QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12210 – 4 F · DERNIÈRE ÉDITION · SAMEDI 28 AVRIL 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO
Notre nouveau supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »
et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

LIBAN : l'espoir renaît

M. Karamé entend former rapidement le gouvernement d'union nationale

Désigné comme premier ministre, le jeudi 26 avril, par le chef de l'État libanais, M. Rachid Karamé se propose d'achever en trois jours les consultations parlementaires en vue de mettre sur pied un gouvernement très large d'union nationale. Le gouvernement Karamé doit avoir pour principale mission de procéder à des réformes politiques en vue d'une refonte des institutions.

M. Karamé, qui a été déjà une fois premier ministre, a indiqué aussitôt après sa désignation que sa mission était « *difficile* » et qu'il ne l'avait acceptée que « *par sens du devoir envers la patrie et le peuple* ». Il a appelé les Libanais, « *après toutes les expériences du passé, à mettre de côté leurs rancœurs et à œuvrer tous ensemble pour sauver le Liban* ». « *La paix*, a-t-il dit, *doit remplacer la guerre et l'amour doit se substituer à la haine.* »

La désignation de M. Karamé survient au moment où la trêve sur le terrain semble se consolider. Toutefois, un gendarme français qui montait la garde devant l'ambassade de France, à Beyrouth-Ouest, a été tué, jeudi, par deux balles tirées d'une voiture. Le général de brigade Osman Osman, directeur général par intérim des forces de sécurité intérieures a reçu le général Michel du Payrat, chef de la mission militaire française arrivée mercredi à Beyrouth.

Au terme de l'entretien, une réunion [illegible] dispositifs de sécurité. La mission militaire française, composée de onze membres et chargée d'étudier les besoins des [illegible] envoyée au Liban à la demande du président Amine Gemayel.

(Lire page 6. – M. Karamé, un vétéran de l'immobilisme », par LUCIEN GEORGE.)

L'indispensable apaisement

La Syrie va-t-elle réussir au Liban là où d'autres puissances étrangères — *Israël et les États-Unis en particulier* — *ont* échoué ? Va-t-elle favoriser, voire imposer, le rétablissement de la paix civile après une guerre fratricide qui aura duré, par intermittence, neuf ans ? Les cruelles déceptions éprouvées dans le passé incitent évidemment à la prudence sinon au scepticisme.

Toujours est-il que Damas a réalisé un tour de force en obtenant la formation d'un « gouvernement d'union nationale » auquel participeront les « chefs de guerre » sans qu'aucun accord ait été conclu au *préalable* sur les questions de fond. Le vice-président de la République syrienne, M. Abdel Halim Khaddam, avait observé une étrange passivité face aux querelles des antagonistes lors de leur conférence à Lausanne le mois dernier. On peut penser, rétrospectivement, qu'il a peut-être voulu démontrer qu'ils étaient incapables de s'entendre avant que le président Assad ne prenne l'affaire en main.

Le chef de l'État syrien est parvenu — en s'entretenant séparément avec le président libanais, M. Amine Gemayel, et les chefs de l'opposition — à « convaincre » [illegible] de coexister au sein du même gouvernement. Il n'a sans doute pas eu besoin d'avoir recours aux menaces, ses atouts étant suffisamment connus pour dissuader ses interlocuteurs de résister à sa volonté. La Syrie est le cordon ombilical qui relie le Liban au monde arabe ; il est dans son pouvoir de modifier le rapport des forces en interrompant les livraisons d'armements aux forces de l'opposition, d'interdire à celles-ci — ou de les autoriser — à poursuivre leur offensive contre les régions tenues par les milices chrétiennes.

Ces dernières ont une raison supplémentaire pour enterrer, du moins provisoirement, la hache de guerre. Le Front libanais (chrétien) sait qu'il ne peut compter sur un soutien politique ou militaire d'Israël, où la majorité de l'opinion est maintenant hostile à toute intervention dans le pays du Cèdre. Le Likoud, au pouvoir, paraît d'autant plus déterminé à observer une certaine neutralité qu'il veut tout faire pour gagner les élections législatives en juillet prochain. Si le Parti travailliste devait l'emporter, les chefs du Front libanais seront vraisemblablement contraints à mettre davantage d'eau dans leur vin. En effet, la gauche israélienne a promis aux électeurs un dégagement rapide du Liban.

M. Rachid Karamé n'a pas la prétention, dans cette première phase, de tourner définitivement la page de la guerre civile : désarmer les milices des deux camps avant un accord politique global est virtuellement impossible. Il s'est néanmoins fixé trois objectifs appréciables : assurer la sécurité des citoyens, procéder à la refonte des institutions et obtenir l'évacuation du Liban-Sud par Israël. Ces deux derniers nécessiteront de laborieuses négociations. Cependant, tous les Libanais, de toutes tendances, estimeront qu'il aura réussi dans sa tâche si seulement il parvient à consolider la trêve. Celle-ci permettrait en effet non seulement d'épargner des vies humaines mais aussi de ramener dans leurs foyers des centaines de milliers de personnes déplacées, d'investir dans les régions déshéritées et d'amorcer un redressement économique.

De telles réalisations changeraient du tout au tout le climat politique.

Télévision câblée : le plan est prêt

Des sociétés d'économie mixte associant les municipalités, les administrations et des entreprises privées exploiteront les réseaux

Le gouvernement, réuni en comité interministériel le 26 avril, a réussi à trouver un compromis qui va permettre de lever une grande partie des incertitudes qui planent encore sur le plan câble.

Plutôt que de chercher des règles qui fixent *a priori* le rôle des différents intervenants (municipalités, PTT, sociétés privées...), il a été décidé de laisser la place aux négociations ville par ville. Seule certitude : les exploitants des réseaux devront avoir le statut de société d'économie mixte.

La télévision par câble ne sera ni étatisée, ni municipalisée, ni privatisée, mais relèvera d'un subtil mélange des trois genres. Pragmatisme et libéralisation souplement contrôlée de l'audiovisuel ont conduit aux décisions qui seront soumises au prochain conseil des ministres le 3 mai (1).

La première incertitude était d'ordre politique.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 12.)

(1) En même temps que le projet de loi de M. Fillioud concernant la publicité sur les radios libres.

VITICULTEURS : tension dans le Midi

(Lire page 19 le reportage de NICOLAS BEAU)

PROFESSIONS LIBÉRALES : plusieurs milliers de manifestants à Paris

(Lire page 20 les articles de [illegible])

L'ambassade de Libye à Londres a été évacuée

(Lire page 4)

LES RÉVÉLATIONS D'UN MÉDECIN ALLEMAND

L'euthanasie en vidéo

Les praticiens réunis à Munich pour le congrès de chirurgie ont vécu le 25 avril un moment d'intense émotion, unique dans les annales de ces réunions savantes qui sont habituellement tout entières consacrées à des querelles de spécialistes et à des discussions techniques.

L'un de leurs confrères, le professeur Julius Hackethal, éminent chirurgien ouest-allemand, leur a raconté comment il avait remis à l'une de ses malades âgées, dévorée par un cancer térébrant de la face, la potion de cyanure qui lui avait permis, comme elle l'en priait instamment, d'en finir avec ses souffrances... et sa vie.

Pour donner plus de poids à sa révélation, il l'avait accompagnée d'un film vidéo afin que tous ses confrères puissent vivre et partager le geste d'euthanasie, ou de complicité de suicide, qu'il avait accompli. L'événement ne pouvait passer inaperçu : la télévision allemande puis, mercredi soir, Antenne 2, pendant le journal télévisé, l'ont diffusé à leur tour, tandis que le professeur Hackethal relatait minutieusement les faits dans un journal allemand à grand tirage (*Bild*).

Plaçant la communauté tout entière devant l'acte qu'il avait accompli, le chirurgien de Munich [illegible] ainsi la loi du silence, la [illegible] consciences, qui préside, [illegible] nuit des temps, en un [illegible] tacite [illegible] douloureux affrontement du médecin et du malade qui réclame son aide, non pour guérir, mais pour mourir.

D'autres l'avaient fait avant lui, de façon moins spectaculaire sans doute, mais avec un même désir de ne plus porter seul le poids de l'interdit, celui de l'hypocrisie, et de faire partager au public, aux juges, à l'État et à ses lois la réalité des faits.

Au Danemark, un anesthésiste avait fait sensation, il y a quelques années, en commentant à la radio les circonstances dans lesquelles il avait administré à des malades condamnés des doses mortelles d'anesthésiques. Dans un livre qui fit scandale, un chirurgien anglais, le docteur Mair, décrivait en détail les gestes d'euthanasie délibérée pratiqués chez des cancéreux (1). « *Bien d'autres médecins font comme moi dans le secret*, écrivait-il. *Il faut à présent parler clairement.* »

Des témoignages du même ordre se sont succédé en France, sous la plume du docteur Rimbaud (*la Délivrance*) et de Léon Schwartzenberg (*Changer la mort*, écrit en collaboration avec Pierre Viansson-Ponté) notamment.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 10.)

(1) *Les Confessions d'un chirurgien.* Traduction française parue aux Presses de la Cité en 1976.

[illegible] du Pacifique

par ANDRÉ FONTAINE

Voilà donc Reagan à Pékin. Comme dit l'un de ses [illegible] *Newsweek*, « *il déteste [illegible] voyage, mais il [illegible] a compris la [illegible]* » [illegible] avec Taiwan, [illegible] est en effet de taille : c'[illegible] ses compatriotes appellent [illegible]

Raisons de la visite, selon l'autre grand magazine d'outre-Atlantique, *Time* : « *Souligner son engagement dans le bassin du Pacifique et polir son image d'homme d'État* ». Après le fiasco libanais, avec l'Amérique centrale et un déficit budgétaire et commercial record, l'« image » en question a certainement bien besoin d'un travail de restauration : on verra en novembre s'il suffit à assurer la réélection du président sortant. Plus importante du point de vue du long terme est la première raison invoquée : l'engagement dans le Pacifique.

Celui-ci est à la mode, et à juste titre : le courant [illegible], des steppes et des rivages de [illegible], a sans cesse poussé l'humanité vers l'Ouest a maintenant atteint le plus vaste et le plus profond océan de la planète. Les sondages Gallup réalisés à l'occasion du colloque réuni à Paris, au début d'avril, sur l'[illegible] de l'Institut de géopolitique [illegible] Garaud, montrent que [illegible] considère que les [illegible] qui ont présentement le plus [illegible] sont des riverains du Pacifique : États-Unis, Japon, URSS.

L'idée, à vrai dire, n'est pas tout à fait nouvelle. Au début de ce siècle, Theodore Roosevelt, tout fier d'avoir chipé — entre autres, — les Philippines à l'Espagne, s'écriait : « *L'histoire de l'humanité a débuté par une ère méditerranéenne, [illegible] continué par une période atlantique, et elle entre actuellement dans une phase du Pacifique.* » Avait-il lu Marx ? L'auteur du *Capital* avait écrit à peu près la même chose dès 1851. L'émergence du Japon, rénové en 1868 par la révolution Meiji, commence avec la terrible défaite infligée par sa flotte en 1905 à l'escadre russe à Tsoushima. Trente-six ans avant Pearl Harbor, elle sonne le premier coup du glas de la colonisation occidentale en Asie. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un vestige, Hongkong, qui en 1997 fera retour à la Chine.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Féminin

Lutter contre le sexisme des mots, donner aux femmes [illegible] le statut d'écri[illegible] députés du beau [illegible] nom de députées [illegible] ministres leurs [illegible] de ministresses, tel [illegible] projet qu'assigne Mme Yvette Roudy à une commission qu'elle vient de mettre en place.

La première femme qui sera élue cheftaine de l'État aura ainsi devant elle une septennate pour tenir, avec la gouvernemente, les engageaisons de sa programmature électorale et conduire la France sur les chemines de la progresserie dont elle a tant besoigne.

BRUNO FRAPPAT.

LA MORT DE COUNT BASIE

Le « saint homme » au paradis

William Bill Basie, surnommé le « Count », figure de légende du jazz américain, roi et doyen du « swing », est mort jeudi 26 avril à Hollywood, en Floride. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[illegible] longue, si, consciencieusement [illegible] dressait, des « big [illegible] » de jazz, qui furent de [illegible] ensembles et auxquels l'audience n'a pas manqué. Mais deux d'entre eux seulement, nul n'en doute, [illegible] méritèrent et, par chance, durant plus de quarante ans connurent [illegible] : l'ensemble de Duke et l'ensemble de Basie. Celui-ci et celui-là ont su créer un monde, à l'oreille immédiatement identifiable, et [illegible] par sa cohérence, par [illegible] perfection, sur le fond [illegible] orchestres [illegible] Orléans, ensuite [illegible].

[illegible] Duke. Beaucoup [illegible] deux hommes [illegible] plus encore [illegible] différences [illegible] entre les deux lignes [illegible] leurs deux stratégies [illegible] qui apporté une réponse à la question du grand orchestre, mais ils l'ont fait chacun pour soi.

Duke maîtrise la couleur sonore, les alliages irisés de timbres, écrit pour ses fidèles, ses irremplaçables solistes, manifeste un « esprit de forme » qui le conduit à concevoir parfois ces suites ambitieuses dont la « Black, Brown and Beige » reste le modèle, assurément. Basie n'a de réelle passion que pour la transe rythmique, se contente d'entraîner dans ce jeu de vertige ses improvisateurs successifs et tire satisfaction d'imposer simplement une conception stylistique : le « système à riffs », aux arrangeurs nombreux qui servent dans sa compagnie.

Par certaines de ses qualités, Duke peut séduire hors des cercles du jazz. Basie s'adresse presque exclusivement aux membres de la tribu. Si l'on aime et comprend profondément le jazz, on égale la musique de Basie à n'importe quelle autre du domaine, on la place même, selon l'humeur, très au-dessus. Ceux qui ont éprouvé dans la jazzité un plaisir fondamental, et, dans l'esthétique de Basie la jazzité au plus haut degré d'intensification, la jazzité nucléaire en mouvement sur elle-même, oui ceux-là marquent leur préférence, toute réflexion faite, pour ce personnage d'exception qu'est devenu, au cours des années trente, « the Kid of Red Bank ».

En a-t-on proféré, au nom de l'intelligence, et de la pensée libérée-libérante, des absurdités au sujet de l'immense « machine à swing » qu'est l'orchestre Basie. Middle-jazz fabriqué pour la middle-class, voire mis à son service. Tempo régulier convenant aux ilotes, aux êtres d'habitude : Itérations, structures, clôtures pour hommes automatisés, cristallisés, enfermés dans la boîte idéologique.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 13.)

M. LOUIS MERMAZ invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 29 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mermaz, député socialiste de l'Isère, maire de Vienne, répondra aux questions de Thierry Bréhier et de Bernard Brigouleix, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le Monde

idées

Travailler

Comment créer des emplois ? Xavier Rémis déplore que les mieux lotis refusent de laisser toucher en quoi que ce soit à leurs privilèges, rendant ainsi impossible un nouveau partage du travail. Luc Frédefon plaide pour une formule d'embauche temporaire qui rendrait de grands services tant aux employeurs qu'aux employés potentiels. Jean-Claude Boulard demande qu'un véritable système de solidarité soit mis en place pour aider ceux que l'inactivité condamne à la pauvreté. Enfin Michel Noblecourt rend compte d'un ouvrage collectif dans lequel la CFDT se fait, en quelque sorte, psychanalyser.

Des emplois à la carte

par LUC FRÉDEFON (*)

IL n'y a pas d'embauche, mais existe-t-il oui ou non du travail ? Malgré une situation de l'emploi qui se dégrade, des entreprises et des artisans en difficulté, des compressions de personnel, on rencontre des particuliers qui se plaignent de ne pas trouver les services qu'ils recherchent.

Si les sondages nationaux sont fiables avec un échantillonnage représentatif de neuf cent quatre-vingt-six individus, les trente ou quarante personnes que j'ai entendues se plaindre de ne trouver aucun maçon, aucun menuisier, aucune entreprise pour leurs petits travaux d'entretien, de réparation, de transformation, apportent une information intéressante.

Comme d'autres particuliers qui auraient parfois des travaux de ménage, de jardinage, de couture, à confier à des demandeurs d'emploi sans toutefois aller jusqu'à embaucher des salariés à titre personnel.

Une multitude de petits projets s'étiolent et meurent faute de moyens simples pour les réaliser.

Si l'on facilitait à chaque utilisateur potentiel l'embauche de personnel en le déchargeant des soucis de recrutement, de bulletins de salaire, de déclarations diverses et autres taxes administratives, on développerait les possibilités de travail par la multiplication des petites tâches et l'on diminuerait d'autant le nombre des demandeurs d'emploi.

Quelles seraient les catégories de travailleurs concernées ? On pense aussitôt à toutes les professions touchant à la construction individuelle. Dans les banlieues et de nombreuses villes de province, les jardins peuvent avoir besoin, parfois, pour quelques heures, d'un jardinier. Des familles souhaiteraient qu'une couturière vienne une ou deux fois par mois. Des mémoires, des thèses, des biographies, pourraient bénéficier du personnel de secrétariat, comme certaines réceptions ou manifestations familiales d'extras hôteliers.

La coiffure à domicile existe déjà, n'oublions pas d'y ajouter les divers enseignements complémentaires, les chauffeurs, les écrivains (nègres), les gardiennes d'enfant, les laveurs de vitre, les artistes et musiciens, les entraîneurs sportifs et les entraîneuses... Les gaveuses d'oie, castreurs de maïs, tueurs de cochons, tondeurs de moutons... Puis-je garantir de n'omettre personne ? Si je citais le raton laveur, je risquerais de me faire taxer de racisme.

Quel serait le processus ? Simple pour être encourageant... Tout particulier pourrait téléphoner à un service emploi de sa localité, au moins de son agglomération. Pourquoi ne pas accueillir ces services de travail à la carte dans les agences locales de l'emploi déjà implantées géographiquement ?

Quelques explications sur le travail à faire, le temps nécessaire approximatif, les outils disponibles, les coordonnées précises de l'adresse, un moyen de contrôle par téléphone... « J'ai besoin d'un menuisier pour un placard, d'un maçon pour une barrière, d'un jardinier trois heures par semaine... d'un illusionniste pour distraire mes enfants parfois de la télé ! »

Les fichiers de l'ANPE seraient disponibles pour trouver rapidement un demandeur d'emploi correspondant au profil souhaité. L'agent de placement établirait un ordre de mission en X exemplaires : passeport pour l'emploi provisoire qu'emporte le travailleur et que complète le client.

La facture serait dressée à l'issue de la prestation sur les renseignements de ce document et envoyée pour règlement. Elle comporterait toutes les charges habituelles, ainsi que des frais de secrétariat. Un volet de l'ordre de mission pourrait servir finalement de bulletin de salaire.

On pourrait objecter qu'il n'y a pas tant de travail et que ceux qui ont besoin d'employés ont des « gens de maison », ou se servent au travail au noir. Et que cette proposition ne pourrait intéresser que des gens riches.

Est-ce le travail qui fait défaut... ou l'embauche ? Plusieurs chefs d'entreprise avouent qu'ils sont débordés mais que leurs charges sont trop lourdes pour qu'ils puissent se permettre d'accueillir un nouveau salarié. Et de quoi demain sera-t-il fait pour s'engager sur un poste supplémentaire ? On fait d'ailleurs des mécontents, reconnaissent certains ; ce qui entraîne le développement du bricolage... et du travail au noir !

Mais s'il y a du travail au noir, c'est qu'il y a du travail ! Ne serait-ce pas rendre service aux artisans et petites entreprises que de réduire cette concurrence déloyale ? Les campagnes d'information ont sensibilisé les travailleurs éventuels aux risques d'accidents dont ils pourraient être responsables.

C'est donc le moment de proposer des facilités d'emploi pour des travaux de courte durée. Ces facilités, ce n'est pas aux riches qu'il faut les offrir ; ils ont l'habitude d'employer des salariés dans leur entreprise (en les déléguant parfois à leur domicile, dans leur maison de campagne). C'est à une population de classe moyenne, de revenus modestes même, qui a connu peut-être le chômage, qui agirait aussi par solidarité (on peut rêver !), et qui verrait directement son argent servir à quelque chose.

Pourquoi ne pas prévoir sur la facture une part du paiement pouvant être soustraite de la déclaration des revenus. Ce serait un encouragement supplémentaire.

Ce n'est pas une utopie : voyez les quelques expériences de travail à la carte organisées par des foyers de jeunes travailleurs. Ce qu'il faut rechercher, dans cette création de « service emploi », c'est la multiplication et la disponibilité rapide.

La crainte d'être dépassé par les obligations administratives entraîne au travail noir au moins autant que le souci des économies. En proposant ce service à la carte on peut diminuer les emplois clandestins et restreindre le chômage. Le marché des petits travaux existe. Il n'est que retardé par une morosité ambiante.

(*) Ancien journaliste.

Vivre avec 1 200 F par mois depuis le 1er avril

par JEAN-CLAUDE BOULARD (*)

HIER la pauvreté trouvait son origine dans la vieillesse, la maladie ou l'invalidité. Elle a aujourd'hui comme source l'inactivité prolongée.

Les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les chômeurs de longue durée et les femmes seules, divorcées ou veuves à la recherche d'un premier emploi, sont les plus touchés par cette forme de pauvreté qui se double d'un sentiment d'impuissance, de résignation et d'exclusion sociale.

Il n'existe pas de statistique fiable sur les personnes touchées, mais l'effectif n'est probablement pas inférieur à 500 000 personnes. L'absence de données illustre la mauvaise connaissance d'un phénomène qui déborde largement le marginalisme social et qui dépasse les moyens d'Emmaüs ou de l'Armée du salut.

Depuis le 1er avril 1984, une réponse très partielle a été apportée par le nouvel accord UNEDIC à travers la création d'une allocation d'insertion pour les jeunes (40 F par jour) ; d'une allocation d'insertion pour les femmes seules (80 F par jour) ; de l'allocation de solidarité au profit de chômeurs de longue durée (40 F par jour).

Faible dans son montant, cette couverture de l'inactivité prolongée est surtout très incomplète dans son champ d'application.

Allocations d'insertion et allocations de solidarité s'élèvent à 1 200 F par mois, soit 52 % du minimum vieillesse et 30 % du SMIC. A 1 200 F, c'est l'état de survie et non la sortie de l'état de pauvreté.

Certes, même modeste, il s'agit d'un progrès dans la solidarité. Malheureusement, l'application depuis le 1er avril 1984 du nouveau régime a montré que la plupart de ceux qui espéraient en bénéficier n'y ont pas droit.

L'allocation d'insertion n'est versée aux jeunes de seize à vingt-cinq ans que s'ils se sont inscrits pour la première fois à l'Agence nationale pour l'emploi après le 1er avril 1984.

Tous les jeunes au chômage depuis plusieurs mois et parfois plusieurs années sont donc écartés du bénéfice de cette allocation.

A l'inverse, les femmes seules, qui constituent une autre catégorie importante de chômeurs longue durée, doivent justifier de cinq ans d'attente pour bénéficier de l'allocation d'insertion.

Sont également écartées les femmes seules depuis plus de cinq ans n'ayant pas d'enfant à charge. De même, ne sont pas couverts les chômeurs de longue durée qui ne justifient pas de cinq ans d'activité avant l'interruption du contrat de travail.

Finalement, les « fins de droit », dont le nombre a progressé de 62 % en deux ans, beaucoup de femmes seules et les jeunes déjà à la recherche d'un emploi vont continuer de relever des bureaux d'aide sociale sous formes de colis alimentaires, de bons de repas ou d'aide d'urgence. Ils rencontrent ainsi la réponse que la société du dix-neuvième siècle réservait à la pauvreté.

Il est temps de prendre conscience qu'une partie de la population risque de demeurer longtemps en état d'inactivité, même en cas de reprise économique.

Il serait illusoire de croire que la mise en formation constitue la réponse générale à l'état d'inactivité. Nombreux sont ceux qui ne peuvent, sans une remise à niveau des connaissances de base, suivre utilement une formation.

L'image des chômeurs en reconversion pianotant sur un terminal d'ordinateur ne doit pas masquer des problèmes beaucoup plus graves d'inadaptation de ceux qui ne trouveront pas leur salut dans des nouvelles techniques qui, en fait, les excluront plus fortement.

C'est pourquoi, parallèlement à la politique de restructuration industrielle, il est nécessaire d'affirmer la solidarité à l'égard de ceux qui se trouvent durablement handicapés par l'évolution des structures du marché de l'emploi.

L'inactivité prolongée involontaire doit être reconnue comme un risque social ouvrant droit à réparation. Il est du reste significatif que les pays anglo-saxons qui connaissent un état de chômage depuis des décennies aient mis en place des systèmes plus complets de couverture de l'inactivité.

En 1956, la gauche a su assumer la pauvreté résultant de la vieillesse en créant le minimum vieillesse. Il est conforme à sa vocation qu'en 1984 elle réponde à la pauvreté liée à l'inactivité en faisant sa place dans notre système de couverture sociale à un véritable système de solidarité.

(*) Maître de requêtes au Conseil d'État, conseiller général de la Sarthe et conseiller régional.

L'inertie sociale

par XAVIER RÉMIS (*)

« ON ne revient jamais sur les droits acquis, il ne faut pas y toucher. » Telle semble être la devise de la plupart, sinon de la totalité, des syndicats. Ils pensent ainsi soutenir leurs adhérents et mériter leur confiance ; les personnes en question ne peuvent que voter, étant donnés leur courte vue et leur égoïsme, pour ceux qui ouvertement défendent leur pouvoir d'achat, n'hésitant pas à paralyser un pays pour une baisse de 1 % des revenus supérieurs à 7 000 francs par mois.

Il serait pourtant simple d'expliquer aux Français et aux autres, car le problème n'est pas qu'hexagonal, qu'en période de crise le maintien des uns ne va pas sans l'exclusion des nouveaux venus qui, eux, jeunes n'ayant aucun droit car n'appartenant pas encore au monde du travail, ne peuvent rien défendre. Il est alors plus facile de les taxer de fainéants et d'incapables que de victimes, pour ne pas avoir à se remettre en cause.

Une mutation demande des sacrifices. En rejetant sa vieille peau on risque de souffrir du froid pendant un certain temps, mais c'est cette petite incommodité ou la mort par étouffement.

Autrefois, quand la Sécurité sociale n'existait pas, les familles prévoyantes mettaient de côté un peu d'argent pour faire face aux coups durs. Les imagine-t-on hésitant à dépenser leur pécule et laissant mourir leur petit enfant malade afin de ne pas priver les bien-portants d'un peu de superflu ?

Dans certaines sociétés, qui restèrent figées pendant des siècles, l'infanticide des petites filles était utilisé pour éviter la surpopulation et les crises de subsistance.

La France est-elle une société figée ?

Non. Elle a le choix, contrairement au Japon d'autrefois, mais elle semble avoir choisi l'infanticide, c'est-à-dire la mort sociale, ou plutôt l'avortement, des jeunes, qui constituent le principal contingent des sans-emploi.

Manque d'imagination ? La solution paraît pourtant simple. La richesse a diminué, il y a donc moins de biens à partager. Ou bien on ne donne rien aux deux millions de chômeurs et l'on donne toujours autant aux autres, ou bien on réduit le temps de travail et les salaires en proportion. Cela est évident. Trop évident clameront certains, mais, au risque de contredire Bachelard, l'évidence n'est pas forcément l'erreur.

Les problèmes que poserait semblable mesure ne sont pas énormes. Elle se heurte pourtant à un refus total que ne peut expliquer que l'égoïsme des privilégiés, qui ne veulent pas renoncer aux avantages « durement » acquis pendant la prospérité des « trente glorieuses ».

Le progrès est toutefois en marche. S'il est vrai que la crise actuelle s'explique par une révolution technologique, l'inertie sociale, somme des inerties des personnes rivées à leur bien-être, freine le mouvement. La corde finira par casser.

(*) Professeur d'histoire-géographie.

LU

« LA CFDT EN QUESTIONS »

Le goût de l'introspection

EST-CE un nouveau rite, un exercice permanent ou la preuve du *« maso-syndicalisme »* que décèlent en elle ses adversaires ? Le fait est que la CFDT, non contente de cultiver le goût de l'introspection, demande à ses observateurs, à ses intellectuels, à ses partenaires, de la psychanalyser. Une telle démarche, déjà esquissée dans le livre *Changement social en France et en Europe* (le *Monde* du 1er septembre 1983), est au centre d'un nouvel ouvrage : *la CFDT en questions*. *« Notre organisation syndicale peut parfois dérouter ceux qui ne verraient en elle qu'un itinéraire intellectuel,* écrit M. Edmond Maire en conclusion. *C'est parce qu'elle est une force de masse, diversifiée et même parfois contradictoire dans certaines de ses composantes, qu'elle est difficile à définir, à figer dans une formulation simple. »*

Non, la CFDT n'est pas simple. Et elle est appréhendée de multiples façons. Elle provoque des sentiments très contradictoires mais ne laisse personne indifférent. C'est peut-être une vertu. Mais lourde à porter. Ce nouvel ouvrage n'apporte pas vraiment de révélations sur la trajectoire, la stratégie, l'idéologie, la pratique de la CFDT. On y retrouve les échos de beaucoup de débats qui ont agité — et agitent encore — le monde politico-syndical depuis 1978. Mais c'est la méthode choisie qui retient l'intérêt. M. Edmond Maire s'entretient successivement avec MM. Michel Foucault, Simon Nora et Serge July ; MM. Roger Fauroux, PDG de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ; François Ceyrac, ancien président du CNPF ; Maurice Chauvin, président de la confédération du commerce de Bretagne, Peter Seideneck, journaliste et syndicaliste allemand ; Pierre Vallin, intellectuel catholique, et enfin Alain Touraine livrent ensuite leurs analyses.

Pendant près de la moitié de l'ouvrage, M. Maire est sur la sellette. Les intellectuels le mettent à la question. Sans complaisance mais avec une sympathie non dissimulée. Peut-être, en lisant ces pages, nombre de militants raisonneront-ils comme leur secrétaire général, qui confie à Michel Foucault : *« Il me manquera toujours — comme à la plupart des syndicalistes — quelque chose pour vraiment être de plain-pied dans une discussion avec les intellectuels. »* Ce ne sont pas des « prolos » qui mettent la CFDT en questions, mais des « intellos ». Ce qui pose la vieille question de l'accessibilité du langage, dont le message peut pâtir.

L'éveil des consciences

Le jeu en vaut cependant la chandelle. M. Maire s'explique et explique la CFDT et ses combats. A travers l'homme, ses doutes, ses interrogations, ses convictions, on approche l'organisation. *« Ce qui m'intéresse toujours en permanence,* avoue-t-il, *c'est l'éveil des consciences, la compréhension des réalités, le dévoilement, même sous des formes un peu provocatrices, de la réalité masquée (...). Le moteur principal de mon action, c'est, je crois, la pédagogie. »* En pédagogue et en militant, M. Maire ne se dérobe pas et évoque de nombreux sujets, ses interlocuteurs se préoccupant tous, l'un après l'autre, des rapports entre « ce » syndicat et la politique. Syndicat-parti ou parti syndical ? M. Maire se place sur un autre registre : *« L'action syndicale exerce une pression sur les décideurs. Elle a une influence sur eux. Elle contracte avec eux. Mais elle n'entend nullement les remplacer (...). Nous voulons changer la société sans pour autant occuper l'Etat. »* On notera aussi au passage quelques points forts dans la réflexion de M. Maire sur les apports de la pratique syndicale de la base, le risque « majeur » de la passivité, ou encore l'antinomie apparente entre l'élection du président de la République au suffrage universel, *« qui crée une distance extrêmement grande entre l'homme d'Etat et la femme du peuple »*, et la mise en œuvre de l'autogestion. Le modèle politique de M. Maire, c'est beaucoup moins M. Rocard, malgré des *« affinités »* reconnues, que Pierre Mendès France, le seul à qui il confère un label d'authentique socialiste.

La seconde partie de l'ouvrage n'est pas moins riche. M. Vallin, au terme d'une réflexion sur les rapports entre les chrétiens et le syndicalisme CFDT, certifie que dans cette organisation *« la parole est responsable et libre »*. M. Touraine s'interroge notamment sur l'*« alliance »* entre la CFDT et les nouveaux mouvements sociaux, des antinucléaires aux féministes et aux régionaux, en passant par les écologistes. M. Ceyrac confie sa perplexité et ses interrogations sur *« le problème [de la] CFDT »*, sympathique, exaspérante, ambiguë, dérangeante, brumeuse, mais *« digne d'attention et de respect »*.

Mais les pages les plus passionnantes et les plus originales sont écrites par M. Roger Fauroux. Le PDG de Saint-Gobain qui est sorti *« abasourdi et jubilant »* d'un dîner chez un ambassadeur scandinave avec M. Maire — *« un vrai homme politique, et mieux que cela un homme libre »*, — aurait bien pris ce syndicaliste dans son conseil d'administration. A défaut, il administre à cette organisation une *« correction fraternelle »*. Pour M. Fauroux, il y a du bon et de l'irritant à la CFDT. Elle a les *« faiblesses d'une adolescence un peu complaisamment cultivée »*, et doit à son sens accepter enfin de grandir. Il se félicite tant de son nouveau réalisme que des apports de sa réflexion sur la liberté, face à la domination, la solidarité, et la lucidité du discours. Il lui reconnaît le mérite *« d'avoir recentré en douceur ses rêves nébuleux d'autogestion dans le cadre de nouveaux groupes d'expression »*, tout en la prévenant qu'elle ne doit pas attendre *« monts et merveilles »* de la loi Auroux. Mais il lui demande surtout de ne pas jouer seulement *« le poil à gratter »*, d'expliciter son discours, en premier lieu sur l'entreprise. Il la pousse au bout de sa logique réaliste et de ses conversions (ou circonvolutions).

On est là au cœur de la mise en questions.

MICHEL NOBLECOURT.

★ Collection « Témoins », Gallimard, 246 p., 72 F

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

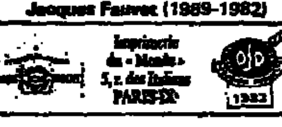
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

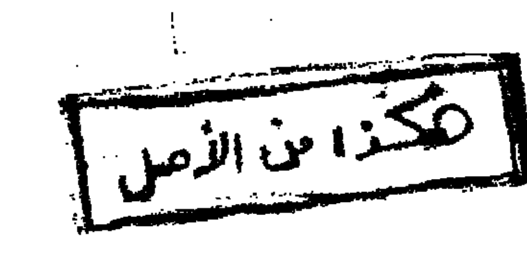
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



étranger

EUROPE

Espagne

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES EN CATALOGNE

Les nationalistes devraient l'emporter dans leur duel avec les socialistes

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Deux mois après les Basques, les Catalans se rendent aux urnes le dimanche 29 avril pour élire leur parlement régional, le deuxième depuis l'entrée en vigueur du statut d'autonomie en 1980. Si la crispation avait marqué la campagne électorae à Bilbao, c'est plutôt la sérénité qui est de mise à Barcelone. La violence n'entache pas la scène politique catalane et les relations entre le pouvoir central et le gouvernement régional de Barcelone, malgré quelques orages passagers, ont été marquées, quel que soit le parti au pouvoir à Madrid, d'un souci mutuel de compromis.

Les discussions *interminables* à Bilbao sur le degré d'autonomie à accorder au Pays basque n'ont pas cours en Catalogne, où un *modus vivendi* a été atteint autour du statut actuel. Le débat politique porte davantage ici sur les préoccupations immédiates de la population : le taux de chômage de la région (environ 20 % de la population active) est supérieur à la moyenne nationale, alors que jusqu'en 1982 il avait toujours été inférieur.

La consultation de dimanche apparaît comme un duel entre nationalistes et socialistes. Selon les sondages, les premiers, regroupés au sein de la formation de centre-droit Convergència i Unio, ont le vent en poupe... Leur président, M. Jordi Pujol, a toutes les chances de se succéder à lui-même à la tête du gouvernement autonome. Lors des premières élections régionales, en 1980, le CIU l'avait emporté à la surprise générale.

Vote utile

Aux législatives de 1982, en revanche, le PSC (Parti socialiste de Catalogne), branche catalane du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) l'avait largement devancé. C'est le schéma d'il y a quatre ans qui devrait se répéter : se sentant peu concernée par les institutions autonomes catalanes, la population ouvrière immigrée — une des bases électorales des socialistes — s'abstient de se rendre aux urnes, assurant ainsi la victoire des nationalistes.

M. Pujol a mené une campagne dans le style « présidentiel » qu'il affectionne, en évitant de polémiquer directement avec les autres formations. Il se contente de décrire longuement l' « *obra feta* », le travail fait par son gouvernement. Les socialistes, affirme-t-il, ont promis beaucoup sans réaliser grand-chose à Madrid, en matière de création d'emplois notamment.

M. Pujol a réussi à apparaître à la fois comme le symbole et le garant de l'autonomie retrouvée après quarante ans de centralisme, ce qui explique son succès dans les milieux ruraux et au sein de la petite bourgeoisie de Barcelone surtout. Il peut espérer bénéficier, outre des voix des secteurs nationalistes, du « vote utile » de la droite, décidée à empêcher l'arrivée du PSC au gouvernement.

Au cours de la campagne, M. Pujol a *aussi tenté* de « *mordre* » *sur* la population immigrée. Il a sillonné les faubourgs industriels de Barcelone, où vit dans des conditions difficiles une classe ouvrière venue d'Andalousie et d'Estremadure à l'époque du *boom* économique et en grande partie réduite au chômage aujourd'hui. Il a tenté de convaincre cet électorat plutôt hostile que les nationalistes catalans n'exercent aucune discrimination à son égard.

C'est aussi sur la ceinture industrielle de Barcelone que le PSC a fait porter l'essentiel de ses efforts. « *S'abstenir, c'est voter pour la droite* », affirme son candidat, M. Raimon Obiolo, pour convaincre ses sympathisants de se rendre aux urnes dimanche. Au Pays basque, les socialistes avaient cherché, par une campagne « espagnoliste » à faire le plein des voix non nationalistes de gauche comme de droite. En Catalogne, la stratégie est différente, et le PSC présente la consultation de dimanche comme un affrontement entre le « *catalanisme de gauche* » et le « *catalanisme de droite* ».

Les socialistes s'appuient ici sur un électorat hétérogène qui comprend, certes, les milieux immigrés, mais aussi une bonne partie de la classe ouvrière proprement catalane.

Le PSC doit donc concilier un courant « ouvriériste » puissant dans ses deux centrales syndicales et un courant nationaliste. « *Nous sommes les seuls à représenter la pluralité de la société catalane d'aujourd'hui* », affirme M. Obiolo. Il souligne que « *le nationalisme dans cette région a toujours été de gauche* » et que son parti entend renouer avec cette tradition. Les socialistes ont mené une campagne plus incisive que leurs adversaires en accusant M. Pujol de favoriser économiquement durant ces quatre dernières années les zones qui constituent leurs fiefs électoraux, aux dépens des faubourgs ouvriers de Barcelone.

Un arbitre

Que la victoire revienne à Convergencia ou au PSC, aucune de ces deux formations ne semble, de toute manière, pouvoir prétendre à la majorité absolue. En 1980 déjà, M. Pujol, tout en formant un gouvernement monocolore, avait dû négocier pour s'assurer l'appui de la formation nationaliste de gauche, Esquerra Republicana de Cataluna (ERC) et de l'UCD (Union du Centre démocratique). Le caractère hétéroclite de cette coalition avait limité sa marge de manœuvre. Après la disparition de l'UCD, la situation paraît plus complexe. Convergencia pourrait gouverner avec le seul appui d'ERC, même sans disposer de la majorité absolue des sièges au Parlement.

Si, démentant les pronostics, le PSC réussit finalement à l'emporter, tout porte à croire qu'il gouvernera lui aussi avec l'appui d'ERC. Bien qu'en perte de vitesse, ce petit parti se trouve en position d'arbitre. L'appui apporté en 1980 par son président, M. Héribert Barrera, à M. Pujol a mécontenté son aile gauche, qui a fait récemment scission. Les « contestataires » accusent M. Barrera de cacher sous un radicalisme verbal des positions politiques de plus en plus proches du nationalisme conservateur.

Quant aux deux autres formations importantes, le parti Alliance populaire (droite) et les communistes, elles devraient réaliser un score modeste. La première, qui présente comme tête de liste un homme d'affaires, M. Eduardo Bueno, pâtit sans conteste d'une image « antinationaliste ». Le PSUC (Parti communiste catalan), de son côté, se remet à peine de la débâcle enregistrée en 1982. Les conflits, qui avaient déchiré le mouvement communiste espagnol, l'avaient, en effet, particulièrement affecté. Le climat étant maintenant à l'apaisement, ses dirigeants espèrent remonter la pente dans une région qui fut traditionnellement le principal fief électoral des communistes en Espagne. Le PSUC devra toutefois faire face à une formation rivale, prosoviétique, le PCC (Parti des communistes de Catalogne), qui espère faire son entrée au Parlement.

THIERRY MALINIAK.

Pologne

A LA VEILLE DU 1er MAI

Les syndicats officiels critiquent le pouvoir et deux députés demandent une amnistie

Deux membres de la Diète polonaise ont appelé, jeudi 26 avril, les autorités à proclamer une amnistie « *large et inconditionnelle* » en faveur des quelque quatre cents prisonniers politiques officiellement détenus. M. Romuald Bukowski, un des rares députés qui ose encore aborder des sujets sensibles, a expliqué que ces emprisonnements n'étaient pas la conséquence d'« *actes honteux* » mais d'« *une activité politique née de bonnes intentions* », et qu'il était temps de « *prendre des mesures plus efficaces en faveur d'une réconciliation nationale* ».

De son côté, M. Edmund Osmanczyk a estimé que la célébration, le 22 juillet, du quarantième anniversaire de la Pologne populaire, devrait être marquée par une « *nouvelle amnistie* ». (Une amnistie partielle, prenant souvent la forme d'une réduction conditionnelle de peine, mais qui ne concernait pas les militants les plus connus, avait été décrétée à l'occasion du 22 juillet 1983.)

Ces déclarations interviennent après qu'un certain nombre de rumeurs ont circulé à Varsovie à propos d'une libération, dans un bref délai, des onze prisonniers politiques les plus connus (sept anciens dirigeants de Solidarité et quatre animateurs du KOR). Ces rumeurs ont été démenties par le porte-parole du gouvernement, et rien n'indique que les discrètes négociations menées à ce propos par l'intermédiaire de l'Eglise aient amené un quelconque progrès. Les détenus ne semblent toujours pas près à accepter l'exil — présenté à présent comme temporaire — qui leur serait imposé en échange de leur libération.

Un récent voyage éclair de M. Walesa à Varsovie, au cours duquel il a rencontré le secrétaire de la Conférence épiscopale, Mgr Bronislaw Dabrowski, interlocuteur fréquent des autorités, avait pu donner une certaine consistance à ces rumeurs, de même que la décision subite d'interdire les traditionnelles visites aux prisonniers à l'occasion des fêtes de Pâques. Mais il faudra apparemment attendre jusqu'au 22 juillet pour savoir si le pouvoir a vraiment l'intention de libérer ces hommes détenus sans jugement depuis le coup de force de décembre 1981.

A l'approche des fêtes du 1er mai, la télévision a longuement mis en garde tous ceux qui seraient tenté de manifester à l'appel de la commission provisoire de coordination de Solidarité. Reprenant une tactique déjà utilisée, la télévision a elle-même fait état de ces appels, mais pour souligner leur « *absurdité* » et surtout le danger que ne manqueraient pas de courir les participants. A Varsovie, les clandestins de Solidarité n'ont pas appelé à une manifestation centrale — de toute manière fort improbable en raison de la présence massive des forces de police, — mais à une série de cortèges.

Les préparatifs du 1er mai, dans un camp comme dans l'autre, expliquent aussi sans doute la diffusion par l'agence officielle PAP de lettres adressées par les syndicats officiels, eux aussi aux dirigeants du pays. Fort critiques, ces lettres reprochent au pouvoir de procéder, après la forte augmentation des prix du début de l'année, à de nouvelles hausses, introduites par surprise et « *sans consultation* ». Et les « nouveaux syndicats » — qui revendiquent à présent quatre millions de membres — rappellent que par le passé de telles pratiques ont conduit à « *des explosions de mécontentement dans la classe ouvrière* ».

Le général Jaruzelski attendu à Moscou

Cette intervention, à un moment où les autorités elles-mêmes admettent que la crise économique est très loin d'être résolue, présente l'avantage de donner une expression légale aux tensions sociales. A la veille d'une date un peu délicate, elle est aussi une manière de montrer qu'il est inutile d'écouter les appels dangereux de Solidarité, puisque les nouveaux syndicats assument à présent leur rôle de défense des ouvriers.

Un 1er mai sans heurts notables serait fort appréciable pour le général Jaruzelski, puisqu'il doit se rendre au début du mois prochain à Moscou, où il recevra une haute distinction. Le voyage aurait dû avoir lieu à l'automne dernier, mais il avait alors été retardé, apparemment en raison de la maladie d'Andropov. Le successeur du général Jaruzelski au ministère de la défense, le général Florian Siwicki, s'est lui-même rendu récemment à Moscou pour y recevoir l'ordre de Lénine. A cette occasion, M. Tchernenko, a appelé de ses vœux l'« *affermissement des positions du socialisme sur la terre polonaise* ».

J. K.

Italie

LA MAIRIE DE NAPLES REVIENT A UN DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

(De notre correspondant.)

Rome. — Un maire démocrate-chrétien, M. Enzo Scotti, vice-secrétaire du parti et plusieurs fois ministre, a été élu, le jeudi 26 avril, par le conseil municipal de Naples. Après une interruption de neuf ans, la DC dirige donc à nouveau cette ville de près de deux millions d'habitants, qui, depuis 1975, était administrée par une municipalité de gauche présidée par un communiste, M. Maurizio Valenzi. *(Intérim.)*

AMÉRIQUES

LE CONFLIT DU NICARAGUA

M. EDEN PASTORA ANNONCE « UNE TRÊVE » DANS SA LUTTE CONTRE LES SANDINISTES

San-José *(AFP)*. — L'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) a indiqué le jeudi 26 avril qu'elle allait observer « *une trêve* » dans sa lutte contre le gouvernement nicaraguayen. Cette décision a été annoncée dans un message radiodiffusé du chef militaire de l'organisation antisandiniste, M. Eden Pastora.

Cette trêve, dont l'ex-« commandant Zéro » n'a pas précisé quand elle prenait effet, a été décidée après le « *démantèlement du système logistique* » de l'ARDE par les autorités costariciennes, a-t-il été précisé.

L'ancien ministre sandiniste aujourd'hui « retourné » contre ses anciens compagnons de lutte a toutefois ajouté que la guerre contre le régime de Managua continuait, « *bien que nous soyons isolés* ». « *Nous nous dirigeons vers Bluefields* », sur la côte atlantique, a-t-il ajouté, indiquant, par ailleurs, que sa famille résidant au Costa-Rica allait demander l'asile politique au Panama.

Le vice-ministre costaricien de la sécurité, M. Jonhy Campos, a confirmé le démantèlement de la logistique de l'ARDE, effectué ces trois derniers jours lors d'une série de perquisitions en plusieurs points du Costa-Rica.

Le directeur de la CIA présente ses excuses aux sénateurs américains au sujet du minage des ports

De notre correspondant

Washington. — Au terme d'une série de difficiles réunions à huis clos, le directeur de la CIA, M. William Casey, est parvenu à apaiser, jeudi 26 avril, le conflit que le minage des ports nicaraguayens avait fait naître entre son administration et le Sénat. Entendu depuis mercredi par les membres de la commission du Sénat pour les affaires de renseignements, M. Casey a admis qu'il ne leur avait pas fourni à l'avance des renseignements assez explicites sur la mission confiée à la CIA et s'est engagé, comme l'exige la loi, à avertir désormais les commissions du Congrès de « *toute opération significative* » envisagée par ses services.

M. Casey a également confirmé que le minage des ports nicaraguayens avait cessé et déclaré qu'aucune autre entreprise de ce type n'était en cours, après qu'il eut remis une lettre d'excuse manuscrite au président de la commission, M. Barry Goldwater (Arizona). Le vice-président de la commission, le sénateur démocrate de New-York, M. Daniel Moynihan, a accepté de retirer la démission qu'il avait remise le 15 avril pour protester contre l'ignorance dans laquelle ses collègues et lui-même avaient été tenus.

Bien qu'il restreigne sa liberté de manœuvre en Amérique centrale, ce dénouement constitue un relatif succès pour l'administration de M. Reagan. Si elle avait été maintenue, la démission de M. Moynihan aurait, en effet, pu entraîner l'élection à ce poste d'un sénateur moins favorable aux services de renseignements.

Cette paix conclue avec le Sénat devrait surtout aider maintenant la Maison Blanche à faire accepter par le Congrès les 21 millions de dollars qu'elle réclame pour le soutien aux contre-révolutionnaires nicaraguayens et les 62 millions d'aide au Salvador. Le Sénat, à majorité républicaine, avait adopté ces crédits juste avant les révélations sur le rôle de la CIA dans les opérations de minage. La Chambre des représentants, à majorité démocrate, ne s'est, en revanche, pas encore prononcée. Il faudra, le moment venu — sans doute après le second tour de l'élection présidentielle salvadorienne, le 6 mai, — que sénateurs et représentants trouvent un compromis. Il ne pourra qu'être facilité par les apaisements que M. Casey vient de prodiguer à la commission sénatoriale, ce qui ne signifie pas qu'il soit assuré.

BERNARD GUETTA.

Brésil

APRÈS L'ÉCHEC DES « DIRECTES » AU PARLEMENT

L'opposition pourrait négocier une formule de présidence intérimaire

Deux brèves manifestations ont eu lieu le jeudi 26 avril dans le centre de Sao-Paulo pour protester contre le rejet par le Congrès de l'amendement constitutionnel déposé par l'opposition en vue du rétablissement immédiat du suffrage universel pour désigner le successeur du président Figueiredo. Ces rassemblements, qui ne regroupaient que quelques centaines de personnes, ont été dispersés par la police. Il y a eu plusieurs blessés. A Brasilia, cependant, les milieux politiques envisagent la désignation d'un président intérimaire « modéré », qui serait chargé de mener à bien la modification constitutionnelle controversée.

De notre envoyé spécial

Brasilia. — La capitale du Brésil accuse le coup, après l'échec des « *directes* ». La ville s'est réveillée dans la stupeur. Les partisans de l'amendement constitutionnel avaient fini par croire, en dépit de l'arithmétique parlementaire, qu'ils gagneraient au Congrès. Comme dans un match de football, ils comptaient sur la *torcida*, c'est-à-dire sur leurs supporters. Cinq millions de citoyens avaient manifesté dans les rues pour faire trébucher le camp adverse et rallier à leur cause un nombre suffisant de députés gouvernementaux. « *Le rêve est fini, le cauchemar, non !* », titre un quotidien de la capitale, qui résume le sentiment d'une majorité de Brésiliens.

Finis les concerts d'avertisseurs, les rubans jaunes au poignet, les maillots des « *directes* ». Les étudiants qui avaient siégé toute la journée du mercredi 25 avril devant le Parlement sont repartis groggy, à l'aube du jeudi. La frustration est énorme, mais elle ne s'exprime pas. Demain, il y aura peut-être de nouvelles manifestations monstres, voire des *quebras-quebras* (de la casse).

« *Il ne se passera rien,* dit une étudiante, la rage au cœur. *Les Brésiliens subissent tout sans rien dire. Que pensez-vous de gens qui élisent quelqu'un comme le major Curio ?* » L'homme est un ancien militaire, lié aux services secrets, qui a été mêlé à de nombreux conflits en Amazonie, puis, devenu député, a provoqué plusieurs incidents à la Chambre. Les Brésiliens sont ainsi : leur patience et leur extrême gentillesse les exposent, souvent, à se sentir trompés.

Après l'échec de l'amendement, la situation politique est confuse. Le principal parti d'opposition, le PMDB, est déchiré entre deux tentations : continuer la lutte dans la rue ou négocier. La formation gouvernementale, le PDS, est fracturée : 54 de ses 234 députés ont voté avec l'opposition. De telles divisions sont un obstacle au succès de n'importe quelle formule.

M. Ulisses Guimaraes, le président du PMDB, avait un visage défait à la lecture des résultats. Il ne s'attendait visiblement pas à l'échec, après le triomphe des mobilisations populaires. Il est désormais dans une situation délicate : peut-il reprendre la lutte dans la rue ? Le gouvernement a déjà lancé un avertissement officieux : en cas de troubles, l'état d'urgence sera décrété — une décision plus grave que les mesures d'exception appliquées à Brasilia, ces jours derniers. La démocratisation en cours risquerait d'être stoppée.

De l'aveu général, M. Guimaraes est engagé depuis trop longtemps dans une opposition radicale au régime militaire pour changer de politique et composer avec lui. L'homme de la négociation serait M. Tancredo Neves, gouverneur (PMDB) du Minas Gerais. Il s'est déjà dit prêt à engager des pourparlers si son parti l'y autorisait. M. Neves est le chef de file des modérés au sein de sa formation. « *Les deux tiers du parti veulent négocier* », dit Carlos Castello Branco, le principal commmentateur politique du pays. Le PC, présent — et influent — au sein du PMDB, le souhaite aussi.

L'idée serait de trouver, pour succéder au général Figueiredo, le 15 mars 1985, un homme acceptable à la fois par le « système » et par l'opposition. Cet homme serait « élu » par l'actuel collège électoral, pour un mandat à durée limitée et avec des objectifs précis : il serait chargé de préparer une nouvelle Constitution pour laisser la place à un président élu au suffrage universel. L'opposition insisterait sans doute pour qu'il modifie la politique économique. Dans une intervention à la Chambre, la veille du vote, M. Guimaraes a rappelé sur ce chapitre les exigences de son parti : dénonciation des accords passés avec le FMI et moratoire unilatéral, pour au moins cinq ans, de la dette extérieure.

On voit mal comment un président intérimaire pourrait prendre de telles décisions, et comment le pouvoir actuel pourrait négocier sur ces bases. Quelle serait la durée de l'intérim ? A mi-chemin, peut-être, entre les « *diretas, ja* » de l'opposition — c'est-à-dire en 1984 — et la date — 1988 — proposée par le général Figueiredo pour l'élection au suffrage universel du président. M. Tancredo Neves apparaît de plus en plus comme l'homme de la transition. Les généraux, selon la presse, le trouvent « *fiable* ».

CHARLES VANHECKE.

● ERRATUM. — M. Fernando Lyra est le premier secrétaire de la Chambre des députés et non son président, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 27 avril.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT REAGAN EN CHINE

Un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire sera paraphé le 30 avril

De notre correspondant

Pékin. – Malgré le coup de froid *« sibérien »* qui s'est abattu jeudi 26 avril sur Pékin – ce qui vient du nord est rarement bon, a-t-on l'habitude de dire ici, – la visite de M. Reagan en Chine a bien commencé. Après l'accueil protocolaire offert, le premier jour, par M. Li Xiannian, chef de l'Etat chinois, le président américain a eu, ce vendredi, deux séries d'entretiens avec M. Zhao Ziyang, premier ministre.

Le président a également rencontré, vendredi, M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC. Le fait est d'autant plus notable que M. Hu n'occupe pas de fonctions dans l'appareil d'État ou du gouvernement et que c'est la première fois qu'il recevait, en sa qualité de chef du Parti communiste, un haut responsable de l'administration américaine. Cette série de conversations devait se terminer par une entrevue, samedi matin, avec M. Deng Xiaoping.

Le clou de la journée de vendredi a cependant été, tant du point de vue du spectacle que de l'information, l'allocution que M. Reagan a prononcée dans une salle du palais de l'Assemblée du peuple, devant un parterre de six cents personnalités chinoises. C'est devant cet aréopage de savants, d'hommes de lettres, de responsables économiques que le président a eu la *« fierté »* d'annoncer que la Chine et les Etats-Unis s'étaient mis d'accord pour la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Le document sera paraphé lundi.

M. Reagan a particulièrement insisté sur le fait que cet accord se fondait sur des critères *« importants »* en matière de non-prolifération. *« Je peux vous dire,* a déclaré le président, dont les paroles à travers son auditoire s'adressaient en fait au Congrès américain, *que nos pays partagent les mêmes principes fondamentaux quant à la préservation de la paix dans le monde et la prévention de la dissémination destabilisante d'explosifs nucléaires. Aucun de nous n'encouragera la prolifération ou n'assistera aucun autre pays à acquérir ou développer quelque système d'explosifs nucléaires que ce soit. »*

Le problème du contrôle

A en juger par la présentation des dispositions principales de l'accord qui est faite du côté américain, la Chine aurait accepté qu'y figure une clause prévoyant que le combustible nucléaire, soumis audit accord, ne pourra pas être enrichi ou retraité sans le consentement préalable des Etats-Unis. La République populaire n'étant pas signataire du traité de non-prolifération nucléaire, les Américains, pour amener la Chine à respecter une telle règle, ne pouvaient s'appuyer que sur leur propre législation. Une loi des Etat-Unis de 1963 exige, en effet, que tout pays utilisant de l'équipement américain obtienne, pour le retraitement du combustible nucléaire, l'assentiment de Washington.

L'accord dispose, en outre, que les matériaux et les équipements nucléaires d'origine américaine utilisés par la Chine ne pourront pas être employés pour le développement d'armes atomiques ou pour tout autre but militaire. Ils ne pourront pas non plus être transférés à des tiers sans le consentement des Etats-Unis.

L'adhésion de la Chine à l'Agence internationale de l'énergie atomique depuis le 1er janvier de cette année a, sans aucun doute, facilité la tâche des négociateurs américains. Même si, en réalité, l'Agence est relativement impuissante envers un Etat non partie au traité de non-prolifération. Mais cette décision a eu, en soi, un effet rassurant, dans la mesure où elle a attesté de la volonté de Pékin de ne pas rester en dehors d'une règle de conduite internationale de bon sens. Lors de sa visite aux Etats-Unis, en janvier, M. Zhao Ziyang avait d'autre part publiquement déclaré que son pays *« n'aiderait pas des pays tiers à développer des armements nucléaires »*. La Chine, disposant déjà de la bombe, a pu, en outre, faire valoir que les exigences de garanties à son égard devaient être différentes de celles requises d'un Etat n'appartenant pas au club atomique.

Reste la question des contrôles. Il semble, à ce sujet, que les deux pays se soient entendus sur une formule relativement souple prévoyant des *« consultations, des échanges d'informations et des visites »*. Mais il n'a pas été précisé quelle forme ces visites, en particulier, pourraient prendre. On ignore, notamment, si les procédures retenues se rapprochent de celles définies récemment entre la Chine et le Japon. Aux termes de cet arrangement, Pékin avait accepté que des visites *« amicales »* d'experts japonais, auxquels se joindraient des représentants officiels de l'administration, puissent venir vérifier sur place, de temps à autre, l'utilisation pacifique du matériel nucléaire vendu par les firmes nippones.

Un programme ambitieux

L'accord auquel la Chine et les Etats-Unis viennent d'aboutir ouvre désormais le marché du nucléaire aux compagnies américaines. Le programme chinois, en ce domaine, n'en est encore qu'à ses tout débuts, mais les perspectives sont ambitieuses. L'an dernier a commencé la construction, sous responsabilité chinoise, d'une centrale de 300 mégawatts près de Shanghai. Les travaux d'infrastructure, par ailleurs, sont en cours autour du site d'une seconde centrale qui sera édifiée près de Canton, dans le sud du pays, en principe, avec la coopération de la France et de la Grande-Bretagne. Deux autres centrales doivent être mises en œuvre d'ici à 1990. La Chine espère avoir, d'ici à l'an 2000, une capacité installée d'énergie nucléaire de 10 000 mégawatts.

Depuis la signature avec la France, en mai 1983, d'un mémorandum prévoyant la fourniture à la Chine de quatre réacteurs, accompagnée d'un transfert de technologie, les discussions ont continué entre les deux pays. Une délégation de Framatome séjourne actuellement à Pékin pour la mise au point du dossier technique de l'opération. A la demande de la Chine, les deux pays devraient s'engager non seulement dans le transfert de la technologie des réacteurs, mais dans un processus de coproduction. Mais l'arrivée des Américains, que Japonais et Allemands devraient rapidement suivre, va obligatoirement aiguiser la concurrence entre pays fournisseurs.

Jetant un regard prospectif sur l'avenir des relations sino-américaines, M. Reagan, dans son allocution, a salué l'ouverture *« d'un nouveau chapitre de paix et de progrès »* qui va voir l' *« Amérique et la Chine aller de l'avant la main dans la main »*. Les deux pays, a-t-il dit, ont une *« responsabilité spéciale »* pour préserver la paix dans le monde. Dans une allusion directe à l'Union soviétique, il a fait valoir que *« les troupes américaines n'étaient pas massées aux frontières de la Chine et n'occupaient aucun pays »*.

Après avoir rappelé la mort de deux cent soixante-neuf passagers innocents dans l'avion sud-coréen abattu, l'été dernier, par la chasse soviétique, M. Reagan a déclaré : *« L'Amérique et la Chine condamnent, toutes les deux, l'expansionnisme militaire – l'occupation brutale de l'Afghanistan, l'écrasement du Cambodge – et nous partageons des intérêts dans la préservation de la paix dans la péninsule coréenne. »* Ce discours, qui est un hymne à l'économie de marché et qui apporte un soutien franc et massif à l'ouverture de la Chine sur le monde extérieur – un acte de *« courage »*, a dit le président américain – devrait être diffusé à la télévision chinoise dans la soirée de vendredi après le bulletin d'informations.

MANUEL LUCBERT.

APRÈS DIX JOURS DE SIÈGE

L'ambassade de Libye à Londres a été évacuée

Londres *(AFP.)*. – Le siège par la police britannique de l'ambassade libyenne de Londres a pris fin ce vendredi 27 avril avec le départ des 30 occupants des locaux diplomatiques. C'est le 17 avril qu'au cours d'une fusillade une femme policier avait été tuée.

Sept minibus de la police transportant les occupants de l'ambassade, diplomates et non-diplomates, ont quitté les lieux à 11 h 18 locale, escortés par des motards et des voitures de police. Les diplomates ont été séparés à leur sortie de l'ambassade en groupes de cinq. Le convoi a quitté le centre de Londres toutes sirènes hurlantes. Un hélicoptère de la police survolait le convoi. La police avait interdit le quartier à la circulation une heure avant environ l'évacuation de l'ambassade.

A l'aéroport de Londres-Heathrow, un vol spécial des lignes libyennes était attendu vers 17 heures locale, selon un porte-parole de l'aéroport. L'appareil devait repartir pour Tripoli vers 21 heures locale (20 h. GMT).

Le départ de Tripoli des familles des diplomates britanniques

« Rule Britannia... »

De notre correspondant

Londres. – Des enfants qui déploient fièrement l'Union Jack, sorti d'une valise, leurs mères qui entonnent le *« God save the Queen »* : ces images du retour des familles des diplomates britanniques en poste à Tripoli resteront dans les annales.

« Stamina » est l'un de ces mots difficiles à traduire car il tient une place particulière dans le vocabulaire anglais. Il signifie à la fois une capacité de « résistance » et la « vigueur ». C'est aussi avoir du « fond », du « ressort ». Pour les Britanniques il s'agit de l'une de ces vertus cardinales qu'ils aiment à se reconnaître dans les moments importants et qui, aux yeux des étrangers, se confond souvent avec le flegme.

Ce mot qui, dans la mémoire nationale, rappelle notamment la ténacité imperturbable dont tout un peuple a fait preuve durant la deuxième guerre mondiale sous les bombes allemandes, a été fréquemment employé ces derniers jours, toute proportion gardée. Mais à peine. Alors que la crise entre Londres et Tripoli paraît en voie de règlement, les Britanniques se sont un peu laissés aller à cultiver leur légende pour avoir tenu tête au colonel Kadhafi.

Ainsi Mme Julia Miles, la femme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Libye, est-elle devenue une héroïne. Depuis le 17 avril, elle était quasiment le correspondant de la presse britannique à Tripoli pour fournir presque heure par heure des renseignements sur la situation sur place et – avec *« stamina »* – pour entretenir le moral de tout le monde, à Tripoli comme à Londres, en répétant inlassablement que chacun faisait « son devoir » et que les choses allaient s'arranger.

Jeudi soir, à l'aéroport d'Heathrow, cette femme énergique a presque « craqué » en admettant que *« tout cela avait été une épreuve »*, surtout l'attente de cinq heures sur l'aéroport de Tripoli contre laquelle le Foreign Office a vigoureusement protesté. Les autorités libyennes avaient sans doute voulu s'assurer que les familles de leurs diplomates avaient bien quitté Londres avant de « libérer » les familles britanniques.

Quand on lui a demandé pourquoi elle avait, en quittant la Libye, décidé de chanter avec force le très patriotique *« Rule Britannia »*, Mme Miles a simplement répondu : *« Si nous ne l'avions pas fait, c'était un peu partir la queue basse... »*

Fierté et attendrissement général. Rien n'a manqué à une imagerie chère aux Anglais. Même pas le regard insistant des caméras sur le petit chien que les enfants de l'ambassadeur ont dû laisser là-bas en le confiant au gardien – libyen – de la résidence. Admiration aussi pour la constance des policiers qui depuis dix jours sont en faction autour du « bureau du peuple » et sur les toits de Saint-James's Square. Beaucoup sont restés la plupart du temps en position de tir et on les a vus obligés de se dégourdir les jambes, victimes de crampes.

Patience. Mais l'un d'entre eux, jeudi, n'a pas pu tenir plus longtemps et, enfreignant les ordres de ses supérieurs, a traversé la place déserte pour aller chercher la casquette de sa collègue tuée le 17 avril. Ce symbole d'une colère rentrée était resté là depuis la fusillade. Le geste du policier est un acte d'indiscipline qui peut valoir à son auteur une sanction, mais en donnant cette précision la presse ajoute qu'il sera vraisemblablement pardonné...

Avec toutes ces images réconfortantes et émouvantes, les Britanniques ont presque oublié la vision des dix-huit grands sacs de toile qui ont quitté le « bureau du peuple » pour être acheminés vers Tripoli. Il s'agit de la « valise diplomatique ». Son contenu n'a pas été vérifié bien que les policiers soient persuadés qu'elle contient – entre autres choses qu'ils auraient aimé découvrir – l'arme utilisée le 17 avril. Les policiers verront aussi partir le meurtrier sans pouvoir agir. Pour cela, également, une bonne dose de « stamina » est nécessaire.

FRANCIS CORNU.

● *Visite du secrétaire général du Quai d'Orsay à Tripoli.* – M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures, s'est rendu, le mardi 24 avril, à Tripoli pour des entretiens avec les responsables libyens. Alors qu'il se trouvait à Tripoli, M. Gutmann a été autorisé à rencontrer l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Oliver Miles. La visite était prévue avant que le colonel Kadhafi n'affirme, samedi dernier, que le Tchad constitue une extension de la Libye, indique-t-on de source autorisée.

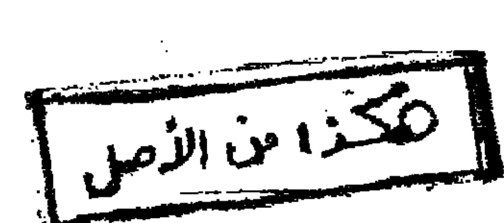
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE RENFORCÉE ENTRE LA FRANCE ET LE YÉMEN DU NORD

La France et la République arabe du Yémen (Yémen du Nord) sont convenues de renforcer leur coopération économique, a déclaré, jeudi 26 avril à Paris, le président Ali Abdallah Saleh, à l'issue d'un entretien de près de trois heures avec le président Mitterrand à l'Elysée.

Le président Saleh, premier chef de l'Etat nord-yéménite à se rendre en France depuis 1977, a procédé avec M. Mitterrand à un tour d'horizon de la situation au Proche-Orient.

La visite de M. Saleh pourrait déboucher sur la conclusion d'un protocole financier en vue de l'installation au Yémen du Nord d'un système de stockage et de distribution de carburant, ainsi que du développement du réseau électrique. Ces deux projets sont estimés à 200 millions de francs.





DIPLOMATIE

L'appel du Pacifique

(Suite de la première page.)

Reste, dira-t-on, l'empire russe, à qui sa reconversion en URSS a permis de garder toutes ses conquêtes, non sans d'ailleurs devoir ferrailler plusieurs années durant contre les guérilleros musulmans d'Asie centrale enflammés par le rêve d'un Etat « touranien », d'une grande Turquie. Mais outre que la conjonction du système totalitaire et de l'encouragement des cultures nationales, délibérément écrasées sous le tsarisme, facilite le maintien de la suprématie du pouvoir central, il faut bien voir que, au moins dans sa partie sibérienne, celle qui occupe la plus grande partie du territoire soviétique, l'Asie russe est beaucoup plus russe qu'asiatique.

C'est que l'Asie n'est un continent que sur la carte. D'un point de vue humain, culturel et même économique, elle ne présente aucune unité. Le cas de l'Europe est tout différent. Il existe une civilisation européenne, née sur un vaste espace fécondé par le christianisme et que ne coupe vraiment aucune barrière naturelle. Cette civilisation-là s'étend largement au-delà de l'Oural, chaîne de hauteurs trop modestes, au moins dans sa partie centrale, pour séparer sérieusement quoi que ce soit : ce que le général de Gaulle a apparemment découvert en 1966 au cours d'une brève visite à Novossibirsk, ville totalement européenne située sur le méridien de Bénarès, puisqu'il choisit de parler à son retour non plus de sa chère *« Europe de l'Atlantique à l'Oural »*, mais de *« l'Europe d'un bout à l'autre »*. Manière de dire qu'il renonçait dorénavant à réclamer la décolonisation de l'Asie soviétique. Son ami Coudenhove-Kalergi, fondateur du mouvement paneuropéen, voulait à l'époque faire l'Europe... *« de San-Francisco à Vladivostok »*.

La vérité est qu'il y a plusieurs Asies, séparées l'une de l'autre par des montagnes gigantesques et de vastes déserts, comme par l'extrême diversité des traditions et notamment des religions : l'islam a marqué d'un sceau sans doute indélébile le Proche-Orient, le Pakistan, le Bangladesh, la Malaisie, l'Indonésie, de même que le bouddhisme, le confucianisme, le shintoïsme, les divers riverains de la mer de Chine et le panthéisme hindou la patrie de Gandhi. Les différences de conditions sociales, de races, de choix idéologiques, font le reste : nous avons entendu jadis, à Delhi, un Indien et un Japonais se contester mutuellement au cours d'un colloque la qualité d'Asiatique. L'un n'avait pas la peau jaune et l'autre était trop riche...

La mer rapproche...

A tout prendre d'ailleurs, la mer facilite bien plus les relations humaines que le voisinage territorial : on se dispute la possession du sol, alors que l'océan peut difficilement faire l'objet d'une appropriation, sauf bien entendu dans sa partie contiguë à la terre ferme, où l'Etat riverain entend conserver l'exclusivité de la pêche, de l'exploitation du plateau continental, et de la surveillance militaire et douanière. La Baltique, la Méditerranée, l'Atlantique, le golfe Persique, la mer de Chine, ont engendré ainsi au cours des âges des courants d'échanges commerciaux et intellectuels, des alliances, à la limite des symbioses autrement solides, de manière générale, que les unions continentales, dont la brièveté est la décourageante règle.

Bien que lui aussi ait été parcouru depuis l'aube des temps par les navigateurs, le bassin du Pacifique a mis plus longtemps que les autres, du fait de son éloignement de l'Europe, longtemps centre du monde, et aussi de son étendue, à émerger comme un facteur de civilisation et de développement à part. Grâce au prodigieux raccourcissement des distances que nous connaissons, c'est chose faite aujourd'hui. C'est vrai d'abord des rapports entre les Etats-Unis et le Japon, qui ont connu, notamment au cours des derniers mois, un énorme développement. Aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui des utilisations pratiques, la coopération des deux industries s'est intensifiée de manière spectaculaire. *Le Monde* du 26 avril a annoncé qu'un groupe japonais, Nippon Kokan, avait acquis la moitié du capital de National Steel, la quatrième firme de sidérurgie d'outre-Atlantique. Le dernier en date des Boeing est, pour une bonne part, composé de pièces japonaises.

Washington en est à négocier l'utilisation pour ses armements des techniques de pointe nippones. Sous l'impulsion d'un gouvernement où l'élément californien domine, l'appel de l'Ouest, qui a si longtemps nourri le rêve américain, est devenu un appel du Pacifique : l'attrait du climat aidant, une vaste migration s'est produite en direction des côtes océanes, où l'économie des Etats-Unis a trouvé, avec l'informatique et l'espace, l'essentiel de son nouveau souffle. Un Américain sur dix vit en Californie : c'est désormais l'Etat le plus peuplé de l'Union.

La compétition associative entre les deux géants n'a pas découragé les concurrents aux dimensions plus modestes. Après quelques années de « stagflation », la Corée du Sud a enregistré en 1983 un taux de croissance de 8,8 % qui lui permet de relativiser un endettement excessif. Avec les autres pays « nouvellement industrialisés » de l'Asie du Sud-Est (Taiwan, Hongkong, Singapour, Malaisie), et en contraste avec *ceux* d'Amérique latine, victimes de la surchauffe, elle donne l'impression de maîtriser durablement sa croissance.

La Chine a choisi

Il y a bien sûr des taches d'ombre, à commencer par les Philippines, où la « nouvelle armée du peuple » mène la vie dure sur près des deux tiers du territoire au pouvoir usé du président Marcos, et où l'économie, avec une dette extérieure de 25 milliards de dollars, un déficit commercial de 2 milliards, un chômage et une fuite de capitaux en croissance rapide, est dans un état très préoccupant. L'Indochine socialiste n'en finit plus de vivre des lendemains qui déchantent. L'Indonésie est à l'heure de l'austérité. La Nouvelle-Zélande est loin d'être tirée d'affaire. Mais l'Australie, après l'épreuve de quatre années de sécheresse, et le Canada ont redémarré en flèche. La Papouasie-Nouvelle-Guinée paraît elle aussi repartir. Au total, il n'y a guère de pays riverains du Pacifique, si l'on exclut ceux d'Amérique latine, qui ne soit touché peu ou prou par le dynamisme ambiant. Et il est de plus en plus manifeste que la Chine a décidé sinon de se joindre au mouvement, du moins de le mettre à profit.

Le temps n'est plus où elle se considérait comme le monde entier à elle seule, les *« barbares »* vivant à l'extérieur n'ayant d'autre choix que de se tourner vers elle *« comme les tournesols vers le soleil glorieux (1). »* La réflexion de Deng Xiaoping, visitant une usine d'automobiles nippone en 1978 : *« J'ai compris ce que c'est qu'une industrie moderne »*, est significative. Un peu comme les empereurs Meiji, au Japon, au siècle dernier, il entend, sans tomber dans la copie servile, faire son miel de tout ce qui, à l'étranger, lui paraît pouvoir être adapté aux conditions chinoises. Et surtout il s'oriente vers une association étroite avec Tokyo.

L'alliance avec l'URSS, si décevante pour Pékin, appartient désormais à la préhistoire. Les trois conditions d'une normalisation des rapports avec elle — retrait des Soviétiques d'Afghanistan, retrait des Vietnamiens du Cambodge, diminution de la présence militaire soviétique en Asie centrale — sont loin d'être remplies. La présence de 110 SS-20 pointés vers la Chine et le Japon suffit d'ailleurs pour que les dirigeants de Pékin se posent quelques questions sur les intentions du Kremlin, même si leur crainte d'une agression à brève échéance a, de toute évidence, beaucoup diminué, et si le commerce sino-soviétique a progressé en 1983 de 60 %.

L'époque de l'alliance de fait avec les Etats-Unis est elle aussi révolue, et ce n'est pas Reagan, qui demeure très lié à Taiwan même s'il a renoncé à faire prévaloir la vieille idée des « deux Chines », qui va la ressusciter. Deng et ses lieutenants n'en ont *eux-mêmes* aucune envie. Ils seraient plutôt, comme les empereurs de jadis, pour *« opposer les barbares aux barbares »*. De toute façon, la présence militaire américaine dans la région est considérable et surclasse notoirement les moyens soviétiques, notamment navals.

Avec le Japon, c'est différent. Il ne s'agit pas d'une superpuissance, aux ambitions toujours suspectes, mais d'une locomotive de la croissance qui a apparemment compris la *nécessité* d'une coopération poussée avec Pékin. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 10 milliards de dollars l'an dernier, et le premier ministre nippon Nakasone a promis aux Chinois, lorsqu'il leur a rendu visite à la fin mars, un crédit de quelque 2 milliards de dollars. Cet effort reste certes largement en deçà de ce que voulait Deng — les Japonais sont prudents si les besoins de la Chine sont énormes, — mais il est significatif d'une orientation que confirme l'amorce, pour la première fois, d'un dialogue entre Pékin et la Corée du Sud.

Cette orientation ne fait certainement pas l'affaire de tout le monde à Pékin, où le pragmatisme de Deng et ses risettes aux capitalistes doivent scandaliser la vieille garde maoïste et inquiéter au dernier degré une bureaucratie qui lorgne toujours du côté de Moscou. *Mais* la direction chinoise ne pouvait pas éternellement fermer les yeux sur cette évidence qu'à Taiwan, à Hongkong, à Singapour, d'autres Chinois ont su, en s'associant aux Etats-Unis et au Japon, découvrir les voies d'un développement spectaculaire. Nul doute que la réussite des « Chinois d'outre-mer » et, d'une manière plus générale, celle de tous les riverains du Pacifique ne soient pour beaucoup dans les choix du souriant octogénaire qui vient d'accueillir Ronald Reagan et qui porte sur ses frêles épaules le destin d'un grand milliard d'hommes.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Cité par René Servoise « La conception de l'ordre mondial dans la Chine impériale ». *Revue française de science politique* — juin 1973.

PROCHE-ORIENT

Liban

LA DÉSIGNATION DE M. RACHID KARAMÉ POUR FORMER LE GOUVERNEMENT

Un vétéran de l'immobilisme

Beyrouth. — A l'écart des affaires publiques depuis 1976, M. Rachid Karamé, qui vient d'être désigné par le président Gemayel pour former le gouvernement, détient, tout comme M. Riad Solh, qui fut avec lui un artisan de l'indépendance du Liban, un record. C'est la dixième fois qu'il sera premier ministre. Mais l'homme qui symbolise aujourd'hui le timide espoir des Libanais est en fait un vétéran.

« J'ai l'impression de retourner dix ans en arrière. Quel terrible coup de vieux ! » Ce commentaire désabusé, à l'audition de la voix monocorde du premier ministre désigné, exprime à quel point M. Karamé suscite peu d'enthousiasme. Chez les chrétiens surtout. Mais, même au sein de l'islam, ce musulman sunnite ne fait pas vibrer les foules. Monotones, bien qu'en bel arabe, ses déclarations sont à ce point anodines que l'on dit couramment de lui qu'il a *« avalé un disque »*.

Pour beaucoup de Libanais, *« l'homme du renouveau »* symbolise donc, au contraire, l'immobilisme, et c'est vrai qu'il a démontré une étonnante virtuosité dans la tergiversation relevant moins d'un manque d'initiative que d'une volonté d'obstruction. Car M. Rachid Karamé savait exactement ce qu'il voulait, et surtout ce qu'il ne voulait pas.

Ce comportement a laissé de lui l'image de l'homme des situations bloquées. Aussi, bien qu'il soit nettement plus jeune — soixante-deux ans — que ses pairs, dont l'âge gravite autour de quatre-vingts ans, il est placé dans la conscience populaire parmi les membres du club des gérontocrates qui constituent l'armature du personnel politique libanais.

Sa gestion de la crise qui, depuis 1980, secoue sa ville, Tripoli, déchirée entre Syriens, Palestiniens et intégristes musulmans, ne fut pas non plus un succès. Et pourtant, le cours des événements fait qu'aujourd'hui, si une solution politique

De notre correspondant

de l'interminable crise libanaise devait être esquissée, elle passerait par ce vieux monsieur à l'allure triste malgré un côté pince-sans-rire.

Fils de mufti (1), élève des frères des écoles chrétiennes, M. Rachid Karamé fut, en 1955, à trente-quatre ans, le plus jeune premier ministre de l'histoire du Liban. Il était censé alors faire souffler un vent de renouveau au sein d'une classe politique déjà sclérosée. En 1958, il a présidé un gouvernement de salut public au sortir de la première guerre civile qui a secoué le pays et a été premier ministre cinq années sur six, sous le régime du président Chehab (1958-1964), puis la moitié du temps, sous le président Hélou (1964-1970). Les Libanais ont tendance à oublier que, s'il ne fut pas le maître d'œuvre durant cette période tranquille de leur histoire, il en a été l'un des principaux acteurs.

Patient et persévérant

Beaucoup ne retiennent de son action que la paralysie des institutions, dont il a été l'artisan en 1969 jusqu'à ce qu'aient été signés avec la résistance palestinienne les catastrophiques accords du Caire, et encore plus en 1975-1976, lorsqu'il a refusé l'intervention de l'armée aux premiers temps de la guerre du Liban. Mais avait-il complètement tort ? Et l'éclatement de l'armée en 1984, après celui de 1976, attribué à son inaction et survenu alors qu'elle était utilisée à fond, ne lui a-t-il pas donné raison a *prosteriori* ?

L'homme a aussi pour lui un sens de l'État, une patience à toute épreuve et une persévérance remarquable dans les options politiques ; contrairement à d'autres, il n'a tourné casaque ni en se ralliant à M. Beéchir Gemayel après son élection présidentielle en août 1982 ni en entérinant l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, puis en le dénonçant, ce dont il lui a été tenu compte par le président Assad, pour qui il a été un allié solide, le plus fidèle au Liban hormis l'ex-président, M. Soleiman Frangié. Le chef de l'État syrien vient d'en refaire un premier ministre, qui plus est un *« super-premier ministre »*, censé être l'initiateur de l'ère nouvelle, alors qu'on le croyait sur la touche pour toujours.

En mai 1975, M. Rachid Karamé avait été « imposé » au président Frangié, alors à la tête de l'Etat. C'est aussi contraint et à contrecœur que le président Gemayel vient d'en faire son premier ministre. Entre MM. Karamé et Frangié, après trois mois d'exercice au sommet de la République, neuf années de mésentente s'étaient installées, et les deux hommes ne devaient se réconcilier qu'en 1978, rapprochés par leur commune alliance syrienne et par leur hostilité au Parti phalangiste. La gravité de l'échec condamnera-t-elle MM. Karamé et Gemayel, que tout sépare, à une coopération intelligente, pour doter le Liban des réformes institutionnelles profondes, seules susceptibles de le sauver ?

Les Libanais le veulent, mais n'osent y croire. Les chrétiens sont carrément allergiques à l'homme, tout en sachant qu'il n'y a pas d'autre choix aujourd'hui pour sortir de l'impasse. En même temps, ce conservateur rassure l'islam sans l'enthousiasmer. L'islam sunnite surtout. Mais il ne déplaît ni aux chiites ni aux druzes, car tous les musulmans sont sûrs qu'il saura n'abandonner aucune de leurs exigences visant à faire glisser le pouvoir, en bonne partie, des mains des communautés chrétiennes entre les leurs.

LUCIEN GEORGE.

(1) Chef de la hiérarchie religieuse musulmane sunnite.

Israël

S'adressant à quarante-sept parlementaires français

M. SHAMIR CRITIQUE L'ATTITUDE DE PARIS ENVERS L'OLP

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a critiqué, jeudi 26 avril, l'attitude de la France envers l'OLP. S'adressant à Jérusalem à une délégation de quarante-sept parlementaires français en visite en Israël, M. Shamir a notamment déclaré : *« Le président Mitterrand est un ami d'Israël et du peuple juif. Mais les Israéliens qui aiment la France ne peuvent comprendre comment un ami de notre Etat peut entretenir des relations avec des terroristes qui sont nos pires ennemis, avec une organisation qui cherche à détruire l'Etat d'Israël et son peuple. »* M. Shamir s'est cependant félicité du bon climat régnant actuellement entre Paris et Jérusalem.

A propos des craintes israéliennes quant aux perspectives d'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, le premier ministre a déclaré qu'il *« comptait sur l'influence de la France pour sauver les exportations agricoles »* de l'Etat hébreu vers les marchés européens. *« Lors de mon récent séjour à Bruxelles*, a-t-il ajouté — *c'était le 20 février*, — *j'ai déjà plaidé la cause de mon pays, mais, en dépit de leurs promesses, les dirigeants français n'ont pas jusqu'ici manifesté de signes encourageants à ce sujet. »*

Les parlementaires français — dont vingt-trois sont en même temps des maires — séjourneront en Israël pendant une semaine, à l'invitation de l'Agence juive et d'une organisation sioniste de juifs originaires d'Afrique du Nord établis en France (Siona). Parmi eux figurent notamment le vice-président de la commission des lois, M. Jean-Pierre Michel, et deux anciens ministres, MM. Olivier Stirn et Michel Cointat.

La présence en Israël d'une délégation aussi massive représentant tous les groupes parlementaires sauf celui du PC témoigne de l'indéniable amélioration, depuis quelques mois, des rapports entre Paris et Jérusalem. Ceux-ci s'étaient notamment refroidis après la guerre du Liban. M. Laurent Fabius, ministre de la recherche et de l'industrie, était invité en Israël le mois dernier, et M. Jack Lang, ministre de la culture, s'y trouvait il y a quelques jours en visite privée. M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, y séjournera la semaine prochaine.

M. Michel, député socialiste, a qualifié la rencontre avec M. Shamir d'*« extrêmement positive »*. *« Nous avons pu*, a-t-il dit, *mieux comprendre certains des mécanismes psychologiques qui motivent la politique d'Israël envers les pays arabes. Nous ne demandons qu'à mieux voir pourquoi Israël réagit parfois d'une façon qui nous parait, à nous, un peu erronée »*.

J.-P LANGELLIER.

LA GUERRE DU GOLFE ET SES CONSÉQUENCES

La visite de M. Ramadan à Moscou confirme le rapprochement irako-soviétique

M. Taha Yassine Ramadan, premier vice-premier ministre irakien, a quitté Moscou, jeudi 26 avril, après avoir signé un accord de coopération économique, scientifique et technique, portant sur la collaboration dans l'industrie énergétique et l'extraction du pétrole.

Au cours de son séjour de quarante-huit heures à Moscou, M. Ramadan a été reçu par le premier ministre soviétique, M. Nicolaï Tikhonov. Une déclaration commune, rendue publique à l'issue de cet entretien, affirme que les deux parties ont dénoncé les *« tentatives américaines d'intervenir dans le Golfe pour imposer un diktat impérialiste sur les Etats riverains sous le prétexte d'y assurer la liberté de navigation »*.

La visite à Moscou de M. Ramadan fait suite au séjour effectué en novembre dernier par le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, qui avait rencontré son collègue soviétique, M. Andréi Gromyko. Elle confirme l'amélioration des relations entre Moscou et Bagdad. A la suite de l'offensive iranienne de février, l'URSS a intensifié ses livraisons militaires à l'Irak et a signé, en mars, un accord en vue de la construction d'une centrale atomique à Bagdad. La coopération militaire bilatérale semble avoir été évoquée par M. Ramadan au cours de ses entretiens avec M. Tikhonov, qui ont eu lieu en présence du maréchal Nikolaï Ogarkov, premier vice-ministre soviétique de la défense.

Un pétrolier en feu

A Bagdad, un porte-parole irakien a affirmé, jeudi, que l'Iran avait terminé ses préparatifs en vue d'une nouvelle offensive destinée à couper le sud de l'Irak du reste du pays. Les forces armées irakiennes ont pris toutes les mesures nécessaires pour *« contrecarrer l'offensive »*, et ont déclenché des actions préventives contre les troupes iraniennes concentrées sur le front sud. Les Irakiens poursuivent également leur harcèlement aérien des bateaux naviguant dans le Golfe.

Jeudi soir, la chaîne de télévision américaine NBC, citant des responsables du département d'Etat qui ont requis l'anonymat, a affirmé que le pétrolier saoudien *Safina-el-Arab*, qui brûle dans le Golfe depuis mercredi *(le Monde* du 27 avril) avait été attaqué par plusieurs chasseurs irakiens. En début d'après-midi, un porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, avait déclaré : *« Nous ne pouvons pas préciser ce qui a pu endommager le navire, bien que nous soyons au courant d'informations selon lesquelles l'équipage pense que le bateau a été touché par un projectile. »* A Londres, la Lloyd's a indiqué que le navire pourrait avoir été touché par un missile ou une mine, sans plus de précisions.

L'occupation de représentations iraniennes en Europe

L'occupation, par de petits groupes de militants antikhomeinistes non armés appartenant à l'organisation des Fedayin Khalq (tendance minoritaire), de plusieurs représentations iraniennes en Europe, dont l'ambassade d'Iran à Amsterdam, le consulat à Londres, le bureau iranien à l'Unesco de Paris et les locaux de la compagnie Iran Air à Francfort, s'est achevée, jeudi après-midi, soit par le départ volontaire des occupants, soit par leur arrestation. En outre, à Vienne, une dizaine d'Iraniens se sont enchaînés devant le bureau local de l'organisation Amnesty International pour protester contre *« les procès en masse, la torture, les exécutions et la répression politique dans leur pays »*. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

• PROJET DE LOI CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL. — La Maison Blanche a demandé jeudi 26 avril au Congrès d'approuver un projet de loi prévoyant de lourdes peines de prison pour les citoyens américains qui soutiennent ou agissent avec des groupes ou des Etats qualifiés de « terroristes » par le secrétaire d'Etat (l'Iran, la Syrie, la Libye et Cuba).

Ce texte de loi figure parmi quatre projets adressés au Congrès, qui visent, selon le président Reagan, à faire échec au terrorisme international. Les autres propositions feraient de la prise d'otages un crime relevant des autorités fédérales, renforceraient les peines contre les sabotages d'avions et prévoiraient des récompenses s'élevant jusqu'à 500 000 dollars pour toute information sur le terrorisme. Le président avait signé le 3 avril une directive secrète autorisant, selon des hauts fonctionnaires, des actions préventives ainsi que des représailles contre les terroristes. — *(AFP.)*

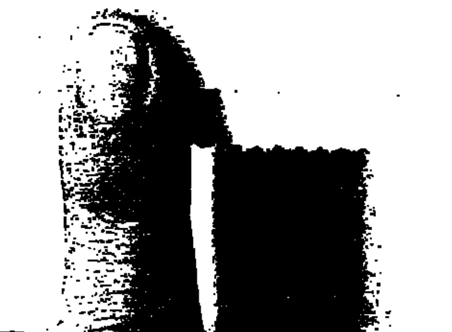
• M. ANDERSON NE SERA PAS CANDIDAT. — M. John Anderson, ancien représentant de l'Illinois au Congrès et candidat à la Maison Blanche en 1980, a annoncé, jeudi 26 avril, qu'il ne se présenterait pas cette année à l'élection présidentielle. M. Anderson, qui est âgé de soixante-deux ans, avait obtenu 6,7 % des voix en 1980, dont beaucoup de suffrages démocrates, et avait ainsi largement contribué à la victoire de M. Reagan sur M. Carter. — *(AFP.)*

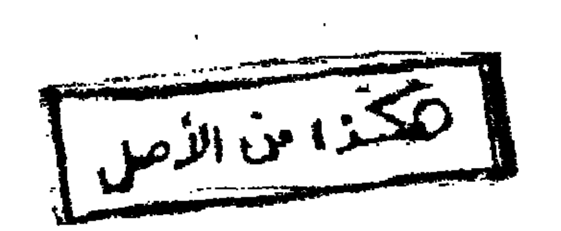
Koweit

• LA SÉCURITÉ DU KOWEIT. — Depuis la vague d'attentats à la bombe de décembre dernier, entre deux cent cinquante et trois cents personnes de différentes nationalités ont été expulsées du Koweït en raison de leurs *« idées politiques »*, a annoncé, le jeudi 26 avril, le général Youssef Badr Al-Kharafi, sous-secrétaire au ministère de l'intérieur. Il a précisé que ces décisions visaient à « renforcer les mesures de sécurité » après les attentats qui avaient fait six morts et plus de quatre-vingts blessés. — *(Reuter.)*

URSS

• UNE FEMME CONDAMNÉE A MORT POUR CRIME ÉCONOMIQUE. — La directrice d'une chaîne de restaurants de la région de Krasnodar, Bella Borodnika, surnommée « Bella de fer » a été condamnée à mort. Selon le quotidien *Sovietskaya Rossia* du jeudi 26 avril, elle avait détourné plus d'un demi-million de roubles (5 millions de francs au taux officiel), en obligeant ses subordonnés à lui verser des pots-de-vin et en commettant diverses fraudes. En janvier dernier, deux hauts fonctionnaires du commerce extérieur avaient été exécutés pour concussion. En novembre 1983, le directeur du plus grand magasin d'alimentation de Moscou, Iouri Sokolov, avait été également condamné à mort, mais, selon des sources soviétiques, il n'aurait pas été fusillé. — *(AFP.)*





AFRIQUE

Algérie

MANDATÉS PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Deux avocats estiment à cent quarante-cinq le nombre des prisonniers politiques

Mandatés par la Fédération internationale des droits de l'homme, Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme et ancien défenseur de dirigeants du FLN, et Me Yves Dechézelle, qui fut naguère l'avocat de nombreux chefs nationalistes algériens, ont rendu compte, jeudi 26 avril à Paris, de la mission qu'ils ont effectuée en Algérie du 10 au 15 avril sur le sort des détenus politiques (*le Monde* du 14 mars). Les hommes sont incarcérés à Berrouaghia, à 300 kilomètres au sud d'Alger, et les femmes à Médéa, à 80 kilomètres au sud-ouest de la capitale.

Me Jouffa a souligné les changements positifs survenus en Algérie depuis sa dernière visite il y a dix ans et s'est félicité de l'accueil « *extrêmement chaleureux* » du bâtonnier d'Alger, des membres du barreau, « *un vrai barreau qui a hérité des grandes traditions du barreau français et constitue un contre-pouvoir* », et de quatre proches collaborateurs du ministre de la justice. En revanche, il a été « *très déçu* » de n'avoir pas été reçu par ce dernier et du refus qui leur a été opposé de visiter une dizaine de prisonniers qui leur avaient demandé d'assurer leur défense.

Les deux avocats ont souligné que la FIDH est une ONG (organisation non gouvernementale) rattachée à l'ONU et dont la mission est de faire respecter les conventions internationales sur les droits de l'homme de sorte que les Etats ne peuvent valablement la récuser au nom du « principe d'ingérence ». En outre, ils ont l'intention de demander l'agrément au président de la Cour de sûreté de l'Etat pour défendre leurs clients. Si l'agrément était refusé, ils saisiraient les autorités politiques françaises pour violation de la convention judiciaire franco-algérienne.

Mes Jouffa et Dechézelle ont estimé qu'il existe trois principaux groupes de prisonniers d'opinion :

« *1. – Les intégristes (une centaine), qui sont les plus nombreux et dont certains devraient passer en jugement à la fin du mois ;*

» *2. – Les benbellistes (une trentaine), groupe composite comprenant des communistes et qui est accusé d'avoir aménagé des caches d'armes ;*

» *3. – Des militants de l'Organisation socialiste des travailleurs (une quinzaine)* » troskistes liés à la Quatrième Internationale. Le régime, plus ou moins tolérant selon les époques, aurait choisi, cette fois, de réprimer parce qu'il craindrait à la fois « *une action de l'OST qui provoquerait une réaction plus vaste des intégristes* » et une « *conjonction des différentes oppositions* ».

Me Jouffa a également relevé le cas de Mmes Leila Souidi, Fattouma Ouzegane et Louiza Hannoun, animatrices du Collectif femmes, qui ont cessé leur grève de la faim après que leurs conditions de détention ont été, semble-t-il, améliorées. Ils regrettent toutefois leur maintien en détention alors que celle-ci n'est pas nécessaire à la poursuite de l'instruction.

Les deux avocats ne se sont pas prononcés sur le fond, n'ayant pas eu accès aux dossiers. Toutefois, ils ont relevé nombre d'anomalies et d'illégalités. Pour les autorités algériennes, il s'agit de « *détenus de droit commun* » puisque, qu'ils soient « *intégristes, benbellistes, berbéristes ou marxistes, tous sont inculpés d'association de malfaiteurs* ». Or, soulignent les deux avocats, c'est aussi la qualification qui était retenue « *par les autorités coloniales contre les militants du FLN, qui la récusaient à juste titre* ».

Ils ont critiqué aussi le fait que la garde à vue puisse se prolonger jusqu'à six mois, que nombre de détenus n'aient pas encore reçu la visite de leurs avocats, que des membres de la Sécurité militaire aient assisté à des interrogatoires chez le juge d'instruction, ce qui est une « *grave infraction* », et que de nombreux obstacles empêchent les familles de voir les détenus.

M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale et seul « chef historique » encore en fonction, qu'avait défendu Me Dechézelle, a promis d'intervenir. Ses interlocuteurs espèrent une amélioration du régime de détention, une accélération des procédures, et certaines libérations.

P. B.

Tchad

Les désertions au sein du GUNT se multiplient

La tension perceptible depuis plusieurs semaines entre le GUNT de M. Goukouni Oueddeï et la Libye, qui s'est notamment manifestée par la prise en otage d'une cinquantaine de soldats et d'officiers libyens (*le Monde* du 6 avril), s'est confirmée au début de la semaine à Bardaï. L'armée libyenne, indique-t-on de bonne source, a encerclé la ville (située à l'extrême nord du Tchad), où sont regroupés des troupes du GUNT.

Plusieurs dizaines de partisans de M. Goukouni Oueddeï qui ont fui la ville ont, d'autre part, été récupérés par l'armée française.

Le représentant en Europe du GUNT a néanmoins démenti, à Bruxelles, « *le prétendu ralliement des éléments armés du GUNT aux FAN* (Forces armées nationales) *de M. Hissène Habré* ».

Plusieurs dizaines de ces combattants, rapporte cependant l'envoyé spécial de l'AFP à N'Djamena, ont rejoint, ces dernières semaines, les forces gouvernementales.

Deux d'entre eux ont expliqué qu'ils ont déserté les rangs du GUNT parce que la présence libyenne dans le nord du Tchad est devenue « *insupportable* ». Selon MM. Souleyman et Issa, l'armée du GUNT est aujourd'hui « *totalement prisonnière* » des troupes de Tripoli. Les officiers libyens ne fournissent plus ni armes ni munitions aux combattants de M. Goukouni Oueddeï et ne leur remettent des vivres que pour quarante-huit heures. « *Beaucoup de nos compagnons voudraient bien suivre notre exemple, rejoindre N'Djamena, mais ils ne le peuvent pas, soit parce qu'ils ne disposent pas d'un véhicule, soit parce qu'ils ont peur des Libyens.* »

Selon les deux « ralliés », l'emprise libyenne sur le nord du territoire tchadien affecte « *terriblement* » les populations civiles. « *Les forces d'occupation détruisent les bâtiments construits pendant la colonisation française, brûlent les palmeraies, déciment les troupeaux et envoient dans les prisons libyennes tous ceux qui ne se plient pas à la politique d'arabisation prônée par le colonel Kadhafi.* » Les deux hommes – tous deux officiers – ont précisé que M. Goukouni Oueddeï « *n'avait pas été vu depuis sept mois dans le nord du Tchad* ».

D'autre part, le commandant Idriss Debi, chef d'état-major de l'armée tchadienne, a été reçu, jeudi 26 avril à Paris, par M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement. M. Debi a présenté une demande d'aide en matériel entrant dans le cadre de l'accord d'assistance militaire franco-tchadien. Lors de la visite de M. Pierre Mauroy à N'Djamena, le 2 avril dernier, M. Hissène Habré avait présenté une telle demande pour un montant total de 100 millions de francs (*le Monde* du 4 avril).

Angola

Les 89 otages libérés par l'UNITA déclarent avoir été bien traités

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) leur avait appris la bonne nouvelle le jour de Pâques : un message de délivrance pour les 89 otages, prisonniers depuis deux mois, dans le Sud angolais, des soldats de l'UNITA. Ils sont arrivés jeudi après-midi 26 avril, à l'aéroport de Johannesburg, à bord d'un Herculès affrété par le CICR. Au total 66 Portugais, dont 19 enfants, certains en bas âge, 15 Philippins et 8 missionnaires parmi lesquels 5 religieuses. Ces derniers avaient été capturés lors de différentes opérations des troupes de Jonas Savimbi. Les autres le furent le 23 février dernier dans une mine de diamants située dans le nord-est de l'Angola, à Kafundu (*le monde* du 3 avril).

De l'avis de tous, les conditions de détention étaient acceptables. « *On n'a pas été traité comme des prisonniers* », déclare une Portugaise, Mme Costa. « *Nous avons mangé à notre faim. La surveillance n'était pas stricte. Mais on ne pouvait pas s'enfuir à cause des bêtes sauvages* », précise un conducteur d'engins philippin. Parmi ceux qui ont pu être interrogés, aucun ne manifeste d'acrimonie à l'égard des troupes de l'UNITA. Au contraire, ils ont été surpris par « *la discipline, la bonne organisation et la force* » de ces rebelles en lutte contre le pouvoir de Luanda.

C'est la quatrième fois depuis juin 1983, ont expliqué MM. Thierry Germond et André Collomb, respectivement délégué régional et chef de délégation du CICR, que l'UNITA libère des otages. Mais il reste encore 16 Britanniques, faits prisonniers le 23 février (dont la libération est en cours de négociation), ainsi que 1 Yougoslave, et enfin 20 Tchèques retenus en otage depuis mars 1983. Les Britanniques étaient en compagnie des 89 personnes libérées dans un camp à proximité de Jamba, dans le Sud. Les représentants du CICR se sont refusés à donner de plus amples informations sur les tractations en cours concernant les Britanniques, de même que sur la façon dont les quatre-vingt-neuf otages libérés avaient été relâchés.

MICHEL BOLE-RICHARD.

[NDLR : Le 30 mars dernier, à Jamba (Sud-Est angolais), M. Jonas Savimbi, parlant du nombre des otages en sa possession, avait indiqué à notre envoyé spécial : « *Peut-être [sont-ils plus de deux cents]. Mais je vais tous les relâcher, sauf les seize Britanniques* » (*le Monde* du 3 avril).]

Mauritanie

NOUAKCHOTT ACCUSE DES DIPLOMATES LIBYENS D'AVOIR VOULU « DÉSTABILISER » LE RÉGIME

Nouakchott (*Reuter*). – Le quotidien gouvernemental *Chaab* a publié, jeudi 26 avril, une série de documents prouvant, selon lui, que Tripoli essaye de déstabiliser le régime du président Khouna Ould Haidallah.

Parmi ces documents figurent des récépissés de versements effectués par des diplomates libyens en poste à Nouakchott à des membres d'un groupe clandestin, le « Mouvement des unionistes nassériens », dont le chef présumé, M. Khory Ould Hameithy, arrêté le 26 mars, a été désavoué par l'Union des travailleurs de Mauritanie, unique organisation syndicale du pays, dont il était le secrétaire général (*le Monde* du 22-23 avril).

Chaab publie également le nom de plusieurs diplomates libyens qui auraient versé des fonds au mouvement et assisté à des réunions clandestines, ainsi que des tracts reprochant au gouvernement d'avoir reconnu, fin février, la République arabe sahraouie démocratique (RASD) proclamée par le front Polisario.

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Cheysson : *la France est pour l'Union soviétique un interlocuteur « difficile, mais constant et fiable »*

« *Ce débat, je ne le crois pas digne du régime parlementaire tel que nous le voulons pour l'honneur de la démocratie. La responsabilité du gouvernement n'est pas la principale, et je prie M. le président de transmettre mon observation au bureau, à la commission... et à nous-mêmes.* » M. Michel Debré a raison : le débat de politique étrangère, jeudi 26 avril, à l'Assemblée nationale, a marqué comme une sorte de record dans l'académisme et le formalisme, mais aussi dans le maniement du paradoxe par les parlementaires, notamment ceux de l'opposition.

Voilà un gouvernement que le RPR et l'UDF accusent constamment de ne pas venir s'expliquer suffisamment devant la représentation nationale. Les mêmes parlementaires de l'opposition ne seront pourtant qu'une poignée à venir écouter MM. Claude Cheysson, Roland Dumas et Christian Nucci.

Il est vrai que M. Couve de Murville, qui fut, un moment, le seul député de l'opposition en séance, a félicité le gouvernement pour son initiative. Il est vrai, aussi, que les députés de la majorité n'ont pas semblé s'intéresser beaucoup plus au débat que leurs collègues de l'opposition. Il est vrai enfin que les limites du genre étaient, cette fois-ci, singulièrement pesantes.

Alors, un débat pour rien ? Pas tout à fait. Il aura permis à M. Christian Nucci d'annoncer avec force, à propos de la situation alimentaire en Afrique, notamment au Sahel, des intentions qui traduisent une réelle compréhension, sur le fond, du problème. Il aura permis aussi de constater que le « consensus » sur la politique étrangère est bien mort, pour peu qu'il ait jamais existé. Les divergences au sein de la majorité sont connues, même si elles ne se sont pas exprimées ouvertement. Des désaccords se manifestent aussi au sein de l'opposition.

Ainsi, si le RPR approuve, avec des réserves, le principe du voyage de M. François Mitterrand en URSS, l'UDF désapprouve. Ainsi le RPR exprime une très relative satisfaction, à propos de l'attitude de la France au Liban, alors que l'UDF exprime une désapprobation, très relative elle aussi, il est vrai.

Ce débat aura aussi permis de constater que les doutes de l'opposition sur le non-enlisement de la France au Tchad ne sont pas tout à fait absents des réflexions de M. Claude Estier, président socialiste de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, évoque la prochaine visite de M. Mitterrand en URSS pour affirmer : « *Celui-ci y était invité depuis longtemps. (...) Malheureusement, plusieurs actions que nous condamnons nous empêchent d'avoir des relations normales avec l'URSS. (...) Selon les normes en vigueur sous le septennat précédent et la déclaration conjointe de 1979, c'est une rencontre au sommet par an qui aurait dû avoir lieu : nous regrettons que cela ne soit pas possible* (...). *Le président de la République réaffirmera à Moscou tant nos divergences d'analyse que l'intérêt que présente le développement de nos rapports. La France est pour l'Union soviétique un interlocuteur certes difficile, mais constant et fiable.* »

Au sujet du Liban, M. Cheysson affirme : « *Il y a trois semaines, nous avons estimé que le contingent français pouvait être relevé dans des conditions raisonnables par les Libanais. Quel progrès représente cette relève faite par des éléments libanais venus de tous les bords : musulmans, chrétiens, hommes du Sud, hommes du Nord! C'est la première démonstration concrète de la possibilité d'une réconciliation nationale, qui n'aurait pas pu être faite si la France n'était pas intervenue. (...) La France a tenu ses engagements et a gagné ainsi en crédibilité et en autorité.* »

A propos du Tchad, M. Cheysson déclare : « *Enlisés, les Libyens le sont plus gravement que nous, dans ce désert où il est difficile d'entretenir le matériel, de maintenir le moral des troupes, et où il est essentiel d'avoir des relations décentes avec la population. La négociation est notre objectif. (...) Nous serons le partenaire fiable que les pays africains attendent, tout simplement parce que nous sommes la France.* »

M. Cheysson a aussi rappelé la « *condamnation du terrorisme, injustifié toujours et partout* », par la France. Il a poursuivi : « *Nous ne cessons d'affirmer le droit à l'autodétermination, le refus des occupations étrangères, qu'il s'agisse du* Cambodge, *de l'Afghanistan, d'Israël pour ce qui est des territoires occupés, du Sahara occidental, de la Namibie.* »

M. Cheysson affirme, à propos du désarmement : « *Aujourd'hui, la situation est moins dangereuse, à la suite du déploiement des Pershing. Mais la meilleure solution était la disparition des SS-20.* » « *La France*, poursuit le ministre, *garde son indépendance, c'est-à-dire sa capacité de dissuasion nucléaire. Elle consulte ses voisins, et notamment la RFA. Elle souhaite un débat public. Elle attache une grande importance à l'assemblée de l'UEO. Elle souhaite que la production des armements soit mieux coordonnée au niveau européen, mais elle ne peut envisager de partager la responsabilité des armes suprêmes, parce que le partage, s'agissant d'armes nucléaires, n'est pas imaginable.* »

M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, rappelle la situation de l'Europe et les ambitions françaises pour la CEE après le sommet de Bruxelles et avant celui de Fontainebleau, qui marquera la fin de la présidence française du conseil européen. Soulignant que « *tout n'est pas réglé mais beaucoup a été fait* », il précise, à propos du problème de la contribution britannique, les conditions d'un accord sur le règlement des déséquilibres budgétaires. « *Toute compensation*, déclare M. Dumas, *doit être en conformité avec les principes du traité ; aucun pays ne peut avoir droit à une compensation intégrale de son déséquilibre passé ou futur ; tous les pays doivent rester financièrement intéressés à une maîtrise des dépenses budgétaires, notamment aux dépenses de l'élargissement. La compensation éventuelle versée au Royaume-Uni doit être financée normalement par tous les autres États.* »

A propos de l'avenir politique de la Communauté, M. Dumas affirme : « *L'Europe devra, tôt ou tard, se doter des structures politiques lui permettant de jouer un rôle plus actif dans les relations internationales. Ces structures ne sauraient être plaquées sur un assemblage plus ou moins hétéroclite de politique commune ; elles devront exprimer, à l'extérieur, l'achèvement de la construction européenne, et en tirer, précisément, leur cohérence et leur force. (...) Il est des pays dans le monde, pour lesquels l'Europe politique revêt une importance capitale. (...) L'Europe économique contribue à l'indépendance du tiers-monde, en lui en fournissant les moyens. Mais l'Europe politique y apporterait bien plus, en leur permettant de vivre, à l'égard des rivalités qu'entretiennent les deux Super-Grands, un authentique non-alignement. Imaginons ce que représenterait pour eux une Europe indépendante quant à sa sécurité !* »

L'aide alimentaire au tiers-monde

M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, précise notamment sa position dans le débat sur l'opportunité de l'aide alimentaire au tiers-monde. « *Faut-il*, s'interroge-t-il, *supprimer l'aide alimentaire ? (...). Non, parce qu'il s'agit de la vie d'hommes, de femmes et d'enfants. C'est le court terme. C'est donc l'aide alimentaire d'urgence, d'où la distinction indispensable entre l'aide alimentaire d'urgence (...) et l'aide alimentaire qui doit s'insérer dans une politique de développement rural visant à l'autosuffisance alimentaire (...). Je pense, d'ici quelques semaines, être à même de proposer en conseil des ministres un certain nombre de mesures allant dans le sens que je viens d'indiquer. Mais la réussite de ces mesures est indissociable d'une mobilisation de l'opinion publique de notre pays, et tout spécialement de notre jeunesse.* »

Parmi les mesures qu'impose « *une action de grande envergure* », M. Nucci cite « *la lutte contre la désertification et le développement des cultures traditionnelles* ».

« *Plus que jamais*, ajoute M. Nucci, *nous considérons que les pays et régions que la crise a frappés le plus durement, les pays les moins avancés et l'Afrique subsaharienne, doivent être les premiers bénéficiaires de notre aide (...). J'ai demandé à mes services de travailler à la définition et à la mise en place d'un véritable plan ORSEC pour la région sahélienne, afin que nous soyons mieux préparés dans les années à venir. Il y a là un problème immense (...) auquel la France ne peut prétendre répondre seule. C'est pourquoi je pense très prochainement évoquer ce problème auprès des gouvernements de ces pays, ainsi qu'auprès des responsables des pays développés concernés.* » (1).

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères, affirme à propos du Liban : « *On peut espérer aujourd'hui une solution politique acceptée par les différentes factions libanaises. La France aura joué un rôle essentiel, d'abord par la présence de ses soldats.* » (...) *Contrairement à d'autres, quand l'heure est venue de retirer notre contingent, nous l'avons fait très dignement, en veillant à ce que ce départ ne provoque une nouvelle explosion. Entre-temps, nos efforts diplomatiques avaient été tout près d'être couronnés de succès. Mais le départ précipité du contingent américain a ôté aux Soviétiques tout intérêt à appuyer, au Conseil de sécurité, la proposition française de relève de la force multinationale par une force des Nations-unies.* »

M. COUVE DE MURVILLE : ne pas se présenter en solliciteurs vis-à-vis de l'URSS

M. Estier a estimé que le Tchad « *est devenu, avec le temps, un abcès de fixation dont on n'aperçoit pas la prochaine résorption. (...) Nous nous inquiétons de ne toujours pas voir se profiler à l'horizon cette négociation entre Tchadiens, que la France a toujours préconisée. (...) Même s'ils souhaitent, eux aussi, cette négociation, il ne semble pas, malheureusement, que beaucoup de pays africains ou que l'OUA soient disposés à s'engager pour la favoriser.* »

M. André Bellon (PS, Alpes de Haute-Provence) évoque le problème du développement, pour affirmer : « *Les pays développés, au nom de la justice, mais aussi de leur intérêt bien compris, devraient reconnaître la légitimité de l'aspiration au progrès économique et social. (...) La solution à la crise n'est pas le protectionnisme, mais une nouvelle croissance mieux coordonnée. Cela suppose le dialogue entre les puissances, la remise en cause des hégémonies, la refonte de l'ordre économique, monétaire, financier international.* »

M. Maurice Couve de Murville (RPR, Paris) évoque le prochain voyage du chef de l'Etat en URSS, en affirmant qu'il s'agit d'un « *quasi- revirement* » de l'attitude française à l'égard de l'Union soviétique. « *Mieux vaut changer*, a poursuivi M. Couve de Murville *lorsqu'on est forcé de reconnaître qu'on s'est trompé ; il n'est pas critiquable — c'est le contraire qui l'était — d'entretenir avec l'URSS des rapports normaux d'Etat à Etat, même si les deux Etats sont en désaccord sur tant de questions essentielles. Le seul point, mais il est d'importance, est de ne pas nous présenter en solliciteurs. La France a-t-elle été invitée à Moscou, ou s'est-elle proposée pour y effectuer une visite ?* »

A propos du Tchad, il réaffirme que « *la question est : quand et comment sortir de l'enlisement qui maintient nos soldats dans ce désert plein de périls ? Une question qui s'est posée, en réalité, du premier jour de notre intervention : tout était déjà figé lorsque la décision en a été prise* ».

Au sujet du Liban, tout en estimant que « *les résultats ne sont pas plus glorieux* », M. Couve de Murville déclare : « *La France a évolué, et elle l'a fait plutôt dans la bonne direction (...). La raison du retournement me semble avoir été l'horrible attentat du 23 octobre 1983 (...). Vous avez donné l'impression de redécouvrir qu'il existait un Liban fait de tant de communautés, hélas en guerre les unes contres les autres, et que la France avait à l'égard de ce pays des devoirs historiques, mais, en conséquence, un rôle à jouer qu'elle est seule à pouvoir assumer.* »

M. Robert Mondargent (PC, Val-d'Oise) évoque notamment les problèmes de paix et de désarmement pour affirmer : « *Avec le début de l'implantation des Pershing et des Cruise et les contre-mesures qui ont été décidées par l'Union soviétique, on assiste à une nouvelle escalade de la course aux armements. Nous considérons qu'il faut stopper cette escalade. Pour cela, il faut geler le déploiement de nouvelles fusées de l'OTAN ainsi que celles du pacte de Varsovie et ce faisant créer les conditions pour une nouvelle négociation internationale, en vue de parvenir à une réduction équilibrée au niveau le plus bas des armements, à l'Ouest comme à l'Est.* »

M. Mondargent lance un appel « *à œuvrer pour démocratiser* » le FMI, et affirme : « *En Europe comme dans le monde, la France a la possibilité et a tout intérêt à développer une large coopération avec tous les pays sur la base de l'avantage mutuel. C'est dans cet esprit que nous apprécions le récent voyage aux Etats-Unis, comme celui prévu en Union soviétique, du président de la République.* »

M. Jean-Marie Daillet (UDF, Manche) commence par souligner que « *la situation internationale s'est encore aggravée* » depuis six mois. Parlant de M. Cheysson, il évoque « *un sens remarquable de l'esquive, de la généralisation hâtive et des grandes déclarations de principe qui camouflent mal l'embarras et les contradictions de votre politique extérieure* ». Il évoque aussi « *la pression de la stratégie politico-militaire de l'URSS, qui s'accentue continuellement, comme une machine automatique que rien ne peut arrêter* ».

Puis M. Daillet regrette que le président de la République ait condamné l'intervention américaine à la Grenade. Il estime que « *la sécurité des Européens doit désormais être davantage prise en charge par eux-mêmes* ». Il ajoute : « *Il convient de maintenir les contacts avec l'URSS. Les refuser serait ouvrir le champ à d'autres, mais le dialogue ne doit pas apparaître comme la ratification d'une situation due à la force, telle qu'elle existe en Afghanistan ou en Pologne. Nous contestons donc l'opportunité du voyage du président de la République à Moscou, sachant par avance que le gouvernement soviétique s'entendra à tirer les marrons du feu.* »

M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) constate : « *Envers Moscou, vous êtes passés de l'antisoviétisme à une forme ambiguë de compréhension.* » Il se demande si la critique à l'égard de Moscou, au début du septennat, était « *autre chose qu'un babillage rhétorique destiné à montrer au monde que vous teniez pour négligeables les convictions pro-soviétiques des ministres communistes* ». Il ajoute : « *Vous avez donné des témoignages éclatants de votre fidélité à l'alliance atlantique, ce qui ne serait pas condamnable si vous n'aviez donné en même temps le sentiment de déterminer votre position en fonction de l'appréciation de Washington* ».

Sur le prochain voyage du président de la République à Moscou, il explique : « *Nous ne vous le reprochons pas, mais vous avez donné l'impression que vous recherchiez l'assentiment américain.* » Plus tard, évoquant la politique française en Amérique centrale, il explique : « *Vous avez tenu à faire de la surenchère anti-américaine (...). La France est devenue l'alliée objective de l'URSS en Amérique centrale.* »

Répondant aux orateurs, M. Roland Dumas explique qu'au prochain sommet européen de Fontainebleau il ne peut être envisagé « *de décompter de la contribution nette du Royaume-Uni les prélèvements obligatoires et les droits de douane* », expliquant que le gouvernement « *s'efforce de sortir de l'imbroglio diplomatique dans lequel ses prédécesseurs l'ont placé* ».

M. Claude Cheysson, pour sa part, reproche à l'opposition de critiquer la diplomatie française en répétant les mêmes arguments auxquels il dit avoir déjà répondu. A propos du voyage du président de la République à Moscou, il explique que c'est Youri Andropov qui, le premier, avait lancé cette idée en février 1983, et que le principe en a été acquis lors d'une rencontre qu'il a eue à Stockholm avec M. Gromyko, en janvier 1984. A propos du Tchad, le ministre des relations extérieures estime que son voyage à Tripoli n'a pas été un échec, puisque depuis il n'y a plus d'incursions libyennes au Sud. Il affirme : « *Les troupes du colonel Kadhafi ne passeront pas.* »

(1) La Commission des Communautés européennes a annoncé, jeudi 26 avril, qu'elle allait faire parvenir une aide d'urgence de 13,3 millions de dollars à treize pays africains victimes de la sécheresse. Ces crédits seront prélevés sur un fonds spécial. Les principaux bénéficiaires en seront le Tchad, l'Ethiopie, le Ghana, la Mauritanie et le Sénégal.

ATTENTATS NON REVENDIQUÉS

Quinze explosions en une nuit en Guadeloupe

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Après deux mois de relative accalmie, la Guadeloupe a de nouveau été visée par le terrorisme. Quinze explosions se sont produites dans la nuit du 25 au 26 avril, provoquant des dégâts matériels aux quatre coins de l'île, visant des édifices publics et privés, symboles, selon les terroristes, de la présence coloniale française. Les pouvoirs publics parlent de changement de méthode, de saupoudrage et de la stratégie de l'éparpillement pour qualifier cette série d'attentats, qui n'ont toujours pas été revendiqués.

Vers 3 h 55, et à trois minutes d'intervalle, trois explosions ont secoué Pointe-à-Pitre : à la chambre de commerce et d'industrie, devant la maison d'arrêt et devant l'annexe de la gendarmerie, située en plein centre ville.

Alors qu'enquêteurs, policiers et gendarmes s'activaient sur les lieux, on apprenait par des auditeurs de radios libres que d'autres engins avaient également explosé dans l'île. A Grande-Terre, dans quatre communes : à la mairie de Saint-François, à Sainte-Anne, sur le chantier de la nouvelle gendarmerie en construction, au Moule, devant un établissement bancaire et devant les locaux de la police municipale et à Port-Louis, devant les bureaux de la perception.

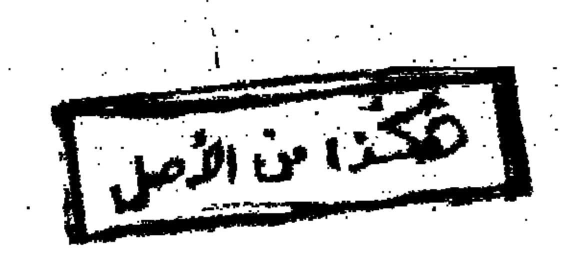
Mêmes agissements dans la région de Basse-Terre, où six communes ont été touchées : les perceptions de Capesterre, de Sept-Roses et de Trois-Rivières, le restaurant du Club Méditerranée à Deshaies et, enfin, deux établissements commerciaux de Saint-Claude et de Gourbeyre.

Au total, quinze charges explosives, de faible puissance, qui n'ont fait heureusement que des dégâts matériels.

M. Maurice Sabourin, commissaire de la République, a déclaré : « *Même si ces attentats ne sont pas encore revendiqués, leur origine ne fait pas de doute.* » Le commissaire de la République pense probablement à l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe), qui a revendiqué, il y a quelques jours, trois nouveaux attentats commis à la Martinique.

La méthode utilisée à la Guadeloupe semble la même qu'à la Martinique : tous les colis piégés ont été déposés à l'extérieur des établissements visés, avec toutefois une puissance explosive beaucoup moins grande, à peine 500 grammes.

E. R.



La nomination de M. Laignel à la présidence de la commission spéciale de l'Assemblée n'exclut pas la recherche d'un compromis sur le dossier scolaire

M. André Laignel sera le président de la commission spéciale créée à l'Assemblée nationale à la demande de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, pour étudier le projet de loi de M. Alain Savary sur l'enseignement privé.

Celui qui s'est fait depuis plusieurs mois le chantre socialiste de la laïcité la plus combattante va présider aux travaux des députés qui vont éplucher, soupeser, décortiquer le texte dont le gouvernement espère qu'il permettra de signer si ce n'est la paix, tout au moins l'armistice entre la gauche et les défenseurs de l'enseignement catholique. Ainsi en a décidé le bureau du groupe socialiste, le jeudi 26 avril, après la réunion exceptionnelle consacrée à ce dossier par le bureau exécutif du parti socialiste. Simple paradoxe ou provocation?

Les responsables de l'enseignement privé ne peuvent, en tout cas, que prendre une telle nomination pour une déclaration de guerre. Déjà, ils craignaient que les députés socialistes ne durcissent un texte qui pour l'essentiel leur donne satisfaction, puisque le seul point qu'ils contestent vivement — la titularisation des maîtres du privé — sera traité par décret et non dans le projet de loi.

C'est pourquoi les élus socialistes qui jugent que le ministre de l'éducation nationale est parvenu à un compromis acceptable ont tenté jusqu'au bout de s'opposer à la désignation de M. Laignel. Mais ce jeudi matin ils n'étaient pas très nombreux au Palais-Bourbon; d'autant que M. Joxe a pu leur expliquer que le bureau exécutif du parti avait, sur beaucoup de points, approuvé les critiques faites par le député de l'Indre au texte gouvernemental et ses demandes de modification. Résultat : cette nomination fut obtenue à main levée par quelque deux tiers des présents.

Au lendemain de leurs manifestations, les laïques obtiendront-ils, pour autant, gain de cause? Rien n'est moins sûr.

Le chemin est étroit entre la volonté du Parti socialiste de leur donner satisfaction et le souhait du gouvernement de parvenir au « point d'équilibre ». Pour qu'il n'y ait pas trop d'écart entre le gouvernement et sa majorité, M. Lionel Jospin compte suivre de près ce dossier et faire fonctionner un groupe de travail entre le parti et les députés. Il pourra aussi s'appuyer sur celui qui sera le rapporteur du projet, M. Bernard Derosier.

Dans le fonctionnement d'une commission parlementaire, le rapporteur a autant — si ce n'est plus — de poids que le président. Et le gouvernement peut compter sur M. Derosier. Instituteur, militant du SNI, sa laïcité ne peut être mise en doute. Mais c'est aussi un proche de M. Pierre Mauroy, à qui il a succédé à la présidence de la Fédération nationale des clubs Léo-Lagrange et avec qui il travaille à la mairie de Lille. Sa désignation fut obtenue à l'unanimité des membres du bureau du groupe socialiste. C'est que, depuis le début de cette affaire, il a su rester silencieux tout en participant au groupe d'études sur la laïcité, présidés par M. Laignel, et en animant la petite équipe de députés socialistes qui, depuis plusieurs semaines, travaillent le dossier.

Constatant que le projet gouvernemental a déjà beaucoup évolué, M. Derosier est persuadé qu'il est possible de trouver l'« *équilibre* » recherché, de « *s'approcher des positions traditionnelles des socialistes* » tout en reconnaissant que la participation financière des communes « *est inéluctable* ». Il est donc bien décidé à « améliorer » le texte de M. Savary.

Son travail et celui de la commission serviront-ils à quelque chose, alors que continue de peser la menace de l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution? M. Derosier en est persuadé, en rappelant que le bureau du parti a souligné que cette procédure ne devait pas être utilisée contre les députés de la majorité, ce qui implique que le gouvernement accepte les amendements voulus par les socialistes.

Pour ce faire, il faudra une étroite collaboration entre les députés et le ministère, collaboration dans laquelle la direction du parti entend jouer un rôle important. Dans ce cas, les laïques auront en entière satisfaction sur la forme mais seront peut-être quelque peu déçus sur le fond, et M. Laignel n'aurait obtenu la présidence de la commission que pour couvrir une solution qui ne serait pas celle qu'il réclamait.

Un tel schéma nécessite une maîtrise totale du processus. Sera-t-elle possible? Si M. Laignel est un homme de parti, il a aussi un caractère qui ne le prédispose guère au compromis, d'autant qu'il s'est beaucoup avancé et qu'il lui sera peut-être difficile de faire marche arrière.

De plus, il sait qu'il peut compter sur le soutien de la majorité des membres socialistes de sa commission; sur les dix-sept qui ont été désignés (il y aura aussi un représentant du MRG), dix au moins sont des laïques convaincus ou des proches de M. Joxe. Un dérapage est donc possible, dérapage que ne manquerait pas d'utiliser l'opposition, qui a tout intérêt à dramatiser la situation, ne serait-ce que pour convaincre les responsables de l'enseignement catholique d'organiser la manifestation à Paris dont rêvent le RPR et l'UDF. A l'approche des élections européennes, ils ne pourraient qu'en tirer bénéfice. C'est un élément que le parti socialiste ne peut négliger.

THIERRY BRÉHIER.

APRÈS LES MANIFESTATIONS LAIQUES

Guerre scolaire, guerre des chiffres

« *Enorme* », titrait *l'Humanité*. Un « *bide* », répond M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR. La bataille de chiffres autour des manifestations laïques du 25 avril ne relève pas seulement des comptes d'apothicaire mais est aussi affaire d'appréciation politique. Sans doute est-ce là l'explication première du communiqué inhabituel du ministère de l'intérieur, précisant, jeudi, que « *les estimations prêtées à la préfecture de police sont sans le moindre fondement* » et que « *ses services n'ont communiqué aucun chiffre* ».

A n'en pas douter, pour le défilé parisien, les calculs divergent. Six cent mille, affirme M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL. Cent cinquante mille, ont compté certains journalistes. Soixante-quinze mille, ont dit, sur place, les inspecteurs des renseignements généraux (RG), chargés, comme de coutume, d'évaluer le cortège.

Le communiqué de la place Beauvau dit à la fois vrai et faux. Vrai en ce sens que, depuis 1981, la police ne donne plus de chiffre « officiel » sur les défilés parisiens, afin, précise-t-on chez M. Defferre, « *d'éviter de nourrir les polémiques* ». Faux dans la mesure où il n'est pas habituel qu'un communiqué vienne démentir les évaluations obtenues traditionnellement par la presse auprès des RG. Il n'y eut pas de communiqué, par exemple, après le rassemblement de l'école privée à Versailles, quand on publia le chiffre de 550 000 « *selon la police* » en l'opposant aux 800 000 des organisateurs.

Dans l'entourage de M. Defferre, on dément que les RG aient jamais avancé, dans la soirée de mercredi, le chiffre de 75 000. D'autres ont été donnés, dit-on, sans vouloir préciser lesquels. M. Bouchareissas précise de son côté que le nombre de 75 000 est une estimation policière faite à 18 heures, avant le démarrage du cortège, annoncé pour 18 h 30. Restent alors du côté policier deux hypothèses : une sous-évaluation par les RG, le défilé avoisinant plutôt les 100 000; la démonstration que le système de comptage de la préfecture de police, mêlant le calcul mental à des photos prises d'hélicoptère, n'est pas fiable. — E.P.

M. Barre demande des explications sur le déficit budgétaire de 1983

L'annonce officielle d'un déficit budgétaire de 129,8 milliards de francs pour 1983 a amené M. Raymond Barre à poser une question écrite au premier ministre.

« *Ces résultats font ressortir un accroissement du déficit d'exécution du budget de 30,9 milliards de francs entre 1982 et 1983*, écrit notamment M. Barre. *Or, d'après les dernières publications officielles antérieures au communiqué (situation résumée des opérations du Trésor au 30 novembre 1983), le déficit d'exécution pour les onze premiers mois de l'année atteignait 157,5 milliards de francs, soit 52,3 milliards de francs de plus que pour les onze premiers mois de 1982. Il demande au premier ministre comment il a été possible depuis décembre dernier de réduire de 21,4 milliards de francs l'écart entre les déficits de 1982 et 1983, alors même que, dans le communiqué précité, le ministère de l'économie, des finances et du budget faisait état de notables moins-values de recettes par rapport aux estimations figurant dans la loi de finances rectificative votée en décembre 1983.*

» Par ailleurs, le ministère précise que, « comme il est d'usage », le solde d'exécution est calculé net des opérations du Fonds de stabilisation des changes et des relations avec le Fonds monétaire international. Mais cet usage doit être précisé depuis que les réserves en devises du pays proviennent d'emprunts effectués à l'étranger, qui font supporter à l'Etat des charges d'intérêts et de commissions. »

M. Barre demande en particulier que soient fournies les charges d'intérêts et de commissions sur les emprunts contractés à partir d'octobre 1982 par le Trésor pour reconstituer les réserves de change.

Propos et débats

M. Marchais : cadeau royal

M. Georges Marchais, qui participait à une rencontre avec des scientifiques, organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la radioactivité artificielle, jeudi soir 26 avril, a mis en garde « les commentateurs *[qui assurent]* que l'union serait « en sursis », que les communistes seraient en somme en train de préparer une rupture de la gauche ». *Il a ajouté :* « Si d'aventure, à force de le répéter, ces commentateurs commencent à y croire eux-mêmes, ils vont vers de cruelles déceptions : jamais nous ne ferons un cadeau aussi royal à nos adversaires, nos seuls adversaires, le RPR et l'UDF! »

M. Barre : La « brutalité » en plus

« Jamais on a vu un gouvernement se renier comme celui-ci, et il ne le fait pas avec pudeur et discrétion mais avec forfanterie », *a affirmé M. Raymond Barre, jeudi soir 26 avril à Arras (Pas-de-Calais), devant plus de deux mille personnes.* « L'autorité de l'Etat, *a-t-il expliqué*, est maintenue grâce à la Constitution mais sans cesse minée de l'intérieur. » *Il a ajouté :* « L'alliance socialo-communiste est en train de craquer. Les uns et les autres sont pris au piège de leurs contradictions mais incapables de rompre. Il n'est pas normal que le gouvernement voit son action contrôlée et gênée par les empiétements des syndicats. Le pays est fauché, de plus en plus endetté. S'ils quittent le pouvoir, on pourra parler à bon droit d'héritage. On me dit : « Ils font du barrisme de gauche », mais ce que j'ai fait naguère n'était ni de droite, ni de gauche. C'était ce qu'il fallait faire dans la situation où nous nous trouvions. »

« Je suis stupéfait », *avait expliqué quelques heures plus tôt M. Barre qui inaugurait, à l'invitation de M. Roger Poudonson (UDF-CDS) sénateur-maire de Duisans, une zone d'emploi et un foyer rural,* « de constater qu'on tient aujourd'hui le langage que j'ai tenu naguère mais en y ajoutant une brutalité qui aurait pu être évitée si l'on avait suivi une action cohérente et humaine à l'égard de la société française. »

M. Pons : la schlague

Les manifestations en faveur de l'enseignement public ont été « un échec cuisant », « un bide énorme qui va faire très mal », *juge M. Bernard Pons, qui a affirmé, jeudi 26 avril, que* « les responsables du CNAL ont réussi à mettre dans la rue dix fois moins de monde que les parents des écoles libres ». *Relevant des* « incohérences » *entre l'attitude du gouvernement et celle de la majorité à propos de ces manifestations, le secrétaire général du RPR a déclaré :* « La semaine dernière, ce devait être la clarification. Aujourd'hui c'est la purée de pois (...). Quelle incohérence de voir en tête de la manifestation le premier secrétaire du PS, qui conteste ainsi un projet adopté en conseil des ministres. Quelle incohérence enfin de la part du président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, qui va mener au cours de ces débats ses députés à la schlague. »

M. Giscard d'Estaing : la tyrannie

M. Valéry Giscard d'Estaing a estimé, jeudi 26 avril, au micro d'Europe 1 qu'une rupture PC-PS rendrait le pays « ingouvernable ». *Il a expliqué que le pays serait alors livré à la* « tyrannie ». *Car, a-t-il dit, la V[e] République est un* « pouvoir fort ». *Or un* « pouvoir fort » *exige l'approbation d'une majorité de la population. Le PS, selon l'ancien chef de l'Etat, représente 25 % : il n'est donc pas possible* « que 25 % exercent un pouvoir fort sur 100 % ».

M. Baylet : apaisement

M. Jean-Michel Baylet, président du mouvement des radicaux de gauche, estime « qu'il faut prendre en compte ce qu'ont exprimé toutes les récentes manifestations et notamment celles du CNAL ». « Néanmoins, c'est dans le dialogue que doit se résoudre ce qui fait encore problème », *observe-t-il avant de confirmer* « la volonté d'apaisement du MRG ». *Après avoir rappelé le soutien du MRG au projet Savary* « qui est le fruit d'une concertation », *M. Baylet indique* « que la question de fond qui concerne directement les jeunes, est celle du contenu et de la qualité de l'enseignement ».

Le Monde

société

L'AFFAIRE DES « IRLANDAIS DE VINCENNES »

Le tribunal de Paris reste chargé du cas du commandant Prouteau

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. André Braunschweig, a déclaré, jeudi 26 avril, sans objet la requête que lui avait adressée, le 11 avril, le procureur de la République de Paris, pour qu'elle désigne, en application de l'article 687 du code de procédure pénale, la juridiction compétente, afin d'instruire le cas du chef d'escadron de gendarmerie Christian Prouteau, mis en cause dans l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes ».

Cette affaire a déjà entraîné l'inculpation de subornation de témoins de deux officiers de gendarmerie, le major José Windels et le commandant Jean-Michel Beau. Or, ce dernier, entendu dans le cadre de cette instruction par M. Alain Verleene, juge d'instruction, devait, le 16 mars 1984, déclarer que le commandant Prouteau avait été régulièrement informé du déroulement des opérations reprochées lors de l'arrestation des trois Irlandais et de la procédure qui en découlait.

Les propos du commandant Beau faisant apparaître que, dès lors, M. Prouteau était *« susceptible d'être inculpé »* à son tour, le procureur de la République avait adressé à la chambre criminelle de la Cour de cassation une requête pour qu'elle désigne la juridiction compétente pour instruire son cas, s'agissant d'un officier de police judiciaire. Mais, si l'article 687 du code de procédure pénale impose bien une telle procédure, il précise que c'est dans le cas où l'officier de police judiciaire en cause aurait commis un délit ou crime *« dans la circonscription où il est territorialement compétent »*.

Or la Cour de cassation constate dans son arrêt que *« le chef d'escadron Prouteau (...), conseiller technique au cabinet du président de la République, n'était pas, à la date des faits, affecté à un emploi comportant l'exercice des attributions attachées à la qualité d'officier de police judiciaire auquel il n'était pas habilité, en vertu d'une décision du procureur général près la cour d'appel du siège de sa fonction »*. Il ne pouvait donc, selon l'arrêt, *« exercer effectivement ladite attribution ni se prévaloir de sa qualité d'officier de police judiciaire »*.

Le dossier va donc se retrouver au parquet de Paris. Le procureur de la République aura, avant de le retourner à M. Verleene, à prendre des réquisitions par lesquelles il demandera à ce magistrat soit de continuer d'informer en recherchant tous les éléments de nature à conforter ou à infirmer les accusations portées contre le commandant Prouteau, soit d'inculper celui-ci pour qu'il puisse avoir connaissance de la procédure et que soient ainsi respectés les droits de la défense.

Les « petits juges » sur la sellette

M. Alain Verleene entendra-t-il M. Christian Prouteau ? L'inculpera-t-il ou non ? Comme lui, trois cent cinquante juges d'instruction ont, plusieurs fois par jour, entre leurs mains la réputation d'un homme et parfois sa liberté. Car si inculpation et incarcération ne sont pas synonymes de culpabilité, que vaut aux yeux de l'opinion le principe de la présomption d'innocence ?

Face à cette responsabilité, les juges d'instruction sont seuls. Il faut des circonstances exceptionnelles – comme la mise en cause par Robert Boulin, dans sa lettre posthume, de M. Renaud Van Ruymbeke, le « petit juge » de Caen – pour que la justice vole officiellement à leur secours. Sinon ils doivent se taire, face à ce que M. Van Ruymbeke appelait des *« insinuations gratuites »* et dont, après d'autres, M. Verleene est déjà la cible.

Il arrive cependant qu'ils soient dessaisis des dossiers qui leur sont confiés. M. Henri Pascal (Béthune), qui avait ses méthodes à lui, le fut deux fois, dans l'affaire de Bruay-en-Artois et dans celle de la catastrophe minière de Liévin. Le reste du temps, les juges d'instruction, un peu juges et un peu détectives par leurs fonctions, font figure d'intouchables, protégés par leur statut de magistrat du siège.

Qui sont ces hommes et ces femmes (elles représentent le tiers des effectifs), considérés comme *« les plus puissants de France »* ? Ils sont jeunes pour la plupart, car c'est un poste de début de carrière. Certains cependant y prennent goût, comme François Renaud, assassiné à Lyon en 1975 à l'âge de cinquante-deux ans. Tous insistent sur l'exceptionnel intérêt de leur métier et apprécient la liberté qui est la leur, à la différence de leurs collègues qui siègent généralement à trois.

En même temps, c'est une fonction *« stressante »*, souligne M. François Boisseau (Nice), au point que certains finissent par jeter l'éponge. C'est le cas de M. Claude Grellier (Paris), qui fut chargé du dossier Hersant, et qui vient d'obtenir sa nomination comme président du tribunal de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). C'est aussi le vœu de Mme Françoise Llaurens-Guérin (Marseille), à qui fut confié le soin d'élucider la tuerie d'Auriol et qui, au bout de onze ans de carrière à l'instruction avoue en avoir *« assez »*.

Les anciens le disent, les juges d'instruction, d'aujourd'hui ont perdu pour la plupart le goût du terrain. M. Roger Périès, qui débrouilla l'écheveau de l'affaire Dominici, regrette l'époque où ses collègues et lui procédaient eux-mêmes à des investigations sur place – d'où, affirme-t-il, surgissait souvent la vérité.

Certes, les magistrats d'aujourd'hui n'ont pas tous perdu ce goût du terrain. Le juge Renaud prenait un plaisir visible aux reconstitutions spectaculaires qui mobilisaient des dizaines de policiers. Il n'était pas seul. Pierre Michel participait lui-même aux opérations de police contre les laboratoires clandestins d'héroïne de la région marseillaise, comme le montre le film *le Juge*, qui retrace les dernières semaines de sa vie. Et M. Jean-Louis Bruguière (Paris) n'hésite pas, quand il le faut, à aller chercher à l'étranger la clé des attentats terroristes sur lesquels il enquête.

Mais, dans l'ensemble, les juges d'instruction quittent moins leur cabinet. Faute de temps, affirment-ils. Au fil des années, les charges qui sont les leurs ont nettement augmenté ; et, dans les grandes agglomérations, un simple déplacement peut prendre une demi-journée.

Il en résulte une dépendance accrue à l'égard de la police judiciaire chargée d'exécuter leurs commissions rogatoires, c'est-à-dire de mener à bien l'enquête qu'eux, les juges d'instruction, sont censés diriger. M. Marcel Lemonde, qui fut policier avant de devenir magistrat instructeur (Annecy) et qui sait de quoi il parle, ne se fait là-dessus aucune illusion : *« La réalité du pouvoir est entre les mains de la police, aussi bien avant l'ouverture d'une information qu'au cours de l'information. »*

Présomption de culpabilité

Le code de procédure pénale, aussi, relativise la toute-puissance des « petits juges », car il ne permet pas tout. On a vu des chambres d'accusation et la Cour de cassation ordonner la libération de malfaiteurs parce que des magistrats instructeurs avaient omis de renouveler à temps une ordonnance de mise en détention ou avaient négligé les droits de la défense. M. Jean-François Roude (Marseille) se souvient avec amertume d'avoir dû recommencer entièrement l'instruction d'une affaire de courses truquées parce qu'une secrétaire avait omis de dater l'ordonnance par laquelle le président du tribunal lui confiait le dossier. Lors de la seconde instruction, les témoins à charge étaient devenus amnésiques...

Cela n'empêche pas les juges d'instruction d'être constamment attaqués. Et d'abord par les avocats, qui, au-delà de la mise en cause de tel ou tel entre les mains de qui, affirment-ils, il vaut mieux ne pas tomber, considèrent que les pouvoirs des magistrats instructeurs sont exorbitants. Bien sûr, au-dessus des « petits juges », il y a la chambre d'accusation, censée contrôler leurs décisions. Mais pour une mise en liberté décidée par elle contre la volonté des juges d'instruction, combien d'inculpés sont laissés en prison ! Avec ironie, certains avocats ont surnommé la chambre d'accusation de Paris la *« chambre des évêques »*, car, prétendent-ils, elle *« confirme »* le plus souvent les décisions du magistrat instructeur.

Un avocat parisien, Me Olivier Metzner, fait remarquer que, si le parquet ne peut rien contre la décision d'un juge d'instruction d'incarcérer un inculpé – on l'a vu pour Jean Durieux, le rédacteur en chef de *Paris-Match*, – il peut, en revanche, s'opposer à une mise en liberté accordée par le même magistrat. Il y a là un déséquilibre qu'un de ses confrères, Me Jean-Louis Pelletier, attribue à la *« présomption de culpabilité »* qui pèse, quoi qu'on en dise, sur les inculpés.

Il existe de vieux projets visant à réduire les pouvoirs des juges d'instruction. Le premier, adopté mercredi 25 avril au conseil des ministres, obligera les magistrats instructeurs à entendre dans leur cabinet l'avocat de l'inculpé et le représentant du parquet avant toute incarcération. M. Robert Badinter, garde des sceaux, espère de cette manière réduire le nombre des détentions provisoires.

Derrière cette réforme s'en profile une autre, qui transférerait les pouvoirs d'investigation des juges d'instruction, c'est-à-dire la responsabilité de l'enquête, au parquet. Aucun projet n'existe en ce sens à la chancellerie, mais M. Badinter ne cache pas que l'idée le séduit. Une telle réforme mettrait fin à l'ambiguïté de la fonction de juge d'instruction, à la fois magistrat du siège mais aussi policier, une fonction qui l'apparente davantage au procureur de la République, lequel dirige officiellement la police judiciaire.

Une telle réforme a ses partisans, qui y voient un plus juste équilibre entre les pouvoirs de chacun. Mais elle a ses adversaires, parmi lesquels... les juges d'instruction qui se demandent ce qu'il adviendrait d'une affaire comme celle des « Irlandais de Vincennes » si, au lieu d'être confiée à un magistrat indépendant, elle l'était au parquet, soumis hiérarchiquement au gouvernement.

BERTRAND LE GENDRE.

LES RÉVÉLATIONS D'UN MÉDECIN ALLEMAND

POINT DE VUE

Assumer sa mort

par Paul CHAUVET (*)

LA mort est un fait individuel, c'est toujours une personne précise qui meurt. Sa mort lui appartient. Certains voudront assumer cet événement unique, d'autres se contenteront de le subir, l'important est que l'homme ait le choix réel dans sa décision. Il semble que ce ne soit pas le cas.

La religion avant-hier faisait écran à l'angoisse qui accompagne la vision de la mort, elle lançait une passerelle au-dessus du néant en promettant une survie. Hier, la médecine, progressant à pas de géant, ouvrait la porte à l'espoir d'arriver à maîtriser la vie et donc d'obtenir l'immortalité. Le médecin remplaçait alors le prêtre. Aujourd'hui, la religion a perdu sa place, la médecine rencontre ses limites, la mort repoussée loin dans le temps de l'homme reste quand même le terme inévitable de ce qu'est la vie.

Elle est repoussée, cette mort, mais au prix d'un image devenue terrifiante, une longue agonie, une personne sénile, grabataire, plus ou moins « branchée » et, pire, représentant un avatar économique. En effet, les moyens de survie mécanique ne sont pas extensibles.

La mort de l'homme, ce moment irremplaçable, est volé à la personne par une équipe de spécialistes dont la qualité n'est pas mise en cause mais qui seront quand même toujours les autres. L'honnête homme refuse cela, en toute tranquillité et parce que les temps le permettent, il reconnaît qu'il est mortel et demande à donner son avis sur le sujet, son sujet.

Que le médecin et le religieux discourent sur l'art et la manière de mourir, c'est leur droit. Ils ont une certaine compétence en la matière. Mais il ne faut pas qu'ils oublient, volontairement ou non, le troisième partenaire, l'honnête homme qui mourra demain ou après-demain. Une prise de conscience est en train de naître, et les docteurs en théologie et en médecine ne sont plus les seuls à réfléchir sur le sujet.

Des hommes et des femmes de tous âges se sont réunis en association à la suite de la publication de l'article de Michel Landa (décédé depuis) en novembre 1979, pour tenter de créer les conditions de la mort la plus digne possible. Ils sont aujourd'hui plus de dix mille à adhérer ; ce n'est pas un simple mouvement d'humeur de quelques intellectuels, mais bien un courant de pensée qui s'épanouit et un mouvement sociologique irréversible qui se constitue. L'homme vient de redécouvrir qu'il est mortel, il veut assumer cet instant et le vivre le mieux possible, de façon lucide, même si cela doit anticiper l'instant fatal.

Attention tout de même, il existera toujours des personnes qui réclameront l'acharnement thérapeutique, la survie à n'importe quel prix. Comme l'honnête homme demande que soit reconnu son désir, il réclame pour ceux-là le droit d'accéder à leur choix.

Pour ceux qui désirent mourir dans ce qu'ils nomment la dignité, c'est-à-dire de ne plus traîner quand la personne a sombré et qu'il ne reste plus que le corps physique, il a été réalisé une « Déclaration pour le droit de mourir dignement ». Cette déclaration est signée par l'adhérent, portée sur lui, distribuée à ses proches et constamment renouvelée.

La revendication actuelle des membres de l'Association est la reconnaissance de ce texte. Curieusement ce sont les « docteurs » qui y sont opposés. Certains ne veulent ou ne peuvent pas mourir chez eux, et pour autant ils refusent de partir à l'hôpital où ils seront à la merci d'une équipe dont ils ne sont pas sûrs qu'elle respectera leur désir.

Il a donc été étudiée la création d'une maison médicale qui recevra ces personnes en phase terminale, en fin de parcours ; l'ambiance y sera familiale, loin de tout acharnement thérapeutique, elle constituera le substitut à la famille. Elle ne sera pas seulement une maison de cure médicale, mais aussi un centre de réflexion et d'accompagnement (nursing) où des volontaires viendront réfléchir et aider le passage des mourants en assurant un accompagnement fraternel. S'y côtoieront ceux qui partent aujourd'hui et ceux qui partiront plus tard, l'angoisse sera plus légère car assumée solidairement.

Ainsi, la mort reconnue, réfléchie, sera assumée. Cette démarche devra permettre d'évoluer vers une autre approche de cet instant unique et irréversible, et ce sera l'honneur de l'homme d'avoir su réinventer sa mort dans la fraternité retrouvée.

(*) Président de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), 103, rue La Fayette, 75010 Paris.

L'euthanasie en vidéo

(Suite de la première page.)

De très nombreux congrès ont permis depuis ces dix dernières années d'aborder de plein fouet, et non plus comme jadis en de prudentes allusions, le problème de l'euthanasie. Le Père Verspieren, jésuite, s'est même plaint récemment, en un vibrant article de la revue *Etudes*, que les perfusions mortelles soient administrées trop souvent et trop facilement dans les hôpitaux français, *« volant ainsi aux malades, fussent-ils condamnés, leurs derniers instants »* (*le Monde* des 6 janvier et 9 février 1984).

L'opinion publique et celle des médecins ont beaucoup évolué depuis quelques années. Les sondages entrepris en Suisse et aux Etats-Unis à la suite de révélations ou de plaintes en justice ont montré que les populations sont largement favorables à l'aide que pourraient ou même que devraient apporter les médecins à ceux qui la réclament.

Faire évoluer la déontologie

Mais la justice française, elle, tient toujours l'aide au suicide comme punissable au titre de la non-assistance à personne en danger, et l'euthanasie comme un homicide volontaire. L'interdit, le silence et la gêne qui pèsent toujours sur tout ce qui entoure la mort demandée, ou la mort infligée, expliquent à la fois les démarches pressantes de ceux qui adhèrent à l'Association pour le droit de mourir dans la dignité et le sentiment de culpabilité qui dévore nombre des médecins sollicités d'apporter l'aide de leur science et de leur pouvoir à une œuvre aussi contraire aux normes de leur idéal et au serment d'Hippocrate.

Selon la plupart des droits occidentaux, et notamment le droit français, la société considère que nul ne peut disposer de la vie d'autrui, même avec son consentement, car la santé comme la vie, *« appartiennent en copropriété à la communauté »*. Si tel est bien le cas, c'est à la communauté tout entière qu'il appartient de lever l'interdit moral qui pèse sur le suicide, d'admettre que chacun est maître de sa mort et libre d'en choisir le moment, et d'autoriser que soient connus et accessibles les moyens, qui ne sont nécessairement ni très médicaux ni très compliqués, qui permettent d'en finir avec la vie.

En portant sur la place publique, de la façon la plus spectaculaire qui soit, le poids d'une responsabilité et d'une culpabilité qu'ils ne veulent plus assumer seuls, le professeur Hackethal et ses confrères entendent faire évoluer, non les lois, car tous les médecins s'accordent pour dénoncer les dangers – voire l'impossibilité – d'une réglementation de ce qui représente pour eux la quintessence du « colloque singulier », mais la morale collective et la déontologie de leurs pairs. Les débats qui se multiplient au grand jour, et non plus dans le secret des cénacles, montrent qu'une étape importante est en train de s'accomplir en ce sens.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

● *Des débats sur la mort à l'Ecole polytechnique.* – Le collège international de philosophie organise, sous la direction de M. Robert Higgins (hôpital Laennec), un cycle de débats publics sur le thème : « Souffrance et mort à l'hôpital », « Questions sur l'autre et la communauté ». Les séances ont lieu à l'Ecole polytechnique, les mercredi, à 20 h 30 (23 mai, 27 juin et la suite). Le problème de l'euthanasie en est le thème principal. – 1, rue Descartes, Paris 5e.

LE PROFESSEUR HACKETHAL N'EST PAS PASSIBLE DE POURSUITES

Bonn (*AFP*). – Interrogé sur les poursuites judiciaires que pourrait encourir le professeur Julius Hackethal, le secrétaire d'État au ministère du la justice, M. Benno Erhard, a affirmé que, d'après lui, *« le professeur Hackethal n'est pas condamnable »*. *« Bien sûr, il convient de connaître les circonstances exactes »*, a-t-il ajouté. Le parquet de Traunstein, en Bavière, s'est saisi de l'affaire et étudie s'il y a lieu d'ouvrir une information.

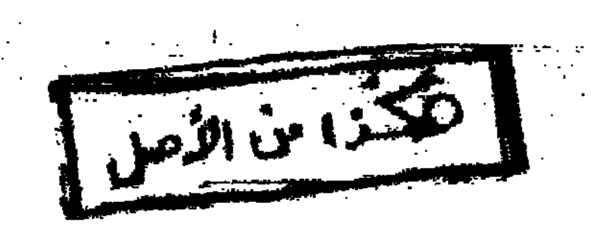
Selon la loi ouest-allemande, en effet, aider quelqu'un à se suicider n'est pas passible d'une peine alors que au contraire, tuer une personne qui l'a demandé peut entraîner une condamnation allant jusqu'à cinq ans de prison.

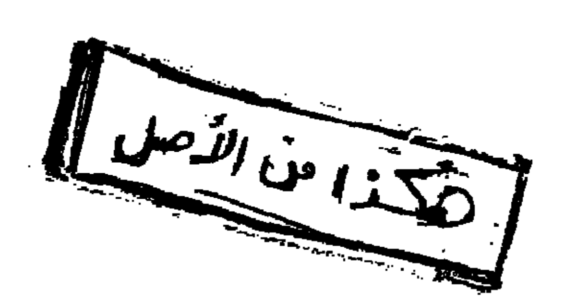
« On ne se rend pas condamnable en fournissant à quelqu'un la possibilité de mourir en lui disant : voici une pilule, voici un verre avec du poison, prenez-les si vous voulez, sinon jetez-les », a précisé le secrétaire d'État. Le professeur Hackethal a pris la précaution supplémentaire de ne pas fournir lui-même le poison à sa malade, mais de le lui faire porter par un proche.

Pour l'Association pour une mort humaine, qui compte huit mille adhérents, c'est un *« acte de pionnier »*. Mais l'ensemble de la profession médicale a réprouvé la décision du professeur Hackethal en arguant que *« tendre ou préparer un verre de poison à un malade était contraire au serment d'Hippocrate »*.

● *Un rapport américain sur l'euthanasie.* – L'association européenne Vivre sa mort que préside Mme Anne-Marie Palouzie et qui milite *« pour la réhabilitation sociale de mourir »* diffuse depuis peu le rapport *« Deciding to forego life-sustaining treatement »* (décider de renoncer aux thérapeutiques de prolongation de la vie). Ce rapport, rédigé en anglais, émane des travaux de la commission présidentielle américaine pour l'étude des problèmes éthiques en médecine. Il aborde les différents aspects de l'euthanasie.

★ Vivre sa mort, 42, rue Mignot Delstanche, 1060 Bruxelles, Belgique. Le rapport est vendu au prix de 770 francs belges.





Nominations militaires

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des nominations militaires adoptées au dernier conseil des ministres (*le Monde* du 27 avril).

● AIR. — Sont promus général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Raphaël Bertin et Yvon Le Goz.

Sont promus : commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Gustave Jourdrene, nommé directeur du commissariat de la 1re région aérienne et de la Force aérienne tactique (FATAC) ; général de brigade aérienne, les colonels Jean Parize, Bertrand Litré, Maurice Schott et Jean-François Bodéré (nommé adjoint militaire à la direction de l'infrastructure de l'armée de l'air).

[Né le 5 janvier 1934 à Penmarc'h (Finistère), et ancien élève de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, Jean-François Bodéré a, notamment, commandé l'escadron La Fayette à Luxeuil, et, de 1979 à 1981, la base aérienne de Reims. Depuis mai 1981, il était chef de l'antenne « air » du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA).]

Sont nommés : commandant le 1er groupement de missiles stratégiques, le général de brigade aérienne Claude Lartigau ; directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien et commandant l'École supérieure de guerre aérienne, le général de brigade aérienne François Chevrier.

● MARINE. — Sont nommés : commandant l'aviation embarquée et le groupe des porte-avions, le contre-amiral Guirec Doniol ; sous-chef d'état-major « opérations » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Pierre-Édouard Thireaut.

Sont promus : ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef Joseph Thouvenin et Henri Michel.

Est nommé, en service détaché auprès de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), pour une durée de trois ans, directeur délégué à l'action commerciale au sein de la division « hélicoptères », l'ingénieur général de 2e classe Jean-Paul Bernardet.

● SERVICE DE SANTÉ. — Est promu pharmacien-chimiste général inspecteur, le pharmacien chimiste général, pharmacien chimiste chef des services hors classe Paul Ramel, nommé inspecteur technique des services pharmaceutiques et chimiques des armées.

Est promu pharmacien-chimiste général, le pharmacien chimiste chef des services de classe normale Guy Roucquet. Est nommé chef des services pharmaceutiques et chimiques du 3e corps d'armée et de la 2e région militaire, conseiller régional du service de santé, le pharmacien-chimiste général, pharmacien chimiste chef des services de classe normale Roger Orsetti.

Est promu vétérinaire-biologiste général inspecteur, le vétérinaire biologiste général, vétérinaire biologiste chef des services hors classe Claude Michel.

Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef des services hors classe Jacques Simon ; médecin général, les médecins chefs des services de classe normale Henry Hourlier et Micheline Chanteloube (épouse Reboul), nommée directeur adjoint du service de santé de la 5e région militaire (à Lyon).

[Le médecin général Micheline Chanteloube est la deuxième femme, en France, à être promue officier général, après le médecin général inspecteur Valérie André, qui fut la première, en avril 1976, à recevoir ses étoiles, et qui est, actuellement, dans le cadre de réserve du service de santé des armées. Née le 17 juillet 1931 à Beynost (Ain), Micheline Chanteloube a servi, comme médecin des armées, au Maroc (1957-1961), à Fribourg en Allemagne fédérale (1961-1969), à Lille (1969-1972), à Marseille (1972-1976) et, depuis, à l'École du service de santé de Lyon, dont elle est devenue commandant en second en 1982.]

La décision sur l'organisation des Jeux olympiques à Paris pourrait être reportée

M. Chirac limite la participation de la capitale à 1 milliard

La valse-hésitation qui a précédé le renoncement à l'Exposition universelle de 1989 est-elle en train de s'amorcer à propos de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 1992 ? Les propos échangés lors de la séance du conseil municipal de jeudi 26 avril peuvent le faire craindre.

Certes, M. Jacques Chirac a répété qu'il était favorable à cette candidature, mais il a ajouté aussitôt qu'il n'était pas disposé à engager plus d'1 milliard de francs (valeur 1984) dans l'opération. Cela représenterait environ le quart du « déficit » prévu. Le second quart devrait, selon lui, être supporté par la région Ile-de-France, le reste, soit la moitié, par l'Etat.

Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, qui est aussi conseiller de Paris, *s'est félicitée* de cet accord de principe. Cependant, elle s'est bien gardée de prendre un quelconque engagement financier. Si les différents partenaires sont unanimes en faveur des Jeux olympiques à Paris, une fois de plus, les problèmes financiers inquiètent tout le monde. Et il apparaît que la décision définitive sur la candidature de Paris pourrait être reportée au mois d'octobre ou même à l'été 1985.

L'inquiétude de M. Nelson Paillou

Vivement déçu en apprenant que M. Chirac se proposait de limiter à 1 milliard de francs la contribution de la Ville de Paris, M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique (CNOSF) s'est surtout montré inquiet d'un éventuel report à l'automne de la décision du maire de la capitale.

« Si on ne prend pas le départ au moment des prochains Jeux olympiques de Los Angelès, c'est perdu. On dira à l'étranger que la droite et la gauche ne s'entendent pas, que cela a déjà fait capoter le projet d'organisation de l'exposition universelle, et cela servira les intérêts de Barcelone, qui, elle, est vraiment candidate », a noté M. Paillou, qui, après avoir déjà engagé 300 000 francs dans la promotion de la candidature parisienne pensait que la date limite pour une décision serait le 15 mai. *« Que chacun prenne ses responsabilités*, a-t-il dit. *Nous avons pris les nôtres en préparant les dossiers. Je me refuse à intervenir sur le fond pour ne pas gêner les décideurs. Mais il faut qu'ils sachent qu'un engagement pris en novembre équivaudrait à un échec certain de la candidature de Paris. »*

Mme Avice : « un échange positif »

Dans un communiqué, Mme Avice estime, pour sa part, *« qu'un échange de vues positif a eu lieu »*, le 26 avril, avec le maire de Paris. *« A cette occasion*, poursuit le communiqué, *Mme Avice a rappelé que les contacts qu'elle avait proposés à la Ville de Paris dès le 2 avril dernier, avaient été pris. En effet, M. Astorg, chargé d'une mission interministérielle de coordination et M. Belin, chargé du dossier par la Ville de Paris, après une première rencontre, le 25 avril, dès la nomination de M. Belin, devaient se rencontrer de nouveau le 27 avril, en présence de M. Cabana, secrétaire général de la Ville de Paris, puis à quatre reprises, au cours du mois de mai. Ce programme accéléré de réunions devrait permettre à la Ville de Paris et à l'Etat de prendre une décision positive, dans des délais très courts. »*

● *Traversée des Alpes en aile volante.* — La première traversée des Alpes en aile volante vient d'être réalisée par Bernard Lyonne, responsable du Delta Club de Savoie. Profitant d'excellentes conditions météorologiques qui régnaient sur le massif alpin, Bernard Lyonne s'est élancé du tremplin de Val-Peloute (Savoie), station située à l'est de la chaîne Belledonne, puis il a remonté la vallée de la Maurienne et franchi le col du Mont-Cenis pour plonger enfin en direction de la ville italienne de Suze. Le libériste a volé entre 3 000 et 3 300 mètres d'altitude et a réalisé son exploit en quatre heures.

EN BREF

Réclusion perpétuelle pour Bernard Pesquet

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Xavier Versini, a condamné, jeudi 26 avril, après trois quarts d'heure de délibérations, Bernard Pesquet, à la réclusion criminelle à perpétuité, après l'avoir déclaré coupable du meurtre et des quatre assassinats qui lui étaient reprochés, suivant en cela les réquisitions de l'avocat général, M. Gérard Guilloux.

Cet arrêt a été rendu en l'absence de Bernard Pesquet, qui, de nouveau, après son apparition, la veille devant la Cour et le jury, avait refusé de se présenter. Ses défenseurs, Mes Jérôme de Lignière, Jean-Noël Guillard et Henri Juramy avaient donc plaidé devant un box vide. Mais ils n'ont pas réussi à obtenir les circonstances atténuantes.

S'ils ont cherché à combattre les charges retenues par le dossier autant que faire se pouvait, ils ont davantage encore insisté pour faire admettre une atténuation de responsabilité, dont ils pouvaient espérer que les propos désordonnés, tenus la veille par leur client, avaient apporté un commencement de preuve. Mais ils se sont surtout employés à « humaniser » un homme, dont il avait été tant dit et répété, après son arrestation en 1976, qu'il était *« un nouveau Landru »* ou encore un *« surdoué du crime »*.

J.-M. Th.

● *Distinctions américaines pour deux géophysiciens français.* — L'Union américaine de géophysique a attribué l'une de ses trois médailles annuelles (celle réservée à l'océanographie), à M. Xavier Le Pichon, professeur de géodynamique à l'université Paris VI. Elle a élu comme membre M. Jean Francheteau, physicien titulaire à l'Institut de physique du globe de Paris.

Peines modérées pour les toxicomanes de Briey

Le tribunal correctionnel de Briey (Meurthe-et-Moselle) devant lequel ont comparu, du 16 au 18 avril, soixante-dix-huit toxicomanes inculpés *« d'infraction à la législation sur les stupéfiants »* a prononcé, jeudi 26 avril, des peines allant de quinze jours à dix mois de prison — le plus souvent assorties du sursis — à deux ans de prison ferme pour Ahmed Titsaoui, vingt-cinq ans, condamné pour trafic. Titsaoui était le seul prévenu à revendre de l'héroïne sans en faire usage lui-même. Le procès faisait suite à une série d'interpellations qui avaient abouti, en septembre 1983, à l'inculpation de quatre-vingt-seize personnes et à la saisie de quelques grammes d'héroïne.

Quatre-vingt-dix coffres pillés dans les Yvelines

Des malfaiteurs, armés et portant des cagoules, ont vidé, jeudi 26 avril, le contenu de quatre-vingt-dix coffres dans une agence du Crédit agricole à Marly-le-Roi (Yvelines). Vers 15 heures, sept ou huit hommes se sont fait ouvrir la salle des coffres, après avoir neutralisé la clientèle et le personnel, puis ils se sont enfuis avec le butin, après avoir raflé le contenu du tiroir-caisse, environ 800 000 F.

Depuis 1982, quarante-sept agences bancaires *ont été* attaquées, trois mille coffres fracturés, et on estime le montant des vols à environ 100 millions de francs.

Nouvelle sortie dans l'espace pour les Soviétiques

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, deux des trois cosmonautes soviétiques installés à bord de la station orbitale Saliout-7 ont fait, le 25 avril, une sortie dans l'espace. Elle a permis à Leonid Kizim et à Vladimir Soloviev de réparer un élément du système de propulsion de la station. Cinq heures de travail ont été nécessaires pour cette mission.

Au début de la semaine, les deux cosmonautes étaient déjà restés un peu plus de quatre heures dans l'espace pour préparer en quelque sorte le terrain et installer sur la surface externe de la station une sorte d'échelle pliante et des boîtiers dans lesquels étaient placés des outils.

DES MOTS POUR LES FEMMES

La commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes, créée par Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme (*Journal officiel* du 3 mars), s'est réunie pour la première fois, le jeudi 26 avril.

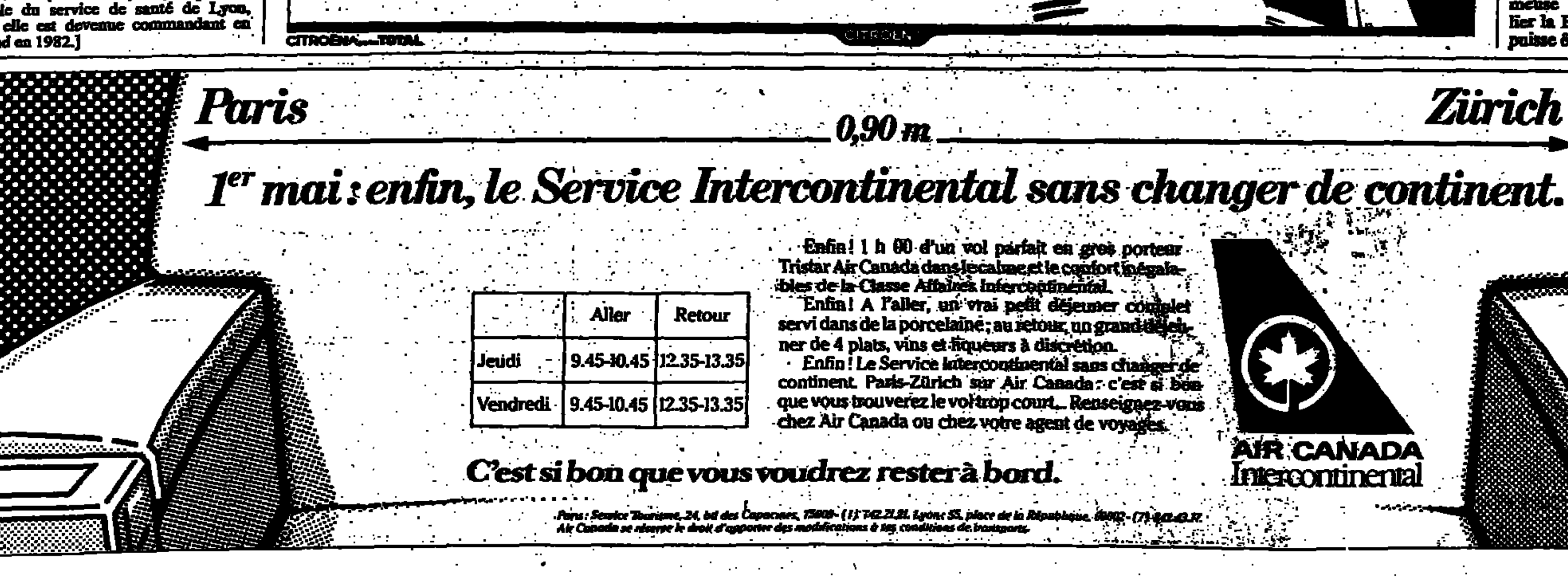
Cette commission, présidée par l'« écrivaine » Benoîte Groult, rassemble des membres de droit (des représentants de neuf ministères, le secrétaire général du Haut comité de la langue française, le directeur de FRANTERM, le directeur général de l'INSEE), ainsi que des personnalités désignées par le ministère des droits de la femme ou par la présidente de la commission. Parmi ces dernières, des femmes de lettres, des artistes et des journalistes, comme Mmes Colette Audry, Christiane Rochefort, Agnès Varda, Claude Sarraute et Claude Servan-Schreiber. Leur mission consiste à établir *« des règles de formation de féminins inusités quand les fonctions correspondantes ont été traditionnellement occupées par des hommes »* et de proposer des termes ou des titres nouveaux lorsque cette féminisation paraît impossible.

Trois grandes opérations d'urbanisme pour Paris

Au cours de la séance du conseil municipal de Paris, jeudi 26 avril, M. Chirac n'a pas ménagé M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, à propos du contrat de plan que ce dernier vient de signer avec l'Etat. Parlant en qualité de président du conseil général de Paris, M. Chirac s'est étonné qu'on lui soumette ce document après sa signature, et non avant comme le prévoit la loi. Il estime que M. Giraud *« s'est laissé prendre aux filets des programmes prioritaires du IXe Plan gouvernemental »*... Selon lui, l'Ile-de-France aurait ainsi perdu une part de l'autonomie que la décentralisation lui avait apportée. L'attitude de M. Chirac est, dans cette affaire, d'autant plus étonnante que le conseil régional d'Ile-de-France, auquel le contrat de plan a été soumis, compte une trentaine de représentants de Paris dont une vingtaine de RPR.

Au cours de la même séance, les conseillers de Paris ont donné leur feu vert à trois opérations d'importance : la première prévoit l'aménagement d'un vaste parc agrémenté de cascades sur les pentes de la colline de Belleville (20e arrondissement) ; la deuxième concerne le secteur dit Manin-Jaurès dans le 19e arrondissement : sur un espace de 13 hectares seront édifiés 1 000 logements, 12 000 mètres carrés d'ateliers, 30 000 mètres carrés de bureaux, 20 000 mètres carrés de commerces et divers bâtiments publics... Ces constructions ne dépassant pas 20 mètres de haut se répartiront tout au long d'une promenade plantée d'arbres qui, sur 1 kilomètre, reliera les Buttes-Chaumont au parc de La Villette... Le troisième projet n'est autre que l'opéra populaire de la Bastille. En dépit du scepticisme affiché la veille par M. Chirac (*le Monde* du 26 avril) sur l'opportunité de cette coûteuse opération, les conseillers ont émis un oui de principe. Mais ils ont assorti leur accord de nombreuses réserves : ils veulent être assurés que les bâtiments et les commerces condamnés à déménager seront indemnisés et relogés à proximité. Ils souhaitent aussi que la fameuse « coulée verte » qui doit relier la Bastille au bois de Vincennes puisse être réalisée.





	Aller	Retour
Jeudi	9.45-10.45	12.35-13.35
Vendredi	9.45-10.45	12.35-13.35

COMMUNICATION

AU MIP-TV

L'offensive européenne de la télévision italienne

Cannes. – *« Un pays qui a inventé et imposé le western italien peut à tout moment trouver en lui les ressources nécessaires pour mener une contre-offensive culturelle ».* M. Claudio Fava, un des responsables de la deuxième chaîne de la RAI, a confiance. Pour lui, la crise de la télévision et du cinéma italiens n'est pas irréversible. Et pourtant, les plus optimistes des professionnels italiens reconnaissent que cette crise est grave.

Depuis la chute brutale du monopole en 1977, la RAI, la télévision publique, a perdu 50 % de son audience au profit des télévisions privées. Plus de six cents stations dont la multiplication, souvent anarchique, n'est limitée par aucune réglementation. Des télévisions commerciales dont la seule stratégie est la programmation de films et de séries achetées aux Etats-Unis, au Japon ou au Brésil, pour vendre de l'espace publicitaire. Pris de court par cette offensive, la RAI réagit d'abord en essayant de combattre la concurrence avec les mêmes armes. Elle se met aussi à acheter des films prestigieux, des feuilletons américains.

Pendant les vagues de sondages d'audience, la rivalité entre le service public et les secteurs privés prend des allures de fête pour le téléspectateur : *« le Docteur Jivago », « la Guerre des étoiles », « Rocky », « Autant en emporte le vent »* sont diffusés presque simultanément. Un gaspillage de ressources qui se fait au détriment des salles de cinéma, dont la fréquentation baisse dramatiquement.

La lutte est inégale. D'un côté, les télévisions privées se concentrent et la plupart des émetteurs locaux deviennent des relais de trois grands réseaux : Retê 4, Canale 5, Italia 1, les deux derniers appartenant au même groupe. Des réseaux puissants, aux coûts de structures minimes, entièrement tournés vers l'action commerciale. De l'autre, la RAI avec ses treize mille employés, ses contraintes de service public, souffre de la concurrence entre les deux premières chaînes instituée par la réforme de 1975, et manque d'une politique unitaire.

De notre envoyé spécial

Du côté des privées, des ressources publicitaires presque sans limite (900 milliards de lires en 1983 pour les trois réseaux), qui permettent l'achat de la quasi-totalité des séries américaines disponibles, ou des droits de retransmission des Jeux olympiques de Los Angeles. Du côté du public, une limitation des spots publicitaires à 3 % du temps d'antenne, et un contrôle parlementaire étroit de l'utilisation des ressources. Résultat global de cette concurrence sauvage : en 1983, les télévisions italiennes ont dépensé 150 millions de dollars dans l'achat de programmes étrangers, à 80 % américains ; la RAI connaît un grave déficit et la production cinématographique italienne est au point mort.

Les grands noms du cinéma

Pourtant, la contre-offensive de la RAI se dessine au MIP-TV de Cannes. Tous les panneaux publicitaires de la Croisette ont été loués par la SACIS, organisme commun de vente des programmes du service public. On y voit les affiches d'une dizaine de séries prestigieuses : « Don Quichotte », « Mussolini et moi », « Christophe Colomb », « La pieuvre », « Les Médicis », « Callas », « La belle Otéro », etc. Des programmes de quatre à huit heures joués par de grands acteurs internationaux et signés Dino Risi, Mario Monicelli, Alberto Lattuada, Luigi Comencini, Francesco Rosi, les plus grands noms du cinéma italien.

Dès 1982, explique M. Riccardo Tozzi, un des responsables de la SACIS, *nous étions un certain nombre à nous apercevoir que les télévisions privées italiennes, sous l'apparence de la libéralisation des ondes, n'étaient que la tête de pont d'une offensive économique et culturelle de la télévision américaine. Et nous avons compris que la réponse tenait en trois mots : production, qualité et Europe. »* Par initiatives individuelles plus que par décision concertée, la RAI met en chantier sa riposte. Elle écarte l'idée de copier la production américaine de grands feuilletons de style Dallas. Elle préfère miser sur des mini-séries plus artisanales, attirant à elle le savoir-faire des scénaristes et des metteurs en scène du cinéma italien, sur de grands thèmes historiques ou culturels européens. Et elle cherche des partenaires : *« Nous avons rencontré une parfaite compréhension de notre projet,* explique M. Tozzi, *auprès des chaînes françaises et allemandes. Puis nous avons élargi cette coopération à d'autres pays : la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Suède, les Pays-Bas. Partout, nous défendions avec succès l'idée d'une réponse européenne à la domination audiovisuelle américaine. »*

Deux ans après, les résultats sont là. Les mini-séries italiennes ont redonné du travail aux techniciens, artistes et comédiens. Elles se sont bien vendues auprès des télévisions non européennes et ont rapporté de l'argent. Elles ont permis de regagner l'audience perdue à coup de programmations quotidiennes dans des heures de grande écoute. Elles ont surtout esquissé une collaboration européenne. L'Espagne s'est mise à produire « Goya » et « Sainte Thérèse d'Avila ». TF 1 a signé un accord avec la RAI pour « Colette » et « L'île au trésor »... Mieux encore, certaines séries comme « Marco Polo », « Quo vadis », « Christophe Colomb » ont séduit les chaînes américaines.

« La coproduction européenne de séries de qualité n'est pas une panacée, reconnaît M. Tozzi... *Pour surmonter la crise, la télévision italienne a grand besoin d'une loi réglant les équilibres entre secteur privé et service public. Mais ces séries sont événement important pour la télévision européenne. Nous produisons ainsi vingt-cinq heures par an. Il faudrait faire plus, il faudrait que les télévisions européennes, les Etats de la Communauté prennent conscience de l'importance de l'enjeu et imaginent des mécanismes pour ce type de créations qui réconcilie cinéma et télévision, qualité culturelle et ambitions économiques. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Vendredi 27 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Les vainqueurs.
En direct du MIP-TV, à Cannes.
« Spécial francophones », avec Plastic Bertrand, Lio, Jacky Ickx, Pierre Perret, Didier Pironi, René Clément, Diane Dufresne...

21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Les colères de la terre.
Vents, cyclones ou tornades, les grandes colères de l'atmosphère, comment se défendre, les précautions à prendre. Une série de documents d'archives sur les catastrophes naturelles et un commentaire « volcanique ».

22 h 45 Branchés musique : 22, v'là le rock.
De J.-B. Hebey.
Spécial films, avec des extraits de « Flashdance », « The Rose », « Grease », etc.

23 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La bavure.
D'après J.-F. Coatmeur, réal. N. Ribowski.
Laugel est convaincu que Carole détient la clé du mystère de l'assassinat de son fils et de son ex-femme.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Le masque et la vérité, sont invités : Breyten Breytenbach (Confession véridique d'un terroriste albinos), *Christian Jelen* (l'Aveuglement), *Gilles Perrault* (l'Homme à Part), *C. Sterling* (le Temps des assassins).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : l'Impossible Monsieur Bébé.
Cycle Howard Hawks. Film américain de H. Hawks (1938), avec C. Grant, K. Hepburn (v.o. sous-titrée. N.).
Une extravagante héritière, promenant un léopard apprivoisé, perturbe la vie d'un paléontologue qui s'évertuait à reconstituer le squelette d'un brontosaure, et allait épouser sa secrétaire. Une folle et célèbre « comédie américaine », où quiproquos, poursuites, réactions en chaîne sont menés à toute allure. Un chef-d'œuvre du genre, avec un couple époustouflant, deux félins, et un chien amateur de fossiles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi Grand public : Chéri, comment tu me trouves ce soir ?
Magazine d'information d'A. Campana.
En direct de Mazamet, dans le Tarn, plusieurs personnes apportent leur témoignage sur la mode comme phénomène de société. Mia Marie, trente-cinq ans, chargée de relations publiques, Rémy, un apprenti, etc. Avec Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi, le chanteur Hervé Cristiani, Sylvie Joly, et Bernard Cathelat du groupe Havas.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Quintette opus 25 en ut majeur, *de G. Onslow, interprété par le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine.*

FR 3 -PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 11 Ozone Jazz (Festival de Neuchatel).
17 h 25 Des bateaux sous la mer (la frégate « La Place »).
17 h 35 Thalassa.
18 h A la recherche de Denise Centore.
18 h 40 Le musée d'Orsay.
18 h 54 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Émission médicale (en liaison avec l'émission de TF1 du 25 avril) : les allergies.
21 h 50 Récital Kun Woo Paik.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Nord au printemps.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert : *Variations pour orchestre* de Webern, *Symphonie n° 1 en ré majeur, Six Danses allemandes* pour orchestre de Schubert, *Concerto pour piano et orchestre n° 3* de Beethoven par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. E. Bour, sol. Radu Lupu, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod » ; œuvres de Stravinski, Arné, Berlioz, Boulez, Schumann, Berg, Chopin, Strauss, Brahms.

Les programmes du samedi 28 et du dimanche 29 avril se trouvent dans « le Monde Loisirs »

Télévision câblée : le plan est prêt

(Suite de la première page.)

Un an et demi après l'annonce en fanfare d'un plan de télédistribution en novembre 1982, on ignorait encore qui aurait la charge des futurs réseaux.

Si l'on a su, dès 1982, que les municipalités devaient avoir l'initiative du câblage de leur ville et que les PTT en auraient la responsabilité technique et la propriété, le statut des sociétés locales d'exploitation (les fameuses SLEC) restait indéterminé. Serait-ce la collectivité locale ? Des régies ? Des firmes privées ? La question engageait l'ensemble du paysage audiovisuel français, et des divergences avaient conduit à l'échec du précédent comité interministériel le 8 février.

Cette fois-ci, un accord a été trouvé : les exploitants devront avoir le statut de société d'économie mixte. Le câble ne sera pas privatisé à 100 %. La télédistribution française ne sera pas que commerciale. M. Mauroy a tenu en particulier à ce que les présidents des SLEC soient des élus locaux et non des hommes d'affaires. Sans doute ne fallait-il pas heurter une fois de plus les convictions d'une partie de la gauche, qui avait peu apprécié la coloration purement marketing donnée par Havas à Canal Plus.

Concrètement, il faudra toutefois modifier la loi, votée en 1983, sur les sociétés d'économie mixte (SEM), car celle-ci impose en effet une majorité des collectivités locales dans leur capital. Les juristes gouvernementaux devront élaborer un texte pour le prochain conseil des ministres qui permette de modifier ce seuil. On ne saura qu'à cette date avec précision la répartition possible du capital des SLEC entre les collectivités locales, TDF (présent obligatoirement pour *« assurer le service public »*, c'est-à-dire la diffusion par le câble de TF1, A2 et FR3), les autres acteurs publics et les sociétés de droit privé.

La seconde série de questions d'ordre économique portait sur le rôle des PTT : comment cette administration allait-elle financer la pose des câbles (seule ou conjointement avec les municipalités ?) et comment allait-elle tarifer la location des réseaux dont elle conserve la propriété aux exploitants ? Par ailleurs, où faire passer la frontière entre les différents services, ceux de la diffusion par câble de programmes de télévision et ceux dits « point à point » ou services nouveaux, comme la visiophonie, la consultation de vidéothèques, voire la télématique, dont les PTT estimaient devoir conserver le monopole.

Ici le gouvernement a tranché sans trancher : financement, tarifs et frontières seront négociés ville par ville. On conserve le principe d'une avance remboursable versée par les municipalités aux PTT mais son montant (autrefois fixé à 1 500 francs par ligne) sera désormais négociable. Les tarifs de location des lignes dépendront eux des services que souhaite offrir l'exploitant. Ils feront l'objet d'une convention passée avec les PTT, qui – idée nouvelle – pourront parfaire leurs recettes par un *« intéressement »* à l'exploitation du réseau.

La dernière difficulté – et non des moindres – portait sur le contenu des programmes. La Haute Autorité de l'audiovisuel accordera une autorisation d'exploitation en fonction d'un cahier des charges assez souple. M. Lang a obtenu que 30 % des recettes aillent au financement de programmes originaux. La programmation locale atteindra au minimum 15 %. Les émissions importées *ne* dépasseront pas 30 %. En ce qui concerne la diffusion de films et de spots publicitaires, les SLEC seront soumises au droit existant : le *« service de base »* sera aligné sur les règles du service public fixées par la loi tandis que les chaînes *« payantes »* seront alignées sur le cahier des charges de Canal Plus. Le décret nécessaire sera publié le plus rapidement possible.

Une amorce de déréglementation ?

Les décisions prises – si elles sont adoptées en conseil des ministres – vont vraisemblablement satisfaire la mission câble, la Haute Autorité et une partie des collectivités locales. Elles risquent de déplaire toutefois tant aux élus communistes qui souhaitent obtenir une majorité des communes dans le capital des SLEC, qu'à ceux d'une partie de l'opposition qui souhaitaient à l'inverse confier le câble à 100 % au privé. Le principal tient pourtant au fait qu'aucune frontière nette ne soit désormais tracée entre les différents types de services. L'évolution des Etats-Unis où de nombreux opérateurs après une période forte, réalisent des pertes a démontré que le câble de télédistribution pure n'est pas aussi rentable qu'on l'a cru. La retransmission de chaînes classiques est un *« produit d'appel »*, *certes, mais n'est guère profitable. Le marché le plus rémunérateur est celui des services nouveaux. Les exploitants gagnent donc le droit d'en offrir... au dépens des PTT.*

Pour cette administration, les décisions sont beaucoup plus importantes qu'il ne peut y paraître. Les PTT jouent leur avenir dans cette affaire puisque le réseau en fibre optique qu'ils installeront doit servir dans le futur à la télédistribution mais aussi à la télématique et même au téléphone. Les exploitants semi-privés du câble feront-ils demain du téléphone ? Le cadre imprécis choisi par le gouvernement permet, qu'on le veuille ou non, de se poser la question c'est-à-dire celle d'une *« déréglementation »* subie des télécommunications en France.

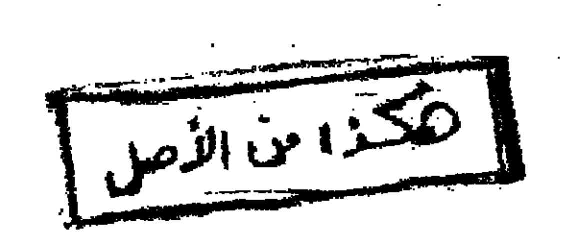
Sans doute les PTT obtiennent-ils en compensation un *« intéressement »* à l'exploitation des réseaux et sortent, ce faisant, de leur rôle traditionnel de simple *« transporteur »* d'information. Ils l'ont déjà fait dans la *télématique* mais par l'intermédiaire de filiales (Transpac, France câble et radio, télésystèmes) entièrement contrôlées. Cette fois-ci ils ne seront plus les seuls maîtres à bord. Les nouvelles technologies transpercent décidément les frontières anciennes. Après cet accès aux services, les PTT devront inévitablement entrer un jour directement dans les contenus : la distinction traditionnelle contenant-contenu n'ayant plus guère de sens. Il est temps de réfléchir sur le futur statut des PTT.

Le volet financier risque de toute façon d'y contraindre. Les avances remboursables versées par les collectivités locales – auxquelles tiennent les PTT qui craignent qu'à défaut, c'est-à-dire en cas de gratuité du câblage pour les communes, il y ait afflux de demande – ne serviront qu'à payer les charges d'emprunt nécessaire. La dette des PTT déjà imposante va en tout état de cause s'accroître. Cette administration déjà ponctionnée par le budget et par le financement de la filière électronique peut-elle tout payer ?

Il fallait avancer et sortir de l'indécision. Sans doute, mais le subtil compromis gouvernemental devra être revu d'ici quelques temps, lorsque le paysage économique du câble sera éclairci.

ÉRIC LE BOUCHER.

● *Premier numéro de « l'Express-Paris ».* – L'hebdomadaire *l'Express* offre, à partir de cette semaine, à ses lecteurs de la région parisienne, un supplément gratuit (ou presque, le prix passant de 10 F à 11 F), intitulé *l'Express-Paris*, tiré à 150 000 exemplaires, consacré à l'actualité du week-end dans la capitale. Dans le format classique du magazine, selon une maquette conçue par Milton Glaser.



Le Monde

culture

LA MORT DE COUNT BASIE

Le « saint homme » au Paradis

(Suite de la première page.)

La pensée par analogie – mal de tous les siècles, mais, depuis le romantisme, creusé jusqu'à la plaie – interprète sans limite, parce que tout, pour elle, est bon pour ressembler à tout, et n'importe quoi pour symboliser ce qu'on souhaite. C'est à l'étage du symbolique ravageur que l'auberge espagnole ouvre les deux battants de sa porte. Allons-y, puisqu'on nous y invite, mais n'y entrons pas nous-mêmes sans provisions.

Une attention sympathique, et qui ne néglige aucun élément du dossier, que donne-t-elle, lorsqu'il s'agit de Basie ? Un peu d'histoire ne fait pas de mal. Le jeune William vivota dix ans comme pianiste dans Kansas-City, la métropole-carrefour, avant d'enregistrer ses premiers disques en octobre 1936. Kansas-City, au cœur de l'Amérique, centre de transit du blues qui montait du Sud, ville des tripots et des cabarets, des usines et des gares, des hommes de peine et des malfrats, des drogués et des flambeurs, du boogie-woogie et du « shouting », ville parmi les plus dures de toutes, les plus noires, fut le lieu de séjour du premier Basie et de ses apôtres, le nid d'un middle-jazz en grogne pour sous-prolétariat survolté. Cette agressivité diffuse passe dans la musique jouée toute la nuit et bien au-delà du lever du jour, jusqu'à épuisement, musique jaillie d'une situation d'hommes, faite par des bannis et dépassant, bien évidemment, la situation même, en tant qu'elle est, sur un autre plan, expression et procès.

Se trompent ceux qui pensent que le tempo maintenu, chez Basie, exclut la variabilité des accents, l'écart indiqué à la norme choisie, la nique constamment faite à la règle posée comme prétexte à transgression légère, perverse et instant par instant. Machine à swing, l'ensemble Basie ? Comme c'est vrai. Mais machine pulsative à laquelle toute machine physique est à jamais insubstituable, sinon en se désarticulant savamment, en étant construite pour « imiter » cette vie que d'aucuns refusent de voir. Répétition ? Certes. C'est le principe du « riff ». Mais l'euphorie, l'ivresse sont à ce prix, comme le savent toutes les musiques populaires du monde, et, chez Basie, les « riffs » sont tremblés, remués en leur parcours, poussés à la transformation et à la dérive. Ces « riffs », ces motifs repris à plusieurs coups, naissent et meurent, aussitôt remplacés par d'autres, dans l'énorme et constante poussée collective. Ils changent, et à tel point quelquefois qu'on en vient à regretter, plutôt que leur insistante présence, leur trop brève durée. Structures ? Clôtures ? Evidemment, mais pourquoi pas, puisque voulues, et ni plus ni moins manufacturées que les a-formes, que les éloges de l'accroissement d'entropie.

Basie a été – rarement, mais réellement – victime d'un terrorisme d'époque et de propos dont l'apparence s'affichait d'autant plus nouvelle, ou critique, qu'ils furent des propos insensés. La conséquence, non pas prévue sans doute mais, qui sait, plus ou moins souhaitée de cette littérature de spécialiste de la colère ou du discours de justicier rétribué, ce fut, par exemple, le petit complot histrionique incitant la foule à hurler, à Pérouse, au festival de 1975, ce cri inepte et ignoble : « Count Basie, fasciste », qui fit entrer Elvin Jones en furie. Or la liberté n'a jamais été mieux exercée, exaltée que chez Basie. Encore faut-il connaître son aventure autrement que par le fallacieux résumé qu'en donnait, en Ombrie, un prospectus.

Une histoire en quatre actes

Liberté d'abord accordée de bonne grâce, avec un sourire amusé, à *Lester Young* dont Fletcher Henderson, lui, n'avait pas supporté le comportement révolutionnaire : sonorité floconneuse et longues phrases capricantes rompant de façon radicale avec la *façon* de Coleman Hawkins, qu'il venait d'ailleurs d'affronter, deux années auparavant, en 1934, à Kansas-City, dans un « contest » du club « Cherry Blossom ». Basie, qui toujours aima les langages contrastés, leur fit en son groupe la part belle : il engagea Lester pour l'opposer à Herschel Evans d'abord, à Buddy Tate ensuite, comme il mit en rivalité familière Buck Clayton et Harry Edison. A tous, la maison Basie – liberté encore – offrit la possibilité la plus large d'invention spontanée : c'est des solos, tout autant que des arrangements, en la période d'avant-guerre, que l'orchestre tient son éclat. Peut-on même séparer ce qui est concerté et ce qui est improvisé dans cette grande et belle entreprise ? Les acteurs l'ont rapporté : la plupart du temps, rien n'était préparé. Il fallait jouer un thème, sur-le-champ, et peu à peu, alors que la machine splendide se mettait en marche, commençait à sonner, un musicien proposait la phrase efficace que les partenaires saisissaient au vol pour la convertir en dessin d'équipe. Beaucoup de morceaux célèbres furent les fruits de cette étonnante genèse : « Every Tub », « Doggin'around », « Jumpin'at the Woodside », et même l'indicatif de scène : l'inévitable et inusable « One o'clock Jump ». Ces trouvailles impliquaient la passion de tous, les suggestions du patron et son regard complice, l'attente ironique de William Basie, l'impassible, que les membres de la troupe appelaient « Holy Man » ; le Saint Homme, par un mélange d'affection et de plaisanterie.

La biographie musicale du Saint Homme se fragmente aisément en quatre actes. Des débuts jusqu'en 1940, jusqu'au départ de *Lester*, les gens de Kansas-City constituent le noyau de l'orchestre où chante le stentor *Jimmy Rushing*. La meilleure section rythmique du moment bat les quatre temps de façon égale. Imperturbable, rebondissante, avec Feddie Green, Walter Page et Jo Jones, elle va servir d'exemple, comme servira de modèle la frappe de la cymbale charleston par le drummer sur les premier et troisième temps. De 1940 à 1952 défilent dans le groupement quantité de vedettes sans que celles-ci modifient sa manière de fonctionner. De 1952 à 1970 règnent les saxophonistes et arrangeurs d'une phalange au contraire renouvelée : Ernie Wilkins, Frank Wess, Frank Foster, lesquels ont l'ingéniosité, en se détournant de la traditionnelle écriture en « oppositions de pupitres », de concevoir ce qu'André Hodeir nomme le « phrasé de masse », où trompettes, trombonnes et anches jouent comme une seule section le même terrible motif, que les cuivres rehaussent souvent d'un vibrato de grande amplitude. C'est la renaissance du « big band », le matin merveilleux de « Every Day », « April in Paris », « Segue in C », « Blues Backstage », « Shiny Stocking », à quoi il faut joindre les contributions également remarquables de Neal Hefti : « Duet » et « Lil Darling ». Dans les années 70, avec des solistes plus modestes – si ce n'est Eddie Davis – l'ensemble cultive et, pourrait-on dire, savoure le balancement rythmique décontracté qui lui est propre, et se régale, ainsi que l'écrit très bien Alain Brunet, d'un véritable « festin de sons ».

Chef d'orchestre aussi paisible, aussi énigmatique que son *alter ego* Freddie Green – dit le Magistrat, – pianiste économe de ses gestes, égrenant les notes avec parcimonie, confiant à de larges silences le soin d'exaspérer l'attente auditive, arrangeur à ses moments perdus, mais constamment incitateur, provocateur d'idées, telle est l'image que garde de Basie celui qui l'a vu à l'œuvre, en répétition ou en concert. *En 1936, il* partait à l'assaut de New-York, au Roseland ballroom. Commençait alors la carrière du voyageur perpétuel. Billie Holiday, qui fit partie du groupe un an plus tard, a raconté ce que sont les journées des hommes et des femmes du spectacle noir, bourlinguant en car, allant de ville en ville, pour les « one nighters », fumant et buvant pour tromper la fatigue, et dormant peu. On ne peut supporter longtemps ce genre de vie sans une robuste santé physique. Mais celle-ci ne suffit pas. Le secret de Basie, c'est celui d'une attitude personnelle face aux difficultés et aux souffrances du monde : une force intérieure qui s'affecte elle-même de nonchalence, sinon de placidité. En ce sens, l'homme est exprimé assez bien dans la manière de son orchestre dont Dicky Wells disait : c'est comme une limousine superbement suspendue qui avance avec la puissance d'un poids lourd. Métaphore très américaine, mais facilement transposable.

Quelle leçon ! Basie, pour nous, ce n'est pas seulement le grand artiste, l'incarnation d'un demi-siècle de classicisme jazzique, c'est aussi le héros calme d'une lutte quotidienne dans la sagesse efficace dont il a su se faire à la fois le témoin et le gardien.

LUCIEN MALSON.

Discographie

Il existe au moins cent disques de Count Basie. L'ensemble de ces enregistrements a été réédité ou est en voie de l'être, notamment chez Polydor (pour les disques Verve), ou chez Vogue (pour *tout* ce qui a été enregistré chez Roulette).

• Les morceaux des débuts sont regroupés dans divers coffrets parmi lesquels, chez CBS, *The complete Count Basie* (vingt titres enregistrés entre 1931 et 1951 pour Columbia, Okeh ou Vocation) ou encore *Count Basie et son orchestre*, un coffret de quatre disques MCA rassemblant « le meilleur » par ordre chronologique (de 1937 à 1939).

• Des années 40 aux années 60, Basie a tellement enregistré qu'il est impossible de citer tous les titres. Signalons : *Atomic Basie* (Roulette-Vogue) ; *Swinging the Blues* (RCA) ; *Just the Blues* (Roulette-Vogue) ; *Good Morning Blues* (MCA) ; *April in Paris* (Verve-Polydor) ; *E = MC2* (Roulette) ; *Basie at Birdland* (Roulette).

• Tout au long de sa dernière période, depuis *Kansas City*, Count Basie n'a plus enregistré que pour Pablo-RCA. On trouve sous cette marque *Perfect Match with Ella Fitzgerald, Live in Montreux, Afrique, Me and You* et *Farmer Market Barbecue*, etc.

Une vie de swing

Né le 21 août 1904 à Red-Bank, dans le New-Jersey, soutenu par ses parents, eux-mêmes amateurs de musique, William Bill Basie avait abordé le jazz par la batterie avant de se tourner, adolescent, vers le piano et l'orgue où il se perfectionna d'ailleurs avec Fats Waller. Après avoir joué un moment dans un restaurant chinois du New-Jersey, il se fixa à Kansas-City où, à vingt ans, il accompagnait les films muets des cinémas de la ville. C'est là aussi qu'il forma son premier orchestre avec des instrumentistes tels que le saxo Lester Young ou le batteur Jo Jones.

L'orchestre, souvent modifié par la suite, allait bientôt devenir aussi célèbre que ceux de Duke Ellington ou Jimmy Lunceford, mais c'est un critique, John Hammond, qui lui permit de se produire à Chicago puis à New-York en 1938 où il connut la consécration. Il apparut la première fois à Broadway au Roseland Ballroom, en pleine époque du Jitterburg, l'ancêtre du rock. Son jeu de piano, son rythme et les interventions des cuivres très percutantes obtinrent rapidement un immense succès.

L'année suivante, il était au Carnegie Hall et commençait une série de tournées, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, comme à Antibes ou à Montreux, accompagné parfois de chanteurs comme Ella Fitzgerald ou même Frank Sinatra en 1965.

Un demi-siècle plus tard, il continuait à se produire dans de petits clubs de jazz de la côte Est comme de la côte Ouest, tout en acceptant occasionnellement d'apparaître devant des auditoires de présidents et de têtes couronnées. C'est son orchestre qui joua au gala de l'inauguration du président John Kennedy. En 1957, il s'était produit devant la reine d'Angleterre. Il fit aussi de nombreuses apparitions à la télévision et figura dans quelques films. Mel Brooks le fit ainsi jouer en plein désert avec tout son orchestre dans « le Sherif est en prison ».

Dans l'intervalle, il aura composé des titres aussi fameux que « One O'Clock Jump », « Jumpin' at the Woodside », « Don't You Miss Your Baby », *et* « I Left My Baby », *enregistrant de nombreux disques régulièrement réédités et dont les originaux sont aujourd'hui des pièces de collection.*

Sa femme Catherine, qu'il avait épousée en 1942, était morte l'an dernier.

CINÉMA

« CENT JOURS A PALERME », de Guiseppe Ferrara

Les dangers du doublage

Tourné en hommage à la mémoire du général Dalla Chiesa, assassiné par la Mafia le 3 septembre 1982 dans la ville de Palerme en Sicile, où il avait reçu mission de régler son compte à la célèbre organisation, *Cent Jours à Palerme* connaît actuellement, au-delà des Alpes, un succès sans précédent. Le film occuperait la seconde place au box-office cette semaine, derrière *Tendres Passions* de James Brooks, comblé d'oscars. Pour des raisons peu satisfaisantes, il ne sera pas projeté en France dans sa version originale italienne. Le réalisateur, Guiseppe Ferrara, un ancien critique passé derrière la caméra, est même venu à ses frais à Paris – la production ne l'avait pas invité – pour vérifier ce qu'était devenu le film dans la version française.

Comme un certain nombre d'œuvres d'inégale valeur, *Cent Jours à Palerme* se veut une sorte de docudrame supérieur, de documentaire reconstitué avec le plus grand soin. L'affaire, comme on dit en jargon professionnel, la production du film, s'est montée, au départ, grâce à la collaboration de la Région autonome de Sicile, qui perçoit une taxe de 5 000 lires par habitant pour financer le budget, jusqu'à concurrence de 1 million et demi de lires, et de notre compatriote Lino Ventura, fils d'immigrés italiens – très populaire au-delà des Alpes, – qui donne son accord pour interpréter le rôle principal.

Le premier malentendu survient lors du doublage du film en italien même. Lino Ventura, qui parle couramment la langue, mais avec l'accent de quelqu'un qui vit éloigné du pays, aux dires de Guiseppe Ferrara, tourne en son direct et en italien ce qu'il croit être la vraie version originale. Quand, après le tournage, Ferrara cherche à le joindre pour qu'il double lui-même certains passages peu satisfaisants, il ne répond pas. Le metteur en scène passe outre et le fait doubler par un tiers. Toujours selon Ferrara, Lino Ventura prend en charge la version française et y apporte, avec la complicité du monteur de la version italienne, pas moins de vingt-sept modifications de détail, une image déplacée ici, une phrase de dialogue transformée là. Lors d'une conférence de presse donnée à Paris mercredi dernier 25 avril, au siège de l'Association de la presse étrangère, Giuseppe Ferrara a affirmé ne pas reconnaître son film, ne plus y retrouver le sens politique original. Il envisage de présenter la version italienne à Cannes le mois prochain.

Cent Jours à Palerme souffrent de toute façon d'un doublage français qui aplatit le récit, lui enlève son relief. Guiseppe Ferrara a reconstitué minutieusement les événements, il a mis l'accent sur la violence nue, la corruption. Lino Ventura s'exprimant dans notre langue est toujours l'excellent acteur qui imprime sa marque à tout ce qu'il touche. Mais, sans entrer dans la controverse, quelque chose s'est perdu. AMLF, la firme distributrice française, devrait nous permettre de connaître la version originale italienne telle que l'a voulue le cinéaste.

L.M.

■ « BONJOUR », LE STRADIVARIUS, VENDU. – Un violoncelle signé Stradivarius a été vendu aux enchères pour la somme de 275 000 livres (3,2 millions de francs). Connu sous le nom de « Bonjour », que lui avait donné son propriétaire parisien au dix-neuvième siècle, il a été acquis par le violoncelliste britannique Robert Cohen. Un violoncelle de Crémone s'était négocié à Londres en 1982, à 175 000 livres.

SPECTACLES

MUSIQUE

« AIDA » à Bercy

Un grand spectacle

Bien des craintes se sont dissipées jeudi soir à la première d'*Aïda*, de Verdi : une production gigantesque certes, à la mesure du Palais omnisports de Bercy et de ses treize mille cinq cents spectateurs, mais très digne, nullement ridicule, d'une qualité musicale authentique, dans des conditions acoustiques fort acceptables, meilleures que naguère pour le *Requiem* de Berlioz.

Metteur en scène, décorateur et créateur des costumes, Vittorio Rossi est un spécialiste qui a travaillé dans de nombreux halls de foire et palais des sports d'Europe, ainsi qu'aux arènes de Vérone et à Orange. Il y a puisé le sens des architectures et de l'organisation de l'espace, la pratique des grands cortèges, sans perdre pour autant une certaine fraîcheur d'invention et le respect du public.

Son décor se renouvelle pour chaque scène à partir du thème d'une immense pyramide, dont les éléments en escaliers composent les formes les plus diverses : mausolée, fronton triomphal, temple, paysage rocheux, etc, d'une invention géométrique inépuisable et fort belle, à la manière de Josef Svoboda. La pyramide (ou du moins l'un de ses flancs) se reconstitue naturellement pour le triomphe, où, tandis que sonnent les fameuses trompettes, les soldats émergent du fond de la scène entre deux obélisques, et montent en colonnes convergentes (croisant les files descendantes des danseuses en robes blanches), comme de magnifiques scarabées rutilant sous une lumière cuivrée, jusqu'au soleil divin sur lequel se découpe la silhouette du général Radamès.

Lorsqu'ils auront disparu, six longues bandes dorées glissant sur les marches imageront les rayons solaires. Parallèlement à la dernière scène, pour la mort des héros, six longues bandes noires, parcourues par les lumières clignotantes des torches, s'élèveront jusqu'à une pupille géante, l'œil du jugement qui remplace l'astre de la vie.

Tous les autres défilés et regroupements de foules, de prêtres, de soldats, auront la même harmonie géométrique et une sorte de simplicité grandiose, soulignées par des costumes, où règne certes une fantaisie « égyptienne », mais le plus souvent de bon goût, et des danses assez sages (ballet du Capitole de Toulouse). On pourra trouver ce genre de cérémonies démesuré, si l'on se réfère à la victoire finalement assez modeste (et immédiatement remise en cause) de Radamès sur les Ethiopiens ; le spectacle a tendance à dévorer l'œuvre elle-même et pourrait faire penser à quelque congrès de Sokols, voire à une célébration fasciste ou nazie... On admettra pourtant qu'il respecte exactement les temps musicaux de Verdi.

Michel Plasson est le deuxième atout de cette représentation qu'il dirige avec une poésie, une souplesse et une intensité rares, sans chercher à schématiser par des oppositions brutales en fonction du lieu ; l'Orchestre du Capitole et les Concerts Colonne associés sonnent admirablement, et l'on ne perd aucun détail où que l'on soit placé (je l'ai testé aux endroits les plus divers) — une grande victoire pour l'acousticien du palais. De même le triple chœur (Capitole, Parme, Châtelet) qui est d'une beauté et d'une cohésion exemplaires (coordination José Aquino), malgré les distances souvent grandes entre les chanteurs et l'orchestre.

La situation des solistes est moins confortable. Dans ce vaste hémicycle, ils sont bien petits, et comme il leur est difficile d'exprimer des sentiments intimes par des demi-teintes ou des gestes! La première Aïda, Seta del Grande, a une voix belle et flexible, un peu molle parfois, qu'elle colore admirablement dans ses riches aigus, mais elle manque de puissance et de soutien dans les autres registres; en maints lieux de la salle (sinon tout à fait au plafond), on perdait à peu près tout de ses piano et mezzo-forte, ce qui rendait son personnage assez pâle.

A l'opposé, Fiorenza Cossotto, malgré une usure certaine, impose une Amnéris terrible par ses graves meurtriers et ses aigus qui jettent des éclairs, autant que par une superbe présence dramatique.

La riche étoffe et le beau vibrato de Carlo Cossutta traversent aisément l'espace, mais le jeu de cet excellent Radamès paraît plus banal, alors que Garbis Boyagian est un Amonasro assez puissant, au tempérament vigoureux. Dimitri Petkov ne semble pas avoir toute la fermeté et le coffre que l'on attend de l'impitoyable grand-prêtre, non plus que le roi (Laszlo Polgar), personnage assez secondaire, il est vrai.

Rien donc de très enthousiasmant dans cette honorable distribution (à part Fiorenza Cossotto), mais on aura l'occasion d'entendre d'autres Aïda (Bumbry, W. Fernandez, Dimitrova, Arroyo, El Hefny), d'autres Radamès (Veronelli, Martinucci, Bartolini) et même l'Amnéris d'Elena Obraztsova. De toute façon, le spectacle mérite d'être vu (il est très supérieur, par exemple, à la mise en scène de Karajan à Salzbourg), et entendu pour la belle interprétation de Plasson, de ses masses orchestrales et chorales où brûle la flamme de Verdi.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Jusqu'au 13 mai, tous les jours (sauf les lundis).

NOTES

Danse

BILL T. JONES ET ARNIE ZANE au Théâtre de la Ville

Next Wave ?

Le morceau de présentation permet de jauger cette compagnie américaine. Des physiques extrêmement contrastés, un grand Noir au crâne rasé et aux jambes de girafe, un petit Blanc déluré sorti d'une bande dessinée. Julie West, leur partenaire, et ses deux amies sont plutôt musclées, précises et *cools*. Les six danseurs bougent bien ; ils se propulsent à reculons comme des hélicoptères, jouent avec la pesanteur, flirtent avec le rap et peuvent tout faire de leur corps.

La chorégraphie ? Des relais de mouvements, des acrobaties, des gestes épars qui tournent court. C'est comme un match dont on ignorerait les règles.

La seconde séquence est centrée autour d'une vaste structure métallique, prétexte à des équilibres, des portés, des chutes et des poses photos. Il y manque un grain de folie. La troisième séquence, suite de variations sur le chiffre 4, est plus travaillée : des moments rapides, des enchaînements abrupts, une grande énergie. Quelque chose prend consistance qui n'atteint jamais au style tant les éléments demeurent hétérogènes et le parti du chorégraphe — volontairement ? — informel. On peut comprendre cependant l'esprit du groupe, son caractère actuel, *Next Wave*, que l'on retrouve d'une manière plus sophistiquée chez un Philippe Decoufle.

M. M.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30.

Musique

La prochaine saison de L'IRCAM

Pierre Boulez a présenté, mardi 24 avril, le programme que développeront l'IRCAM et l'Ensemble intercontemporain la saison prochaine. La série des « grands concerts » sera polarisée autour de compositeurs éminents (Boulez avec *Répons*, Nono, Ligeti, Xenakis, Stockhausen) ou de chefs d'orchestre : Eötvös, avec des œuvres de Ives, Boucourechliev, Lachenmann, Janacek, L. Foster (Copland, Machover, Monnet, Stravinsky), Zollman, Nagano, Bertini, Boulez (Ferneyhough, Carter), cependant que les « Perspectives » réuniront uniquement des créations (Levinas, Dusapin, Carter, Kolb, Strauch, Durieux, Nunes, Schapira, Dufourt, Ferneyhough, Eötvös, Grisey).

Les solistes de l'Ensemble intercontemporain donneront dix concerts de musique de chambre à 18 h 30, selon une formule qui remporte un succès croissant depuis que les œuvres sont analysées en public par Philippe Manovry.

Les dix séances du « Forum de la création » rassembleront des productions de divers groupes français et internationaux, tels le Singcircle anglais, l'Accroche-note de Strasbourg, le CIRM de Nice ou le Speculum musicale des Etats-Unis.

L'IRCAM organisera, en avril 1985, un colloque international sur « Le timbre et ses contextes », et sera l'hôte de la Xᵉ Conférence d'informatique musicale.

Par ailleurs, les disques Erato viennent de publier les deux premiers enregistrements, dirigés par Pierre Boulez, de la collection « Points de repères », coproduite avec l'IRCAM, avec des œuvres de Kurtag, Birtwistle, Dufourt, Harvey et Grisey.

★ Renseignements : IRCAM, 31, rue Saint-Merri, 75004-Paris. Tél. : 277-12-33. — Ensemble intercontemporain, 9, rue de l'Echelle, 75001-Paris. Tél. : 261-56-75.

CHEIKH IMAM, FOUAD NEGM ET MOHAMED ALI

L'esprit mordant

Les voici enfin ! Prévu les 10, 11 et 12 avril, leur premier concert avait du être annulé, leur arrivée ayant été retardée pour d'« obscures » raisons administratives... On connait la rigueur caustique, l'humour contestataire de ces deux hommes. Depuis qu'ils se sont rencontrés, en 1962, Cheikh Imam, Fouad Negm, et aussi Mohamed Ali, peintre, chanteur et percussionniste, ne cessent de créer dans la complicité, malgré les pressions et la répression (Sheik Iman et, surtout, Fouad Negm connaissent bien la prison, le dernier totalisant plus de dix ans « à l'ombre »). Leur musique, qui n'a jamais pu être commercialement diffusée, circule malgré tout sous le manteau. En vingt ans, le trio a constitué un répertoire colossal qui tire sa force de la grande tradition et de textes à l'esprit mordant qui ont influencé toute une génération.

C.H.

★ Les 27 et 28 avril, à 21 heures, le 29, à 14 h 30, au Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, à Nanterre (Tél. : 721-22-25).

Rock

« SIMPLE MINDS » AU ZÉNITH

Instinctif

Six ans que les Simple Minds existent. En 1978, Jim Kerr, le chanteur, et Charles Burchill, le guitariste, passionnés depuis longtemps par ce qu'on appelait encore le « rock décadent », fondent à Glasgow le groupe en faisant appel à Derek Forbes pour la basse et à Michaël Mac Neil pour les keyboards. Les albums se suivent *(Life in a Day, Real to Real Cacophony, Sister Feelings Call, New Gold Dreams, Sons and Fascination, Celebration)* marqués par les influences de Lou Reed, Eno, Roxy Music ; mais apparaissent aussi très vite un son original, très élaboré, un travail rythmique approfondi, des mélodies denses, voluptueuses, sans doute encore alourdies par un certain maniérisme, une trop grande sophistication. Simple Minds se fait peu à peu connaître, sans rencontrer pourtant une véritable adhésion dans le public. Le groupe tourne beaucoup et libère sur scène une énergie que le studio endigue dans des limites trop étroites.

Et puis le septième album, *Sparkle in the Rain*, paru l'automne dernier chez Virgin, a tout changé. Comme si, brusquement, après six années de tâtonnements, le groupe avait enfin trouvé, naturellement, sa voie, un style qui allie la force revigorante, flamboyante, des concerts, un rock instinctif, et des arrangements grandioses, un peu baroques.

Depuis six mois, Simple Minds connaît le succès en Europe. Il vient d'effectuer une tournée dans les régions. Il donne un concert au Zénith vendredi 27 avril. Le groupe écossais où le chanteur et auteur Jim Kerr apparaît comme la cheville ouvrière, brille des éclats de guitare et d'une étonnante fraîcheur rythmique. Il apporte à sa manière un petit ballon d'oxygène au rock d'aujourd'hui.

CLAUDE FLÉOUTER.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ANTIGONE Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h 30.
LA JUNGLE DES VILLES — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30.
LE PRINCE TRAVESTI — Epée de bois (808-39-74), 20 h.
LES AMIS DE SALAMANQUE — Cité internationale (589-38-69); 20 h 30.
SENSUALITA — Essaion (278-46-42), 20 h 30.
BONSOIR PRÉVERT — Huchette (326-38-99), 21 h 30.
MARIVAUX ET MARIVAUX — Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30.
LE PRINCE — d'après A. Rimbaud, Théâtre des Déchargeurs (236-00-02), 22 h.
FANDO ET LIS — Théâtre du Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LA LANTERNE MAGIQUE — Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 17 h 30.
AIDA — Palais omnisports de Bercy (346-12-21), 20 h.
BATAILLE NAVALE — Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h ; dim. 15 h 30 (27).
LA CUADRA DE SÉVILLE — Chelles, CAC (421-20-36) 27 à 20 h 45.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Werther.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre 20 h 30 : Le Héron ; Théâtre Gémier : relâche jusqu'au 9 mai.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 F.
BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-animations, 18 h : Nouvelle musique improvisée. — Cinéma-vidéo, 16 h : Musiques du Mali : les gens de la parole, de J.-F. Schiano ; à 19 h : Canne amère, de J. Ancelin ; 15 h : Etienne Martin : ses amis Bertholle, Le Moal, Stahly ; à 18 h : Années 80, nouvelle génération.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). — Opéra, 18 h 30 : Mahagonny (ensemble musique vivante ; Dir. Diego Masson).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Arden de Faversham ; 18 h 30 : BT Jones-A. Zane.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Théâtre Norwid.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Cold Harbor.
AMANDIERS (366-42-17)), 20 h 45 : Sylvie Chenus.
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 18h30 : les Sincères ; 21 h : Revenu de l'étoile.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : la Guerre de cent ans, première semaine.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h : Ferdaous, une voix en Enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Galerie, 20 h 30 : l'Ame de la fugue.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11). 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84, 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.
18 THEATRE (226-47-47), 21 h : Ne m'appelez jamais nègre.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE THEATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Bose.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Deux vieux paniqués.

Vendredi 27 avril

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : L. Kounilski. — II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. — Petite salle, 18 h 30 : *Pique et pique et follet drame* ; *22 h 30* : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; 22 h : le Shaga.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), 20 h 45 : la Noce chez les petits bourgeois.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : L'écho du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Betrayal.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285 - 45 - 30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans. — II. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Elève de Brecht.
POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
QUAI DE LA GARE (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), 20 h 30 : Antigone.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (345-91-93) 20 h 30 : L'œuf de Colomb.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 13 (588-66-80), 21 h : l'Epouvante.
TOURTOUR (887-42-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19h30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : L'esprit qui mord.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chronocome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin (dern.) ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes !
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : *Moi je craque, mes parents raquent.*
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 19 h : le Pêcheur de perles ; 20 h 30 : Mais est-ce qu'Elaine Groszt ?
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : - Phèdre : 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Vie entre les dents; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Graeme Allwright.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.
FORUM (297-53-47), 21 h : B. Santeff, G. Marion.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : le Cirque de Pékin.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : N. Puente.
SOLEIL D'OR (543-50-12), 20 h 45 : Sri Tarani Jena.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; 20 h 45 : Marotissimo.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Opérettes, Comédies musicales

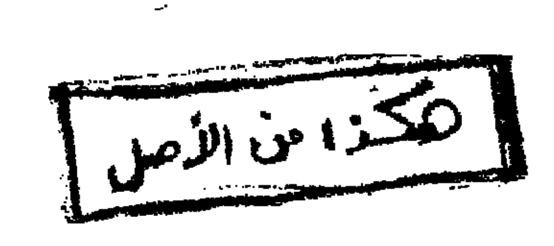
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Les concerts

Musée Guimet, 20 h 30 : la Camerata de Versailles (Stravinsky).
Lucernaire, 19 h 45 : J. Koenig, R. Magill, C. Robinson (Scels, Messiaen, Kagel...) 21 h : M.-L. Muller (Schumann, Debussy, Berg).
Th. de la Cité internationale, 20 h 30 : les Amis de Salamanque.
Péniche-Opéra, 21 h : J. Gauthier, A. Magnard, Breville (Chabrier, Reyer, Ropartz).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : H. Gallois (Jolivet, Hubeau, Nigg).
Salle Cortot, 20 h 45 : Quatuor quatre voix quatre mains (Brahms).

En région parisienne

AULNAY, MC (868-00-22), à 20 h 30 : Dom Juan.
BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Violette Leduc, l'affamée.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.
CLICHY, Th. Rutebeuf, (739-28-58), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France.
CRÉTEIL, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 : L. Ferré.
EVRY, Agora (077-93-50), 20 h 30 : Pôle à pôle.
IVRY, Studio, (672-37-43), 20 h 30 : la Surprise de l'amour.
MONTFORT-L'AMAURY, Eglise, 21 h : Orchestre national de France, dir. E. Krivine (Ligeti, Ravel, Debussy).
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Great Britain.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), II : 20 h 30 : le Dîner de Lina ; 22 h 30 : M. Mézières.
SAINT-GRATIEN, Forum (982-24-42), 21 h : P. Seilla, B. Vasseur, Cl. Lazer.
SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté, (889-22-11), 21 h : S. Reggiani.
LE VESINET, CAL (976-32-75), 21 h : G. Gomez : Et moi je suis resté comme une chaise.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), à 21 h : Th. Le Luron.
VINCENNES, chez IVT (365-63-63), 21 h : Table masquée.



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Atlantide, de J. Feyder ; 19 h, Cinéma japonais : le Courant chaud, de Y. Masumura ; 21 h, Cinéma israélien : Plongée profonde, de S. Doran.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Hommage à A. Kluge : Besitzbürgerin, Jahrgang 1908, de A. Kluge. Die menschen, die das stauer – Jahr vorbereiten, de A. Kluge et M. Mailia ; Nachrichten von den staufern, de A. Kluge et M. Mailia ; Auf der suche nach einer praktischen realistichen haltung, de A. Kluge ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Olsztyn Pologne, de V. Tamisier ; la Chambre verte, de F. Truffaut ; 19 h, Sans témoins, de N. Mikhalkov.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Calypso, 17e (380-30-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

LES FILMS NOUVEAUX

CENT JOURS DE PALERME, film franco-italien de Giuseppe Ferrara : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DIAGONALE DU FOU, film français de Richard Dembo : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-32-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).

L'ÉTOFFE DES HÉROS, film américain de Philip Kaufman (v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME, film américain de Howard Zieff (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43).

FORBIDDEN ZONE, film américain de Richard Elfman (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (271-52-36).

NAITOU, film guinéen de Moussa Kémodo Diakité (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18).

PERMANENT VACATION, film américain de Jim Jarmusch, (v.o.), Movies les Halles, 1er (260-43-99).

SAHARA, film américain de A. Mc Laglen (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES VOLEURS DE LA NUIT, film français de Samuel Fuller : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (340-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CLIN D'ŒIL (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

DEAD ZONE (A., v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Club, 9e (770-81-47).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LAISSE BÉTON (Fr.), Studio 43, 9e (770-63-40).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NEW-YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

POLAR (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (545-35-38).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RISKY BUSINESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

TIME RIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Templiers, 3e (271-84-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr., vers. Delavault) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). – Vers. Gal : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36). Vers. Saurova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLANCHE NEIGE (A., v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (v.o) Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, H. sp., 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ELEPHANT MAN (Ang.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-33-38).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) : Marais, 4e (287-47-86).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Tourelles, 20e (364-51-98).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GARDE A VUE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GERTRUD (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAROLD ET MAUDE (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

TESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

THE ROSE (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LÉGION D'HONNEUR

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des promotions et des nominations dans l'ordre de la légion d'Honneur (*le Monde* du 26 avril).

Fonction publique et réformes administratives

Sont nommés *chevaliers* :
MM. René Bidouze, conseiller d'Etat en service extraordinaire ; Robert Barrière, huissier chef au cabinet du secrétaire d'Etat ; Mme Réna Favier, née Marlier, chef du central dactylographique de la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Techniques de la communication

Sont promus *officiers* :
MM. Maurice Bernard, conseiller maître à la Cour des comptes ; Pierre Sabbagh, producteur et réalisateur d'émissions de télévision.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Pierre Cardinal, réalisateur, producteur et adaptateur d'émissions de télévision ; Serge Klarsfeld, avocat à la cour d'appel de Paris ; Jacques Marchand, chef du service des sports d'un quotidien parisien ; Jean Schwoebel, président fondateur de la fédération française des sociétés de journalistes ;

Environnement et qualité de la vie

Est promu *officier* :
M. Gerges Wateruaux, inspecteur général de l'environnement à la mission spécialisée de l'environnement et de la qualité de la vie.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Claude Camilleri, ingénieur des arts et manufactures, directeur de la division environnement à la Société générale pour les techniques nouvelles ; Jacques Loiseau, directeur du syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc naturel régional de la forêt d'Orient ; Marcel Mailly, président de la fédération départementale des associations agréées de pêche et de pisciculture de la Marne ; André Pianet, inspecteur général de l'environnement ; Guy Pringalle, ingénieur en chef du GREF, directeur adjoint de l'Office national de la chasse.

Emploi

Est nommé *chevalier* :
MM. Gabriel Mignot, délégué à l'emploi ; Maurice Gaignaire, président d'une amicale de médecins retraités.

Santé

Sont nommés *chevaliers* :
Mme Bernadette Aubriol, en religion mère Marie-Albane, directrice adjointe d'une école d'infirmières ; MM. René Champeau, secrétaire général adjoint d'une fédération de personnels des services publics et des services de santé ; Alexis Corre, médecin retraité ; Gérard Duhamel, médecin, chef de service des hôpitaux de Paris ; Marcel Gacougnolle, médecin anesthésiste ; Joseph Gastard, médecin, chef de service d'un centre hospitalier régional ; Lucien Israël, médecin, chef de service d'un centre hospitalier et universitaire ; François Michel, médecin, chef de service d'un centre hospitalier régional ; Albert Moulet, directeur général d'un centre hospitalier régional et universitaire ; Jean-Jacques Roux, directeur général de la santé ; René Tétu, président d'un syndicat national de cadres hospitaliers ; Maurice Thévenet, trésorier du conseil national de l'ordre des pharmaciens ; Albert Vasseur, ancien secrétaire général d'un syndicat des personnels de l'Assistance publique de Paris.

Rapatriés

Est promu *officier* :
M. Jean Nicolas, avocat à la cour d'appel de Paris ; président de l'association des avoués rapatriés d'outre-mer.

Est nommé *chevalier* :
M. Jean Seroin, président de l'amicale des rapatriés (2e et 3e arrondissements de Paris).

Départements et territoires d'outre-mer

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Guy Dubourdieu, président de chambre à la cour d'appel de Nouméa ; Robert Emery, ancien conseiller au travail et à la législation sociale ; Théodore Gouffran, secrétaire général de l'office des anciens combattants et victimes de guerre de la Guadeloupe ; Gabriel Laplanche, agent technique à l'office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer.

Ministère des transports

Est promu *commandeur* :
M. Marcel Huet, ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont promus *officiers* :
MM. Georges Basdevant, architecte, ingénieur des constructions civiles honoraire ; Roger Billaut, chef de l'inspection générale du travail et de la main-d'œuvre des transports ; Guy Braibant, conseiller d'Etat ; Raymond Monnet, directeur général adjoint à la Société nationale des chemins de fer français ; Henri Sauvan, directeur général de la Compagnie nationale Air France.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Antoine Barbero, ancien secrétaire général de la fédération des cheminots CFDT ; Pierre Dutel, sous-directeur à la Régie autonome des transports parisiens ; Jean Héreau, ancien ajoint au directeur des opérations aériennes à Air France ; Jean-Marie Hoffmann, secrétaire régional de l'union professionnelle des cheminots CFDT de la région de Metz ; Paul Jeannin-Daubigney, contrôleur général au service national des examens du permis de conduire ; Gérard Morançay, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des autoroutes et grands ouvrages à la Société centrale pour l'équipement du territoire ; Pierre Perrot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des transports terrestres ; Roland Quinto, secrétaire général de l'union fédérale CFTC des cheminots retraités ; Jean Stablo, adjoint au directeur du réseau routier à la Régie autonome des transports parisiens ; Léon Treins, ancien secrétaire de la région ouest à la fédération CGT des cheminots ; Jean Vela, président de l'Union sportive métropolitaine des transports à la Régie autonome des transports parisiens ; Bernard Viollier, directeur général à la Société des hôtels Méridien ; Alain Vivet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général de la Société des autoroutes du sud de la France.

Mer

Est promu *officier* :
M. Charles Yence, ancien directeur de sociétés interprofessionnelles de la pêche maritime.

Sont nommés *chevaliers* :
: MM. Jean Avé, syndic des gens de mer ; Alain Giraud, sous-directeur à la direction des ports et de la navigation maritime ; Bernard Lacan, administrateur directeur-général de société de produits surgelés ; Bertrand Le Mintier, directeur à la Compagnie générale maritime ; Joseph Quere, délégué départemental pour le Finistère de la Société nationale de sauvetage en mer du Conquet, chef du centre de radio des télécommunications.

Protocole

Sont promus *officiers* :
Mme Jacqueline Chatel, née Boulloche, secrétaire générale adjointe de la commission française pour l'UNESCO (France) ; MM. Paul Guichonnet, professeur (Suisse) ; Louis Maraval, imprimeur, éditeur (Belgique).

Sont nommés *chevaliers* :
Mme Alix Bader, née Bartre, professeur d'art dramatique (Argentine) ; R.P. Pierre Bonnet, supérieur de la communauté des Pères blancs de Jérusalem (Jérusalem) ; MM. Paul Charrin, ingénieur conseil (Etats-Unis d'Amérique) ; Yvon Colin, directeur de banque (Belgique) ; R.P. Pierre Corcket, professeur aumônier (Liban) ; R.P. Jean Donnier, aumônier des Français de l'Allemagne du Nord (République fédérale d'Allemagne) ; MM. René Girard, professeur à l'université Stanford (Etats-Unis d'Amérique); Jean Helion, artiste peintre (France) ; R.P. Georges Joyaut de Cousenongle (frère Vincent), maître général de l'ordre des Frères prêcheurs (Saint-Siège) ; MM. Paul-Henri Rebut, directeur général adjoint du Joint European Torus (Grande-Bretagne) ; Pierre Verger, ethnologue (Brésil) ; Gérard Walbanm, représentant régional d'une compagnie aérienne (Afrique du Sud).

Coopération et développement

Sont promus *officiers* :
MM. Jean Abadie, professeur certifié en service en coopération à Madagascar ; Pierre Marchand, directeur à la Banque des Etats de l'Afrique centrale du Cameroun.

Sont nommés *chevaliers* :
M. Jean-Pierre Coudray, médecin-chef du service de psychiatrie à l'hôpital du point G à Bamako ; Mme Marcelle Couprié, religieuse, docteur en médecine au Cameroun ; MM. Jacques Deuss, ingénieur agricole, directeur général de la Société nationale pour la rénovation et le développement de la cacaoyère et de la caféière au Togo ; Robert Garron, professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille-III ; Patrice Roederer, ingénieur agronome, chargé de mission à l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

Ministère de l'éducation nationale

Est promu *officier* :
M. Ferdinand Cabanne, professeur d'université honoraire.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Jean-Baptiste Acquaviva, principal adjoint de collège à Ajaccio ; Joseph Berger, inspecteur départemental de l'éducation à Orléans ; Emilien, Jean Carassus, professeur d'université honoraire ; Mme Mireille Commeignes, épouse Lamarque, professeur honoraire, présidente de la Fédération des œuvres laïques de Paris ; Mlle Marie-Henriette Doin, inspecteur général de l'éducation ; MM. Serge Duhamel, chef de service au ministère ; Serge Janin, inspecteur d'académie honoraire ; Guy Lavergne de Cerval, inspecteur de l'administration de l'éducation ; Gaston Panofré, chef surveillant à la faculté de droit de l'université de Toulouse-I ; Antoine Prost, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne Paris-I ; Jean Rieu, conseiller de l'enseignement technologique à Paris ; Jacques Robert, professeur à l'université de Paris-II ; Mme Christiane Sescousse, épouse Lafon, proviseur de lycée d'enseignement professionnel honoraire ; MM. André Vailleau, inspecteur départemental adjoint à l'inspecteur d'académie de Dijon ; Guy Villars, directeur d'études d'école normale d'institutrices honoraire.

Ministère de l'industrie et de la recherche

Sont promus *commandeurs* :
MM. Marcel Boiteux, président du conseil d'administration d'Électricité de France ; Jean-Baptiste Dausset, professeur au Collège de France, codirecteur du laboratoire d'oncologie et d'immuno-hématologie du Centre national de la recherche scientifique ; Jacques Marchandise-Franquet, président-directeur général d'une société productrice d'aluminium ; Albert Viala, vice-président de l'Association technique de l'importation charbonnière.

Sont promus *officiers* :
MM. Gérard Biserte, chef de service du laboratoire de biochimie de l'hôpital cardiologique du centre hospitalier universitaire de Lille ; Léonard Carous, président-directeur général d'une compagnie pétrolière ; Georges Chavanes, président du directoire d'une société de construction de moteurs électriques ; René Granier de Lilliac, président-directeur général d'une compagnie de recherche et d'exploitation de pétrole. ; Roland Martin, directeur du centre de recherches archéologiques du Centre national de la recherche scientifique.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Igor Barrère, réalisateur et producteur de cinéma et de télévision ; Jean Benat, directeur de la production et du transport d'Électricité de France ; Claude Bienvenu, directeur des études et recherches à Électricité de France ; Jean Bronner, ingénieur principal aux Houillères de France ; Jacques Delacour, directeur de l'objectif Ensembles industriels de production à l'Institut français du pétrole ; Gilbert Durand, secrétaire exécutif du programme mobilisateur Biotechnologies ; Michel Durand, employé dans une société de construction automobiles ; Jean Jacques, directeur de recherche au CNRS ; Étienne Lalou, producteur de télévision ; René Le Moal, directeur d'une publication industrielle et économique ; Jacques Maire, directeur général adjoint du Gaz de France ; Stanislas Nowak, ancien mineur de fond ; André Petit, chargé de mission au Commissariat à l'énergie atomique ; Mme Jacqueline Roze, épouse Balcou, ancienne comptable dans un groupe de sociétés d'électricité, d'électronique et d'informatique ; MM. Pierre Slonimsky, professeur de génétique à Paris-VI ; Jacques Stern, président-directeur général d'une société de systèmes d'automation ; Pierre Valentin, directeur de laboratoire associé au CNRS ; Jean Yoccoz, directeur de recherche au CNRS.

Ministère de la formation professionnelle

Sont nommés *chevaliers* :
MM. André Blondeau, directeur de l'enseignement à la CCI de Paris ; Pierre Séjard, directeur des équipements à l'AFPA.

(A suivre.)

LE CARNET DU Monde

Décès

— M. et Mme Jean-Michel Callies,
son fils et sa belle-fille,
Sybil, Doriane et Daphné Callies,
ses petites-filles,
M. et Mme Michel de Bouard,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Monique Debusschère,
sa famille et ses alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François CALLIES,

survenu le 25 avril 1984, dans sa soixante et onzième année.

La levée du corps aura lieu le mercredi 2 mai, à 9 h 15, au funérarium du Mont-Valérien.

L'incinération aura lieu le même jour, à 10 h 30, au cimetière des Joncherolles à Villetaneuse.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
31, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.

— Kersaint-Landunvez (Finistère).

M. et Mme Yves Chalaron,
M. et Mme Bruno Chalaron,
M. et Mme Daniel Zaoui,
M. et Mme François Chalaron,
M. et Mme Hervé Chalaron
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis CHALARON,
née Yvonne Letonturier.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Kersaint-Landunvez (Finistère).

— Mme Jean Cornette,
son épouse,
M. et Mme Bruno Cornette,
Le docteur et Mme Michel Cornette,
Le docteur et Mme Jean-François Marty,
ses enfants,
Marine Cornette,
Magali Cornette,
Julia et Adèle Marty,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean CORNETTE,

survenu le jour de Pâques.
La cérémonie religieuse a eu lieu, le 27 avril 1984, dans l'intimité familiale.

21, avenue Gambetta,
27200 Vernon.

— Mme Marguerite Jacquelin, Dijon,
M. et Mme Charles Jacquelin,
leurs enfants et petits-enfants,
Montpellier,
Le docteur Denise Jacquelin
et son fils,
Le docteur Claire-Marie Jacquelin, Paris,
Les familles Jacquelin, Perrier, Richard et Rosier-Chopin,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Marthe JACQUELIN-MOREUX,
docteur en médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-treizième année, le 25 avril 1984.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu à Mont-Saint-Vincent, le samedi 28 avril, où elle reposera auprès de son époux Jean-Charles Moreux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Docteur Denise Jacquelin,
4, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.

— Ses amis,
Sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Andrès LASZLO,
écrivain, collectionneur,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans, le 20 avril 1984, à l'hôpital d'Evry.
Selon la volonté du défunt, le corps a été incinéré.

Andrès Cid
Angelholms Gatan no 6,
21422 Malmö (Suède).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Aymé MALATIER,

médaille militaire,
croix de *guerre 1914-1918*,

survenu à Paris, le 10 avril 1984, muni des sacrements de l'Eglise.

2, rue d'Andigné,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marny van de WALLE,
journaliste,

survenu le 12 avril 1984.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Un service à sa mémoire aura lieu le vendredi 18 mai, à 8 heures, en l'église Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue des Gâte-Ceps,
Saint-Cloud.

— M. et Mme Francis Vecchini,
M. et Mme Christian Vecchini
et leur fils,
MM. Jean-Luc et Alex Vecchini,
M. et Mme Christian Denizot-Vecchini
et leur fille,
Les familles Paravisini, Mauvoisin, Dominici, Crescioni, Franceschi, Mariani, Santelli,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Joseph VECCHINI,
née Antoinette Paravisini,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et cousine, survenu, à Bastia, le 9 avril 1984, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

M. Pridi BANOMYONG,
ancien régent de Thaïlande,
fondateur de l'Université
des sciences morale et politique
(Thammasat),
grand-croix de la Légion d'honneur,

L'Association des étudiants thaï en France,
La communauté thaï en France,
Les anciens élèves de l'Université de Thammasat en France,
Avec le concours de la Fondation Pridi Banomyong,
se réuniront pour une commémoration à la maison de l'Asie du Sud-Est : 59 *bis*, boulevard Jourdan, 75014 Paris, le 2 mai 1984, à partir de 12 heures.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de

Charles CARNOY,

une messe sera célébrée, le mercredi 2 mai 1984, à 18 heures, à la crypte de la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, à Paris-7e.

— La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier,

et des soldats morts pour la France,

sera célébrée en la chapelle du dôme des Invalides, le samedi 5 mai 1984, à 18 heures, en présence de LL. AA. II., le prince et la princesse Napoléon.
Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations. Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Manifestation du souvenir

— La Fédération des associations d'anciens combattants et volontaires juifs dans l'armée française informe qu'elle ravivera la flamme sous l'Arc de triomphe, le jeudi 3 mai 1984, à 18 h 30 très précises. Elle compte sur votre présence pour rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la défense du monde libre.

— La Société des amis de

Léon JOUHAUX,
prix Nobel de la paix,

déposera une gerbe sur sa tombe, au Père-Lachaise, le lundi 30 avril 1984, à 17 heures.

La mort de Céleste Albaret

Céleste Albaret est morte mercredi 25 avril près de Montfort-l'Amaury. Elle était âgée de quatre-vingt-treize ans.

« Céleste » pour les intimes, c'est-à-dire pour des millions de lecteurs, c'était la fille de fermiers lozérois qui, par son mariage en 1913 avec Odilon Albaret, le chauffeur de Proust, devint la gouvernante de l'écrivain jusqu'à la mort de ce dernier en 1922.

Comment l'esprit vient aux bonnes

« *Ce sont vos belles petites mains qui me fermeront les yeux* », lui avait prédit Proust. De fait Céleste assiste son maître jusqu'au dernier essoufflement. Les soins maniaques dont Proust entourait sa maladie, sa vie affective et ses sorties mondaines, exigeaient un dévouement subtil.

Le rôle de la servante dépassait ses tâches matérielles. Proust la prenait comme confidente, comme première lectrice, il lui dictait les « paperoles » et autres becquets de l'œuvre en perpétuelle gestation.

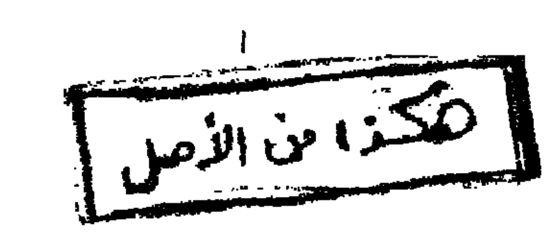
Après cinquante ans de silence, Céleste a consenti à enregistrer soixante-dix heures d'entretien, soit sept cents feuillets dont Georges Belmont a tiré *Monsieur Proust* (Robert Laffont, 1973). A partir de ces souvenirs, le cinéaste allemand Percy Adlon a tourné un film, *Céleste*, qui sort le 2 mai sur les écrans parisiens et qui évoque les derniers mois de Proust.

A la sortie du livre, les spécialistes de *la Recherche* ont contesté l'authenticité et l'intérêt du témoignage. En gros bourgeois du savoir, ils insinuaient qu'une personne aussi modeste ne pouvait avoir sur Proust que des vues frustes, telle la Félicité d'*Un cœur simple* de Flaubert.

Dans *Sodome et Gomorrhe*, Proust n'échappait pas à ce préjugé de classe quand il s'étonnait tendrement que l'ignorance se change à son école en un mélange de naturel et d'affectation. Il disait des deux « courrières » de Balbec, (parmi lesquelles Céleste) : « *Je n'ai jamais connu de personnes aussi volontairement ignorantes, qui n'aient absolument rien appris à l'école, et dont le langage eut pourtant quelque chose de si littéraire que, sans le naturel presque sauvage de leur ton, on aurait cru leurs paroles affectées.* »

Céleste ou comment l'esprit vient aux bonnes.

B. P.-D.



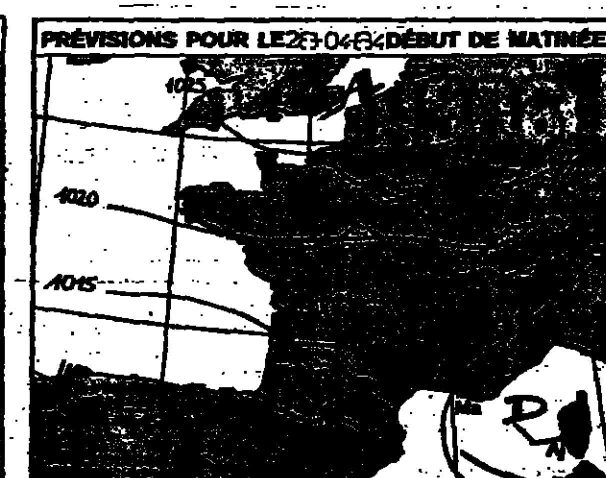
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-04-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28-04-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 avril à 0 heure et le samedi 28 avril à 24 heures.

Malgré la persistance de l'anticyclone de surface sur la mer du Nord et d'une dorsale en direction de la France, l'évolution du temps sera caractérisée par une baisse du champ de pression, par le sud-ouest, d'une part, en liaison avec des remontées chaudes d'Espagne, par l'est d'autre part, en relation avec de l'air froid et du cyclonisme en altitude.

Samedi. — On observera en journée des nuages préorageux près des Pyrénées ainsi que des Vosges au nord des Alpes et à l'est du Massif Central. Quelques orages éclateront sur ces massifs en après-midi et en soirée. Ailleurs, le temps ensoleillé persistera, avec des températures en légère baisse.

Pour dimanche, tendance à un temps plus nuageux et plus orageux, en particulier du Sud-Ouest au golfe du Lion, ouest du Massif Central et jusqu'à la Bretagne sud, des orages se produisant à partir de l'après-midi. Ailleurs, le ciel, plutôt dégagé le matin, deviendra passagèrement nuageux avec des orages isolés possibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 26 avril, de 1 022,1 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 avril ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 avril) : Ajaccio, 20 et 5 degrés; Biarritz, 26 et 11; Bordeaux, 25 et 6; Bourges, 24 et 6; Brest, 24 et 8; Caen, 22 et 6 ; Cherbourg, 17 et 6; Clermont-Ferrand, 24 et 3; Dijon, 22 et 7; Grenoble-St-M.-H., 23 et 7; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 5; Lille, 20 et 8; Lyon, 22 et 6; Marseille-Marignane, 21 et 8; Nancy, 22 et 7; Nantes, 25 et 12; Nice-Côte d'Azur, 21 et 10; Paris-Montsouris, 25 et 9; Paris-Orly, 23 et 9; Pau, 24 et 9; Perpignan, 19 et 6; Rennes, 25 et 8; Strasbourg, 22 et 9; Tours, 24 et 9 ; Toulouse, 22 et 4; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger: Alger, 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 17 et 6; Athènes, 13 et 6; Berlin, 16 et 0; Bonn, 20 et 4; Bruxelles, 19 et 6; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 12 et 2; Dakar, 27 et 19; Djerba, 19 et 12; Genève, 21 et 4; Jérusalem, 18 et 5; Lisbonne, 23 et 15; Londres, 21 et 5; Luxembourg, 22 et 7; Madrid, 23 et 7; Moscou, 10 et 6; New-York, 21 et 8; Palma-de-Majorque, 22 et 4; Rome, 20 et 5 ; Stockholm, 7 et – 1; Tozeur, 24 et 14; Tunis, 20 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 29 AVRIL

« Le cimetière du Père-Lachaise », 11 heures, métro Père-Lachaise (Mlle Oswald).

« L'hôtel de Sully et l'exposition sur le vitrail en Lorraine », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'église russe », 12, rue Daru, Ch. Benhamou (Arcus).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Barbier).

« Deux siècles de peinture américaine », 10 h 20, dans l'entrée du Grand Palais (D. Bouchard).

« L'Opéra », 13 h 45, dans le hall (D. Bouchard).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Conseil d'État », 15 heures, devant les grilles place du Palais-Royal (Marion Raguenéau).

« Autour de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église (B. Czarny).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Mlle Balandre).

« Le Sénat et le palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (Mme Hager).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, bd Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « Florence connue et inconnue ».

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, Ambroise Motte : « Le mystère de la Grande Pyramide et le sphinx d'Egypte », et par Natya : « Influence et symbolisme des couleurs ».

15 h 30, 13-15, rue de la Bûcherie, Alfred Leroy : « Marie Leczinska et ses filles ».

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossait : « L'évolution de la place de Paris ».

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XX

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Samedi 28 avril

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures, jeux ; **Pontoise**, 8 h 45 : soixante véhicules, 14 h 15 : tableaux, objets d'art, meubles ; **Verrières-le-Buisson**, 15 h 30 : livres.

Dimanche 29 avril

Chartres, 14 heures : poupées, automates ; **Fontainebleau**, 14 heures : objets d'art, meubles, bijoux, argenterie, tableaux ; **Les Andelys**, 14 h 30 : meubles, tableaux, automates, objets d'art ; **Provins**, 14 heures : timbres ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 15 : archéologie ; **Versailles (Chevau légers)**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient.

PROVINCE

Samedi 28 avril

Charleville-Mézières, 14 heures : meubles, argenterie, bijoux, tableaux ; **Marseille**, 14 h 30 : meubles, tableaux, objets d'art, bijoux, argenterie ; **Montpellier**, 14 heures : tableaux, art nouveau, arts déco ; **Reims**, 14 heures : cartes postales ; **Soissons**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art ; **Troyes**, 10 heures : timbres, vignettes.

Dimanche 29 avril

Arles, 14 heures : lithographies modernes ; **Avranches**, 14 h 30 : meubles, argenterie, tableaux, objets d'art ; **Bourg-en-Bresse**, 15 heures : meubles, objets d'art ; **Bressuire (79)**, 14 h 15 : meubles, objets d'art : **Canaples (80)**, 14 h 30 : meubles, objets d'art : **Deauville**, 10 heures : cartes postales, jouets, bibelots, 14 heures : objets d'art, tableaux, meubles ; **Epernay**, 14 heures : objets d'art, meubles ; **Joigny**, 14 h 30 : argenterie, tableaux, meubles, objets d'art ; **L'Aigle**, 10 heures, 14 heures : livres ; **Limoges**, 14 heures : meubles, tableaux, argenterie, objets d'art ; **Nancy**, 14 heures : objets d'art, bijoux, meubles, art nouveau ; **Orgelet (39)**, 10 heures, 14 h 30 : meubles régionaux ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, bibelots ; **Saint-Gondon (45)**, 14 heures : bibelots, argenterie, bijoux, tableaux, meubles ; **Troyes**, 14 heures : préhistoire, archéologie ; **Vendôme**, 14 h 30 : monnaies.

Lundi 30 avril

L'Aigle, 14 heures : livres, cartes postales, meubles ; **Orgelet**, 14 h 30 : meubles régionaux.

Mardi 1er mai

Canaples, 14 h 30 : meubles, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux-Quinconces (33), **Briare-le-Canal (45)**, **Le Havre (76)**, **Montpellier (34)**, **Paris** : Braderie des Batignoles (dimanche dernier jour). Brocante, porte de Versailles. **Rambouillet (78)**, **Rouen (76)**, **Saintes (17)**, **Saint-Germain-en-Laye (77)**, **Strasbourg (67)**, **Toulon (83)**, dimanche dernier jour, **Trouville (14)**.



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 27 avril :

DES DÉCRETS

● Relatif aux zones de protection du patrimoine architectural et urbain.

● Relatif au collège régional du patrimoine et des sites.

1er MAI

Les services ouverts ou fermés

BANQUES. — Fermées l'après-midi du lundi 30 avril et mardi 1er mai.

BUREAUX DE POSTE. — Fermés lundi 30 avril (une seule distribution de courrier) et mardi 1er mai.

SNCF. — Lundi 30 avril : service du samedi en banlieue ; mardi 1er mai : service allégé en banlieue.

MÉTRO ET RER. — Lundi 30 avril : métro + RER A (Est-Ouest), service du samedi ; RER B (ligne de Sceaux), service normal. Mardi 1er mai : service du dimanche sur tout le réseau.

AUTOBUS. — Lundi 30 avril : service du samedi ; mardi 1er mai : service du dimanche.

GRANDS MAGASINS. — Fermés mardi 1er mai.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Bureaux fermés lundi 30 avril, à 12 heures, et mardi 1er mai.

SÉCURITÉ SOCIALE. — Bureaux fermés lundi 30 avril, à 15 h 30, et mardi 1er mai.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Fermée lundi 30 avril et mardi 1er mai.

ARCHIVES NATIONALES. — Fermées lundi 30 avril et mardi 1er mai.

MUSÉES. — *Paris*, ouverts mardi 1er mai : musée de l'Institut de France (quai de Conti) et Musée de l'holographie ; *Ile-de-France*, ouverts mardi 1er mai : Chantilly et Vaux-le-Vicomte.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Nantes
● CADRE GESTION FINANCIERE — Réf. VM 17/1078 B

Compagnie Européenne d'Accumulateurs
● JEUNE CADRE COMMERCIAL EXPORT — Réf. VM 19431 D



Champagne
● INGENIEUR D'AFFAIRES — Réf. VM 10/1044 A

plc emballage
LES PAPETERIES LEON CLERGEAU
Charente
● JEUNE CONTROLEUR DE GESTION — Réf. VM 1/1065 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris



média-system

L'INRA (GEVES) recrute
UN INGÉNIEUR 2 A.
(Agronome ou doctorat d'état, physiologie ou pathologie végétale) comme respons. du labo. de germination des semences. 78280 GUYANCOURT
Gestion de 21 agents. Recherches méthodologiques. Participation à des comités techniques. Organisation de stages de formation. Anglais et connaissances en pathologie des semences indis. Expér. des rel. internat. souhaitée.
Envoyer candidature avant le 18 mai à C. HUTIN - INRA/GEVES La Minière, 78280 Guyancourt.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE recrute sur titres pour les foyers A.-Chérioux à Vitry un ADJOINT TECHNIQUE âgé de 45 ans au plus au 1er janvier 1984, et titulaire des brevets de technicien, de technicien supérieur et du baccalauréat de technicien.

Transmettre les candidatures accompagnées d'un C.V. avant le 20 avril 1984 à M. le Président du Conseil général du Val-de-Marne, Hôtel du Département, 94011 CRÉTEIL, 207-25-00, poste 24-74.

ECOLE PRIVÉE BANL. OUEST cherche
PROF. DE FRANÇAIS POUR ÉTRANGER
Emploi à temps partiel
Téléphone : 085-87-52.

secrétaires

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL recherche pour ses bureaux à Paris une STENOTYPISTE ayant formation secrétaire de direction et sténodactylo.
Téléphone : 874-88-91.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX
Institution internationale à Bâle (Suisse)
recherche pour son Département Monétaire et Economique
un STATISTICIEN
âgé de 25 à 35 ans

L'activité de ce Département porte essentiellement sur des applications pratiques dans le domaine de l'analyse financière et monétaire, tant interne qu'internationale. Les candidats devront faire état d'une bonne formation et connaître les statistiques macro-économiques et les techniques de statistiques appliquées, y compris l'utilisation de l'ordinateur. Ils devront justifier, en outre, d'une expérience en matière de statistiques nationales ou internationales. Une bonne maîtrise de l'anglais et d'une ou deux autres langues européennes, de préférence le français et/ou l'allemand, est exigée.

Bonne rémunération, système de pension et régime social de tout premier ordre et autres avantages complémentaires.

Les candidats sont invités à adresser leur demande au Bureau du personnel en joignant leur curriculum vitae, ainsi que des copies de leurs certificats et une photographie récente.

BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX
CH-4002 Bâle/Suisse.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Ouvre une inscription en vue de repourvoir, à la faculté de droit, un poste de
PROFESSEUR ORDINAIRE
pour l'enseignement du DROIT FRANÇAIS
Cet enseignement, avec prépondérance du droit civil et commercial, est en premier lieu destiné aux étudiants inscrits dans le programme de législation française.
Entrée en fonction : 1er septembre 1985. Les candidatures (avec curriculum vitae et liste des publications) doivent parvenir AVANT LE 1er JUIN 1984 à M. prof. Josef HOFSTETTER, Doyen de la Faculté de droit, BFSH, 1015 LAUSANNE (Suisse).

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

A COMPTER DU 2 MAI 1984
LES ANNONCES CLASSÉES
Le Monde
seront reçues par téléphone de 9 h à 18 h
du lundi au vendredi
au 555-91-82.



l'agenda du Monde

Animaux

Exceptionnel cède bas prix chiots setters irlandais nés le 6-3-1984. PERE CHAMPION DE FRANCE. Tél. 983-09-47.

Le CONTRAIRE D'UN CHENIL
Vie de famille - 731-36-11.

Artisans

PERMIS DE CONSTRUIRE (plans et dossiers)
GNM-PLANS (6) 016-13-00 (conforme décr. du 15-10-78).

Bibliophilie

Particulier vend Atlas géographique espagnol de Joan Martines, année 1587. Téléph. 326-65-77, après 18 h.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléph. 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES
GRD choix - TTES MARQUES. BOCAREL - 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

Professeur diplômé d'Oxford donne cours d'anglais. Téléphoner à M. Foster au : 271-66-90.

Chasse

A LOUER SOLOGNE CHASSE 300 ha
+ étang, gros et petit gibier. Garde en place. Téléphone : (3) 973-31-31.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
● EN TISSU : 110 qualités et coloris différents.
● EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.
Toutes les possibilités existent : 3 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 6.650 F en veau plein fleur à 8.600 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, r. de Citeaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22 et 47, cours de la Liberté, 69003 LYON. (7) 860-02-54.

Détectives

A.F.I. J.B. KINSON 538-70-09
3, r. de l'Arrivée, Paris-15e
TOUTES MISSIONS
RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX
FACILITÉS DE PAIEMENT
CORRESPONDANTS :
CHAMBÉRY (16-79) 62-29-11
ALBERTVILLE (16-79) 32-02-40
ANNECY (16-50) 23-64-64
CHARTRES (16-37) 36-70-82
POITIERS (16-49) 58-17-97

Poésie

Lectrice poésie Wilfred Owen priée, contacter Le Floch, 118, av. J.-Jaurès, Montrouge.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE
Peint main, gros, 1/2 gros, partic. à partir de 56 F. 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 16 par jour : leçons, repas et logements compris (hôtel ou famille)
25 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux, examens de Cambridge inclus). PAYABLE EN FRANCE
Écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre, tél. 843-59-12-12. Télex 96454 ou Mme BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. (3) 959-26-33 (soirée).
Pas de limite d'âge - Pas de séjour minimum
Ouvert toute l'année - Cours spéciaux vacances scolaires

Instruments de musique

PIANOS D'EXPOSITION RISTOURNE EXCEPTIONN. sur quelques modèles (légers défauts d'aspect).
Grand choix neufs, occasions. Garantis, droits et queues.
Agent : BOSENDORFER
FEURICH - EUTERPE
SCHIMMEL - PLEYEL
GROTRIAN - STEINWEG
IBACH - PFEIFFER
RAMEAU - DIETMANN - KEMBLE
Modèle MAGNE (fabt. spéciale).
Occasions de cette semaine :
Pianos droits :

GEYER 1976	14.500
RAMEAU 1977	18.000
RAMEAU 1979	18.000
IBACH 1979	32.000
PLEYEL 1960	32.000

Pianos à queue :
YAMAHA 1/2 queue 1983 : 70.000 F.
ERARD (cordes parallèle) 1908 : 32.000 F.
BOSENDORFER 3/4 queue 1921 : 100.000 F.
Livraisons et service après-vente toute la France.
Pianos Magne - Centre Musical Bösendorfer, 17, av. R.-Poincaré, 75116 PARIS. Tél. : 553-20-60.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE. PRIX POSÉE 79,50 TTC /m².
TÉL. : 688-81-12.

Pour les jeunes

GRANDES VACANCES Yonne, Les Lutins, 3-12 ans, poney, poterie, vie familiale, petit effectif 3-5 ans, 30 % remise mai-juin. (86) 66-05-52.

Séjours linguistiques

Angleterre (10-17 ans) U.S.A. (12-21 ans). Eté encadrés par profs. 322-85-14.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte d'Italie, Paris
Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés petits animaux familiers acceptés.
33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF.
(1) 726-99-63, (1) 638-34-14.

Vidéo

FORMIDABLE
Disponible immédiatement magnétoscope Tristandard, PAL, SECAM, NTSC, NOUVEAU EN VHS, JVC
CAMÉRA 7
7, rue La Fayette 75009 Paris. 874-84-43.

Spécialités régionales (vins)

Vous recherchez
Un vin de GAILLAC d'appellation contrôlée ?
Un vin de pays des COTES DU TARN ?
Directement de la propriété ?
En bouteilles ou en cubitainers ?
Expédition directe des producteurs du TARN.
Cave coopérative de LABASTIDE-DE-LÉVIS 81150. Tél. (63) 55-41-83.

DÉPOTS Région parisienne
Ventes sur place ou livraisons assurées.
92 Montrouge (porte de Châtillon) 49-51, rue Maurice-Arnoux, 92120 Montrouge, tél. 655-42-69.
93 Saint-Ouen (porte de Clignancourt) 41, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen, tél. 258-15-56.
78 Elancourt Village, 78310, 4bis, route de Trappes, tél. 051-41-25.
95 Domont (Celliers du Tarn), 95330, 94, route Nationale, tél. 991-48-88.
60 Fleurines (Vignobles du Tarn), 60700, 2, rue Molière, tél. (4) 454-12-63.

DÉPOT NORD DE LA FRANCE
59 Villeneuve-d'Asq 59650, Immeuble Péricentre, rue Van-Gogh, tél. (20) 56-85-76.
59 Lille 59000, 38, rue Auguste-Drappier, tél. (20) 53-61-48.
08 Charleville-Mézières 08000, quai Mialaret, tél. (24) 58-21-02.

Automobiles ventes divers

17 JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 13 au 30 AVRIL
de 9 heures à 19 heures
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT)
(moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE
5.000 F MINIMUM (1)
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 531.16.32 — Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél. 208.86.60. Métro Jaurès
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 17 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers
CITROËN

ventes

de 5 à 7 C.V.

Cède LNA 11 R.E. noire bâchée, roues alu., neuve, cause départ, petite reprise + crédit. Vixe 075-06-00.

A VENDRE OPEL BERLINA 7 (CV), 11 mois (sous garantie). ÉTAT IMPECCABLE. Téléphoner : 010-73-78 MERCIER Alain.

plus de 16 C.V.

ROLLS ROYCE
Sylver shadow 1, 1969, moteur neuf, entièrement rénovée, parfait état. 160.000 F. Téléphone : 833-56-48.

CABRIOLET MUSTANG MACH 1
Excellent état général, 48.000 F. Tél : 243-44-24.

LANCIA PRISMA
le bon choix exceptionnel
REVISIONS GRATUITES
1An ou 25 000 km
PARIS 14e
(1) 539.57.33

BMW SERIE 3-5-7
83 et 84, peu roulé, garantie Auto Paris XV, 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).



BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00



boxes - parking

IDÉAL **INVESTISSEUR**
44 parkings, GAMBETTA 1.100.000 F. T. : 562-16-40.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Loue Juillet Sept. villa bd mer Corse du Sud 6 personnes. (90) 70-70-93, Zafrille, rue du Château, Courthezon 84.

CRAYSSAC 46 LOT
(15 km Cahors - 6 km Catus) part. loue GITE RURAL indépendant dans gd terrain boisé. Tt cft (séjour avec cheminée, cuisine, 2 ch., w.c., s. de bns). Pêche, baignade, équitation, randonnée, gastronomie. Libre juin et septembre. Téléph. M. Destal (16) 65 20-03-77.

A louer Argelès-s/Mer, 20 km Perpignan, pour couple ou av. 1 enfant, studio plain-pied donnant sur jardins et pinède en direct sur la mer. Mai. Juill. Août. Sept. Tél. (16) 32 39-58-02.

A louer 3/4 pers. max. dans le bourg, au pied de la Vanoise, App. tout conf., possib. loc. semaine. Tél. (16) 32 39-58-02.

Espagne Mazarron (Murcie), à louer appts F-4 (5/6 pers.) meublés neufs 1er, 3e et 4e sans asc. Immeuble 83, 4 km mer. Px mens. Juin, Sept. 3.000 F. Juillet, Août 5.000 F. Hors saison 2.500 F. Tt compris draps fournis et blanchis. Téléphone : (25) 25-73-43.

HOTEL DE BRETAGNE **NN tt cft, calme, spéc. fruits de mer (16-98) 87-17-22.

LOCATION CAP-D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Ecrire AGENCE MERCURE 34300 CAP D'AGDE (C).

Vacances d'été
Découvrez le Hauts Doubs et ses Randonnées Pédestres avec Yves et Liliane qui vous accueillent dans leur belle ferme du XVIIe rénovée tout confort, chambres avec salle de bains privée, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, table d'hôtes limitée à 12 personnes. Semaine du samedi au dimanche 1.650 F pension complète, vin et accompagnement.
Le Crêt l'Agneau
25650 MONTBENOIT.
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

VACANCES ÉTÉ 84
Mer - Campagne - Montagne
Enfants, jeunes, familles
PEP (1) 523-20-20
Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public, 48, rue d'Hauteville, Paris-10e.

CORSE LOCATIONS
700 à 2.000 F la semaine. 40, rue Belgrand, 75020 Paris. (1) 797-44-58 ou 636-36-14.

A pied dans le Ht QUEYRAS et AILLEURS ! Piémont, Ubaye, Mercantour et crêtes. GITE ECO le Payrebelle, Pierre-Grosse, 05390 Molines. Tél. : (92) 45-81-28.

A louer Super-Dévoluy (05), studio 4 pers., juin 1.000 F, juill. 1.800, août 2.000 F, sept. 900. Écr. Me Deyrolle, 30, r. Lamartine, 24000 Périgueux. Tél. : (53) 09-38-93.

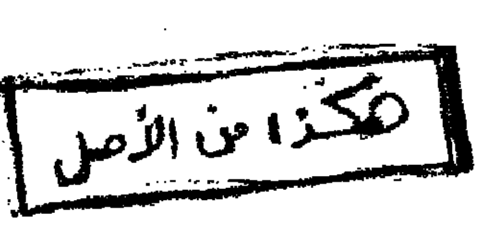
BRETAGNE VAL-ANDRÉ
Station balnéaire classée, place sable fin, grd choix locations saisonn. Agence CERVERA, B.P. 121, 22370 PLENEUF-VAL-ANDRÉ. (96) 72-97-29.

COTE D'AZUR
Séjours de vacances VARAZUR
Entre St-Raphaël/Ste-Maxime, domaine de 40 ha avec vue mer, 6 tennis, piscine, volley-ball, tir à l'arc, boules, aires de jeux, parcours de santé, sports nautiques sur le golfe de St-Tropez, stages « Tennis action » et planche à voile. Accueil et animation assurés.
A LOUER
Studio, 2 pièces avec kitch. et terrasse. En résid. de tourisme, avec restaur., grill, bars, club-house. Locat. à la semaine. Forf. spéc. stages VARAZUR, Résidence de Tourisme, Col de Bougnon, 83380 LES ISSAMBRES.
Tél. : (94) 81-51-81.

Au cœur des Pyrénées-Orientales à 10 mn de Font-Romeu
MAS LA CASSAGNE
juillet, août, septembre
Découverte de la RANDONNÉE ÉQUESTRE ET PÉDESTRE
Rens. : Gîte d'étape Mas la Cassagne, Sauto, 66210 MONT-LOUIS.
(16) 68-04-21-40.

Juill., Août, Sept. très belle
BASTIDE DANS LES VIGNES
RÉGION BONNIEUX
2 sal. bibl., 6 ch., 5 bns. Calme et sol. ass. Pas de pisc. Tél. soir 504-84-50 et w.-e. et hres bur. 544-26-30.

Sur plage privée, hôtel ALPAZUR, ski nautique, tennis, cheval. Prix pension 170 à 200 F. Cavalaire (16-94) 64-01-02.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

TENSION DANS LE MIDI APRÈS L'INCULPATION DE SIX VITICULTEURS

« Que les pouvoirs publics n'en fassent pas trop... »

Carcassonne. – Depuis des années le saccage de caves de vin étranger succédait dans le Languedoc au blocage des autoroutes, à la destruction des perceptions, aux manifestations violentes, et la justice, toujours, semblait s'arrêter aux portes de l'Aude et de l'Hérault.

Les comités d'action viticole (CAV), ce bras séculier de la profession, bénéficiaient toujours d'une étrange indulgence. Or les inculpations particulièrement lourdes, le jeudi 26 avril, de six viticulteurs soupçonnés d'avoir participé à l'incendie du centre Leclerc de Carcassonne et leur emprisonnement à Toulouse paraissent remettre en cause ce *modus vivendi.*

D'où la stupéfaction à l'annonce, jeudi, par le procureur de la République, d'inculpations qui ramènent l'organisation de la profession à « *la constitution d'une bande organisée* ». La veille encore on voulait croire à la libération prochaine des inculpés, qui, tous ou presque, occupent des positions significatives dans le département. Ainsi Jacques Serres, trente-cinq ans, l'un d'eux, a-t-il été pendant dix ans le président de la cave coopérative de son village à Monze (Aude), où il est le premier adjoint socialiste au conseil municipal. Fils de viticulteur, marié à dix-neuf ans, il représente bien cette nouvelle génération déterminée et entreprenante, décidée à jouer la qualité et la commercialisation du vin du Languedoc contre la routine et les éternelles subventions. Une génération dont les femmes veulent vivre « *comme les autres* ».

Jacques Serres était surtout l'un des fers de lance du CAV de l'Aude, cette mystérieuse franc-maçonnerie de la vigne capable de mobiliser en un instant d'innombrables viticulteurs. Traîné pieds nus et en pyjama au petit matin vers la prison, il est aujourd'hui défendu par le village tout entier, dont le conseil municipal, unanime, a présenté sa démission. « *Je n'ai qu'un but désormais, la viticulture et défendre Jacques* », affirme le deuxième adjoint au

De notre envoyé spécial

maire, socialiste, aujourd'hui. « *Quand je pense*, ajoute-t-il, *à tout ce qu'il a fait pour le parti.* »

Le Parti socialiste, effectivement, que les viticulteurs ont fait roi dans l'Aude, à Monze comme ailleurs, semble désemparé face à ses troupes rebelles. Il ne restait plus jeudi matin au président du conseil général, M. Robert Capdeville (PS), qu'à dénoncer, une fois encore, devant cette assemblée, les causes profondes du malaise provoquant des violences condamnables, et à citer en guise de dérobade David Ben Gourion : « *Celui qui ne croit pas aux miracles n'est pas réaliste.* »

Il faut comprendre

La solidarité viticole, en tout cas, joue aujourd'hui en faveur des inculpés : « *Il est des actes désespérés que je ne peux approuver,* affirme M. Ulysse Cavaye, maire démissionnaire de Caunettes, un petit village de quarante-sept âmes, *mais il faut comprendre ces jeunes pris à la gorge par les investissements consentis : on nous avait promis pas mal et on ne nous a rien donné.* » Des dizaines de maires comme lui ont remis en une seule journée une démission symbolique. A la chambre d'agriculture, en effet, les responsables viticoles, toutes tendances politiques confondues, organisaient, dès l'annonce des arrestations, la « *chasse aux maires* ». « *Si le conseil général ne réagit pas,* fulminait l'un, *on va lui envoyer vingt gars.* » « *Il ne faut pas,* lançait un autre, *nous faire passer pour des Kadhafi.* » L'incendie, à leurs yeux, n'est qu'une bavure d'actions auxquelles ils sont condamnés. En revanche, la vente de vin italien par le centre Leclerc est une provocation permanente.

Comment, dans ces conditions, faire entendre la voix de la non-violence ? « *Avec des gens très excités comme aujourd'hui, il faut avant tout tenir la route* », estimait M. André Cases, porte-parole du comité d'action depuis vingt ans, visiblement inquiet. Décidé à prendre du large depuis quelques mois, il a été dépassé à l'évidence par les dernières initiatives des viticulteurs. « *Leclerc,* dit-il, *est une faute et l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.* » Autocritique donc d'un porte-parole qui reconnaît dans cette affaire le droit pour la justice à agir et pour la société à se défendre. De là à admettre l'emprisonnement des viticulteurs, il y a un pas qu'il ne franchit pas. « *Ces hommes,* dit-il joliment, *sont des oiseaux sauvages qui doivent retrouver leurs vignes ; leur place ne peut être à l'ombre.* » A la justice donc de libérer les viticulteurs et à la profession de maîtriser les débordements. « *Quelque chose nous a échappé* », reconnaît-on.

Les viticulteurs, en tout cas, ne font pas mystère des risques de violence si le juge n'accédait pas d'ici au 5 mai – date limite – à la demande de mise en liberté déposée par les avocats des inculpés. « *Que les pouvoirs publics n'en fassent pas trop,* affirme M. André Cases, *ils n'ont pas le droit d'être trop répressifs.* » « *Il y a toujours le risque que l'Aude devienne la Corse ou le Pays basque.* »

Les autorités pourront-elles se plier aux conditions posées par le CAV de l'Aude ? Céderaient-elles cette fois encore devant la peur de nouvelles violences qu'elles paraîtraient sans doute manquer singulièrement de résolution. L'épreuve de force est, semble-t-il, inévitable. Un premier indice de cet état d'esprit : dès jeudi soir les élus socialistes du conseil général, les sénateurs et les députés annonçaient qu'en aucun cas ils ne remettraient leur démission. Alors une reprise de la guerre du vin ? « *Nos gens n'attendent que ça,* confie ce responsable du CAV : *agir pour qu'il n'y ait plus une voiture et un train qui passent dans le midi de la France afin de défendre leurs camarades.* »

NICOLAS BEAU.

RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

LES MESURES ANNONCÉES PAR M. FABIUS EN LORRAINE

• Effort pour la technologie et la recherche
• Création de quatre mille emplois

Nancy. – « *J'ai dit et redit que je ne venais pas ici comme un homme chargé de promesses, mais avec une méthode de travail fondée sur trois mots d'ordre : volonté, continuité et efficacité* », a déclaré en guise de conclusion, le 26 avril à Nancy, M. Laurent Fabius, au terme de sa deuxième visite en Lorraine. De fait, le ministre a montré une volonté réelle d'aider la Lorraine et une notable efficacité en amenant à la région la promesse de quatre mille emplois, à créer sur les trois ans à venir.

Et si la Lorraine, par l'intermédiaire de son président, M. Jean-Marie Rausch (UDF), du président du CES, M. François Guillaume, et de l'ensemble de ses syndicats, a confirmé sa non-demande en mariage avec le plan sidérurgique gouvernemental, les propositions mises par le ministre dans la corbeille de mariée n'ont pas manqué de placer au premier plan l'idée de la reconversion de la Lorraine, en assurant une « *pérennité sidérurgique cohérente et minimum* », selon les termes du député et maire de Nancy, M. André Rossinot (UDF).

En effet, M. Fabius a fait des propositions axées à la fois sur la formation et la recherche, l'implantation d'industries nouvelles et le suivi de l'ensemble par une « cellule spéciale de diversification industrielle » : un dispositif exceptionnel, donc, associant les divers partenaires sociaux, afin de corriger les retards et de rectifier au fur et à mesure, dans les propositions, ce qui ne serait pas adapté.

« *Je ne pense pas qu'il faut qu'il y ait une réalité définie à Paris qu'on plaquerait sur la Lorraine, mais qu'il existe une possibilité d'aides aux Lorrains pour leur développement* », devait préciser M. Fabius. C'est ainsi que deux « pôles nationaux » seront créés en Lorraine ; l'un informatique, avec création d'un institut national d'informatique et d'un établissement lorrain SUPELEC, qui fera du pôle un des cinq premiers de France ; et un pôle de génie mécanique et de productique, avec la création, à Metz, d'un institut de génie mécanique et l'implantation à Pont-à-Mousson d'une antenne du centre technique du bois. Cet effort sera appuyé par une somme de 50 millions de francs réservés à la Lorraine par le Fonds de la recherche et de la technologie, le dégagement de trente postes de chercheurs, de quarante-deux postes dans l'enseignement supérieur et la mise en place de centres permanents de formation continue localisés dans les bassins sidérurgiques.

De notre correspondant

Enfin, l'équipement informatique des lycées lorrains devrait être totalement terminé pour la fin 1985.

Mais, bien sûr, le plus attendu restait l'annonce des implantations nouvelles : au total près de 4000 emplois sur trois ans. Les entreprises nationalisées devraient ainsi créer en Lorraine près de 2000 emplois, qui entraîneront 1 milliard d'investissements et environ 600 millions de francs en « recherche et développement ». C'est ainsi que Renault développera, à *Thionville*, la *Société* mosellane de mécanique (plus de 200 emplois), et s'associera à Jaeger, à la firme japonaise Stanley et au CEA pour créer une usine de fabrication et de recherche dans l'affichage électronique à cristaux liquides (300 emplois). Le groupe CGE créera une unité pour le contrôle industriel et une autre pour la fabrication de lasers ; CGEE-Alsthom implantera à Nancy un établissement de fabrication d'équipements électroniques et de plates-formes d'essais, liés au contrôle industriel (600 personnes à terme dont 160 fin 1985).

Des lasers aux magnétoscopes

CIT-Alcatel créera une usine de fabrication de lasers à grande puissance (250 emplois à terme). Thomson créera son unité européenne d'assemblage de composants électroniques (430 emplois) ; Rhône-Poulenc mettra en place, dans son unité de Laneuveville un centre de fabrication de chimie minérale (quatre-vingt-sept personnes) et, par ailleurs, les travaux de l'usine de magnétoscopes de Longwy (Thomson) commenceront en juillet 1984 (1), l'unité devant être opérationnelle fin 1985. C'est également à Longwy que l'entreprise anglaise ORIC installera une unité d'assemblage de micro-ordinateurs (cent trente à cent cinquante emplois).

Au total, une cinquantaine d'entreprises industrielles du secteur privé, dont certains dirigeants accompagnaient le ministre à Nancy, devraient, quant à elles, créer mille emplois, principalement dans l'électronique et l'informatique. Grâce au pôle de Nancy-Brabois, créé dès 1978 pour accueillir des entreprises à haute technologie, la Lorraine du Sud pourrait tirer une grande partie des bénéfices des implantations projetées.

Le dernier millier d'emplois proviendra d'implantations et décentralisations du secteur tertiaire, avec notamment l'implantation d'un centre de recherche de TDF, du centre national de documentation scientifique et technique du CNRS, d'une base nationale de maintenance de matériel roulant des PTT et des systèmes informatiques du service des titres de l'État et de l'Institut national de la propriété industrielle.

Néanmoins, aucune localisation précise n'a été annoncée.

Le président de la région, M. Rausch, pour bien «verrouiller» ces promesses, a demandé à M. Fabius et à M. Attali, «patron» de la DATAR, de venir, le 26 juin prochain, devant le conseil régional de Lorraine afin d'y déposer un document écrit confirmant l'ensemble des propositions. La CFDT, tout comme la CGT, a jugé l'ensemble positif, tout en attendant les réalisations effectives.

A propos du plan acier, le ministre a proposé une concertation tripartite (direction de Sacilor et Usinor, syndicats, ministères), «*dans le cadre des choix effectués*».

Le ton était plus que tendu le matin, lors de l'arrivée de M. Fabius à Nancy. Puis les choses se sont décrispées. Dans la matinée, des sidérurgistes avaient systématiquement «traqué» les voitures de radio et de télévision jusqu'à en détériorer neuf à coups de peinture et de crevaisons de pneus pour «*cause de censure*». Peu après, ils avaient bloqué, vers 10 h 30, la ligne Nancy-Paris, en arrachant des rails et en immobilisant ainsi un train amenant quatre cents membres de professions libérales de l'UNAPEL de Lorraine qui allaient manifester à Paris. Ces derniers, furieux, ont à leur tour bloqué la RN 4 entre Nancy et Toul, interceptant au passage le préfet de la Meuse, qui n'a été libéré qu'après l'intervention des gardes mobiles.

Enfin, des sidérurgistes ont dépavé une partie de la place Stanislas et ont disposé les pierres sur la chaussée pour dessiner une croix de Lorraine, suivie d'un point d'interrogation. Les quatre mille emplois pressentis pour la Lorraine avaient déjà été annoncés.

JEAN-LOUIS BÉMER.

(1) NDLR : la décision de construire cette usine avait été prise, définitivement, en septembre 1983.

• A Longwy : opération de commando contre la Banque de France. – Une centaine de sidérurgistes CGT du train à feuillard de Rehon ont défoncé, dans la nuit de vendredi à samedi, les grilles et les murs d'enceinte de la Banque de France, à Longwy à l'aide d'un engin élévateur.

LES NÉGOCIATIONS SUR LA « FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI » S'OUVRIRONT LE 28 MAI ANNONCE M. YVON CHOTARD

Les négociations sur la « flexibilité » de l'emploi entre le CNPF et les organisations syndicales vont s'ouvrir le 28 mai prochain, a annoncé M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, dans une interview publiée le 27 avril par le journal *Sud-Ouest.*

Cette négociation sera « *pratiquement (celle) de la dernière chance* », estime M. Chotard, car, précise-t-il, « *dans la conjoncture actuelle, nous devons donner la priorité absolue à toutes les solutions permettant d'améliorer l'emploi* ». Tout en reconnaissant que le terme suscite, parmi les organisations syndicales, « *confusion et inquiétude* », le vice-président du CNPF considère que « *la flexibilité* » est « *un point de passage obligatoire dans la lutte contre le chômage* ». Tous les dossiers seront sur la table, a encore précisé M. Chotard, qui, toutefois, déclare qu'il « *ne dispose d'aucun mandat pour accepter une nouvelle réduction du temps de travail tant au niveau national que sectoriel* ».

M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, a souligné, le 26 avril, que son organisation était « *ouverte à la discussion* », mais « *qu'elle y poserait avec force le problème de la réduction de la durée du travail sans réduction de salaires.* » Une négociation qui « *prendrait l'allure d'un marchandage sur l'abandon d'acquis sociaux (...) moyennant quelques compensations illusoires serait vouée à l'échec* », a encore indiqué M. Viannet.

AUTOMOBILE

Le groupe Peugeot a perdu 2,5 milliards de francs en 1983

Le groupe Peugeot (PSA) a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 86,5 milliards de francs, en augmentation de 15 % par rapport à 1982. Si les résultats consolidés ne sont pas définitivement arrêtés, les pertes du groupe sont cependant estimées à 2,5 milliards de francs contre un déficit de 2,15 milliards en 1982. Toutefois, les chiffres de 1982 intégraient un profit exceptionnel de 1,59 milliard de francs dû à un changement de règles comptables. La société précise dans un communiqué que *« les résultats de 1983 marqueront donc une amélioration sensible, mais limitée au tiers environ de ce qui aurait été nécessaire pour retrouver l'équilibre »*.

Les comptes de la société Peugeot proprement dite font ressortir un bénéfice d'exploitation de 124 millions contre 185 millions en 1982. Les importantes provisions nécessaires pour tenir compte de la dépréciation des titres des principales filiales due à leurs mauvais résultats se traduisent par une perte nette de 1 milliard de francs pour Peugeot SA

Pour 1984, PSA estime que la production et les ventes des sociétés du groupe *« devraient rester assez proches de celles de l'exercice 1983, en dépit du fléchissement du marché français »*. Si les allégements d'effectifs prévus chez Citroën *« peuvent être réalisés complètement à bref délai et dans des conditions acceptables pour toutes les parties »*, le groupe laisse entendre dans son communiqué qu' *« il peut raisonnablement espérer que l'exercice 1984 marquera enfin une amélioration décisive de ses résultats »*.

EN SUÈDE

Volvo et le groupe Wallenberg divorcent

Stockholm. *(AFP)*. — Le « combat des chefs » au sein de la société suédoise Volvo, qui opposait depuis plusieurs mois le PDG du groupe, M. Pehr G. Gyllenhammar, au principal actionnaire, M. Peter Wallenberg, s'est terminé jeudi 26 avril à Stockholm avec l'annonce d'un divorce.

Volvo va revendre ses participations, de 25 % chacune, dans le capital d'Atlas-Copco, numéro un suédois des compresseurs d'air, et de Stora Kopparberg, spécialisé dans la pâte à papier. Ces deux entreprises font partie du groupe industriel et financier contrôlé par M. Peter Wallenberg. En échange, le groupe Wallenberg, qui détenait à lui seul 13 % des actions de Volvo, a annoncé son intention de s'en débarrasser et de les revendre au constructeur automobile.

Cette restructuration financière est la plus importante jamais effectuée dans la vie économique suédoise. Elle met fin à un conflit de personnes qui était devenu très aigu ces derniers temps et qui paralysait la prise de décisions au sein de Volvo, la plus grande entreprise industrielle de Suède avec un chiffre d'affaires de 99,4 milliards de couronnes (1) en 1983, 3,7 milliards de bénéfices et 76 200 salariés.

Par ailleurs, Volvo a annoncé sa décision d'investir 20 milliards de couronnes d'ici à 1990 dans son département automobiles. La majeure partie de ces investissements ira aux usines Volvo de Torsianda, près de Göteborg. 165 millions sont prévus pour la modernisation des usines de Gand, en Belgique, qui produisent les modèles de la série 300, et 25 millions sont destinés à la construction d'un centre de vente moderne à Bruxelles.

(1) 1 couronne suédoise vaut environ 1 franc français.

SOCIAL

PROFESSIONS LIBÉRALES

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans Paris

Il n'est pas facile de parler des professions libérales, d'en parler avec objectivité et précision pour au moins deux raisons : les statistiques les concernant sont extrêmement maigres, partielles, anciennes : les professions sont très différentes les unes des autres, sans liens entre elles, sans fédération véritable.

Quand trente mille personnes environ manifestent à Paris, le jeudi 26 avril, on peut dire : c'est énorme puisque les professions libérales rassemblent moins de quatre cent mille membres. Mais on peut dire — ou presque — le contraire puisqu'à l'évidence parmi les manifestants se trouvaient certainement des salariés — architectes salariés, médecins salariés, pharmaciens salariés — qui ne sont pas classés dans les professions libérales. Quant aux revenus des uns et des autres, les seuls travaux solides connus remontent à 1974 (une étude du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) sur les revenus des non-salariés) et à 1981-1982 pour les seules professions de la santé.

Que disaient ces deux études qui devront être actualisées ? La première — la plus ancienne — que la sous-évaluation fiscale, c'est-à-dire l'écart entre revenu déclaré et revenu réel, était extrêmement différent, selon les professions. Presque nulle pour les notaires et les ingénieurs conseils, elle était faible pour les experts-comptables, les métreurs, peu importante pour les masseurs, et devenait importante pour les avocats et les vétérinaires. Cette étude réalisée par le CERC avait comparé les revenus déclarés par diverses professions et leurs dépenses. Elle confirmait l'idée de la diversité qui caractérise ces professions, diversité qu'on trouve jusque dans la prise en *compte* du revenu imposable.

La deuxième étude montrait que les professions de la santé (40 % environ des professions libérales et les plus représentées à la manifestation de jeudi) avaient vu le pouvoir d'achat du bénéfice annuel moyen évoluer de la façon suivante :

Pour les médecins généralistes : + 1 % en 1981 par rapport à 1980 ; — 3 à — 7 % en 1982 ; pour les médecins spécialistes (non compris les chirurgiens, les électroradiologistes, les gastro-entérologues) : — 3 % en 1981, — 2 à — 5 % en 1982 : pour les pharmaciens : + 6 % en 1981, + 1 % en 1982 ; pour les infirmières : + 3 % en 1981 ; 0 % en 1982 ; pour les masseurs-kinésithérapeutes : 0 % en 1981, — 4 % en 1982.

Ces chiffres, qui sont calculés avant impôts mais après paiement des charges, notamment celles des cotisations sociales personnelles, sont considérés comme solides. Ils n'ont jamais — à notre connaissance — été contestés sérieusement par les professions intéressées.

Pour 1983, on ne possédera de données sûres qu'en juin prochain avec la publication du rapport du CERC dont le IXe Plan a prévu qu'il serait désormais annuel.

Tout au plus peut-on dire que le relèvement des honoraires médicaux en novembre 1982 et en mars 1983 (+ 14,5 % au total en francs courants) a apporté une utile amélioration à la situation des médecins l'année dernière. Amélioration d'autant plus nette que les médecins ont accru en 1983 le nombre de leurs actes : globalement mais aussi par tête. Au total, la masse des rémunérations en volume se serait accrue de 6 % — soit de 2 % si l'on tient compte de l'augmentation du nombre des praticiens.

Disparates, sans contours précis, rassemblant des individus disposant les uns de revenus très élevés, les autres de revenus très bas à l'intérieur d'un même métier (de jeunes médecins, de jeunes architectes, vivent avec moins de 5000 F par mois), les professions libérales ne correspondent plus à l'image qu'on avait d'elles il y a trente ans : celle d'une classe privilégiée aux gains importants récompensant largement des diplômes souvent longs et difficiles à obtenir. La crise est venue et avec elle la chute de l'activité économique (on pense à celle de la construction pour les architectes), la réglementation parfois très stricte par l'Etat des prix et des tarifs (de jeunes notaires n'ont plus la vie aussi belle).

Le fait qu'ils soient avant tout individualistes, qu'ils comptent très peu de militants donnaient aux manifestants de jeudi une curieuse allure, faisant douter de leur sérieux.

La manifestation de septembre 1982 — et quelques statistiques tout de même — a pourtant montré que leurs problèmes étaient bien réels. La difficulté pour les professions libérales est de les expliquer sans faire sourire.

ALAIN VERNHOLES.

MONNAIES

LA FAIBLESSE DU MARK POUSSE LE DOLLAR A LA HAUSSE : 8,28 F

Le fait marquant de la fin de semaine sur les marchés des changes a été un accès de faiblesse du mark allemand, en raison de l'aggravation de la tension sociale en Allemagne, où le syndicat IG Metall va organiser un scrutin sur le principe d'une grève pour les 35 heures. En conséquence, le mark, fortement vendu, a sensiblement fléchi vis-à-vis du dollar, qui a valu, vendredi 27 avril, 2,7050 DM contre 2,66 DM. Il a également fléchi à Paris, revenant de 3,0720 à 3,0680 F.

Cette baisse du deutschemark a poussé le dollar à la hausse sur tous les marchés. En France, son cours est passé de 8,23 F à 8,2825 F.

« Nous ne sommes pas des privilégiés »

Au voleur ! Quand les organisateurs de la manifestation des professions libérales dresseront l'inventaire des pancartes qu'ils ont obligeamment fournies aux participants — et récupérées en fin de parcours, — il leur en manquera au moins une : celle des experts en œuvres d'art. Qu'ils n'aillent pas soupçonner de kleptomanie un membre de cette corporation. Nous connaissons l'auteur du forfait. Et c'est politique.

Nous avons croisé Suzanne, l'objet du délit sous le bras, qui s'enfuyait par la rue de Grenelle. Commerçante retraitée, spectatrice inlassable des cortèges parisiens, Suzanne est ulcérée par le *« culot »* des médecins, agents généraux d'assurance et huissiers de justice : *« Les voir pleurer, se dire persécutés avec leur nœud papillon et leur résidence secondaire, j'en suis furieuse ! »*. Suzanne s'est donc saisie d'une pancarte abandonnée et, à la première rue adjacente, a faussé compagnie aux manifestants honnis.

A sa décharge, il y avait beaucoup de pancartes sans amateurs au départ de la marche, sur la place Vauban. Des orthoptistes aux techniciens de la navigation, en passant par les conseils sociaux, bien des enfants de la *« grande famille des professions libérales »* n'ont pas jugé utile de faire entendre leur voix dans un défilé dominé par les professions de santé. Un médecin se taille donc un franc succès en s'appropriant la pancarte des conseillers conjugaux, tandis que sa moitié se découvre une vocation de «conseil en formation».

Trois manifestations depuis 1981 n'ont apparemment pas réussi à dépouiller les «libéraux» de leur individualisme. *«Serrez les rangs,* exhortait le service d'ordre, *montrons notre unité!» «Quand la CGT manifeste, ils ne laissent pas tronçonner leur cortège»,* fulmine un agent d'assurance, furieux d'avoir été exclu de la maigre délégation autorisée à aller déposer une gerbe sous la statue de la Liberté, le gros de la troupe devant se contenter du meeting à la tour Eiffel.

Moins nombreux que lors de leur précédente manifestation en 1982 — trente mille aujourd'hui contre cinquante mille alors, — ces débutants de l'asphalte éprouvent quelques difficultés à renouveler leur message. *« Nous sommes presque aussi sinistrés que la Lorraine »,* avance le docteur Jacques Beaupère, président de l'UNAPL (Union nationale des associations des professions libérales), tout en «pardonnant» aux sidérurgistes CFDT de Pompey le blocage du train spécial des libéraux alsaciens et lorrains.

Du culot, les libéraux ? *« Nous ne sommes pas des privilégiés,* répond le Dr Philippe Dupuy, chirurgien-dentiste, vice-président de l'UNAPL. *Certaines professions, comme les architectes, sont véritablement sinistrées. Les médecins débutants ne trouvent pas de clientèle, et subissent de plein fouet la concurrence déloyale des centres de soins intégrés, qui n'ont pas les mêmes obligations fiscales ni déontologiques que nous. »*

Derrière les revendications maladroitement exprimées — le défilé n'a ni banderoles ni slogans — se profile l'angoisse d'une catégorie sociale qui se sent menacée dans son essence. Et si à la tribune on dénonce *« l'agression du mutualisme contre les pharmaciens, l'hypertrophie de l'aide judiciaire qui menace les avocats, les percepteurs qui placent des assurances, les préfets qui établissent des actes notariés »*, on redoute aussi l'avènement d'une société où les *« professionnels responsables »* seraient remplacés par *« l'antenne anonyme d'une administration sans visage »*. On aimerait tant convaincre les Français que l'existence des professions libérales est le rempart qui garantit à leurs secrets de ne pas être bradés à *« on ne sait quel ordinateur »*.

Rude tâche ! Ce concert est si discordant. Quoi de commun entre le « grand patron » et l'architecte sous-smicard ?

Un seul cri les rassemble, à faire trembler la tour Eiffel : *« Mitterrand, fous le camp ! » « Ces manifs ne servent à rien,* estime un médecin. *Notre seule solution, c'est la grève générale. »* Debout les orthoptistes !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

UN PEU MOINS DE 400 000 PERSONNES

« *Indépendant, exerçant une profession qui exige une instruction supérieure, du niveau de celle des cadres.* » Telle est la définition que se donne l'INSEE des professions libérales pour les recenser.

Ils étaient 237 200 au recensement de mars 1982, répartis en quinze professions : médecins spécialistes : 25 940 ; médecins généralistes : 51 980 ; chirurgiens-dentistes : 31 420 ; psychologues, psychanalystes non-médecins : 9 060 ; vétérinaires : 8 000 ; pharmaciens : 23 120 ; avocats : 14 600 ; notaires : 6 780 ; conseillers juridiques et fiscaux : 4 200 ; experts comptables et comptables agréés : 10 260 ; ingénieurs-conseil en recrutement, organisation, études économiques : 2 080 ; ingénieurs-conseil en études techniques : 10 140 ; architectes : 19 640 ; huissiers de justice et officiers ministériels : 4 620 ; aides familiales non salariées effectuant un travail administratif : 15 360.

Attention : dans chacune de ces professions ne sont recensés que les « libéraux », c'est-à-dire les personnes exerçant pour leur propre compte, ce qui exclut les salariés.

A ces 237 200 libéraux, on peut ajouter 100 000 indépendants relevant de professions telles que les agents immobiliers, les agents de voyage, les courtiers ; 6 000 professionnels rattachés à la santé (sages-femmes, infirmières).

On arrive alors à un chiffre de 397 200 professionnels libéraux.

ÉTRANGER

ACCORD SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE POLONAISE A L'ÉGARD DES BANQUES PRIVÉES

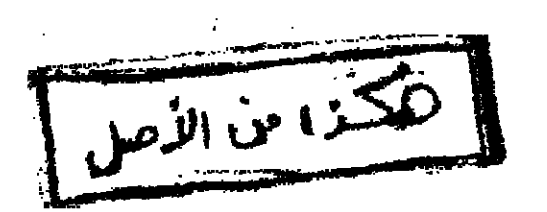
Varsovie (AFP). — Un accord pour le rééchelonnement de la dette polonaise à l'égard des banques privées occidentales a été conclu jeudi à Varsovie, a-t-on appris de source bancaire occidentale.

Les représentants des cinq cent une banques privées créditrices de la Pologne et ceux de la banque centrale polonaise (Handlowy), réunis depuis mercredi à Varsovie, sont tombés d'accord sur un échéancier portant sur un montant de 7,3 milliards de dollars.

L'accord donnerait à la Pologne des délais de paiement jusqu'en 1994. Pendant quatre ans (de 1984 à 1987 inclus) la Pologne ne paierait que les intérêts de sa dette, en partie couverts par l'octroi de nouveaux crédits qualifiés de « minimes ».

● **Prêt du Japon aux Philippines** *(AFP)*. — Le Japon a décidé, ce vendredi, d'accorder un crédit de 188,8 millions de dollars aux Philippines, pour aider Manille à faire face à ses difficultés économiques, malgré les vives critiques de parlementaires japonais et de l'opposition philippine. L'accord de crédit doit être signé samedi par les deux parties, à Manille.

Sur ce crédit, 32,4 millions de dollars seront destinés à la construction de projets déterminés, tandis que les sommes restantes seront allouées à l'achat de matières premières.





AFFAIRES

Nominations

● **M. JACQUES BRUNIER** a été élu président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB). Vice-président de la FNB depuis juin 1978, M. Brunier, qui fut officier de marine, dirige, à Marly-Lez-Valenciennes (Nord), une entreprise de maçonnerie et de béton armé de soixante-quatorze personnes et préside la fédération régionale du bâtiment du Nord-Pas-de-Calais. Agé de cinquante-quatre ans, M. Brunier succède pour trois ans à M. Jacques Danon, qui n'avait pas obtenu, récemment, la prolongation de son second mandat. M. Brunier prendra ses fonctions à la fin du mois de juin.

● **M. CHRISTIAN MARBACH** a reçu de M. Fabius la responsabilité d'organiser la future exposition sur les technologies et l'industrie française, qui aura lieu à la fin de 1985. M. Marbach est directeur général de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

● **M. ROGER CABAL** a été élu président du GIFAM (Groupement des industries françaises des appareils d'équipement ménager). M. Cabal, cinquante-quatre ans, ancien élève de l'Institut d'études politiques, est délégué général du GIFAM.

● **M. PHILIPPE LAMIRAULT**, âgé de cinquante-cinq ans, directeur commercial et des affaires internationales de la Régie Renault, va quitter, à sa demande, ses fonctions le 1er juin. Il va créer une société de services. M. Jean Phelopt, cinquante-neuf ans, directeur commercial de la Régie pour l'Europe, lui succédera.

● **Consommation des ménages en produits industriels.** — Les ménages ont réduit leur consommation de produits industriels durant le mois de mars en France, bien que les dépenses d'automobiles se soient redressées, selon l'indication que publie l'INSEE. La consommation s'est établie à 19,70 milliards de francs 1970, contre 20,07 milliards en février et 19,92 milliards en janvier (après correction des variations saisonnières).

Téléphone

LE CONTRAT D'ITT EN TURQUIE EST CONTESTÉ

Le contrat de 300 millions de dollars d'équipements téléphoniques obtenu par le groupe américain International Telephone and Telegraph en Turquie (*le Monde* du 13 avril) est contesté. Dans une déclaration au *Financial Times* (publiée le 27 avril), le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a affirmé : « *Aucune décision finale n'a été prise* ».

De son côté, ITT affirme avoir reçu une lettre d'engagement pour la livraison de centraux téléphoniques pour sa filiale belge BTM.

Le différend semble en réalité d'ordre diplomatique. Le gouvernement turc aurait effectivement donné son accord à ITT, en étant persuadé que le financement du contrat (qui, au-delà de la première tranche de 300 millions de dollars, se monte au total à 6 milliards de dollars sur cinq ans) serait assuré par le gouvernement américain sans condition. Or Washington aurait, ensuite, assujetti son aide à des concessions turques sur la question de Chypre. D'où un revirement d'Ankara. Siemens et LM Ericsson font de nouvelles propositions.

ÉNERGIE

Une centrale nucléaire en Bretagne : feu vert de l'Élysée

De notre correspondant

Rennes. — Le président de la République qui, en 1981, conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, avait tiré un trait sur le projet de centrale nucléaire à Plogoff (Finistère), vient, dans une lettre adressée au président du conseil régional de Bretagne, M. Raymond Marcellin (UDF) — qui souhaitait voir construire une centrale nucléaire dans la région, — de donner son feu vert pour le lancement des études préalables à l'implantation d'une « *centrale électrique importante* » en Bretagne. Pour M. Mitterrand, la réalisation d'une centrale « *présenterait des avantages à la fois pour la bonne répartition des moyens de production sur le territoire national et comme facteur d'animation de l'économie locale* ». Le président de la République a demandé au gouvernement d'examiner avec Électricité de France les conditions d'implantation de cette centrale et d'engager les études pour l'ouverture d'un site.

« *J'insiste tout particulièrement*, ajoute M. Mitterrand, *pour que les études soient conduites avec le plus grand soin, en plein accord avec les élus locaux et la population, de manière à ne pas aboutir aux situations de blocage que nous avons connues dans le passé.* »

La décision du président de la République a suscité de nombreuses réactions en Bretagne. Satisfaction dans l'opposition, au Parti communiste et à la CGT. Étonnement devant une « *décision incohérente* » pour la CFDT, alors que l'Union démocratique bretonne (UDB) parle d'une « *trahison de la population bretonne* ». M. Charles Josselin, président du BREIS (Bureau régional d'études et d'informations socialistes), demande que la localisation de la centrale fasse l'objet d'une analyse de toutes ses retombées économiques, sociales et écologiques, avec une véritable consultation de la population.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,2960	8,2990	+ 105	+ 125	+ 195	+ 225	+ 440	+ 560
$ can.	6,4270	6,4811	+ 97	+ 128	+ 183	+ 221	+ 400	+ 509
Yen (100)	3,6587	3,6620	+ 186	+ 203	+ 360	+ 390	+ 1008	+ 1160
DM	3,0669	3,0690	+ 181	+ 191	+ 338	+ 353	+ 984	+ 1040
Florin	2,7204	2,7220	+ 154	+ 164	+ 285	+ 299	+ 842	+ 890
F.B. (100)	15,0335	15,0630	+ 68	+ 145	+ 162	+ 245	+ 470	+ 851
F.S.	3,7130	3,7160	+ 286	+ 303	+ 537	+ 560	+ 1533	+ 1610
L (1 000)	4,9514	4,9546	− 136	− 110	− 254	− 215	− 940	− 830
£	11,6200	11,6302	+ 355	+ 400	+ 697	+ 756	+ 1917	+ 2120

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/8	10 3/8	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16	11 3/16	11 5/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
F.B. (100)	12 3/4	13 1/4	11 3/8	11 7/8	11 1/8	12	11 3/8	12 1/8
F.S.	20	22	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 7/8	4
L (1 000)	14 1/2	16	14 5/8	15 3/8	15 1/8	15 5/8	16 1/4	16 5/8
£	8 9/16	8 11/16	8 9/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	9 1/16	9 3/16
F. franç.	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	12	12 1/2	13 3/8	13 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Aux États-Unis

LA COMMISSION FÉDÉRALE DU COMMERCE APPROUVE LA FUSION ENTRE STANDARD OIL OF CALIFORNIA ET GULF

La commission fédérale du commerce des États-Unis a approuvé la fusion entre les compagnies pétrolières Standard Oil of California (SOCAL) et Gulf Corp.

En février dernier, SOCAL avait annoncé son intention de racheter Gulf pour la somme de 13,5 milliards de dollars, la plus grosse opération de rachat de l'histoire. La commission oblige, néanmoins, Socal à revendre environ quatre mille stations-service du réseau Gulf dans des régions où ces deux compagnies sont actuellement concurrentes. Il y a deux mois, la commission avait approuvé l'acquisition de Getty Oil par Texaco pour 10,1 milliards de dollars et doit se prononcer prochainement sur le rachat de Superior Oil par Mobil Oil pour 5,7 milliards de dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCHNEIDER S.A.

Communiqué :

Les pouvoirs publics viennent, par communiqué cité par une dépêche de l'AFP en date du 25 avril, de faire savoir qu'ils entendaient respecter intégralement les engagements qu'ils avaient pris en novembre 1983 afin de sortir Creusot-Loire de ses difficultés financières, mais qu'ils attendaient du groupe et de ses actionnaires « qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour respecter » ces accords.

Dans toute la mesure où ce libellé laisserait entendre que Schneider S.A. et ses actionnaires ne respecteraient pas ces accords, il apparaît indispensable de préciser les points suivants :

– Schneider S.A., actionnaire à 55 % de la compagnie financière Creusot-Loire (elle-même actionnaire à 50 % de Creusot-Loire, dont l'autre moitié du capital est répartie dans le public), a été directement sollicitée l'an dernier pour intervenir dans les financements en fonds propres estimés nécessaires et suffisants par les pouvoirs publics pour assurer le plan de redressement de Creusot-Loire.

C'est ainsi qu'il a été demandé à Schneider S.A. :

– d'accorder une garantie de 200 MF sur les prêts participatifs consentis à Creusot-Loire ;
– de souscrire à une augmentation de capital de Creusot-Loire, pour 220 MF, par compensation avec la créance de même montant existant sur Creusot-Loire ;
– de convoquer en assemblée générale les actionnaires de Schneider S.A., au plus tard le 31 janvier 1984, afin que le conseil d'administration leur propose d'être habilité à souscrire pour 200 MF supplémentaires en numéraire à une augmentation de capital de Creusot-Loire ;
– de convoquer à nouveau, à fin 1986, une assemblée des actionnaires pour qu'il lui soit proposé de souscrire pour 100 MF à une nouvelle augmentation de capital de Creusot-Loire si le redressement de cette société le permet.

Afin de permettre l'octroi des autres concours pressentis pour aider Creusot-Loire, le conseil d'administration de Schneider S.A., le 7 novembre 1983, a donné son accord irrévocable pour accorder, dans les conditions prévues, la garantie précitée sur les prêts participatifs, ainsi que pour souscrire à une augmentation de capital de Creusot-Loire par incorporation d'une créance de 220 MF.

Il a d'autre part convoqué extraordinairement une assemblée générale, dans les délais convenus, pour lui proposer de souscrire, pour 200 MF supplémentaires en numéraire, à une augmentation du capital de Creusot-Loire. Cette assemblée s'est réunie le 19 janvier 1984. Elle a donné l'autorisation sollicitée sous réserve que le conseil d'administration vérifie « préalablement à l'utilisation de ladite autorisation, que le plan de redressement arrêté pour Creusot-Loire est mis en place dans toutes ses composantes, de la façon prévue, et qu'il n'apparaît aucun élément important de nature à remettre en cause les prévisions établies dans le cadre de ce plan ».

En l'état, les informations données par Creusot-Loire sur sa situation, ainsi que les décisions que cette situation l'amène à prendre, paraissent difficilement compatibles avec la condition ci-dessus. Il reviendra au conseil d'administration de Schneider S.A. d'en apprécier.

D'ores et déjà, cependant, la société rappelle que la moitié environ de son propre capital est détenu par le public, et que l'autre moitié l'est par des sociétés cotées en Bourse.

Dans ce contexte tout particulièrement, il paraît clair que les mandataires sociaux de Schneider S.A. ne pourraient exécuter prématurément et hors des conditions posées les engagements qu'ils ont été autorisés à prendre.

Au demeurant, il apparait dommageable pour Creusot-Loire qu'il soit laissé supposer que les engagements de Schneider S.A. – tels que rappelés ci-dessus – ne seraient pas tenus alors que l'intérêt de Creusot-Loire voudrait qu'un dialogue s'engage dans les plus brefs délais sur la base des constats et propositions formulés il y a plus d'un mois.



SÉLECTION COURT TERME

Société d'investissement à capital variable

R.C.S. Paris B 322 387 796

L'assemblée générale qui s'est réunie le 20 avril 1984 sous la présidence de M. de Blanchard a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et décidé de distribuer un dividende global de 1 484,20 F contre 1 443,42 F en 1983. Ce dividende mis en paiement à compter du 26 avril 1984 contre remise du coupon numéro deux est d'un montant net de 1 391,15 F.

Les actionnaires de la société auront la faculté, jusqu'au 31 juillet 1984, de réinvestir leurs dividendes globaux en exonération totale de la commission d'entrée.

Dans son allocution le président a notamment déclaré :

L'année 1983 a indéniablement été marquée par le rôle joué par les fonds communs de placement et Sicav spécialisés dans la gestion de trésorerie.

D'une part, le développement des montants qui leur ont été confiés a surpris plus d'un observateur. Actuellement on peut estimer que plus de 120 milliards de francs sont gérés dans une optique de court terme. Ce chiffre est à rapprocher de la capitalisation boursière obligataire de l'ordre de 1 000 milliards en France et du montant des transactions effectuées en 1983, soit 220 milliards environ.

1983 a été un exercice de stabilisation pour sélection court terme. Les capitaux gérés n'ont guère varié d'une année sur l'autre.

Le double objectif de Sélection court terme est toujours présent à l'esprit de votre conseil et de vos dirigeants :

– assurer une progression de la valeur de l'action à un rythme comparable à celui du marché monétaire, et,

– obtenir cette progression le plus régulièrement possible, jour après jour.

Sur le premier plan les chiffres sont éloquents : Sélection court terme, + 15,41 % en 1983 de performance brute face à un taux moyen du marché monétaire de 12,534 %.

Sur le second plan les performances mensuelles extrêmes ont été + 1,94 % en janvier, et + 1 % en août, soit des rythmes annuels proportionnels de 23,28 % et 12 %.

Ainsi, même sur une durée de placement relativement courte le résultat obtenu a été régulièrement supérieur au taux du marché monétaire.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % novembre 1978

Les intérêts courus du 9 mai 1983 au 8 mai 1984 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1978 seront payables, à partir du 9 mai 1984, à raison de F 183,60 par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 20,40 (montant global : 204,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 30,58 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 2,04 faisant ressortir un net de F 150,98. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 16 044 obligations comprises dans la série de numéros 110.786 à 130.849, sortis au tirage du 9 mars 1984, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 2000,00 coupon n° 7 au 9 mai 1985 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

Amortissements 1982 : 489.942 à 504.172
Amortissements 1983 : 697.550 à 712.108

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,80 % mai 1978

Les intérêts courus du 12 mai 1983 au 11 mai 1984 sur les obligations Electricité de France 10,80 % mai 1978 seront payables, à partir du 12 mai 1984, à raison F 194,40 par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 21,60 (montant global : F 216,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 32,38, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 2,16 faisant ressortir un net de F 159,86. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 16 259 obligations comprises dans la série de numéros 447.637 à 465.909. sortis au tirage de 13 mars 1984, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 2000.00, coupon n° 7 au 12 mai 1985 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

Amortissement 1979 : 581.171 à 600.642
Amortissement 1980 : 724.370 à 735.159
Amortissement 1981 : 318.587 à 330.570
Amortissement 1982 : 502.078 à 515.547
Amortissement 1983 : 676.355 à 695.066



FORTE AUGMENTATION DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN 1983

Le Conseil d'administration de BSN, réuni le 20 avril 1984, a arrêté les comptes pour l'exercice 1983.

– Les données consolidées du Groupe BSN pour l'exercice 1983 sont les suivantes, en millions de francs :

	1982	1983
• Chiffre d'affaires	21 890	24 889
• Résultat net opérationnel (*Part du groupe*)	574	741
• Marge brute d'autofinancement	1 788	2 140

Par action, le bénéfice net consolidé s'élève à 209 francs contre 203 francs pour l'exercice précédent, après conversion de toutes les obligations en circulation, et compte tenu de l'accroissement du nombre d'actions composant le capital.

– Le bénéfice net consolidé, en augmentation globale de 29 %, a évolué de la façon suivante pour chacune des branches d'activités :

(en millions de francs)	1982	1983
• Boissons	201	263
• Produits frais	104	94
• Produits secs	126	177
• Emballage	50	86
• Divers	93	121
	574	741

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 5 juin 1984, d'augmenter le dividende pour le porter à 52 francs par action contre 50 francs au titre de l'exercice 1982. Ce dividende en augmentation s'applique à la totalité des actions nouvelles émises lors de l'augmentation de capital de 1983. Le montant global de la distribution s'élèverait à 174,3 millions de francs.

Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), le revenu global par action s'établirait à 78 francs pour l'actionnaire.

Il est rappelé qu'un acompte sur le dividence de 15 francs ayant été mis en paiement en janvier 1984, le solde à distribuer s'élèverait à 37 francs par action.

CREUSOT-LOIRE

Le conseil d'administration de Creusot-Loire s'est réuni le 25 avril 1984.

Il a constaté que des éléments nouveaux intervenus au cours des derniers mois, notamment :

- l'évolution défavorable de la conjoncture des biens d'équipement,
- le coût plus élevé des désinvestissements compte tenu de l'accélération de leur mise en œuvre,
- l'aggravation de la situation de la société Phoenix-Steel, affectaient de façon substantielle le résultat de l'exercice 1983 et les prévisions de l'exercice 1984 et rendaient de ce fait nécessaires des aménagements aux dispositions retenues dans les accords du 10 novembre 1983.

Le conseil a constaté, par ailleurs, que le plan de restructuration industrielle remis aux Pouvoirs publics le 22 mars 1984, et qui proposait ces aménagements, n'avait pas été pris en considération à ce jour.

Dans ce contexte :

- Il a arrêté les comptes de l'exercice 1983, qui font ressortir une perte de 1 796 millions de francs, incluant une dotation de 550 millions de francs à une provision pour restructuration et risques divers en France et à l'étranger. Le bilan au 31 décembre 1983 fait apparaître des capitaux propres largement négatifs, après prise en compte des résultats de l'exercice 1983 et d'une réévaluation des titres Framatome détenus par Creusot-Loire.
- Il a décidé à l'unanimité de demander la suspension provisoire des poursuites auprès du tribunal de commerce de Paris dans l'espoir que cette procédure permettrait de trouver, dans les plus brefs délais, une solution de nature à assurer le rétablissement de la société.

Le conseil d'administration a, par ailleurs, pris acte de la démission d'administrateurs de MM. Celier et Seillière, intervenue le 4 avril 1984.

Worms Investissement

Société d'investissement à capital variable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie le 17 avril, à la suite de l'assemblée générale ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian de Fels, a approuvé le projet de modification du nom de la société Worms Investissement et l'adaptation des articles 8, 9 et 10 des statuts pour les mettre en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives applicables aux sociétés d'investissement à capital variable.

Le nouveau nom « Columbia » met en valeur la vocation essentiellement franco-américaine de la Société, traduisant ainsi la spécialisation qui s'est progressivement affirmée au cours des dernières années.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration de la compagnie Optorg, réuni le 25 avril 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un bénéfice net de 10 228 223 de francs, contre 3 361 998 de francs, en 1982.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 29 juin 1984, de distribuer un dividende net par action de 5 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,50 F, contre, au titre de 1982, un dividende de 3,10 F, assorti d'un avoir fiscal de 1,55 F.

Les éléments connus à ce jour permettent d'escompter – avec les réserves d'usages – que le résultat de l'exercice en cours sera au moins équivalent à celui de l'exercice 1983.



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Europe Investissement Sicav, fondée par la banque Worms et dotée d'un capital initial de 50 000 000 F, est ouverte au public depuis le 5 mars 1984.

Au 31 mars 1984, elle disposait d'un actif net de 164 588 456 F réparti de la manière suivante :

Obligations françaises	35,67 %
Actions françaises	7,45 %
Actions étrangères	19,00 %
Liquidités	37,88 %
	100,00 %

A la même date, la valeur liquidative s'établissait à 1 002,27 F. Le nombre d'actions en circulation était de 164 149.

ACCOR

Le conseil d'administration d'Accor, réuni le 25 avril 1984, a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Au niveau consolidé, le volume d'affaires du groupe s'établit à 8 130 millions de francs, en progression de 23 % sur les volumes d'affaires réalisés en 1982 par Novotel-Sieh et Jacques Borel International, fusionnés depuis.

Les activités internationales ont progressé de 30,1 %, alors que les activités en France ont eu une croissance de 17,9 %.

Le bénéfice net consolidé après impôt, part du groupe, s'élève à 117,3 millions de francs.

Hors éléments exceptionnels, le bénéfice net ressort à 92,4 millions de francs, ce qui représente par action une augmentation de 22,2 % par rapport à 1982.

Au niveau de la société mère Accor, le volume d'affaires hors taxes atteint 582 millions de francs, et le bénéfice net comptable s'établit à 80 millions de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 21 juin 1984, la distribution d'un dividende net de 4,20 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 2,10 F, soit un revenu global de 6,30 F). Il sera en même temps proposé d'ouvrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour un paiement en actions.

Ce dividende sera réservé aux 6 982 616 actions ayant jouissance au 1er janvier 1983.

Il est à signaler que pour les anciens actionnaires de Novotel-Sieh, devenus actionnaires d'Accor, ce dividende est en progression de 19,3 %. Quant aux anciens actionnaires de Jacques Borel International, c'est le premier dividende qu'ils percevront depuis 1976.

Les performances du groupe Accor, en 1983, ont été conformes aux objectifs, tant pour ce qui est de la croissance du volume d'affaires que pour la progression des résultats. Il convient cependant de noter la détérioration des marges bénéficiaires des hôtels en France, mais aussi la progression spectaculaire des résultats en Europe occidentale (en particulier en Italie et en Allemagne).

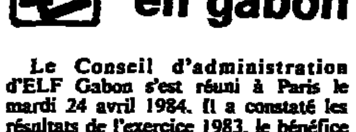
1984 s'annonce favorablement :

L'expansion du groupe se poursuit dans le domaine de l'hôtellerie internationale avec l'ouverture ou la mise en chantier d'hôtels de première importance à New-York, Londres, Paris (la Défense et les Halles), Lisbonne, Madrid, Istanbul, etc., ainsi qu'en restauration publique et de collectivité, en particulier dans le cadre de la gestion des bases-vie sur les grands chantiers internationaux.

Les objectifs des résultats pour l'année 1984 prévoient une croissance du bénéfice net par action proche de 20 %.

Au cours du premier trimestre 1984, le volume d'affaires du groupe a progressé de 19,8 %, et les résultats enregistrés sont en ligne avec les objectifs, voire légèrement meilleurs.

Les activités internationales poursuivent leur forte expansion (+ 25 % par rapport à 1983) et représentent dorénavant près de la moitié des activités du groupe.



Le Conseil d'administration d'ELF Gabon s'est réuni à Paris le mardi 24 avril 1984. Il a constaté les résultats de l'exercice 1983, le bénéfice net s'élevant à 38,9 milliards de FCFA, et a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra au Gabon le jeudi 7 juin 1984, la distribution d'un dividende de 6 000 FCFA par action (120 FF), net d'impôts, au titre de l'exercice 1983.

Un acompte de 2 400 FCFA par action (48 FF) ayant été mis en paiement en décembre 1983, le montant du solde du dividende restant à verser sera de 3 600 FCFA par action (72 FF).



Nouveau conseiller japonais du groupe

A partir du 1er juillet 1984, M. Yusuke Kashiwagi, président de la Bank of Tokyo, sera nommé conseiller du groupe Robeco. Il prend ainsi la succession de M. Saburo Okita, que de nouvelles activités ont amené à se démettre de ses fonctions de conseiller.

M. Kashiwagi, âgé de soixante-six ans, a été ministre suppléant des finances du Japon de 1968 à 1971. De plus, il a été conseiller de la International Finance Corporation à Washington et membre de la International Monetary Conference.



Sous la présidence de Monsieur François DALLE, Président Directeur Général de L'OREAL, une réunion d'information a été organisée à l'intention des analystes financiers, investisseurs et journalistes économiques.

Dans un premier temps, Monsieur Marc LADREIT de LACHARRIERE, Vice-Président en charge de la Direction Générale de l'Administration et des Finances, a présenté les résultats de L'OREAL pour 1983.

L'exercice 1983 a été de nouveau une bonne année pour L'OREAL, marquée par une sensible expansion à la fois du chiffre d'affaires et des bénéfices.

Le total des ventes consolidées hors taxes s'est élevé à 13,5 milliards de francs en 1983, contre 10,9 milliards de francs en 1982, soit une progression de 24 %. A données comparables, en éliminant l'incidence des variations de change et du chiffre d'affaires des sociétés nouvellement consolidées, la croissance a été de 17,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les résultats ont suivi l'évolution du chiffre d'affaires, puisque le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 1 232 millions de francs pour l'exercice 1983, contre 999 millions en 1982, soit une progression de 23,4 %. L'augmentation des impôts à payer, qui ont progressé de 30 %, limite la progression du bénéfice net, hors plus-values sur cession d'immobilisations, à 663 millions de francs, contre 550 millions de francs en 1982, soit + 20,5 %.

Monsieur Charles ZVIAK, Vice-Président Directeur Général, a souligné que dans un environnement économique difficile, L'OREAL a de nouveau réalisé une excellente performance due à la qualité des produits élaborés par la recherche scientifique de L'OREAL et à l'appréciation de la performance de ces produits, de plus en plus sensible, par les consommatrices.

Monsieur Charles ZVIAK a mis en relief l'importance de la recherche pour le Groupe en précisant que plus de 900 chercheurs travaillaient dans les laboratoires et que les dépenses dans ce domaine s'étaient élevées à 344 millions de francs en 1983, soit 3,2 % du C.A. des activités d'hygiène, de parfumerie et de cosmétique.

Monsieur François DALLE a souligné que cette nouvelle progression s'expliquait par un développement harmonieux de l'ensemble des activités du Groupe. En effet, la progression dont le taux est largement supérieur à celui de l'inflation généralement constaté dans les grands pays où nous sommes implantés, traduit une sensible expansion en volume sur la plupart des marchés et une nouvelle augmentation de nos parts de marché.

Monsieur François DALLE a indiqué que l'internationalisation du Groupe se poursuit de manière satisfaisante, le poids des activités à l'étranger passant de 53 % en 1982 à 57 % en 1983.

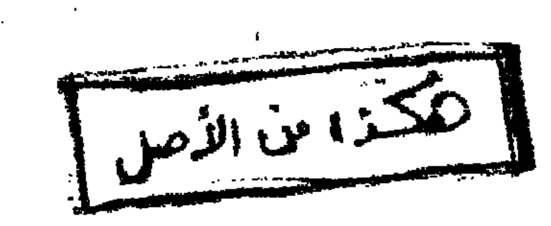
Du fait de son développement international, L'OREAL a, comme les années précédentes, contribué de façon importante à la balance des paiements de la France. En 1983, le solde des échanges de L'OREAL avec l'étranger, c'est-à-dire la différence entre les sommes reçues au titre des exportations, assistance technique, dividendes, redevances, etc. et les fonds utilisés pour financer les investissements ou les achats de matières premières à l'étranger, a représenté un excédent de l'ordre de deux milliards de francs.

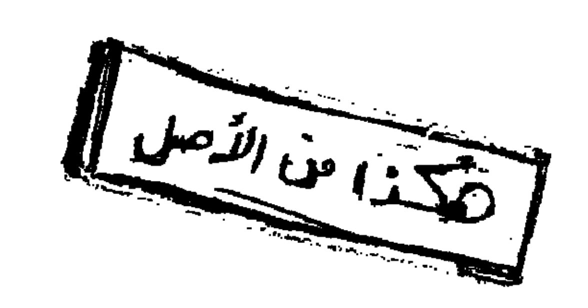
Monsieur François DALLE a ensuite réaffirmé les espoirs mis par le Groupe dans le potentiel de développement de la Division Pharmacie. Le budget consacré à la recherche par SYNTHELABO s'est élevé à 372 millions de francs, marquant une progression de 25 %.

La recherche pharmaceutique a représenté, en 1983, près de 20 % du chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques, soit l'un des taux les plus importants de cette industrie. Ces importants investissements ont permis en 1983 de mettre sur le marché de nouveaux produits.

Monsieur François DALLE a également indiqué que SYNTHELABO avait poursuivi son internationalisation par une prise de participation majoritaire dans TELECTRONICS et l'acquisition de nouvelles filiales en Italie, en Suisse et aux Pays-Bas.

Enfin, Monsieur François DALLE a annoncé que le Conseil d'Administration avait proposé à l'Assemblée Générale convoquée pour le 15 juin 1984 :
– la distribution d'un dividende net de 26,94 francs, en augmentation de 5 % par rapport à 1983 pour respecter les recommandations gouvernementales,
– la nomination de deux nouveaux administrateurs :
Monsieur Marc LADREIT de LACHARRIERE et Monsieur Lindsay OWEN-JONES.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 avril

L'avance s'accélère

Après avoir, ces quatre derniers jours, mené sa marche à petits pas, la Bourse de Paris a, vendredi, très sensiblement forcé l'allure. Elle a, au passage, donné un beau coup de chapeau à Moët (+ 7 %), dont le bénéfice a grimpé de 18,5 % en 1983, et surtout le chiffre d'affaires du premier trimestre de 30 %. Puis, toute gaie, elle a poursuivi sa progression et, à la clôture, l'indicateur instantané s'était réhaussé de 1,3 % environ. En quatre séances, il aura ainsi monté de 2,7 % environ. Fait peut-être plus significatif des bonnes dispositions du marché : l'indice CAC, qui, la veille, avait égalé son record historique, l'a battu ce jour.

A la veille d'un week-end, qui menace d'être long avec la tentation du pont, accrue encore par un soleil estival – lundi les banques fermeront à midi et la Bourse risque d'être désertée, – l'on pourrait s'interroger sur les motifs de cette hausse subite. En fait, elle n'a rien pour surprendre, se situant dans la ligne des précédentes. *« L'on ne pouvait souhaiter de meilleures conclusions »*, disait un professionnel, parlant de la dernière enquête de l'INSEE. De fait, *hormis le chômage*, l'horizon s'éclaicit, et la Bourse a tout lieu d'être satisfaite, surtout après la *« risette »* de Wall Street (voir ci-contre). Même Peugeot, après un déficit de 2,5 milliards de francs, en 1983, a monté. Mais les investisseurs font des placements à moyen terme. La firme de Sochaux est bien dirigée, a des produits vedette, donc, à l'horizon de un, deux ou trois ans, a de bonnes chances de dégager des profits.

Suivant le dollar, la *devise-titre* a passé la barre des 10 F pour s'échanger entre *10,14 F* et *10,24 F*.

Phénomène de bascule *habituel*, l'or a baissé de 2,40 dollars à 377,50 dollars l'once dans la City de Londres. A Paris, le lingot n'a perdu que 50 F à 100 650 F en raison de la *fermeté* du billet vert. Le napoléon a poursuivi sa descente aux enfers : 611 F contre 615 F.

NEW-YORK

Redressement

Wall Street n'avait toujours pas la grande forme jeudi. Du moins est-ce l'impression que le marché donna durant la majeure partie de la séance. Mais à l'approche de la clôture, les forces lui sont revenues et la progression des cours a repris, si bien repris même que, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de *11,73* points à 1 175,25.

Expression plus significative de ce redressement : le bilan de la journée, avec deux fois plus de hausses que de baisses. Sur 1 975 valeurs traitées, 1 043 ont monté, 501 se sont repliées et 431 n'ont pas varié.

Wall Street aurait-il eu soudain des raisons de monter que la raison ignore ?

De l'avis des analystes, c'est, semble-t-il, le raffermissement du marché des obligations – signe qu'une baisse du loyer de l'argent serait en vue – qui a favorisé une reprise des ordres d'achats surtout passés par des grands investisseurs. Mais il ne s'agissait que d'un sentiment fondé sur rien de vraiment palpable. Le loyer de l'argent a, en effet, encore un peu monté.

D'autres faisaient état de la multiplication des bons résultats industriels pour le premier trimestre. Certains, enfin, évoquaient une possible contraction de la masse monétaire, effectivement annoncée (*– 500 millions de dollars*) après la clôture. Bref, personne ne savait *trop* que penser. Il reste que l'activité s'est accélérée et que 98 millions de *titres* ont changé de main, contre 83,5 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 avril	Cours du 26 avril
Alcoa	34 3/4	35 1/2
A.T.T.	15	15 3/8
Boeing	39	38 3/4
Chase Manhattan Bank	47 1/4	47 5/8
Du Pont de Nemours	49 1/2	50
Eastman Kodak	62 1/2	62 1/2
Exxon	42 1/4	42 3/4
Ford	35	35 3/8
General Electric	55 1/4	56 1/8
General Foods	51 1/8	50 1/4
General Motors	65 7/8	68 3/4
Goodyear	26 7/8	27 1/4
I.B.M.	111 7/8	113 1/4
I.T.T.	37	37 5/8
Mobil Oil	31 3/4	31 5/8
Pfizer	33 1/4	33 3/4
Schlumberger	54 1/2	54 7/8
Texaco	40 1/8	41 1/8
U.A.L. Inc.	32 1/8	33 3/4
Union Carbide	58 3/8	58 3/8
U.S. Steel	29 1/4	29 1/4
Westinghouse	45 5/8	47 1/8
Xerox Corp.	39 1/8	40 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL. – Dans l'une de ses dernières déclarations à la presse (il doit quitter la présidence du groupe L'Oréal en novembre prochain), M. François Dalle a mis l'accent sur les trois éléments qui expliquent, à ses yeux, le succès de cette entreprise qui emploie actuellement 6 500 personnes réparties dans 62 établissements industriels : la performance des produits (capillaires et cosmétologie), la part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (7,7 milliards de francs en 1983, soit 57 % de l'activité du groupe) et la créativité. Après une progression de 24 % en 1983 (et, de 17,2 % en données comparables), le chiffre d'affaires a augmenté de 17 % environ au cours du premier trimestre 1984, a-t-il précisé, ajoutant qu'il fondait de gros espoirs sur la branche pharmaceutique du groupe, Synthelabo. Le budget consacré à la recherche a atteint 372 millions de francs en 1983, en augmentation de 25 % en un an.

ACCOR. – Ce groupe, issu de la fusion intervenue entre Jacques Borel International et la chaîne hôtelière Novotel SIEH, a réalisé, l'année dernière, un chiffre d'affaires consolidé de 8,13 milliards de francs, en progression de 23 % sur les volumes d'affaires réalisés par ces deux entités l'année précédente. Les activités internationales ont fortement progressé en 1983 (+ 30,1 %), alors que les activités en France ont bénéficié d'une croissance de 17,9 %. Après impôts, le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à 117,3 millions de francs, ce qui correspond (hors éléments exceptionnels) à un bénéfice net en accroissement de 22,2 % par rapport à 1982. Il est proposé la distribution d'un dividende net de 4,20 F par action avec possibilité, pour les actionnaires, d'opter pour un paiement en actions. Ce dividende est réservé aux 6,9 millions d'actions créées jouissance du 1er janvier 1983. Pour les actionnaires de Novotel SIEH, devenus actionnaires d'Accor, ce dividende est en progression de 19,3 %. Quant aux anciens actionnaires de JBI, il s'agit là du premier dividende qu'ils percevront depuis 1976.

Pour l'année 1984, Accor prévoit une croissance proche de 20 % de son bénéfice net, ce qui semble se confirmer au vu des résultats du premier trimestre 1984 avec une progression de 19,8 % du volume d'affaires. Les activités internationales poursuivent leur forte expansion (+ 25 %) et représentent dorénavant près de la moitié des activités du groupe Accor.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	25 avril	26 avril
Valeurs françaises	102,9	113,4
Valeurs étrangères	98	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 avril	26 avril
Indice général	174,4	175,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 avril .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 avril	27 avril
1 dollar (en yens)	225,15	225,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 27 AVRIL

[illegible]

Obligations convertibles

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 26/4

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 247	8 282	8 030	8 430
Allemagne (100 DM)	307 140	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 077	15 086	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 770	272 450	261	281
Danemark (100 krd)	83 570	83 710	79	87
Norvège (100 k)	107 530	107 880	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 632	11 620	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 770	7 780	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 962	4 956	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 850	370 850	361	382
Suède (100 krs)	104 050	104 100	99	108
Autriche (100 sch)	43 640	43 680	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 445	5 451	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 055	6 050	5 800	6 800
Canada ($ can 1)	6 445	6 472	6 310	6 660
Japon (100 yens)	3 658	3 685	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	101100	100600
Or fin (en lingot)	100700	100650
Pièce française (20 fr)	615	611
Pièce française (10 fr)	402	.....
Pièce suisse (20 fr)	618	618
Pièce latine (20 fr)	590	587
Souverain	730	729
Pièce de 20 dollars	4300	4280
Pièce de 10 dollars	2210	2200
Pièce de 5 dollars	1275	.....
Pièce de 50 pesos	3915	3895
Pièce de 10 florins	620	619

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 avril 1984 a été tiré à 458 980 exemplaires

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

M. Pierre Mauroy cherche de nouveaux moyens de freiner la progression du chômage

M. Pierre Mauroy s'est rendu vendredi 27 avril en voyage officiel dans le Nord-Pas-de-Calais. C'est la troisième fois depuis le printemps 1981 qu'il visite sa région natale en tant que premier ministre. La première, c'était en janvier 1982, en plein « état de grâce ». Entre le maire de Lille et ses auditoires, la complicité apparaissait alors totale. Certes, M. Mauroy, refrénant son naturel optimiste, s'était efforcé parfois de tempérer les enthousiasmes : *« Il ne faut pas trop se faire d'illusions,* disait-il, par exemple, aux mineurs de Lens. *Si, un jour, l'activité charbonnière devait cesser, j'aurais le courage de venir le dire aux mineurs. »* Toutefois, une telle perspective semblait lointaine.

Dix mois plus tard, lors de sa deuxième visite, en novembre 1982, le climat avait changé. Venu dans le bassin industriel de l'Escaut, M. Mauroy disait déjà aux sidérurgistes : *« Ne comptez pas sur moi pour faire de l'acier français qui ne se vendrait pas. »* Le courant passait moins bien. Pour la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, à Denain, le premier ministre était fortement chahuté. Aux manifestants qui le conspuaient, il répliquait : *« Vous avez le meilleur gouvernement que vous puissiez imaginer... »* Il est peu probable que M. Mauroy soutienne publiquement ce point de vue en ce mois d'avril 1984, à Arras, à Douai ou à Lille, les trois étapes prévues au programme de cette troisième visite.

Bien que les mesures de restructuration de la sidérurgie aient relativement épargné le Nord-Pas-de-Calais, l'économie régionale n'a en effet rien à envier quant aux suppressions d'emplois à celle de la Lorraine, et le désenchantement n'est pas ici moindre qu'ailleurs.

En principe, le premier ministre, conformément à sa promesse de janvier 1982, devait surtout s'employer à justifier la politique charbonnière du gouvernement – contestée par les communistes – qui prévoit la disparition de deux mille postes de travail en 1984, et la fermeture de la plupart des puits dans les dix ans à venir. Il se proposait de le faire dans l'après-midi à Lille, à l'occasion de la signature d'un contrat de plan entre l'Etat et la région. Il n'était pas exclu que M. Mauroy profite aussi de ce déplacement pour compléter, une semaine après le vote de confiance intervenu à l'Assemblée nationale, son argumentation sur le bien-fondé de l'ensemble de la politique industrielle du gouvernement, mais en évitant toute polémique avec le PC.

Le premier ministre sait néanmoins que l'une des meilleures façons de ne pas s'aliéner davantage la sympathie que lui ont portée jusqu'à présent les dirigeants communistes serait de trouver de nouveaux moyens de freiner le chômage à défaut d'avoir pu tenir sur la « crête » des deux millions de demandeurs d'emploi.

Tous les cabinets ministériels directement intéressés ont été priés de faire preuve d'imagination. La relance du débat sur l'opportunité d'accélérer le rythme de la réduction du temps de travail hebdomadaire s'inscrit dans cette recherche. M. Mauroy, qui demeure l'un des farouches partisans de la semaine de trente-cinq heures mais qui s'était retrouvé assez isolé au sein du gouvernement à ce sujet, dispose désormais de l'appui de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Sous la pression de la progression du chômage, le dossier est redevenu d'actualité sans que le gouvernement envisage autre chose dans l'immédiat que de nouvelles mesures d'incitation soumises aux négociations contractuelles entre les partenaires sociaux.

Aménagement de la taxe professionnelle ?

Une discussion approfondie a aussi eu lieu mercredi après-midi 25 avril à l'Hôtel Matignon au cours d'un comité interministériel sur l'opportunité de favoriser les créations d'emplois en retenant l'hypothèse d'une suppression ou d'un aménagement de la taxe professionnelle. Le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Jacques Delors, a avancé deux formules d'aménagement de cette taxe : soit réduire l'assiette afin d'alléger les charges des commerces et des entreprises, soit en plafonner les effets, par exemple en limitant son montant à 2 % de la valeur ajoutée. Aucune décision n'a encore été arrêtée.

M. François Mitterrand a insisté pour que le ministère des finances ménage la possibilité de prendre à l'automne des dispositions favorables à une relance dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Ces mesures particulières viendraient compléter le lancement de la quatrième tranche de grand-travaux (4 milliards), qui a été décidé par le conseil des ministres du 25 avril. Cette démarche donne satisfaction au ministre de l'urbanisme et du logement, M. Paul Quilès, qui redoute que la crise du bâtiment et des travaux publics ne se traduise à terme par la suppression de cent quatre-vingt mille emplois.

Ni à l'Elysée ni à l'Hôtel Matignon, on ne prétend toutefois pouvoir renverser avant 1985 cette tendance à l'aggravation du chômage confirmée par l'INSEE.

ALAIN ROLLAT.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE DE FRANCE

La rigueur qui frappe les entreprises doit s'appliquer également aux finances publiques

estime M. de la Genière

Dans la lettre de présentation du compte rendu de la Banque de France pour 1983, adressée à M. François Mitterrand, le gouverneur de la Banque, M. Renaud de la Genière, après avoir souligné que *« l'évolution de la situation monétaire témoigne du chemin parcouru dans la voie de la restauration des équilibres internes et externes de notre pays, et de l'effort qu'il reste à accomplir pour achever le redressement et le rendre durable »*, écrit que *« l'effort doit donc être poursuivi dans la même ligne. A cet égard, l'assainissement en profondeur des équilibres des différentes catégories d'agents et de l'économie dans son ensemble est plus efficace que les réglementations, les contrôles et les aides, qui sont porteurs, au niveau des marges des entreprises ou de la sélection des investissements, d'effets pervers croissant avec leur durée.*

» Il reste à préparer les conditions d'une reprise qui, à l'image de ce qu'elle est présentement en Europe, ne soit génératrice ni d'inflation ni de déficit extérieur. La condition en est que les entreprises puissent reconstituer leurs marges, amenuisées ces dernières années, et qu'elles les affectent, pour l'essentiel, à réaliser des investissements productifs. L'augmentation des profits distribués et des salaires doit donc être contenue.

» La même rigueur doit s'appliquer aux finances publiques. Or, en France comme à l'étranger, l'expansion des dépenses de l'Etat, de la Sécurité sociale et des collectivités locales continue à être plus rapide que celle du PIB en valeur, par rapport auquel elles représentent maintenant 49 % contre 36,6 % il y a dix ans. Il n'en peut résulter qu'un accroissement des charges qui pèsent sur les entreprises et les ménages, quel que soit le mode de financement de ces dépenses : la pression fiscale et parafiscale a, en effet, augmenté ces dernières années d'environ 1 point supplémentaire chaque année. Pourtant, le déficit, dont la couverture est faite d'emprunts de toutes natures, n'en a pas moins continué à progresser : le déficit constaté de la gestion 1983 a excédé, tout à la fois, celui de la gestion 1982 et les prévisions des lois de finances ; évolution qui n'est pas étrangère au dépassement de l'objectif monétaire. Le besoin de financement des administrations, très faible il y a quelques années, s'est, maintenant, rapproché de celui des entreprises. Si cette situation persistait, un effet d'éviction au détriment de ces dernières pourrait se produire. Pour profiter réellement à l'économie, l'allègement des prélèvements obligatoires doit accompagner une décroissance du rapport entre les dépenses publiques et le PIB ainsi que du déficit budgétaire.

» Où que le déficit se loge, chez les ménages si leur endettement s'accélère pour consommer ou investir, chez les entreprises dont l'autofinancement malgré la faiblesse de leurs investissements est tombé à l'étiage, où dans les administrations dont les dépenses répondent à un ensemble de critères dans lequel celui de la rentabilité ne joue pas toujours un rôle prépondérant, il affaiblit la compétitivité de notre économie et il engendre le déficit extérieur. »

M. de la Genière conclut qu'*« un pays comme le nôtre, ouvert par nécessité et par vocation sur l'extérieur, doit avoir une politique économique coordonnée avec celle de ses principaux partenaires. Ainsi acceptons-nous avec eux les disciplines du marché. Suivre une autre voie nous conduirait, par le protectionnisme et la dépréciation monétaire, à devoir nous isoler. Assumer notre part des contraintes communes nous met en position d'attendre la même rigueur de nos partenaires et de participer à l'orientation monétaire du monde occidental »*.

Sur le vif

Arnaque

J'ai trouvé un truc génial pour occuper un appartement ravissant, coquet, mignon, clair, aéré, avec terrasse, dans un des quartiers les plus chers de Paris sans payer un sou. Enfin, si, 420 F par mois. Une bricole ! Comment ? En faisant jouer la loi de 1948. Vous allez me rire au nez : la loi de 48, on connaît. Elle ne s'applique que si les toilettes sont sur le palier, si les plafonds sont trop bas ou les pièces trop petites. Faux. Elle joue également au cas où les murs extérieurs auraient besoin d'un coup de peinture.

Là, vous m'objecterez qu'un propriétaire assez étourdi pour ne pas y veiller avant de louer, ça n'existe pas. Non, en effet. Ils sont idiots, mais pas à ce point-là. Alors, voilà comment vous faites. Vous dégotez un mec ou une nana, j'en connais une, justement, la fille qui tient la librairie Ulysse, rue Saint-Louis-en-l'Ile. Elle vient de se faire arnaquer.

Votre pigeon vous propose, pour finir de payer son appartement, de vous le louer, mettons 2 300 F par mois. Vous le visitez, vous l'inspectez. C'est impeccable. Vous emménagez. Et vous payez rubis sur l'ongle sans barguigner. Pendant ce temps-là, vous, vos copains, vous salopez la façade de l'immeuble, vous enfoncez un peu la porte d'entrée. Au bout d'un an, un an et demi, vous faites venir un huissier. Il constate l'état des lieux. Loi de 48. Surface corrigée. Jugement.

Non seulement votre loyer est diminué d'une façon radicale, vertigineuse, mais le pauvre imbécile qui vous a fait confiance est obligé de vous rembourser les quatre cinquièmes de ce que vous lui avez déjà versé. Il est complètement ruiné. Cet appartement, jamais plus il ne pourra l'occuper, encore moins le vendre. Puisque vous y êtes installé, comme un coq en pâte, *ad vitam.*

Ce n'est pas très honnête, ce que je vous suggère là ? Peut-être. Mais tant qu'on trouvera des gens assez bêtes, il n'en reste plus tellement, pour nous louer un appartement, on aurait tort de se gêner.

CLAUDE SARRAUTE.

LE MUSÉE RENÉ CHAR EST FERMÉ

Le musée-bibliothèque René Char de l'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse, pays natal du poète, inauguré en septembre 1982 par le ministre de la culture, M. Jack Lang, vient de fermer ses portes. Le poète a décidé de reprendre les archives, les manuscrits illustrés et les œuvres d'art qu'il avait accepté de déposer dans l'hôtel du dix-huitième siècle, restauré et aménagé en musée et centre d'étude de son œuvre (*le Monde* daté 5-6 septembre 1982).

René Char fait état dans un communiqué de *« contrariétés graves entretenues par le maire de la ville »* (1), qui *« rendaient impossible plus longtemps notre présence et celle des outils de notre travail dans ce haut lieu mourant, pour qui sait voir ». « Etant donnée la responsabilité morale qu'implique le patrimoine culturel ici en cause, je ne pouvais plus songer à exposer à des risques de tous ordres, qui n'avaient fait que se multiplier, œuvres d'art et archives littéraires, pour lesquelles je dois prendre d'autres dispositions »*, a précisé le poète.

(1) M. Xavier Battini, PR.

Un premier sondage de la direction de Citroën

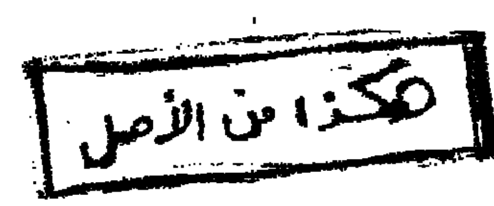
QUATRE CENT NEUF IMMIGRÉS ACCEPTENT DE BÉNÉFICIER DE L'AIDE AU RETOUR

La direction de Citroën a annoncé, le mercredi 25 avril, que 409 salariés étrangers sur les 7 900 interrogés – depuis le 9 avril – et quelque 10 000 employés par la société avaient accepté de rentrer dans leur pays avec les différentes aides annoncées, mais dont le montant n'est pas encore clairement connu.

L'opération « portes ouvertes » prévue par la CGT à l'usine d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) le jeudi 26 n'a pu avoir lieu, en raison de l'opposition de la direction. M. Louis Viannet, secrétaire de la confédération, et M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, ont seulement pu se rendre au local syndical et déjeuner à la cantine.

En début d'après-midi, à l'heure du changement d'équipe, un meeting a réuni environ 2 000 personnes sur le parking, en majorité des ouvriers immigrés, ainsi que des délégations de sections CGT d'entreprises du département. M. Sainjon a répété que la CGT attendait du gouvernement qu'il refuse *« tous les licenciements : il n'y a pas trop de travailleurs dans l'automobile, mais seulement une mauvaise politique industrielle et sociale »*. Il a préconisé la réduction à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail sans perte de salaire pour éviter toutes les suppressions d'emploi et améliorer les conditions de travail.

A B C D E F G





Le Monde
Loisirs

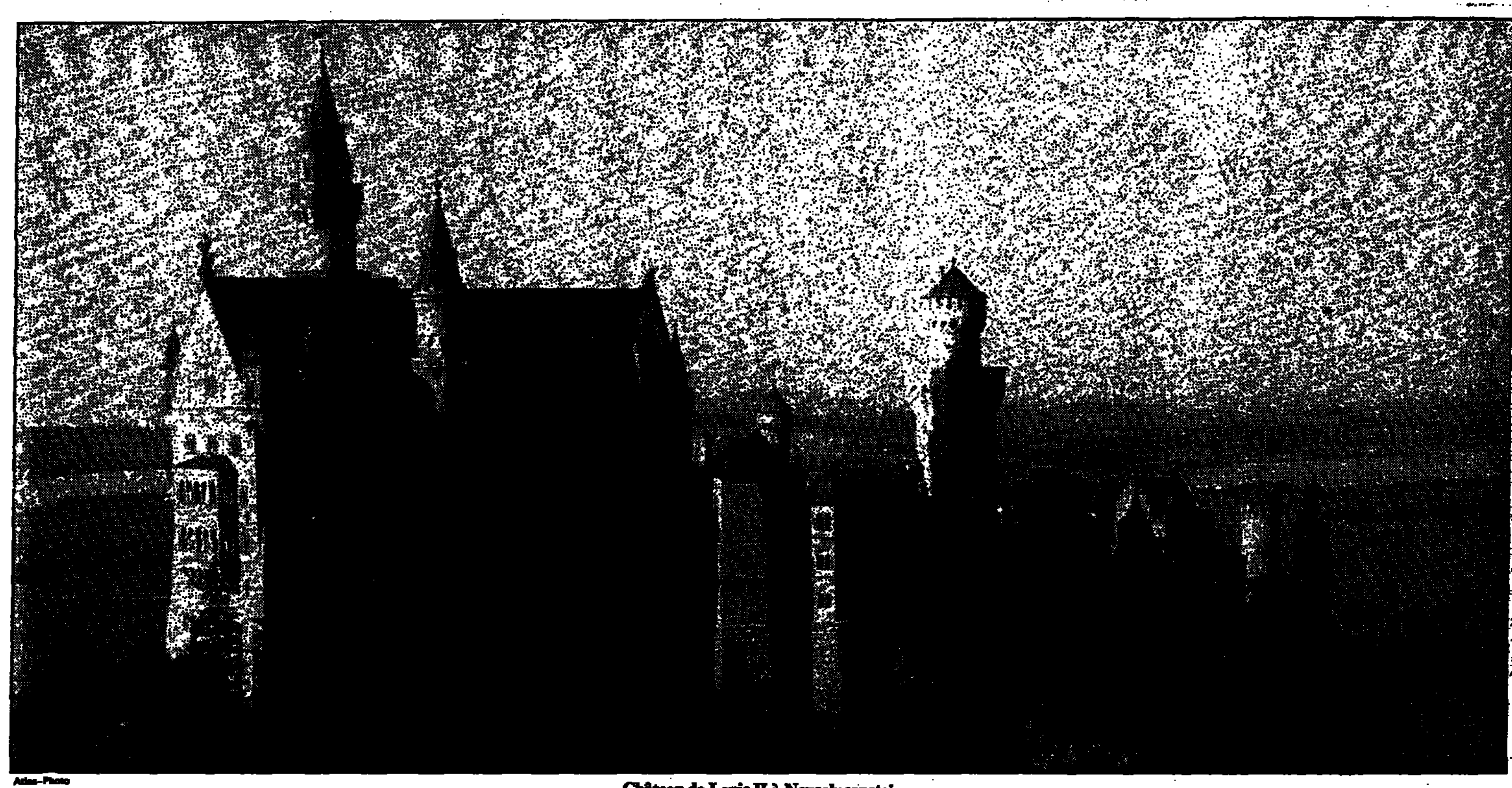
ANNE TESTUT/VIVA

Visite à Louis II, en Bavière, page II

Supplément au n° 12210. Ne peut être vendu séparément. Samedi 28 avril 1984.

Amours, délires et ors

De Linderhof à Neuschwanstein, les « folies » grand siècle de Louis II. Un rêve de pierre en Bavière.



Atlas-Photo

Château de Louis II à Neuschwanstein

LE roi fou. Le plus beau et le plus tragique des princes du XIXe siècle ; l'« inventeur » de Wagner et d'un style baroque plus baroque que le plus baroque des baroques ; le roi sans femme ; le roi suicidaire et pourtant, peut-être, le roi assassiné. Bref, Louis II de Bavière.

A mesure que, de Munich, l'on se dirige vers les Alpes, le décor devient à la fois pesant, avec ses obscures forêts de sapins, et primesautier, avec ses maisons peintes de scènes de fête. Toute la randonnée est, ainsi, celle des contrastes : génie et folie, beauté saisissante et laideur à hurler ; or et nuit ; rêve et cauchemar.

Les deux premiers châteaux, posés à flanc de montagne sur une nappe de brume, surmontés de sommets floconneux, paraissent être deux songes. On pense à ces anciennes cartes postales où, précisément pour susciter le rêve, le sujet était détouré dans des nuages.

Nous sommes à Hohenschwangau et Neuschwanstein.

Le premier des deux châteaux est celui de l'enfance de Louis II. Ici, il a rêvé devant les fresques retraçant les vieilles légendes germaniques que le génie de Wagner allait faire revivre. Ici, il s'est identifié à Lohengrin, le chevalier au cygne qui, toute sa courte vie, l'obsédera. Ici aussi, il a joué avec sa cousine Sissi, future impératrice d'Autriche.

Quelle famille ! Le grand-père, Louis Ier, avait dû abandonner le trône à la suite de ses frasques séniles avec la danseuse Lola Montès (frasques qui rapportèrent à l'intéressé – ô combien – le ravissant hôtel particulier des Champs-Elysées abritant maintenant le Traveller's Club. Louis II est mort dans un lac. Son frère Othon a été aliénié. Sissi, mère de Rodolphe, l'amant tragique de Mayerling, a péri poignardée. Sa sœur Sophie, un temps fiancée à Louis II, a été brûlée vive dans l'incendie du Bazar de la Charité.

Etaient-ce ces sombres murailles de Hohenschwangau qui sécrétaient les tragédies ? Ou bien le drame, déjà dans les esprits, ne fit-il que prendre corps dans ces tours, ces créneaux, ces escaliers secrets ?

Ce premier château, presque totalement reconstruit sur des ruines médiévales par Maximilien, père de Louis II, n'est pourtant ni plus laid ni plus inquiétant que presque tous ceux issus, à la même époque dans toute l'Europe, des canons romantiques : du Viollet-le-Duc, ni plus ni moins.

L'inquiétude, l'angoisse même, elles sont de l'autre côté d'une gorge de la montagne : dans le Neuschwanstein, sorti tout droit, lui, des obsessions de Louis II.

Mais suivons à peu près l'ordre chronologique, conduit d'abord, à 70 kilomètres de là, par un itinéraire parsemé d'excellentes petites auberges, à Linderhof.

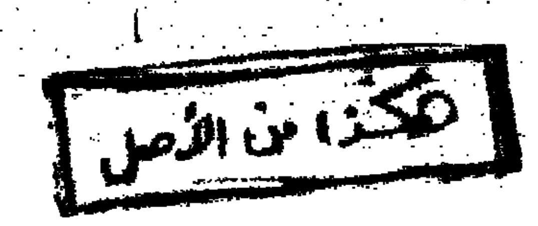
Linderhof est le premier château totalement conçu par Louis II, qui réfute les architectes et décide lui-même de tout. Il s'attelle à la tâche au début des années 1870, après le grand tournant de sa vie : le mariage manqué avec la princesse Sophie. Cinq jours avant la date initialement fixée pour ce mariage, il a rompu.

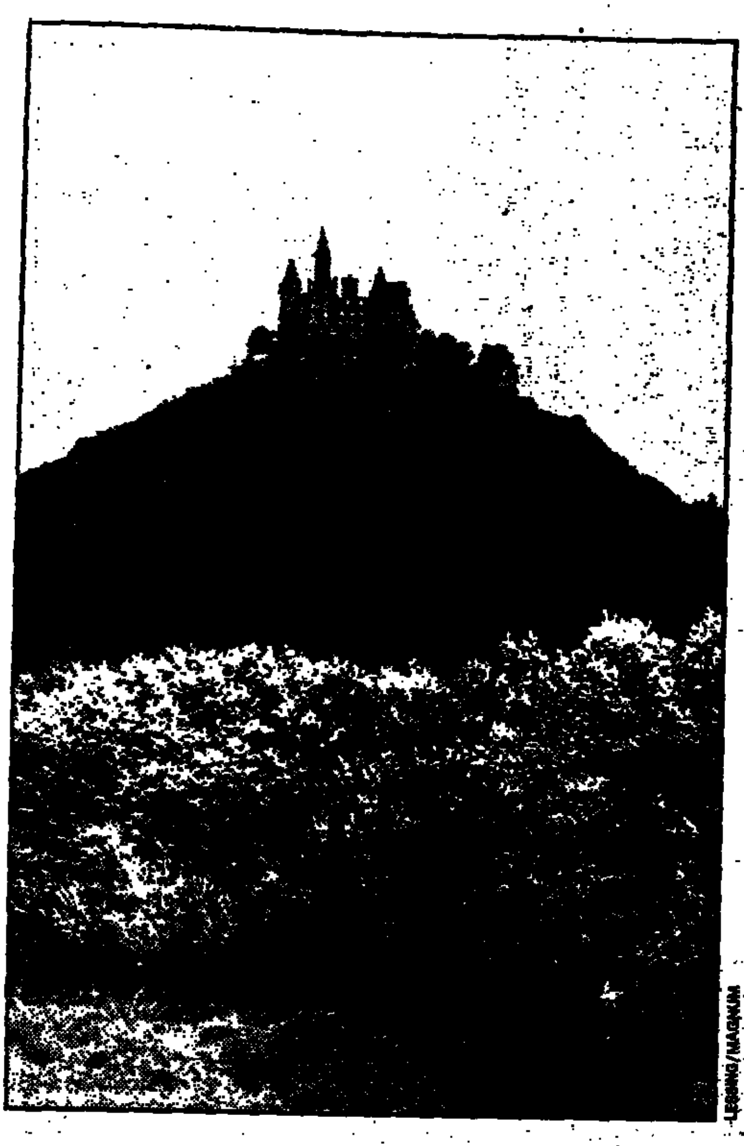
Une phrase-clé dans sa lettre à la fiancée répudiée : « *Je sais qu'il y aura toujours pour vous, enraciné au plus profond de mon âme, un amour fraternel, véritable et fidèle ; mais je sais aussi que ce n'est pas là la forme d'amour indispensable à une union matrimoniale.* »

Le même renoncement, le même tourment s'exprimeront plus tard, sous une forme plus brutale, après une ébauche d'aventure, également avortée, avec l'actrice Lila von Bylyowsky : « *L'amour psychique seul est permis. L'amour sensuel est damné.* »

Donc, après 1870 – qui a bien entendu marqué aussi, pour la Bavière, un grand tournant, celui de la constitution de l'Empire allemand, – Louis II commence à vivre dans ses rêves de pierre.

Extérieurement, Linderhof a des sagesses ordonnées de grand siècle. Mais, à l'intérieur, cette sagesse s'effondre sous des profusions d'ors, de glaces, de stucs. Si l'on n'avait





LESSING/MAGNUM

« Etaient-ce les sombres murailles qui sécrétaient les tragédies ? »

affaire au rejeton d'une famille ayant compté huit siècles de quartiers de noblesse, on penserait être devant les délires d'un nouveau milliardaire. Que dire du pavillon maure où le roi, vêtu en prince arabe, fumait le narguilé pendant que des serviteurs lui récitaient des contes des *Mille et Une Nuits*... Que dire, surtout, de la grande grotte artificielle, du lac souterrain où il naviguait – délire de Lohengrin – sur une barque dorée en forme de cygne, au milieu de vrais cygnes...

La grotte, à laquelle deux cents ouvriers travaillèrent durant deux ans, devait initialement être un théâtre voué à Wagner, l'ami *« ardemment aimé et chéri plus que tout le monde »*, à qui le roi promettait *« fidélité, éternellement, par-delà la mort »*. Hélas, on s'aperçut, quand elle fut achevée, que son acoustique trahissait le génie du maître. Elle ne fut plus alors que le théâtre des monologues et des rêveries du roi fou.

Car peut-on encore soutenir que Louis II n'était pas fou quand, à la même époque, il achevait ses voyages en train spécial, juché à l'avant de la locomotive, par crainte d'étouffer dans les wagons, eux aussi chargés d'or ; quand il recevait à dîner les statues des rois de France ?

Autre rêve de pierre et d'or : Herrenchiemsee. C'est, sur une île du grand lac Chiemsee, la « mer de Bavière » (en fait : 80 km²), un petit Versailles, plus luxueux et plus riche que le vrai.

Comme au crépuscule, les tempêtes s'apaisent, la folie, en son soir, s'est disciplinée. Pas exactement la folie : les ors sont aussi agressifs et aussi torturés qu'à Linderhof. Mais, répandus dans des perspectives cinq ou dix fois plus vastes (la galerie des glaces, par exemple, est 4 mètres plus longue que celle de Versailles), ils s'y diluent et y deviennent moins obsédants. Herrenchiemsee, moins connu que les autres châteaux de Louis II parce que d'un dérèglement moins agressif, est probablement son chef-d'œuvre.

Il n'y dormit que quatre nuits, dans un immense lit caparaçonné de feuilles d'or, entre un globe de cristal bleu où brûlaient des cierges (à la fin de sa vie, il avait peur de l'obscurité qui avait, auparavant, été son domaine) et un buste de Marie-Antoinette.

Car le plus tragique des rois éprouvait une véritable dévotion pour la plus tragique des reines. A part le court intermède des fiançailles, elle fut même la seule femme de sa vie.

Chez les hommes, après Wagner, son admiration allait à Louis XIV. Le Roi Soleil est partout présent, en bronze, en marbre, en tableaux, à Linderhof et à Herrenchiemsee.

Dans le même temps où il construisait Herrenchiemsee, y engloutissant, en huit ans, 17 millions de marks-or (soit 1 milliard de francs au cours de l'or), Louis II couronnait les montagnes de son enfance de son rêve de pierre le plus extravagant, et par conséquent le plus connu, celui qui, toujours, est proposé en premier pour illustrer sa légende : Neuschwanstein ; une débauche de tours et de clochetons, presque toujours enveloppés de brumes, au-dessus du lac de Schwansee, le lac du cygne ; toujours et toujours la prédestination puis l'obsession du cygne.

Neuschwanstein fut achevé avant Herrenchiemsee. Louis II y vécut donc un peu plus longtemps : cent un jours.

C'est là qu'une commission de médecins aliénistes, constituée par ses ministres, vint, le 11 juin 1886, s'assurer de sa personne pour le conduire à Berg, un autre château, au bord d'un autre lac, plus près de Munich. Deux jours plus tard, on le trouvait mort dans ce lac, avec un des médecins. Suicide après qu'il eut tué son compagnon ? Double suppression pour raison d'Etat ?

Les deux thèses ont leurs partisans. Des clubs Louis-II (car le roi fou a ses clubs de fans comme une vedette de Hollywood) mènent campagne pour que, à l'occasion du prochain centenaire de sa mort, on ouvre son tombeau et qu'on procède à des examens. L'Etat, les organismes de tourisme, les hôteliers, sont vivement hostiles : le mystère est une denrée qui se vend bien. Louis II, après avoir failli ruiner la Bavière, est un des artisans de sa prospérité : chacun de ses châteaux reçoit un million de visiteurs par an.

On retrouve là, comme à Versailles, à Chambord, dans tous les lieux où se sont prodiguées les plus folles munificences royales, un paradoxe apaisant : non, les châteaux ne sont pas le sang du peuple ; ils sont le sang des rois ; des peuples, ils sont la fortune.

Ils sont aussi, dans une infiniment moindre mesure, la fortune des... visiteurs. Je livre un secret aux célibataires : rendre visite au roi fou, c'est s'offrir un carnet de chèques de dîners en ville. Les maîtresses de maison et les convives féminines ne résistent pas.

« Vraiment, ce bel homme n'a pas eu une femme dans sa vie ?

– Eh non, madame.

– Il est mort vierge ?

– Eh oui, à quarante et un ans.

– Mais alors, il était homosexuel ?

– Probablement. Mais cela fait aussi partie du mystère. N'ouvrons pas les tombeaux... »

MARC LAMBERT.

● La compagnie allemande Lufthansa propose sept vols par jour, dont certains à 1 555 francs aller et retour, ainsi que des forfaits, avec des nuits à Munich, au prix de 2 065 francs. 21-23, rue Royale, 75008. Tél. : (1) 265-19-19.

Théâtres du silence

Sur la route d'Alexandre, en Turquie.

DEUX jours de pluie et de brouillard ont suffi pour donner le tournis à Izmir. Dans le crachin, ce port de la mer Egée a des allures d'avancée sur la Baltique.

Soudain, vers les 16 heures, le soleil perce entre deux nuages. Les pêcheurs quittent leurs petites maisons bleues, jaunes ou vertes, recouvertes de tuiles rouges, accrochées à la colline et qui dégringolent vers la vague. Il faut, en effet, préparer les filets. Non loin du port, de grosses coupoles et de fins minarets rappellent que nous sommes en Turquie.

Il n'existe pas de voyages sans imagination. Osons la comparaison. Ces pêcheurs sont-ils vraiment différents de ceux qui, il y a plus de deux mille ans, hissaient la voile pour gagner la haute mer ?

Alexandre est là. Attachés à son char les vieux peuples vaincus et le murmure de l'hellénisme. Il vient d'envahir l'Asie Mineure. Il a libéré les cités ioniennes. Il a rejeté au loin les Perses et campe sur les bords du Pactole.

Il est à Izmir, l'ancienne Smyrne. Demain il entrera dans Ephèse, Priène et Milet, trois autres ports. Il ouvrira les portes de Pergame.

Il fera halte à Didymes. L'or et l'argent. Le commerce et l'échange. Apollon et Artémise. Aphrodite et Athéna. Le va-et-vient incessant des trières.

Aujourd'hui, bien sûr, tout a changé. Même Sophocle s'est trompé quand il interroge : *« Qui a jamais vu Zeus songer si peu à ses enfants ? ».*

Les invasions commencent. Les cités se révoltent. La terre est brûlée par le fer des chevaux de guerre, les sillons incendiés et les temples écroulés. Volupté du carnage. Constantin, Soliman le Magnifique. Une épopée pour les uns. Une histoire sanglante pour les autres.

Et, pour comble de malheur, la mer se retire. La garrigue et le maquis. L'ombre des cyprès et l'odeur des oliviers.

Silence sur Ephèse, Priène et Milet. Les dieux sont partis. La rue de marbre, l'agora, le temple d'Hadrien, l'odéon, le gymnase, les maisons closes et la superbe bibliothèque de Celsus, récemment restaurée : voici Ephèse.

Une brillante coulée de pierre. Une voie sacrée. Le chuchotement de la vie antique. La ville d'Artémise, la déesse à la poitrine si féconde. Aristide, un historien de l'époque, décrit ce grand port comme étant le principal centre commercial et bancaire de toute l'Asie Mineure. Le faste. L'opulence. Une cité dévorante.

Malgré les tremblements de terre, le pillage et l'incendie, les piliers, les frontons et les frises témoignent du rythme grec qui donne à la pierre une légèreté jamais égalée. Superbe et hautain.

L'édifice le plus spectaculaire est le théâtre. Vingt-cinq mille spectateurs (plus grand que Bercy) pouvaient s'asseoir sur ses gradins tournés vers le port.

Sous l'impitoyable ciel bleu, le monde méditerranéen s'est, ici, donné rendez-vous. On imagine l'émotion du navigateur quand, sur le pont de sa galère, il apercevait non pas la terre mais cet immense théâtre de pierre. Désirs cachés. Rêves dissimulés.

A l'époque du christianisme naissant, Paul prêcha, sans succès, ici même. Il fut chassé du théâtre sans ménagements par les partisans fanatiques d'Artémise. Ce n'était que partie remise.

Ephèse, c'est aussi la ville où se réfugièrent l'apôtre Jean et Marie. La présence d'une forte colonie juive dans la cité facilita leur installation. On se souvient, en effet, des paroles du Christ au pied de la croix.

On visite toujours l'humble maison où la vierge aurait vécu ses dernières années. Quant au disciple préféré, il repose dans la basilique Saint-Jean, restaurée avec un mauvais goût rarement atteint.

Puis le voyageur prendra le chemin de Priène, qui fut l'un des ports les plus prospères de la confédération ionienne. Comme à Ephèse, la mer, battant les murailles de la cité, n'est plus qu'un souvenir. Le site demeure grandiose. Une des particularités de Priène est son plan d'urbanisme. Les rues se coupent à angle droit et sont toutes orientées selon les points cardinaux.

A Ephèse le souvenir brillant. A Priène la mélancolie. Le vent balaie le gymnase, l'agora et le prytanée, où brûlait le feu sacré.

Du temple d'Athéna, qui était un modèle d'architecture ionique, il ne reste que quelques fûts. A leur pied, les énormes tambours des colonnes disloquées. Comme si un cyclone avait dévasté la ville. Insensé.

Priène, c'est aussi un théâtre. Intime et charmant. Un édifice beaucoup plus modeste que celui d'Ephèse ou de Pergame. La scène de ce théâtre est si proche des spectateurs que parfois il devait être bien difficile de distinguer la tragédie ou la comédie représentée de la vie quotidienne...

Milet fut, comme Priène, une cité maritime. La patrie de nombreux philosophes. Une brillante école. Aujourd'hui, seuls émergent un immense théâtre et des thermes romains. Le tout planté dans une plaine torride, l'été.

Un mirage. Mais quel passé ! Quatre ports pour s'embarquer vers les colonies fondées sur le pourtour de la mer Noire et de la Méditerranée. Sur les quais, les étoffes et les métaux. Le limon d'un fleuve voisin a tout comblé et signé l'arrêt de mort de Priène.

Seule l'eau des marais scintille sous le soleil de feu. Le silence et le mystère. Des confidences muettes. Une ville fantôme qui attend encore ses archéologues. C'est le domaine des cigognes, qui ont fabriqué leurs nids au faîte des piliers abandonnés.


HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Les ruines d'Aesculapium, à Pergame, vues par Cartier-Bresson.

Malgré un environnement médiocre, il faut aller à Didymes et visiter le temple d'Apollon. Des ruines grandioses. Un portique à doubles colonnades cannelées. Un escalier monumental. Un des lieux les plus sacrés de l'Antiquité. Un bout d'éternité. La Pythie auréolée. Et puis, là-bas, à l'extrémité de l'édifice, le saint des saints, où seuls les prêtres pénètrent.

Le peuple, lui, massé autour du temple attend le verdict de l'oracle.

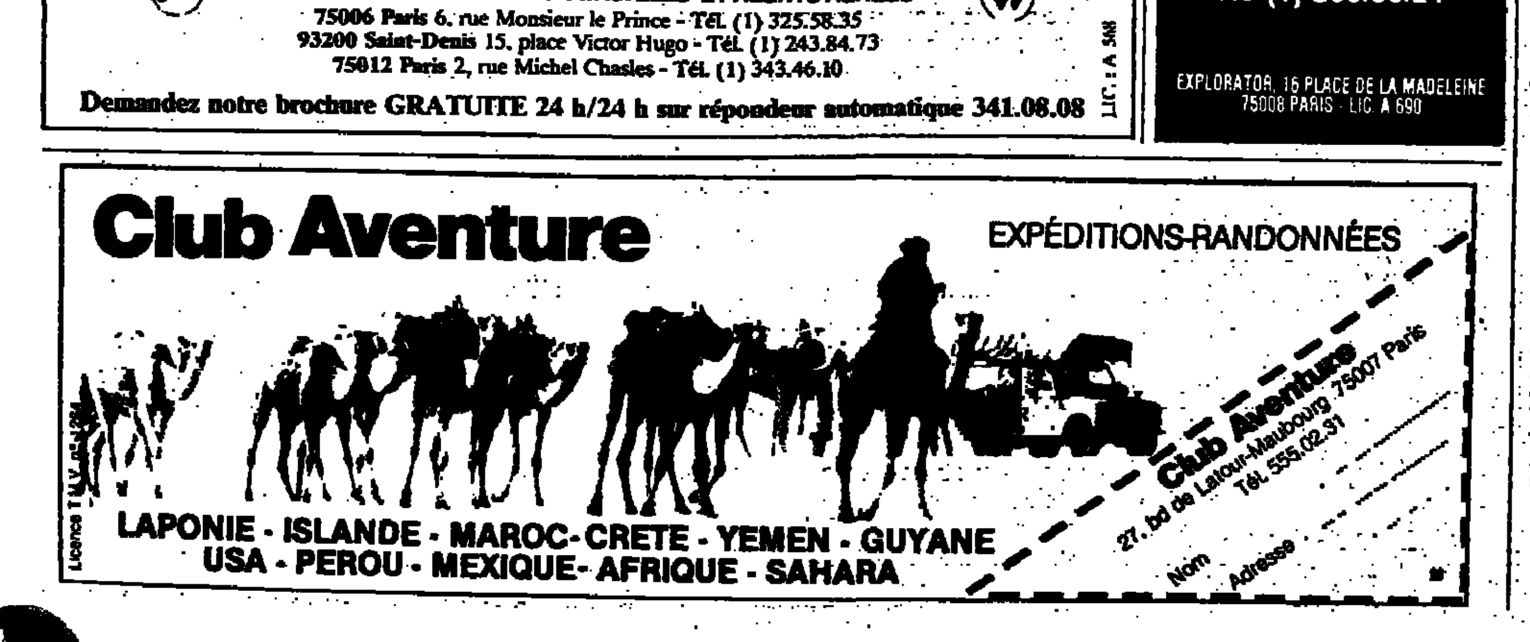
Ici, les hommes se sont pris pour des dieux. Et les dieux se sont vengés. Les blocs de pierre qui gisent sur le sol en témoignent.

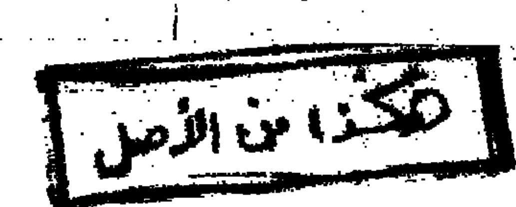
Tête de Méduse. Taureau pétrifié. Lion abattu. L'histoire est bien finie.

Aujourd'hui, les corneilles se chamaillent autour des chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe...

JEAN PERRIN.

● Marmara organise différents séjours en Turquie pour découvrir Éphèse, la Cappadoce et Istanbul. A l'issue de ce circuit, une croisière le long des côtes de la mer Egée est proposée à ceux qui le désirent. Départ chaque samedi du 31 mars au 13 octobre inclus. Prix pour une semaine, selon la saison : de 3870 F à 4590 F. Village vacances et vols charters. Marmara, 8, rue Boudreau, 75009 Paris, tél. 268-05-71.





La halte du nomade

Dans l'intimité des sultans, à Topkapi.

UN séjour à Istanbul, si court soit-il, comporte inévitablement une visite de Topkapi. Cette balade dans l'intimité des sultans (vaisselle, trésor, objets quotidiens et armes) qui habitèrent le palais quatre siècles durant pourrait être un grand moment pour le voyageur. Ce plaisir est, hélas ! gâché par le trop grand nombre de visiteurs qui circulent dans l'édifice et qui n'ont pas toujours le respect des lieux ni de leurs voisins. Dommage !

« Plutôt le turban turc que la mitre romaine », crient les habitants de Constantinople accrochés à leurs icônes. Le grand rêve médiéval s'achève. L'affaire est désormais entendue. Les maîtres de la « Sublime Porte » s'installent au cœur de l'antique Byzance.

Les architectes de Mehmet Fattih, de Soliman le magnifique, d'Ahmet III et de Mahmut II tracent, au cours des siècles, les plans de leur palais. Car le sérail ne s'est pas construit en une seule fois. Chaque sultan a apporté, si l'on peut dire, sa pierre.

A l'entrée, la cour des janissaires, la fontaine des bourreaux, bien installés dans les lieux, et un billot en pierre où quelques grands vizirs et favoris laissèrent leur tête.

Tout puissant qu'il était, le sultan avait, en effet, bien du mal à résister aux cris de sa garde toujours prête à réclamer une bonne décollation.

Dans la seconde cour, plantée de cyprès, se trouvent les cuisines aux immenses cheminées (une sorte de cône trouant le plafond), identiques — ironie ! — à celles du palais des papes en Avignon. Mais ici il s'agit de nourrir quotidiennement près de deux mille personnes.

Topkapi est un superbe « campement » de pierre où chaque sultan qui semble ne pas avoir oublié ses origines de nomade ajoute soit une mosquée, soit une bibliothèque, soit une fontaine, soit de petits pavillons, appelés « kiosques ». Peut-être les édifices les plus émouvants du sérail. Des refuges intimes.

Les plus beaux sont le kiosque Erivan et le kiosque de Bagdad, avec leurs murs revêtus de carreaux de faïence bleus et verts. Ombre et fraîcheur.

De pavillons en jardins, de bassins en escaliers, le visiteur arrive à l'extrémité de Topkapi, au kioque d'Abdulmecit (où l'on peut déjeuner fort convenablement) cerné par une terrasse qui domine le Bosphore, la Corne-d'Or et la mer de Marmara. En face, c'est l'Asie. L'imagination vagabonde tandis que défilent les gros paquebots.

Enfin, le harem. On y pénètre en groupe à la suite d'un guide blasé. Et les groupes sont nombreux et fournis.

De vieux fantasmes surgissent : repaire du seigneur qui vit là avec sa famille ; royaume des eunuques (qui furent blancs avant d'être noirs), des épouses légitimes, des concubines, des servantes, des esclaves. Des centaines de femmes recluses. La séduction mais aussi la haine.

Un labyrinthe de cours étroites, de cellules froides, de pièces sans fenêtres, de chambres sombres malgré les boiseries dorées, de bains tristes, de vestibules dissimulés, de couloirs étriqués et d'escaliers secrets. Etriqué et mesquin.

La salle du sultan, avec sa galerie réservée aux musiciens, est ennuyeuse. Les belles faïences bleues et blanches qui tapissent certains murs ne troublent pas la pesanteur des lieux. On sent le complot, l'intrigue et l'ambition. Le drame aussi. Le sang et le châtiment.

Malheur à l'eunuque qui se laisse distraire. De grands bâtons — toujours accrochés aux murs — sont là pour rappeler que le moindre égarement peut lui être fatal.

Malheur à la favorite qui dort trop souvent dans la même chambre. Malheur au prince héritier mal protégé par sa mère. L'avenir au royaume de la coterie tient à un fil.

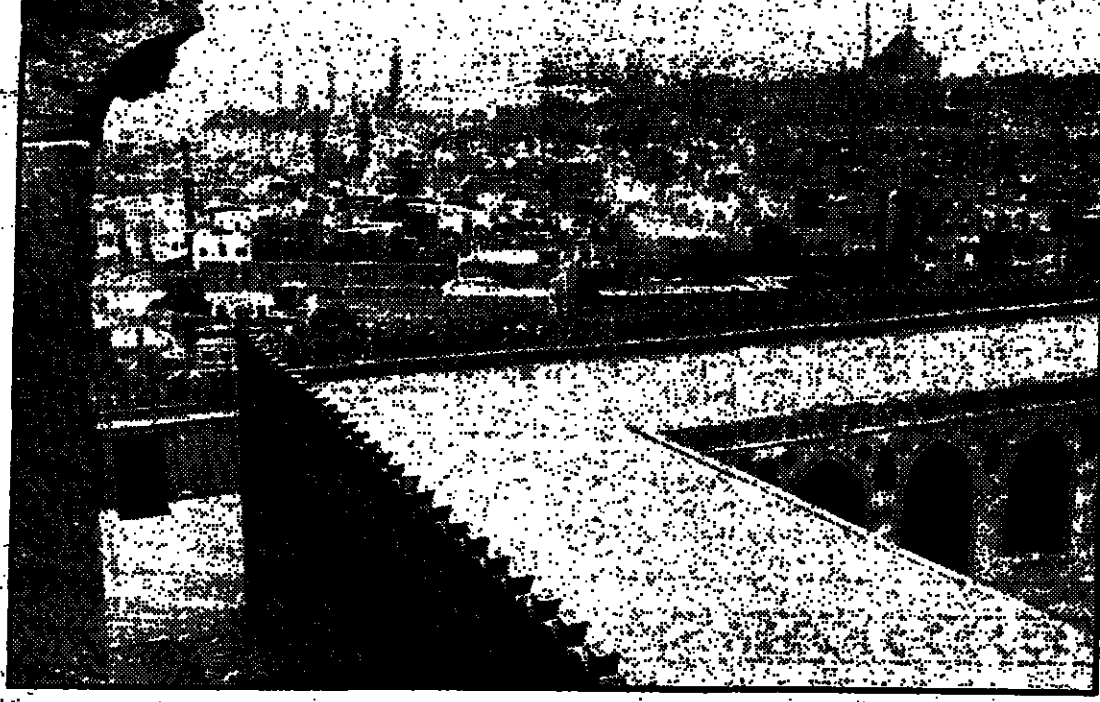
Une impression étonnante se dégage au fur et à mesure de la visite : le mobilier est resté en place ; il faudrait peu de chose pour que tout recommence, semble-t-il.

Les fantômes n'ont pas quitté le harem. Topkapi leur appartient toujours.

J. P.


MAGNUM

« Le palais de Topkapi, « campement » de pierre où chaque sultan ajoute une mosquée, une fontaine, une bibliothèque »


RENE BURRI/MAGNUM

Le plus court chemin

Une sélection parmi les cinq cents formules proposées au Salon


Le château de Peyrepertuse.

TRENTE-CINQ mille mètres carrés consacrés aux vacances, aux activités de plein air et aux loisirs ; plus de trois cents exposants à la disposition du grand public pendant douze jours ; tout un choix d'équipements, qu'il s'agisse de tentes, de matériel de camping, de caravanes, de camping-cars et de résidences mobiles pour les adeptes des séjours au vert, de planches à voile ou de petites unités nautiques pour des vacances sur l'eau ou, pour partir à la conquête des cieux, d'ULM (ultra-légers motorisés) présents pour la seconde année ; voilà ce que propose le Salon du tourisme et des loisirs qui, dans le cadre de la Foire de Paris, se tiendra du 27 avril au 8 mai, au Parc des expositions de la porte de Versailles.

Avec, en prime, un rocher d'escalade pour apprendre les rudiments de la varappe, sous la conduite de guides de haute montagne (les meilleurs grimpeurs auront droit à des stages d'escalade dans les centres UCPA), une tour de saut de 16 m du service d'information et de relations publiques des armées où, harnachés et maintenus par un solide câble, on pourra connaître le grand frisson des parachutistes et une piste de neige synthétique pour les amateurs de ski acrobatique et artistique. Mais avant tout, pour le million de visiteurs attendus, une invitation à l'évasion et à la découverte, un lieu unique pour s'informer, recueillir des idées, choisir des vacances, les organiser et, pourquoi pas, les acheter. Plus de cinq cents formules de vacances proposées par les comités départementaux et régionaux de tourisme, les offices de tourisme étrangers, les voyagistes, les agences de voyages et les associations de loisirs.

Cette année, la France est présente en force avec le grand rendez-vous des régions, regroupées sur près de 1 500 mètres carrés pour faire découvrir leurs paysages, leur folklore, leur artisanat, leur gastronomie et les richesses de leur terroir. Mille idées pour des vacances plus ou moins classiques, plus ou moins insolites.

Quelques suggestions, parmi beaucoup d'autres :

• AU PAYS DES MILLE ÉTANGS.

Un week-end – ou bien cinq jours – pour découvrir les beautés et les richesses du Parc ornithologique de la Dombes, l'un des plus grands d'Europe avec 20 hectares et près de quatre cents espèces d'oiseaux. A pied... ou à bicyclette !

A partir de 1 100 F par personne (stage de cinq jours en pension complète) et de 330 F par personne : week-end avec pension complète et location de bicyclette.

(Comité départemental de l'Ain, stand F 11 ou (74) 23-66-66.)

• SURVOL CATHARE.

Témoins de la croisade contre les Albigeois... Voici Montségur, Puivert, Puilaurens, Quéribus, Peyrepertuse et Lastours... Autant de châteaux cathares à découvrir d'avion au départ de l'aérodrome de Puivert. Les tarifs, fonction de la durée du vol (de 20 minutes à 1 h 55 selon le circuit choisi) sont, par personne, compris entre 100 F et 575 F.

(Comité départemental de l'Aude, stand C2 ou (68) 47-83-11, poste 462.)

• MUSIQUE A LA CHAISE-DIEU.

Deux jours au choix entre le 23 août et le 3 septembre pour associer concerts et découverte des richesses touristiques de la région. 990 F comprenant : l'hébergement en demi-pension au Puy-en-Velay, un véhicule et deux places pour deux concerts.

(Comité départemental de Haute-Loire, stand H5 ou (71) 09-26-05.)

• VIE DE CHATEAU.

Entre le 12 mai et le 31 octobre le plein de tonus dans un cadre confortable et raffiné, celui du château de Montagny. Au programme de ce séjour « mise en forme » : le matin, gymnastique, massages, relaxation et détente ; l'après-midi, musique, bricolage, promenades ou lecture. La cuisine est simple, familiale et traditionnelle, ou végétarienne et le silence est garanti puisque les bambins ne sont pas acceptés... Pension complète, pour une semaine : 1 570 F en juillet et août. *(Comité départemental du Loire-Forez*, stand H7 ou (77) 33.15.39.)

• LUNES DE MIEL.

Plusieurs formules spéciales « lunes de miel », plus romantiques les unes que les autres : une pimpante chaumière située dans l'arrière-pays de Saint-Malo, un ancien moulin niché dans un parc boisé, ou dîner aux chandelles, champagne et lit à baldaquin au Château des Blosses (près du Mont-Saint-Michel) ou au Grand Hôtel de Dinard. Une semaine en chaumière : 877 F en juin et septembre, 1 113 F en juillet et août, 698 F hors saison. Trois jours (deux personnes) en demi-pension au château des Blosses : 920 F, au moulin Ar Milin : 1 590 F, et au Grand Hôtel de Dinard : 2 200 F. *(Comité départemental de l'Ille-et-Vilaine*, stand D6, ou (99) 02-97-43.)

• CORRÈZE MÉDIÉVALE.

Des rives de la Dordogne aux villages médiévaux de Curemonte, Collonges-la-Rouge et Turenne, une randonnée pédestre de huit jours, entre le 9 juin et le 8 septembre. Par étapes de 12 à 20 kilomètres par jour, au rythme des ânes qui portent les provisions et le matériel de camping. 1 150 F par personne. *(Comité régional du Limousin*, stand B4 ou (55) 79-57-12 et 26-46-88.) A noter, pour les randonneurs et autres amoureux de la nature, une nouvelle version de la traditionnelle carte d'état-major, la série bleue, de l'IGN. Une échelle très fine (1 cm pour 250 m) en fait la carte la plus détaillée qui soit : il ne faut pas moins de deux mille cartes pour couvrir la totalité du territoire français.

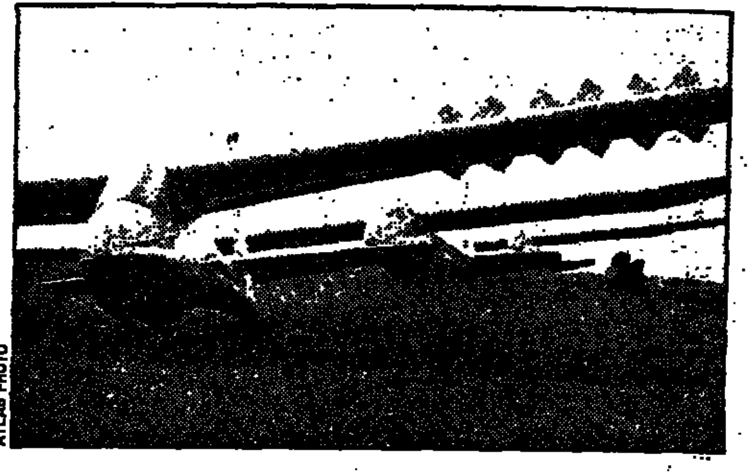


• LE PÉRIGORD EN ROULOTTE.

Sur les routes du Périgord Vert. Après les dernières instructions d'usage, indispensables à la bonne conduite de la roulotte, au harnachement du cheval, à son attelage et à son entretien, des étapes quotidiennes, d'environ 15 kilomètres, qui s'achèvent dans des relais où la roulotte est stationnée dans un parc.

Prix pour la location : une semaine, du 1er juillet au 1er septembre, 3 000 F (en basse saison, 2 200 F). Le week-end de deux jours : 900 F.

(Comité départemental de Dordogne, stand G9 ou (53) 53-44-35.)



• PLANER SUR LA LOIRE.

Sept ou quinze jours de stage à Saint-Léger-sur-Roanne – entre Pâques et la mi-octobre – comportant des cours théoriques (aérodynamique, navigation, pilotage, météorologie) et des cours pratiques (environ une heure de vol par jour suivant les conditions météo), dispensés par des moniteurs confirmés.

L'hébergement s'effectue soit en dortoir au club (avec possibilité de faire la cuisine), soit en hôtel à Saint-Léger. Le forfait (à partir de 1 600 F la semaine) comprend les cours théoriques et pratiques, l'assurance, la cotisation au club, les remorquages et l'hébergement.

(Comité départemental de Loire-Forez, stand H7.)

• UNE FERME EN LIMOUSIN.

S'initier à la vie rurale et aux activités de la ferme dans un contexte familial, vivre entouré d'enfants de son âge et d'animaux familiers, pratiquer diverses activités de plein air (baignade, équitation, ping-pong, promenades, pêche...), tel est le programme des séjours en gîte d'enfants.

En Limousin, sept gîtes accueillent les bambins de plus de six ans. A partir de 800 F par enfant et par semaine en pension complète.

(Comité régional du Limousin, stand B4.)

• LA CORSE PAR LA MER.

Pour se familiariser avec elle rien ne vaut la navigation et la pratique des activités nautiques : plongée sous-marine, planche à voile, ski nautique.

Ce sont les activités qui sont proposées – la durée d'un week-end ou au cours de stages de 7 et 14 jours – à bord des 10 voiliers constituant la flotille de l'association A 40 vivre la mer.

A quatre par bateau, avec encadrement de moniteurs confirmés, le long des côtes de la Corse du Sud, du côté d'Ajaccio.

600 F le week-end (entre le 20 avril et le 25 mai).

2 100 F le stage de 7 jours (du 2 au 29 juin – du 1er au 29 septembre). Ces prix comprennent les frais de stage et l'hébergement en pension complète.

(A 40 vivre la mer, (Corse), stand H23, ou au 877.18.27 à Fontenay-sous-Bois (94).)

• CANAUX DE PLAISANCE.

Cette année, il a le vent en poupe et plusieurs exposants proposent au public des séjours en vedette ou en péniche pour découvrir la France à travers ses canaux.

– Au départ de la Roche-Bernard navigation en « house-boat » sur les canaux bretons, à partir de 3 940 F la semaine en moyenne saison *(Tourisme Nautique Breton stand D 3* ou (99) 90-64-98.)

– Au départ de Châtillon-en-Bazois (Nièvre) découverte de la Bourgogne à partir de 580 F le week-end *(association Yonne et Tourisme – Bourgogne voies navigables, stand E 15* ou (86) 52.26.27.)

– Et au départ de Paris, visite de la capitale et des canaux plus lointains en vedette fluviale, à partir de 300 F par personne le week-end – *(Europ' Yachting. stand H 48 ou (1) 526-10-31)*.

Pour plus de renseignements sur le tourisme fluvial en France, s'adresser à l'Office national de la navigation, stand C 24 ou (1) 550-32-24).



vers les vacances

du tourisme, porte de Versailles. Jusqu'au 8 mai.

● **A VOS GAULES !**

La France est riche en rivières et en cours d'eau. Plusieurs régions proposent au vacancier des week-ends et séjours consacrés aux plaisirs et aux joies de la pêche.

Quelques exemples :

– *Stage* de pêche sportive à Saint-Hilaire-le-Château (Creuse) : – 2 500 F par personne pour 5 jours avec hébergement en pension complète.

– Semaine de pêche avec hébergement en pension complète :

– 1 300 F par personne en Hôtel Logis de France (Haute-Vienne).

– 760 F en basse saison et 990 F en haute saison en « moulin de pêche » (Creuse).

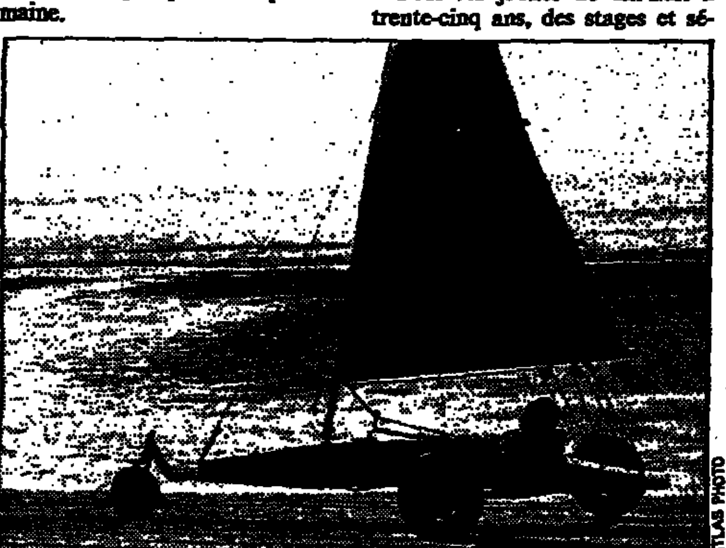
(*Comité régional du Limousin*, stand B 4)

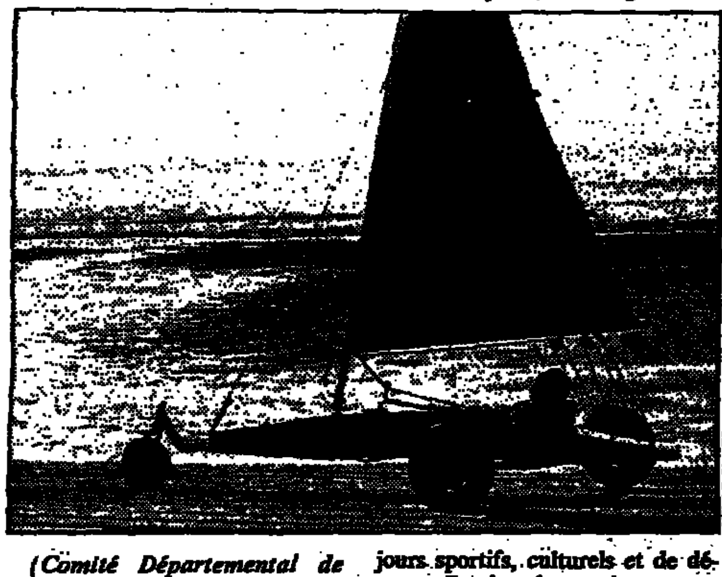
– Ecole de pêche dans la Vallée de la Dordogne avec hébergement en pension complète à la Maison de l'arbre et de l'eau :

– 1 200 F par personne par semaine.

– Séjour de pêche au pays des « *mille sources* ». Hébergement en pension complète et hôtel familial :

– 980 F par personne par semaine.





(*Comité Départemental de Dordogne*, stand G 9)

– Accueil en pension complète en ferme-auberge ou en hôtel pour un week-end (de 210 à 330 F) ou une semaine (de 880 F à 950 F) de pêche à la truite dans les Dombes.

– Pêche en étang à Saint-Paul-de-Varax, avec accueil en camping-caravaning.

– 400 F par semaine pour un pêcheur, 340 F pour un non-pêcheur.

(*Comité Départemental de l'Ain*, stand F 11.)

– Week-end pêche avec hébergement en auberge de France dans l'Oise :

– 240 F par personne en pension complète.

(*Comité Départemental de l'Oise*, stand F 7 ou (4) 448-16-87.)

● **A VOS CASSEROLES !**

A Saint-Bonnet-le-Froid (à trente minutes du Puy-en-Velay et de Saint-Etienne), petit village situé au milieu des forêts, le « chef », Régis Marcon, propose en son hôtel Logis de France un stage de six jours d'initiation ou de perfectionnement à la cuisine et de promenades dans la région avec visites d'une chèvrerie, d'une distillerie, d'une salaison et chez un apiculteur. A noter également une initiation à la dégustation du vin.

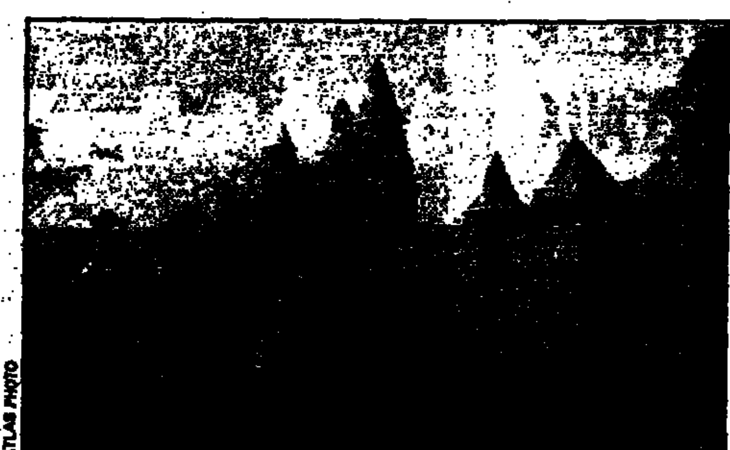
Prix de l'hébergement (pension complète, chambre double entre 1 670 F et 1 845 F).

Cette formule bénéficie de l'agrément formation continue (*Comité départemental de Haute-Loire*, stand 15.)

● **PLONGÉE A BENDOR.**

Pour les jeunes de dix-huit à trente-cinq ans, des stages et séjours sportifs, culturels et de détente sélectionnés pour leur caractère à la fois original et économique :

– Stages de plongée sous-marine à l'île de Bendor : 1 .830 F/semaine ;
– Tennis à Port-Barcarès : 1 400 F/semaine ;
– Canoë-kayak dans les gorges du Tarn : 1 250 F/semaine ;
– Voile et planche à voile à Rosbras-Brigneau (Finistère-Sud) : 1 140 F/semaine ;



Collonges-la-Rouge.

– Moto trial à Morzine : 1 790 F/semaine ;
– Stage de micro-informatique à Vence : 3 600 F pour quatorze jours ;
– Deltaplane ou vol à voile à Parrot : 3 580 F pour vingt jours.

Pour les plus jeunes (six/dix-sept ans) :

– Ski d'été en Savoie : 3 100 F pour quinze jours ;
– Vacances à la ferme dans le Berry : 2 300 F pour quatorze jours.

Tous les prix comprennent les frais de stage, l'hébergement en pension complète et la fourniture du matériel.

(*Accueil des jeunes en France, stand E 24 ou (1) 272-72-09.*)

Reste aussi, pour les plus méthodiques, ceux qui désirent tout savoir sur les richesses de la France ou choisir leur lieu de villégiature, la possibilité de rendre visite au stand F 19 de l'ANIT (Agence nationale pour l'information touristique) qui met à la disposition du public ses « conseillers vacances » ou à ses bureaux parisiens, 20, avenue de l'Opéra, 75001. Tél. : (1) 261-80-53.

Enfin, pour ceux qui rêvent de destinations plus lointaines ou, tout simplement, souhaitent passer leurs vacances de l'autre côté de nos frontières, là encore, quelques formules parmi d'autres :

● **ÉCHANGER SA MAISON.**

Une vieille tradition anglo-saxonne qui trouve de plus en plus d'adeptes en Europe. On troque son quatre pièces-cuisine à La Garenne-Bezons contre une villa avec piscine et vue sur le Pacifique... ou son studio sur la butte Montmartre contre un deux-pièces à Sydney (Australie). Une formule originale pour découvrir les États-Unis, le Canada, l'Angleterre, l'Italie... ou simplement une autre région de France.

(*Home Exchange International*, stand E 23 ou (1) 872-92-80.)

● **JOUER A ROBINSON CRUSOÉ.**

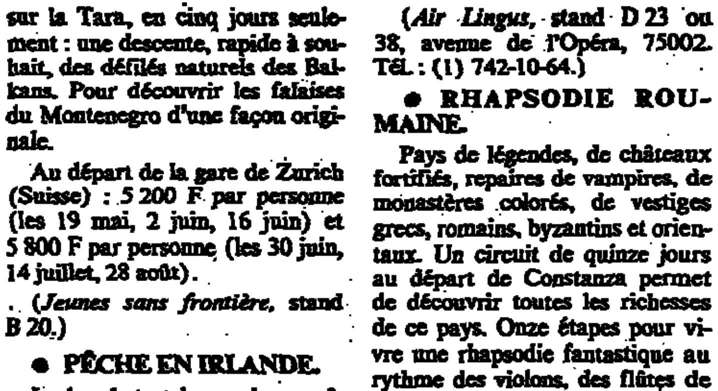
A moins de trois heures de la Tunisie, trois cent mille palmiers, un cadre enchanteur, un peuple chaleureux : Kerkennah. Possibilité de pratiquer de nombreuses activités de loisirs : tennis, équitation et pédalo avec une légère participation, et planche à voile gratuitement.

En juillet et août, la semaine : 1.000 F par personne en pension complète. En juin et septembre, la seconde et la troisième semaine sont proposées à demi-tarif.

(*Jeunes sans frontière, Wasteels*, stand B 20 ou (1) 346-11-10.)

● **SUR LES RAPIDES DE LA TARA.**

Le défilé de la Tara, une merveille de la nature ; 75 kilomètres sur la Drina, puis 110 kilomètres sur la Tara, en cinq jours seulement : une descente, rapide à souhait, des défilés naturels des Balkans. Pour découvrir les falaises du Montenegro d'une façon originale.



Au départ de la gare de Zurich (Suisse) : 5 200 F par personne (les 19 mai, 2 juin, 16 juin) et 5 800 F par personne (les 30 juin, 14 juillet, 28 août).

(*Jeunes sans frontière*, stand B 20.)

● **PÊCHE EN IRLANDE.**

Le brochet et la perche se pêchent toute l'année, le saumon et la truite remontent en eau douce de mi-janvier à mi-juin, le saumon d'*été* et le grilfe peuvent devenir de superbes prises de juin à août.

Sur la base de quatre personnes : 2 800 F le week-end et 3 900 F la semaine, comprenant le vol Paris-Paris, l'hébergement en pension complète en *guest house* et une voiture sans chauffeur, kilométrage illimité.

En juillet et août, supplément de 200 F.

(*Air Lingus*, stand D 23 ou 38, avenue de l'Opéra, 75002. Tél. : (1) 742-10-64.)

● **RHAPSODIE ROUMAINE.**

Pays de légendes, de châteaux fortifiés, repaires de vampires, de monastères colorés, de vestiges grecs, romains, byzantins et orientaux. Un circuit de quinze jours au départ de Constanza permet de découvrir toutes les richesses de ce pays. Onze étapes pour vivre une rhapsodie fantastique au rythme des violons, des flûtes de Pan... et des danses folkloriques de chacune des régions traversées.

Au départ de Paris, de 4 000 F à 4 650 F selon la saison.

(*Office national de tourisme roumain*, stand L 8 ou 38, avenue de l'Opéra, 75002. Tél. : (1) 742-25-42.)

P. FR.



Renseignements pratiques

Le Salon du tourisme et des loisirs à lieu du 27 avril au 8 mai 1984, dans le cadre de la Foire de Paris, au bâtiment I du Parc des expositions, à la porte de Versailles.

Horaires :
de 10 heures à 19 heures, avec deux nocturnes : les vendredis 27 avril et 4 mai jusqu'à 22 heures.

Prix d'entrée :
17 francs plein tarif, 8 francs pour les enfants de 7 à 14 ans, gratuit en dessous de 7 ans.

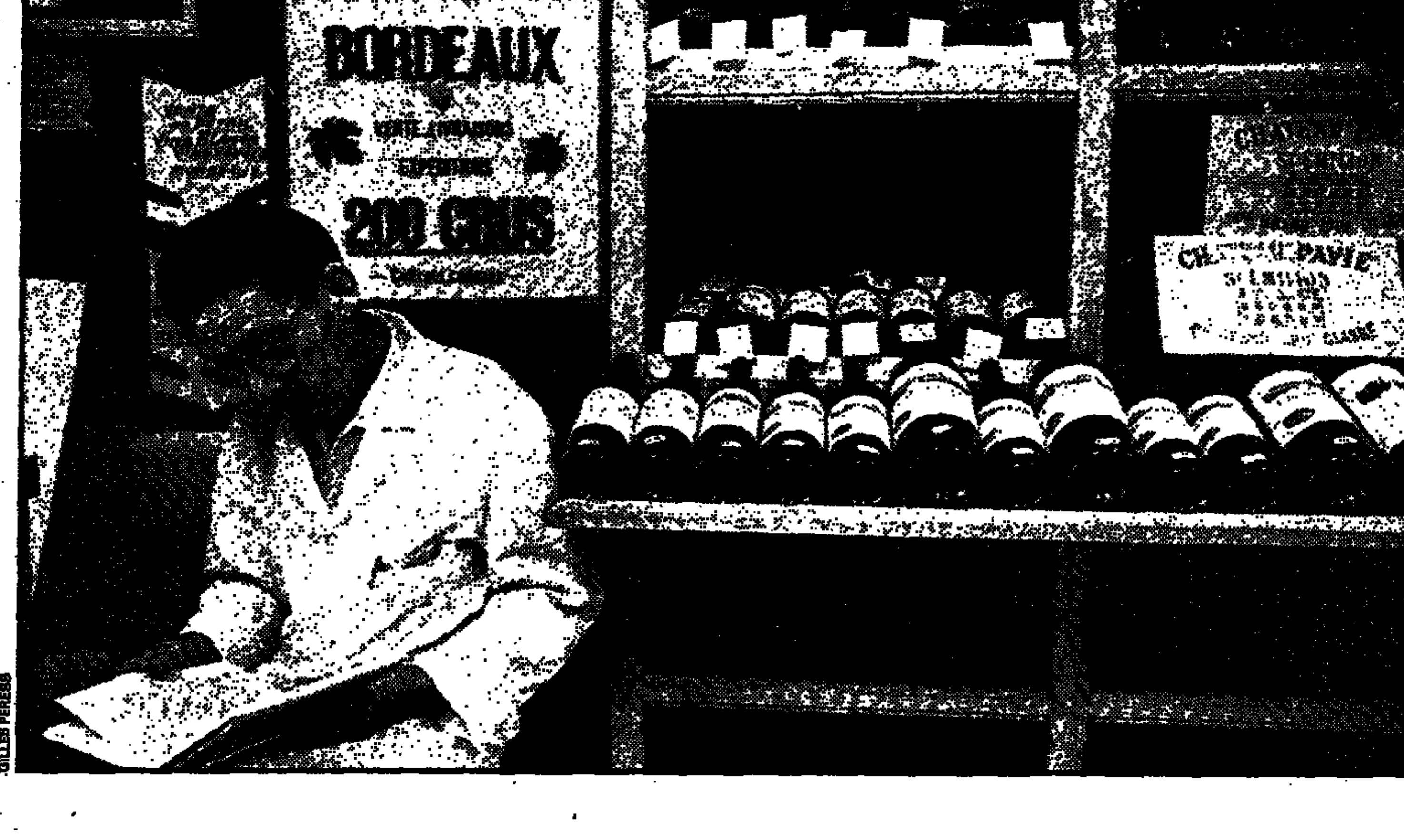
Pour s'y rendre :
métro (ligne 12, station Porte-de-Versailles) ou autobus (39, 49, PC en semaine, et 80 et PC les dimanches et jours fériés).

Vignoble de velours

« Chez nous, la tenue de travail, ce n'est pas le smoking ». Saint-Emilion a cent ans.

LE plus ancien syndicat viticole français, celui de Saint-Emilion, fête son centenaire cette année. Il coïncide avec la révision du classement de cette appellation. Un rapprochement qui sied à merveille aux vignerons de Saint-Emilion, tant il résume les traditions auxquelles ils se disent les plus attachés, la solidarité, la discipline collective et un goût certain pour la remise en cause permanente. Autant dire qu'en Bordelais ils font figure de précurseurs et qu'ils n'en sont pas peu fiers.

Saint-Emilion est presque une enclave bourguignonne en Gironde. La superficie est équivalente. De tous ceux de la Gironde, le vin est celui qui monte le plus et le plus fort à la tête. Les hommes, enfin : à Saint-Emilion, ils sont vignerons et non pas viticulteurs comme dans les appellations voisines. Ne possédant que très rarement de puissants châteaux, ils sont vignerons de père en fils, bourgeois de Saint-Emilion, ou habitent une petite maison au milieu de leurs vignes.



GILLES PERESS

Le village lui-même, acculé au fond d'un fer à cheval ouvert en direction du sud, soutient depuis des siècles le siège de régiments de Cabernet, Merlot et Malbec, qui ont pris position jusqu'au pied des remparts.

« Chez nous, la tenue de travail, c'est l'habit de velours, pas le smoking », dit Jacques Hébrard, président du syndicat viticole, en faisant un grand geste du bras en direction du Médoc, des Graves et du Sauternais. Ici, les exploitations sont familiales et souvent minuscules (de 1 à 25 hectares pour une moyenne de 6 hectares). L'emprise étrangère est très faible, même si l'on ne dédaigne pas, depuis longtemps, l'opportunité d'un riche mariage avec une héritière flamande.

Là comme ailleurs, chacun est persuadé de faire mieux que son voisin ; mais on sait mieux qu'ailleurs adopter une position commune, se plier à la décision de la collectivité et jouer ensemble à l'occasion sa carte dans un vignoble bordelais très vaste, morcelé et parfois divisé.

Depuis un siècle, les Saint-Emilionnais ont joué un rôle de précurseurs. Ils en sont à fêter le centenaire de leur syndicat quand le groupement d'intérêt économique du Médoc ou l'Union des grands crus viennent tout juste de trouver une vitesse de croisière. Pas étonnant, dans ce contexte, que leurs rapports avec le conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux ne soient pas toujours très faciles : les premiers ont beau jeu de dire aux seconds : *« On ne vous a pas attendus, ni pour faire du bon vin, ni pour le faire connaître, ni pour le vendre, ni pour nous organiser. »*

Ce goût d'indépendance remonte peut-être à la fin du douzième siècle, quand Saint-Emilion reçut de Jean sans Terre le statut communal. Les jurats de Saint-Emilion devinrent tout-puissants, non seulement pour l'administration de la commune mais également en matière de vin : ils proclamaient le ban des vendanges et réprimaient la fraude, comme la vente des vins de mauvaise qualité. La destruction des lots jugés de qualité médiocre était alors impitoyable.

Si le vin de Saint-Emilion a toujours joui d'une grande réputation, il n'a pas, comme ses voisins du Médoc ou des Graves, laissé de grands noms attachés à de somptueuses propriétés. La faute en est sans doute aux jurats et aux familles vigneronnes : elles ont su gérer leur petit domaine, en tirer grand profit et surtout le transmettre de génération en génération. Nulle part on n'est autant attaché à son coin de terre, à ses privilèges et à son devoir.

C'est la faute aussi au négoce bordelais plus attiré par les grandes propriétés du Médoc ou des Graves, qui s'achetaient comme les joyaux de la couronne, qui consacraient une réputation ou une réussite, tandis que les rangs de vigne de Saint-Emilion s'échangeaient par parcelles, et que les domaines se faisaient ou se défaisaient comme des jardins de village, par mariages ou héritages.

Autre raison du goût d'indépendance des Saint-Emilionnais : leurs tonneaux devaient obligatoirement emprunter la route du fleuve, le creuset des celliers des Chartrons et du port de Bordeaux.

Ils ne fournissaient peut-être pas un « vin médecin », mais un produit qui partait largement sous l'étiquette saint-emilion, tandis que le médoc, par exemple, bénéficiait, par le biais des châteaux, d'une image plus personnalisée et plus valorisante. On en conçut quelque amertume à Saint-Emilion, où l'on estimait faire un vin capable de rivaliser avec celui produit en aval de la Garonne.

Premiers à se syndiquer dès que la loi leur en offrit la possibilité, en 1884, les viticulteurs de Saint-Emilion ont été aussi les premiers à secouer le joug du négoce bordelais. Ce sont eux qui ont permis l'installation du négoce corrézien à Libourne en cherchant une voie terrestre pour échapper à la voie maritime. Ils ont adopté les premiers la mise en bouteilles systématique et obligatoire à la propriété. C'était en 1972, quand Bordeaux était secouée par un scandale sans précédent : *« Il fallait bien vivre*, dit Jacques Hébrard. *La vente directe s'est développée au point d'écouler 70 % de notre production. »*

Dès 1924, ils réclamaient la mise en place d'un classement qui ne viendra que trente ans plus tard. Ils ont, pendant cinquante ans, multiplié les actions en justice contre les voisins qui utilisaient abusivement leur nom. Dès l'avant-guerre, ils ont lancé d'énormes opérations de propagande en France et à l'étranger. Ils ont remis en place, comme au temps de l'ancienne jurade, disparue à la Révolution, des commissions de dégustation. Lors de la première année, en 1954, 45 % des vins ont été supprimés. La totalité des récoltes de 1963-1965 n'ont pas eu droit à l'appellation. Celle de 1968 ne fut retenue que pour 2 %.

Le syndicat eut aussi la sagesse de relancer l'ancienne jurade pour en faire un instrument de propagande d'une efficacité incontestable et, depuis, imitée par beaucoup d'autres appellations.

Le classement de 1954 n'avait pas voulu, comme pour le classement du médoc de 1855, s'installer dans l'immuable. Au contraire, il avait prévu une remise en cause tous les dix ans. La première, en 1969, avait ajouté huit châteaux (Buleau, Haut-Cordin, Couvent des Jacobins, Dassault, Laniote, l'Oratoire, Matras et Haut-Sarpe) aux soixante-quatre crus classés.

Le prochain classement, sur lequel travaille actuellement une commission de l'INAO, devrait intervenir cette année. C'est en tout cas le vœu des Saint-Emilionnais. Ils attendent quelques changements bien souvent liés à l'histoire des familles : *« Ça doit bouger*, dit *Jacques Hébrard. Il faut qu'il y ait des sanctions et des révélations. Nous voulons un classement dynamique, pas une politique frileuse. Nous voulons avoir tous les culots, sortir des sentiers battus. »*

C'est ainsi que pour les fêtes de son centenaire, le syndicat de Saint-Emilion a imaginé une dégustation originale portant sur 20 % de la production des dix dernières années. Chacun pouvait apporter le meilleur de son vin pour peu qu'il ait en réserve ce qui est immédiatement disponible pour la vente. Aucun premier grand cru n'a osé se présenter. Par contre, dans les douze bouteilles retenues finalement par le jury international, composé exclusivement des grands crus classés, avaient réussi à se glisser une bouteille de cuvée gallus 82 produite par l'Union des producteurs, c'est-à-dire la coopérative de Saint-Emilion et une simple bouteille de vieux-château-vachon 81.

Surprise ou accident ? Pas du tout, disent les Saint-Emilionnais : *« Chez nous, il y a des vins à découvrir. Cela peut paraître bizarre dans un vignoble vieux de deux mille ans. Mais n'oubliez pas que la mise en bouteilles n'existait pas. Tout partait du négoce. En 1948, nous sommes partis de rien. »*

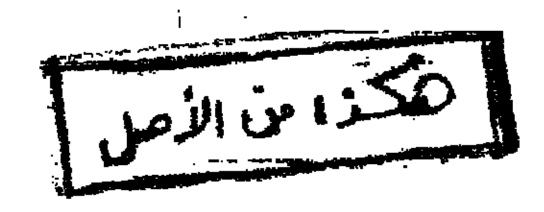
PIERRE CHERRUAU.

Qui est « cru » ?

LE décret paru au *Journal officiel* du 23 janvier 1984 supprime les quatre appellations du classement de 1969 (saint-émilion, saint-émilion grand cru, grand cru classé, et premier grand cru classé) pour n'en conserver que deux : saint-émilion et saint-émilion grand cru.

La première devra avoir un rendement maximum de quarante-cinq hectolitres à l'hectare et titrer un minimum de 10°5.

A l'intérieur de l'appellation grand cru (quarante hectolitres à l'hectare et 11°) se fera un classement officiel qui précisera les grands crus classés et les premiers grands crus classés. Leur nombre est limité à quatre-vingt-dix et ce classement ne sera valable que pour dix ans.



Le foie et la loi

Le Gers se gendarme.

VIENT de naître, siégeant à la chambre d'agriculture du Gers, à Auch, une association gersoise pour la promotion du foie gras. Pour défendre celui-ci, bien sûr, ainsi que le magret, qui est en quelque sorte son corollaire. Et pour les bien défendre, la première chose est de les définir exactement.

D'où un plan d'action soulevant des points intéressants pour le consommateur.

Depuis le 1er juin 1981, de nouvelles normes règlementent les foies gras en boîte. A l'ancien classement (foie gras au naturel, bloc, lingot, massif, pavé de foie gras, agglomérés et moulés en récipient, pâté de foie enfin), un nouveau règlement distingue : foie gras entier, foie gras, bloc foie gras, parfait de foie gras, pâté de foie.

Cinq classements contre trois, donc. Mais, font remarquer les Gersois, le bloc (au deuxième rang avant) passe, sous le nom de parfait, au quatrième aujourd'hui, tandis qu'apparaît un produit nouveau au second rang : le foie gras (non entier) présenté comme *« morceaux de lobes moulés ensemble pouvant être enrobés de farce et, ou bardés »*.

Là est le cœur du problème. Le bloc *new-style* doit donc comporter 50 % de morceaux apparents pour le foie d'oie (35 % pour les foies de canard qui participent de la même législation). Les conservateurs doivent donc ou utiliser du foie extra (et coûteux) ou, ce qu'ils font pour la plupart, des foies importés, maigres.

Mme Lalumière a obtenu, pour le Midi-Pyrénées, l'autorisation de préparer des blocs comme dans l'ancienne norme. Soit ! Mais le consommateur doit alors bien examiner la composition, indiquée sur l'étiquette : *« Ce produit contient au moins 96 % de foie dit reconstitué. »* Ce qui, par rapport au produit courant qui contient 50 % seulement de foie d'oie, est tout à son honneur... Seulement les autres ne mentionnent généralement pas ces possibilités, pour le client, de faire comparaison !

Le mot « magret » est terme gascon qui, francisé, a donné « maigret ». En Gascogne, « lou magret » désigne le muscle pectoral du canard ou de l'oie gavés pour produire le foie gras. Chair rouge et fondante en bouche, résultat du gavage.

Il est donc bien clair que le magret est la partie « maigre » de l'animal gavé. Or, on vend aujourd'hui plus de filets de canards alimentés de manière industrielle et abattus jeunes, sous ce nom « dénaturé ». C'est, disent les Gersois, *« ruiner la commercialisation du vrai magret et, partant, l'économie du foie gras car la chair représente 40 à 45 % de la valorisation du canard gras »*.

Là encore, il faudrait une loi de défense, à la fois du produit et du consommateur.

C'est pourquoi le Gers se rebiffe et réclame le contrôle, après définition, de la vente des vrais magrets. Avec raison bien sûr !

LA REYNIÈRE.

Alphabet des odeurs

Pour que le « nez » sache où donner de la tête.

POUR un peu, il aurait pu naître... dans un tonneau, Jean Lenoir : il est venu au monde en 1937, en Côte-d'Or, un jour de vendanges. Encore tout enfant, il fait connaissance avec le vin, l'« ordinaire », la boisson de tous les jours – *« un rouge très coloré, au fruité inoubliable »* – et celui des jours de fêtes, montrachet, pommard ou autre merveille. Il observe les grandes personnes faire s'attarder longuement le verre sous leurs narines. Le petit Jean est à bonne école, dans une famille *« où le vin a toujours tenu une place d'honneur »*, et dans un pays où les caves ont tôt fait de prendre des allures de sanctuaires.

Son service militaire achevé, et oublié le pinard de l'intendance qui n'avait assurément rien de commun avec ce qu'il avait vu et bu jusque-là, le voilà éducateur d'adultes délinquants repentis. En 1964, il est animateur dans un foyer de jeunes travailleurs, à Dijon, puis devient directeur, en 1968, de la maison des jeunes et de la culture de Dole. Quatre ans plus tard, il est animateur à la maison de la culture de Chalon-sur-Saône, dont il devient directeur adjoint en 1974. Il lui faut attendre trois années encore pour rencontrer, en 1977, ce qu'il appelle *« le virage »* qui va faire son existence changer de cap. A l'approche de la quarantaine, Jean Lenoir s'interrogeait sur sa véritable vocation, tout en continuant assidûment à faire des gammes de plus en plus savantes sur ce *« violon d'Ingres »* que le vin n'a jamais cessé d'être pour lui, à la fois passion, source de recherches et de découvertes, bonheur parfait. Henri Cuesco, un ami peintre, va savoir le persuader *« de faire de l'œnologie un phénomène culturel »*.

Conseil entendu : dès 1977, Jean Lenoir, qui en sait déjà long sur le vin, se plonge dans l'étude. Au comité interprofessionnel des vins de Bourgogne, il fréquente le gratin des sommeliers de France et de Navarre, dont un certain Georges Pertuiset, qui décrochera en 1980 la timbale de meilleur sommelier de France, et officie aujourd'hui chez Lameloise, l'une des plus belles tables de France, à Chagny (Saône-et-Loire). Terroirs, cépages, vins, vinification, élevage, dégustations dans tous les vignobles de l'Hexagone : il faut tout savoir...

En 1979, Jean Lenoir et Georges Pertuiset inaugurent à la maison de la culture de Chalon-sur-Saône les premiers dîners-dégustation qui rencontrent aussitôt un succès total. Une cinquantaine de couverts, un menu fait des spécialités d'une région vinicole donnée, et, chaque fois, sept vins du même terroir. Pendant trois ans, on affichera complet à chaque nouvelle agape, et, en 1981, on passera aux crus étrangers : Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Etats-Unis, etc. Son diplôme de technicien œnologue en poche, qu'il améliore en suivant le cours de perfectionnement en dégustation sous la houlette de Max Léglise, directeur de la station œnologique de Beaune, Jean Lenoir se sent dorénavant prêt à mettre en œuvre l'idée qui lui trotte par la tête – et par... le nez ! – depuis pas mal de temps. Fournir aux curieux les moyens de s'y reconnaître dans le domaine des arômes, de manière à « cataloguer » ces parfums subtils dans leur mémoire olfactive, pour pouvoir ensuite les retrouver en les identifiant dans leur verre.

Si la violette, la framboise, le cassis, la fraise, sont couramment cités dans les ouvrages qui parlent du vin, l'*« alphabet des odeurs »* qu'évoque Jean Lenoir est immensément riche. En tirant patiemment la sonnette des meilleurs parfumeurs, il va pouvoir réaliser son rêve : réunir dans un coffret cinquante-quatre petites fioles, dont chacune porte un numéro, et compléter la collection par autant de fiches. Le *Nez du vin* est né, à la fois instrument de travail pour les professionnels, du courtier au négociant en passant par le vigneron et l'œnologue, et prétexte à découvertes et à plaisirs illimités pour l'amateur averti, le connaisseur. Comme le remarque Jacques Puisais, président de l'Union nationale des œnologues, *« il est grand temps que la culture du goût pénètre nos sociétés... Nous assistons trop souvent à une consommation de vin en dehors d'une recherche d'expression. C'est un peu comme celui qui feuillette un livre sans saisir l'idée de l'auteur... »*

La première édition du *Nez du vin* couvre les principales familles aromatiques : herbacées, fleurs, fruits, fruits secs, odeurs animales et même odeurs déplaisantes, comme le soufre, le vinaigre, le bouchon ou le mercaptan. Mais le coing, la poire, la vanille, la cannelle, la noisette grillée, la prune, la rose, la pomme, le miel et la réglisse sont là, pour charmer notre nez à travers leur immense bouquet d'arômes. Déjà, Jean Lenoir prépare un second volume, qui comptera, comme le premier, cinquante-quatre nouveaux flacons.

Au Salon des vins de la Foire de Paris, qui ouvre ses portes ce vendredi, Jean Lenoir et bien d'autres fins palais initieront le public à l'art subtil de la dégustation. Et comme il n'est jamais trop tôt pour commencer à apprendre à sentir, Jean Lenoir proposera aux enseignants et aux parents avisés son dernier-né : un coffret de douze arômes de fruits, baptisé *le Nez dans les fruits*, expressément destiné aux petits, voire aux tout-petits. Suivront le *Nez des herbes* et le *Nez des épices*. A chaque coffret, sont jointes des fiches délicieusement illustrées par Colette Javelle sur des petits poèmes à la manière de Robert Desnos. Régal pour l'œil et pour le nez, et merveilleux moyen de former le goût des connaisseurs de demain.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ *Le Nez du vin*, B.P. no 5, 13470 Carnoux-en-Provence. Bureau à Paris : 357-74-82. Prix de l'ensemble : 1 200 F.

Les Tables de la Semaine

L'Ambassade d'Auvergne

Il n'est pas un habitué qui ne se soit interrogé : pourquoi cette Ambassade a-t-elle perdu son étoile au dernier Michelin ? Ils ne le sauront jamais, pas plus que M. Petrucci d'ailleurs. Allez plutôt tout à la fois le consoler et vous régaler dans cette chaleureuse atmosphère (un des rares restaurants parisiens à avoir sa table d'hôte), et n'hésitez pas : que le plat du jour soit le cassoulet aux lentilles vertes, le chou braisé, le brouet d'anguilles où les tripous, commandez aussi un peu d'aligot, faites honneur aux charcuteries « du pays » et abordez, comblés, les desserts. Goûtez aussi les vins de pays et prenez date pour une estofinado où le jour du boudin aux châtaignes. Un régal !

● 22, rue du Grenier-Saint-Lazare (3e). Tél. : 272-31-22.

Café de Paris

Biarritz souffre, c'est vrai, des maux de notre époque. Que du moins, en passant, vous y viviez le temps d'un conte de fées (comme aimait à dire le Marquis d'Arcangues) en dînant chez Pierre Laporte. Une belle maison d'autrefois, style et cuisine, et qui console du laisser-aller et du faux-semblant culinaire d'aujourd'hui. Testez le menu « Cuisine artistique » à 230 F par exemple. Où, à la carte, découvrez les œufs à l'oseille avec mousse de piments et foies aux raisins, mouillettes de céleri en branche. Où encore le canard sauvage aux citrons verts et concombres avant le « petit festival des pâtisseries et sorbets *Café de Paris* ». Mais prenez du fromage, ne serait-ce que pour mieux apprécier les pains (cuits et façonnés « maison ») et la cave.

● Place Bellevue à Biarritz. Tél. : 24-19-53.

Hédiard Restaurant

Au premier, dans les anciens salons d'un antiquaire, salles élégantes et salons, pour une carte courte où se mêlent le bon et le moins intéressant (37 F les fameuses sardines en boîtes millésimées que l'on trouve dans les rayons, c'est cher !) Mais l'andouillette est bonne, les viandes (dont un tartare bien présenté) parfaites et si les salades (Hédiard et Guatemala) doivent plaire aux jolies dames bon chic bon genre qui pépient à travers salles, l'aileron de raie moutarde aux pointes d'orties, le foie de veau poêlé aux raisins, sont intéressants. Excellent camembert au lait entier. Desserts trop sucrés. La carte des vins n'est pas originale mais du moins abordable (premier prix : Costières du Gard à 36 F). Excellent service, maître d'hôtel affable, directrice (Silvia Haug) aimable.

● 21, place de la Madeleine (8e). Tél. : 266-09-00.

L. R.

Auto

Bois et cuir

La belle italienne.



PETITE nouvelle pour le grand public, grande pour qui la marque au trident évoque des souvenirs de gloire, Maserati va connaître en France le renouveau. La SA Modene automobiles (France) vient d'être constituée, qui assurera l'importation et la distribution des véhicules de la firme dans l'Hexagone et à Monaco. M. Paolo Manfredi, qui autrefois veilla aux intérêts de Fiat Auto France, en a pris la présidence du conseil d'administration. Le réseau sera mis en place pour le prochain Salon de Paris en octobre, et les établissements Thepenier, à Saint-Cloud, et jusqu'ici distributeurs, seront le concessionnaire sur la région parisienne.

Avec la relance de la marque apparaît en France la biturbo 2,5 litres, une 12 chevaux fiscaux qui roule déjà en Italie depuis plus d'un an. Ce coupé deux portes trois volumes qui ne manque pas d'allure et de classe s'est vu confier un moteur à culasse et bloc-cylindres en alliage. Trois soupapes par cylindre, deux arbres à cames en tête sont les autres caractéristiques à noter sur ce V 6 nerveux qui sort un peu plus de 200 chevaux – moteur à 5 500 tours/minute, pour un couple (effort de propulsion) de 30 mkg à 3 000 tours. Les deux turbo-compresseurs IHI d'origine japonaise se manifestent sans à-coups et montent la puissance dans un ronflement de bon augure. Le pavillon avant est particulièrement réussi. C'est le règne du bois, du cuir de ton miel avec une instrumentation très sportive.

Les quelques kilomètres d'un circuit limité en possibilités ont permis de révéler dans cette voiture, voici quelques semaines, des qualités certaines du côté de la motorisation mais aussi des comportements moins convaincants du côté des passagers embarqués à l'arrière, qui auront à supporter des bruits de transmission peu perceptibles, néanmoins, pour le pilote et le copilote. De désagréables déports de caisse dus sans doute à une suspension, certes à quatre roues indépendantes mais mal adaptée aux routes autres que les autoroutes, laissent à penser qu'il s'agit *a priori* d'un coupé destiné aux couples pressés sans enfant. Il faudra aussi pouvoir consacrer 196 000 F à une voiture... Ce qui se fait plus qu'on le pense de nos jours, y compris en France.

Une Quattroporte de 4 900 cm3 (39 CV) est livrable contre 430 000 F environ. Une attente de deux mois pour sa livraison est à envisager.

CLAUDE LAMOTTE.

Classe « British »

Berlines en série.

APRÈS des années de léthargie, l'industrie automobile britannique semble s'être réveillée et sortir d'un sommeil qui lui a porté un terrible préjudice. Coup sur coup, en trois ans avec trois voitures, la petite Metro, puis la Maestro, l'an dernier, enfin, maintenant, la Montego, il semble que nos difficiles partenaires européens aient de nouveau pris goût à fabriquer en grande série, sinon des véhicules originaux du moins des voitures classiques, qui, sous certains aspects, se placent à la hauteur d'une concurrence qui leur a déjà coûté très cher.

Cette nouvelle gamme d'Austin-Rover est le prolongement naturel mais sophistiqué des Maestro. Il s'agit de berlines à trois volumes – moteur, habitacle, coffre – qui ont bénéficié largement des systèmes CAO (conception assistée par ordinateur), sans lesquels aujourd'hui toute fabrication d'automobiles passerait pour n'être qu'artisanat moyen-âgeux.

Ces nouvelles voitures peuvent recevoir trois types de motorisation. Il y a d'abord le 1 300 cm3, bien connu, un 4 cylindres de conception ancienne, à poussoir et culbuteur, qui se voit ici néanmoins doté d'un allumage sans rupteur et d'un système de contrôle de carburant : starter automatique, coupure d'alimentation en décélération, cadence de ralenti. Il fournit 68 chevaux en puissance maximum (5 600 tours) pour un couple de 10 mkg (effort de traction) à 3 500 tours.

Il y a un 2 litres également connu, puisqu'il est monté sur les Rover 2 000, mais qui a été retouché pour gagner en économie de carburant (104 chevaux à 5 500 tours, pour un couple de 16,7 mkg à 3 000 tours). Il y a enfin un 1 600 cm3, tout nouveau groupe tout en fonte fine de 4 cylindres avec arbre à cames en tête commandé par courroie crantée. Un allumage programmé avec « puce », un détecteur de cliquetis mis en alerte sur une unité de contrôle électronique, tels sont les autres détails qui font de ce moteur un groupe moderne qui, pour le temps qu'il nous a été donné de le mettre à l'épreuve, s'est révélé souple et plutôt discret en fonctionnement. Pourtant, on n'a pas cherché à en tirer une puissance très élevé : 85 chevaux à 5 600 tours, pour un couple fixé à 13,7 mkg à 3 500 tours.

Côté transmission, les boîtes sont à 4 ou 5 vitesses, et toutes « montées en bout ». Pour le 1 600 cm3, elles sont d'origine allemande (Volkswagen), pour le 2 000 cm3, elles sont d'origine japonaise (Honda).

A la route, toutes les versions se sont révélées saines, bien accrochées, sans couchage particulier ni plongeon en cas de freinage brusque. Elles bénéficient des suspensions des Maestro – bras tirés à l'arrière et barre anti-roulis sur la 1,6 litre et sur la 2 litres, – qui s'étaient montrées très efficaces. A usage intensif, les freins ont tendance à chauffer, tandis que la direction est apparue très directe et plutôt légère.

Intérieurement, l'habitacle bénéficie d'une grande surface vitrée, ce qui n'est pas si commun dans une trois volumes. L'instrumentation apparaît plus complète dans les modèles haut de gamme, comme il se doit, avec un large appel à l'électronique. De la même façon, on trouve sur les versions les plus coûteuses un siège arrière qui se rabat par moitié.

Il reste que ces nouvelles anglaises arrivent bien tard sur un marché bien encombré. Mais après tout, c'est d'abord en Grande-Bretagne qu'il faut aux constructeurs britanniques redresser la barre, et il ne fait pas de doute que ces voitures d'aspect très classique plairont beaucoup aux conducteurs d'outre-Manche.

C. L.

★ **Caractéristiques :** Traction avant. 4 cylindres disposés en travers. Long. : 4,47 mètres. Larg. : 1,71 mètre. Coffre : 521 litres. Consom. théorique : 5,3 litres à 90 kmh. 7 litres en ville et sur route à 120 kmh. Une version MG sportive avec moteur de 2 litres à injection constitue avec une Vanden Plas le tout haut de gamme. Pour l'instant les prix ne sont pas fixés.

Maison

Des imprimés inspirés

DEUX nouvelles boutiques offrent un grand choix de tissus et des « plus » bien utiles : conseils de décoration, fiches pour faire soi-même rideaux et autres ouvrages ou réalisations par des artisans.

Dans sa boutique, « Diffa », installée avenue Marceau, Françoise Cotentin présente une sélection de tissus en grands carrés de 1,30 m de côté, pratiques pour se rendre compte de leur aspect sur un siège ou en rideaux. Pour équilibrer un budget tissus (avec de beaux imprimés), des velours de coton unis, à partir de 60 francs le mètre, sont des fins de collections en métrages limités. En exclusivité, des tissus d'inspiration 1950 à motifs très colorés (disponibles en boutique) et des panneaux indiens en batik, de 330×110 cm, pour faire des rideaux ou des coussins de sièges, 490 francs le panneau.

D'authentiques fauteuils 1950, remis en état, peuvent être recouverts de velours à motifs gaufrés de même style. Par l'intermédiaire de Diffa, et sous son contrôle, des tapissiers spécialisés (sièges, rideaux, tentures murales) exécutent des travaux à façon. Un artisan restaure les bois peints : trumeaux et boiseries.

C'est rue Bonaparte que Nicole Hannezo a ouvert, en février, une boutique à l'enseigne de « Nicole H. ». Pour faciliter le choix des tissus, elle a classé les imprimés par type de décors du classique à l'exubérant. Elle les présente dans de grands albums, avec des suggestions d'utilisation en ambiance. Les unis, regroupés dans une collection appelée « Blue chips », valent entre 60 francs et 100 francs. Pour tout achat de tissu est remise l'une des quatorze fiches décrivant les travaux à réaliser soi-même.

Quatre modèles de dessus-de-lit, en soie ou en coton, existent en 2,40×2,50 m ou peuvent être faits sur mesure. Compléments aux tissus, des canapés, tables et lampes sont proposés sur des albums en couleurs. A partir de 3 000 francs d'achats, les clients deviennent membres du Club Nicole H. Ils peuvent consulter livres et revues de décoration, assister à des conférences et bénéficier, à prix intéressants, des services de décorateurs, tapissiers et autres spécialistes.

JANY AUJAME.

● **Diffa, 48, avenue *Marceau*, 75008 Paris, tél. : 723-50-46. Fermé le samedi et le lundi matin.**

Nicole *H.*, 28, rue Bonaparte, 75006 Paris, tél. : 325-43-60. Du lundi au samedi, de 10 h à 18 h 30.

Philatélie nº 1841

Légion étrangère

Le timbre destiné à rendre hommage à la Légion étrangère représentera divers symboles propres à cette troupe, créée en Algérie (1831), ne groupant que des soldats volontaires, dont la plupart sont étrangers, au service de la France. Vente générale le 2 mai (20[e]/84).



3,10 F, noir, rouge.

Format 36×22 mm. Dessin et gravure de Jean Delpech. Tirage : 7 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Vente anticipée le 30 avril :

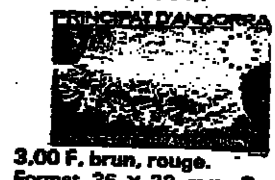
A Aubagne, de 12 heures à 19 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au quartier Vienot. Oblitération « P.J. ». Et, au bureau d'Aubagne, de 8 h. à 19 h., avec boîte aux lettres pour « P.J. ».

A Paris, de 9 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert aux Invalides, salle d'honneur du musée de l'Armée (7[e]). Oblit. sans mention « P.J. ».

Ainsi que, de 8 h. à 19 h., à la R.P., 52, rue du Louvre et à Paris-41, 5, av. de Saxe ; et de 10 h. à 17 h., au musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard. Boîte aux lettres pour l'oblit. sans mention « P.J. ».

Andorre, pour la communauté...

...de travail des Pyrénées, émettra un timbre-poste, comme le stipule le programme, voir le *Monde Loisirs*, du 21 janvier. Vente générale le 30 avril (2[e]/84).



3,00 F, brun, rouge.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Cécile Guillame. Tirage : 500 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Le 28 avril, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Obl. « P.J. ».

Calendrier des manifestations

⊙ 59111 Bouchain, (centre méd., rue G.-Daix), 29 avril. – 10[e] anniv. du club philatélique.

⊙ 34480 Magalas, (mairie), 29 avril. – Expositions philatéliques.

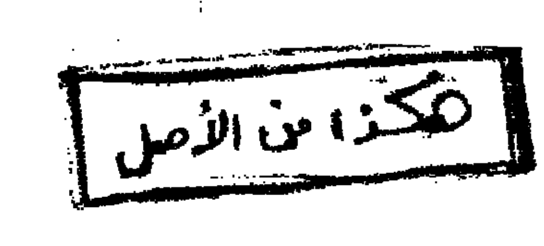
⊙ 08000 Charleville-Mézières, (Parc des expos), 29-30 avril. – 2[e] Exp. européenne d'aquariums.

⊙ 59300 Valenciennes, du 29 avril au 8 mai. – 35[e] Foire-exposition.

⊙ 84000 Avignon, (Château-blanc), du 29 avril au 9 mai. – Foire-exposition.

⊙ 79000 Niort, du 28 avril au 6 mai. – 56[e] Foire-exposition du centre-ouest.

ADALBERT VITALYOS.



Michel Honorin, le renard

La stratégie d'un reporter tout terrain.

« *PETITE société privée : moi et mes pieds.* » Sans oublier la tête, celle d'un malin, d'un rusé, d'une espèce de renard argenté légèrement dégarni par trente années de galère autour de la terre. Son nom : Honorin. Prénom : Michel. Profession : grand reporter, auteur d'une bonne centaine de reportages sur les grands événements de ce dernier quart de siècle – Biafra, Tchécoslovaquie en 1968, Vietnam (détenu trente-sept heures par les Vietcongs à 80 kilomètres de Saigon), sur Djibouti et la torture dans la sinistre « villa Christophe », sur les mères célibataires dernièrement.

Vie aventureuse de baladin de ce monde ? « *Non,* répond-t-il, *une existence ordinaire, trois cents jours par an au grand air.* » Mais attention, ce renard tout terrain, tout climat, a été durement formé à l'ombre des illustres maréchaux du petit écran, dans les coulisses du légendaire « Cinq colonnes à la une ». Sorti de l'obscurité, il brille tout à coup en présentateur du journal de 20 heures dans les années 1962-1963, « *temps de la célébrité, où votre boucher vous sert les meilleurs morceaux. Epoque éphémère, dont je ne garde aucune nostalgie* ».

Si cet étrange animal a parcouru les cieux éclairés des médias, il a aussi connu le désert pour l'avoir traversé. Treize années durant – de 1968, où il est gentiment décapité avec quelques-uns de ses confrères, à 1981, – treize années pendant lesquelles ses quatre membres gigotants travaillent dans le privé et vadrouillent aux Etats-Unis en d'autres contrées. En 1981, il franchit de nouveau les portes de TF 1, en qualité de rédacteur en chef des reportages, fonction qu'il quitte en février 1982 pour simplement collaborer régulièrement aux magazines d'information. Puis, brusquement, sans faire de bruit, c'est la rupture avec TF 1, contrat rompu, Michel Honorin quitte la chaîne d'Hervé Bourges pour celle de Pierre Desgraupes.

Les raisons ? Simples, brutes, sans concession, à l'image de cet anticonformiste. « *Plus d'autorité sur TF 1,* affirme-t-il, *cette chaîne ne couvre pas ses journalistes, continuellement victimes de pressions politiques qui frôlent le déshonneur professionnel. Comme de montrer à un ministre d'un Etat étranger un reportage gênant que l'on vient de rapporter sur son pays. Sur Antenne 2, dernièrement, le ministre de la justice, M. Robert Badinter, souhaitait voir mon reportage sur les prisons* (diffusé dans « Dimanche Magazine ») ; *Pierre Desgraupes a refusé. C'est toute la différence.* »

« *Être la proie des autres, c'est sûr, c'est être un homme mort* », lance-t-il volontiers. Aucune fanfaronnade dans ces propos. Paroles frappées d'apache, d'homme foncièrement épris de souveraine indépendance, peu soucieux du confort ouaté que la télévision offre parfois à quelques-uns de ses serviteurs fatigués. Oui, l'étrangeté du personnage, son poids de secrets qu'il ne veut surtout pas livrer, tient en une



éthique du métier, forte, exigeante. Deux mots pour la définir : parole vraie.

Entendons par là une démarche qui se voudrait en marge, hors norme, hors circuit. Cette parole en images prendrait sa source non auprès des institutions, des pouvoirs (pris au sens large), encore moins auprès des instances politiques, mais sur le terrain des hommes, de leurs témoignages, de leur vie. Démarche-type du journalisme d'investigation, « *forme, hélas ! de moins en moins effective à la télévision, où les journaux d'information se contentent de faire une simple compilation de dépêches de l'Agence France-Presse, des articles du* Monde *et de* Libération. *Et d'utiliser la technique des guillemets, immédiatement suivis de « sources bien informées ». Lesquelles ? Supercherie, esbroufe ! Que font les correspondants à l'étranger qui n'ont pas sorti une affaire depuis dix ans ?* »

Dur constat de baroudeur. Selon lui, l'information audiovisuelle et, dans une large mesure, l'information radiophonique diffusent – pour pallier une absence de travail d'enquête – un discours éditorialiste où le journaliste, travesti en politologue ou en penseur, s'autorise à parler de tout. « *De quel droit ? Aux Etats-Unis, cette méthode n'existe pas, elle est celle des porte-parole des partis politiques.* » Michel Honorin songe, non sans une certaine nostalgie, à l'époque de « Cinq colonnes à la une », où « *les jeunes reporters étaient sévèrement jugés par leurs pairs* (les Pierre Dumayet, Desgraupes, Lazareff...). *Où l'on ne pouvait raconter une histoire sans effectivement la montrer en images, où les interviews ne passaient à l'écran que si elles étaient pertinentes.* »

Le reportage tout terrain. Toujours possible. Ses conditions ont été améliorées par les multiples transformations techniques de ces vingt dernières années. De la caméra fixe des années 60 à la fameuse Betacam, en passant par la caméra Eclair (1964). « *le personnel technique a toujours refusé ces avancées pour, en fin de compte, les adopter* ». Pour le reportage lui-même, il y a la « stratégie Honorin » : tenir le sujet scellé. Travail de documentation d'abord ; ensuite, à lenteur de chenille, il tisse sa toile, fixe son objectif, change de direction, si besoin, au cours de l'enquête. Liberté totale, donc ? Liberté sous surveillance plutôt. « *Le droit de réponse de quelques participants, ou des personnes extérieures à l'enquête, droit de réponse avalisé par la Haute Autorité, pèse sur les journalistes comme l'épée de Damoclès. La Haute Autorité : l'erreur fondamentale. Calamité !* »

Enfant terrible. Oui. Fervent partisan de l'éclatement du monopole – on s'en serait douté, – le renard est prêt à travailler pour le câble, pour Canal Plus, pour qui veut... En attendant, l'animal aiguise ses dents sur deux grosses enquêtes. Lesquelles, dites ? Motus, secret !

MARC GIANNÉSINI.

Vu pour Vous

Black

● **Branchés musique : Toure Kunda, la famille éléphant. Le vendredi 4 mai, TF 1, 22 h 45 (45 minutes).**

TF 1 rajeunit depuis quelque temps : après « Série noire », « Presse-citron » et les leçons hebdomadaires de smurf de Sidney, voici que la chaîne s'ouvre aux musiques africaines, musiques qui explosent en ce moment à Paris.

Toure Kunda fait partie de ces groupes – très nombreux – qui viennent tenter leur chance en France. Leur carrière est exemplaire. Le groupe, composé des trois frères Kunda, a beaucoup évolué en quelques années. De 1976, date à laquelle Ismaël, l'aîné de la famille, a décidé le premier de partir en Europe, à aujourd'hui, il s'est passé beaucoup de choses, beaucoup de galères, la mort d'Amadou, un des frères, remplacé ensuite par Ousmane, beaucoup de travail, de plus en plus de concerts, des disques (cinq 33 tours), une lente et irrésistible ascension, fin 1983, début 1984. Le groupe, qui s'est enrichi de nombreux musiciens camerounais, guadeloupéens, français – cuivres, piano, choeurs, guitare, percussions, – s'est senti assez fort pour se lancer dans une « grande tournée » dans quatre pays d'Afrique.

Un retour au pays natal, un retour aux sources, que Rémy Kolpa Kopoul et Guy Saguez ont suivi en partie. Le concert (assez impressionnant) de Dakar, devant 25 000 personnes ! Les trajets en camion dans la poussière de la brousse, l'arrivée triomphale à Ziguinchor, le village natal, en Casamance (une semaine après les massacres, auxquels il n'a été fait aucune allusion), concerts encore... La musique de Toure Kunda a quelque chose d'assez triomphal, de beau et d'élégant, qui vient d'un enracinement profond. Les musiciens chantent en huit ou neuf dialectes africains (wolof, soninke, mandingue), mais ils mêlent à la voix rauque des griots les rythmes contemporains, mélange d'afro-beat, d'afro-cubain, de soul – musique-fusion, comme on dit aujourd'hui. Ils donnaient deux concerts cette semaine à Paris. Magie.

CATHERINE HUMBLOT.

Stups

● **Vendredi : la brigade des stupéfiants. Le 4 mai, FR3, 20 h 35 (60 minutes).**

On se souvient de cet extraordinaire reportage sur la police, où une équipe de « Vendredi » avait suivi pendant plusieurs jours une brigade sur le terrain.

Richard Michel et Michel Parbot ont filmé cette fois – pour « Vendredi » et l'agence Sygma – un groupe d'inspecteurs de la brigade des stups, en train de travailler dans Paris. Ils ont accompagné pendant des heures les « planques » pour repérer les trafiquants et les petits « dealers », montré des « prises », des interrogatoires, révélé les procédés. Un document sans commentaires, à prendre tel quel, pour connaître les réalités.

C. H.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 29 AVRIL

■ **Monsieur Klein**
De Joseph Losey (1976). Avec A. Delon, J. Moreau. TF 1, 20 h 35 (125 mn).

■ **Mata-Hari**
De George Fitzmaurice (1931). Avec G. Garbo, R. Novarro. FR 3, 22 h 30 (85 mn).

LUNDI 30 AVRIL

■■ **L'Homme de la plaine**
D'Anthony Mann (1954). Avec J. Stewart, A. Kennedy. TF 1, 20 h 35 (100 mn).

Et la tendresse bordel !
De Patrick Schulmann (1978). Avec J.-L. Bideau, E. Dress. FR 3, 20 h 35 (93 mn).

MARDI 1er MAI

■■ **Le Diable au corps**
De Claude Autant-Lara (1946). Avec M. Presle, G. Philipe. A 2, 20 h 35 (85 mn).

■ **La Cible humaine**
De Henry King (1945). Avec G. Peck, H. Westcott. FR 3, 20 h 50 (80 mn).

■ **Le Cavalier du crépuscule**
De Robert D. Webb (1956). Avec E. Presley, D. Paget. FR 3, 22 h 55 (86 mn).

JEUDI 3 MAI

■ **La Constante**
De Krysztof Zanussi (1980). Avec T. Bradecki, M. Zajaczkowska. TF 1, 22 h 15 (95 mn).

■ **Pharaon**
De J. Kawalerowicz (1965). Avec G. Zelnik, B. Bryl. A 2, 14 h 55 (133 mn).

■ **Verdict**
D'André Cayatte (1974). Avec S. Loren, J. Gabin. FR 3, 20 h 35 (94 mn).

VENDREDI 4 MAI

■■ **Seuls les anges ont des ailes**
De Howard Hawks (1939). Avec C. Grant, J. Arthur. A 2, 23 h (116 mn).

Samedi
28 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.00 TF 1 Vision plus.
10.30 Télé forme.
10.45 La maison de TF 1.
12.00 Bonjour, bon appétit : Des meringues, des macarons, une crème au chocolat. Magazine de Michel Oliver.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : *Pour l'amour du risque.*
14.55 Jour J hebdo.
15.35 C'est super.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
16.50 Série : l'Esprit de famille.
17.45 Trente millions d'amis.
18.10 Dix idées pour l'orientation : Après la troisième, les classes de seconde.
18.15 Micro-puce.
Magazine de la micro-informatique.
Une journée avec le biologiste Joël de Rosnay ; un fermier amoureux d'informatique.
18.30 Auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série noire : J'ai bien l'honneur.
D'après le roman d'Y. Dailly, scénario J. Kirsner et J. Rouffio, avec E. Constantine, M. Demongeot, M. Wiart...
Mike Parker, la soixantaine, au bout du rouleau, ancienne star du banditisme, de retour à Paris après vingt ans passés à New-York, retrouve une vieille baronne pour une affaire des plus sournoises. Charlie, un jeune gigolo de cette dame, s'en mêle, et l'inspecteur Laurent Balmain aussi... Pas un polar classique – ni sang ni violence, – un film de personnages plutôt, une histoire de ratés. Nostalgie et amour fou.
22.05 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac. – A vos risques et périls.
Autour de l'idée d'aventure, Michel Polac a réuni un funambule, un grimpeur aux mains nues, un coureur automobile, etc. Tous des champions.
0.00 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
France Gall, China Crazy, The The, Marc Lavoine, Gogo's.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : Scrupules.
15.10 Les jeux du stade.
17.00 Terre des bêtes.
Plaidoyer pour la vipère.
17.30 Récré A 2.
Georges de la jungle ; Téléchat.
17.50 Les carnets de l'aventure.
L'ascension, de H. Altan, Kayak de haut vol, de C. Castelain, Locoli 82, de D. Penez (spéléologie en Sardaigne).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour d'Alain Barrière, Michèle Torr, François Valery, le Cirque de Pékin...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Une émission de J.-P. Dionnet et Ph. Manoeuvre, réal. J.-L. Cap.
« Sex machine », avec un hommage à Marvin Gaye, Cameo, Lydia Murdoch, Little Bob Story, Debbie Davis... ; et « Haute tension », le magazine de la vidéo.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.10 Messages.
Magazine d'information des PTT.
13.30 Horizon.
Magazine des armées.
14.00 Entrée libre.
Emission du CNDP.
Avec Antoine Prost, historien ; images d'histoire ; portrait d'André de Peretti, psychosociologue ; Montehus, les lycéens ; raconte-moi les nuages ; satellites de communication.
16.00 Fréquence mutuelle.
16.15 Liberté 3.
Emissions des associations.
Les syndicats d'exploitants agricoles.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Ce sacré David.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Krystle découvre que son collier d'émeraudes a été racheté par son mari. Blake se rend chez son fils et rentre chez lui ivre mort. Sacrée famille !
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou.
Avec Darry Cowl, Marie-Paule Belle, Robert Lamoureux et Marcel Jullian. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.
22.05 Journal.
22.25 Musiclub.
Finale nationale du second tournoi des jeunes musiciens à Bordeaux. Concertos imposés : violon, Symphonie espagnole *d'E. Lalo ; alto,* Concerto en ré majeur *de Stamitz ; violoncelle,* Concerto en do majeur *de Haydn ; contrebasse,* Concerto en mi majeur *de Ditters von Dittersdorf.*

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule,* film de J. Besnard, ou *la Vie privée de Sherlock Holmes,* film de B. Wilder ; 21 h 30, Flash Back ; 22 h, Ciné-Club : *le Pré,* film de P. et V. Taviani.
● T.M.C., 19 h 35, Série : L'homme de la nuit ; 20 h 40, *Sursis pour l'orchestre,* téléfilm de D. Mann.
● R.T.B., 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *le Dernier Banco,* téléfilm d'A. Rian ; 22 h 05, Cinéclip.
● T.S.R., 20 h 10, Série : Kojak ; 21 h 5, Festival de la magie ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Sport ; 23 h 15, *Liza,* film de M. Ferreri.

TÉLÉVISION

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 29 avril

9.00 Emission islamique : connaître l'islam.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 La Source de vie.
10.00 Présence protestante : Guérir.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse Notre-Dame-du-Chêne à Viroflay (Yvelines).
12.00 Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
Magazine du smurf...
14.35 Champions.
Variétés avec Mireille Mathieu, divertissement et sports : tennis à Aix-en-Provence et automobile : grand prix de formule 1 de Belgique.
17.30 Les animaux du monde.
La Crau, un écosystème fragile.
18.00 Série : Ike.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay. *Le grand témoin est Mme Louise Beaudoin, déléguée générale du Québec. Dossier sur les petits génies.*
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Monsieur Klein.
Film français de Joseph Losey (1976), avec A. Delon, J. Moreau.
Paris 1942. Un Alsacien, trafiquant du marché noir, découvre qu'il a un homonyme juif, le recherche en vain, pour ne pas être confondu avec lui, mais endosse, peu à peu, sa personnalité. Mise en scène, photographie, interprétation magistrales. On peut regretter, toutefois, que la réalité historique soit traitée d'une manière fantasmagorique. Le système nazi, appliqué à la France occupée, des persécutions contre les juifs ne relevait pas d'une absurdité kafkaïenne, ni d'une aventure métaphysique, comme Losey l'a montré ici. Reste que l'indifférence de l'homme envers le sort de l'homme est bien une marque de cette époque, restée malheureusement dans le contemporain. — J. S.
22.40 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23.20 Journal.

Lundi 30 avril

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Série : Ces chers disparus.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».
Les colères de la Terre.
15.45 Variétés : La chanse aux chansons.
Alice Dona, Laroche-Valmont, F. François...
16.55 Aventures inattendues : Le lait, c'est frais.
Les techniques les plus élaborées de l'industrie laitière.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.10 Dix idées pour l'orientation : Après la troisième, préparer un BEP.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Ordinal 1.
Magazine de l'informatique.
Qu'est-ce qu'un Minitel ?
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Heu-reux (Fernand Raynaud).
20.00 Jounal.
20.35 Cinéma : L'Homme de la plaine.
Film américain d'Anthony Mann (1954), avec J. Stewart, A. Kennedy.
Les grands espaces du Nouveau-Mexique, et le conflit d'un homme, qui veut venger son frère, avec une puissante famille de colons. Un grand, très grand western, parabole sur la violence, réflexion sur les mœurs du vieil Ouest américain. Anthony Mann dirigeait, pour la cinquième fois, James Stewart, alors son acteur de prédilection dans un rôle simple et puissant, à la mesure de son univers. Une soirée à ne pas manquer. — J. S.
22.15 Étoiles et toiles.
Magazine de cinéma de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
La sortie du film « l'Etoffe des héros » et « Ciné-avions », numéro spécial consacré à l'aviation.
23.10 Journal.

Mardi 1er mai

20.00 Journal.
20.35 Les mardis de l'information : Travail à vendre.
Magazine de la rédaction de TF1 animé par Alain Denvers.
Les témoignages, l'histoire de ces centaines de milliers d'Asiatiques qui s'expatrient aujourd'hui, chassés par la misère. Il y a ces femmes qui fuient les taudis de Séoul ou les bidonvilles de Bangkok pour devenir prostituées dans les boîtes à touristes. Il y a ces hommes qui laissent derrière eux femmes et enfants pour faire n'importe quel sous-métier dans les pays du golfe Persique : ils sont déjà plus de trois millions à vivre en marge de la population de part et d'autre de la ligne Iran-Irak. Un dossier-reportage d'Amos Gitaï sur les mirages et les désillusions de ces déracinés du quart-monde.
21.50 Ballet : Don Quichotte.
Ballet en trois actes du Metropolitan Opera House de New-York, chorégraphie de M. Baryshnikov, réal. B. Large, avec C. Harvey, M. Baryshnikov, R. Schafer.
23.15 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 29 avril

9.30 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.5 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Toutes griffes dehors.
18.00 Dimanche magazine.
Un printemps 42 : Le procès de vingt-cinq résistants français et leur condamnation à mort.
Un document exceptionnel : le procès filmé par les Allemands en 1942 n'avait jamais été montré. Il resurgit.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. A la Réunion.
21.40 Document : Braque, les ateliers, de Jean-Paul Roux.
L'évolution de la peinture de Braque : du fauvisme au cubisme influencé par Cézanne. Ce film a été tourné à Montmartre, Sorgue, et Varengeville, sur les lieux où vécut le peintre. Participent à cet hommage des amis du peintre, Jean Leymarie, le poète Francis Ponge, Nadine Lehni, conservatrice du Musée d'art moderne de Strasbourg.
22.35 Désirs des arts : Voir et rêver l'architecture, de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
Autour de l'exposition au Centre Pompidou retraçant les évolutions de l'architecture à travers dessins, peintures et bandes dessinées. L'architecture mal aimée en France. Les causes de ce malaise.
23.05 Journal.

Lundi 30 avril

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : la Vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Les modes de jeunes expliquées aux parents.
14.55 Série : Vegas.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
Pic Pic Pic ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Chéri.
D'après le roman de Colette, mise en scène J.-L. Cochet. Avec M. Morgan, J.-P. Bouvier, J. Weber...
Un beau jeune homme, favori d'une demi-mondaine (beauté sur le retour), épouse Edmée, âgée de dix-neuf ans. Le charme de la demoiselle saura-t-il lui faire oublier la personnalité de la dame ?
22.45 Magazine : Plaisir du théâtre
de P. Laville
Avec Robert Hossein.
23.30 Journal.

Mardi 1er mai

20.00 Journal.
20.35 Les dossiers de l'écran : le Diable au corps.
Film français de Claude Autant-Lara (1946). Avec M. Presle, G. Philipe (n.).
Les amours d'un adolescent et d'une jeune femme, mariée à un combattant, en 1917-1918. Célèbre adaptation cinématographique, d'un roman (vécu) de Raymond Radiguet. Révolte de l'amour contre la guerre, la morale étroite des adultes. Le film fit scandale à sa sortie, il est devenu un classique du cinéma français. On admirera, de nouveau, la construction du récit, la mise en scène fougueuse d'Autant-Lara, l'interprétation de Gérard Philipe — qui devint le symbole de la jeunesse des années 45-50 — et de Micheline Presle, douce, tendre et douloureuse héroïne emportée par la passion . — J. S.
22.00 Débat : la guerre de 14-18, une révolution pour les femmes.
Avec M. Pierre Miquel, professeur à la Sorbonne ; Mmes Françoise Thebaud, professeur d'histoire ; Anne Martin-Fugier, professeur ; MM. Gilbert Guilleminault, écrivain, Jacques Meyer, ancien combattant...
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 29 avril

10.00 Images d'Algérie.
10.30 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Au sommaire un reportage sur les immigrés dans la CEE ; variétés avec Carlos Andreu (Espagne), Aït Menguellet (Algérie), Mehmet Koc (Turquie).
12.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
14.30 Objectif entreprise.
16.20 Nouvelles brèves.
16.25 Résonance, résonances : la Traversée des mots, réal. V. Cohen-Hadria.
Pour la dernière émission de la série, Pierre Dumayet s'est entretenu avec la grande dame de la littérature, Nathalie Sarraute.
17.20 Boîte aux lettres : Spécial Marcel Pagnol. Une émission de Jérôme Garcin.
Dix ans après la mort de l'auteur de *César* et *Fanny*, « Boîte aux lettres » diffusée de Marseille rend hommage au grand écrivain populaire. M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, évoque le rapport entre Pagnol et sa ville. Le cinéaste Pascal Thomas parle de Pagnol metteur en scène.
18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 FFO Hebdo.
20.00 Paul Hogan Show. Emission humoristique australienne.
20.35 Pondichéry-Chandernagor : Journal d'un voyage.
Film de G. Luneau (particip. du ministère de la culture).
Des noms de villes, des ports qui sonnent aux oreilles voyageuses. Un voyage nostalgique dans le passé, aux Indes, chères à Kipling. Avec la voix chaude de Jean Topart et la musique de Rameau.
21.30 Aspects du court métrage français
Travail, de D. Hachard ; *le Tigre du jardin des plantes*, de J.-D. Robert ; *la Lumière sous la porte*, d'A. Godard.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Mata-Hari.
Cycle Greta Garbo. — Film américain de George Fitzmaurice (1931), avec G. Garbo, R. Novarro (v.o., sous-titré, N.).
Plutôt Mata-Garbo, car la star splendide et souriante, énigme habillée par Adrian, le couturier inspiré de la MGM, surpasse la banale vérité de la danseuse, espionne au service de l'Allemagne. Dommage que Fitzmaurice ait été incapable de tirer parti de situations assez semblables à celles que, la même année, Sternberg avait traitées avec génie dans *X 27*, où Marlène Dietrich jouait magnifiquement une espionne autrichienne. Il est vrai que les metteurs en scène de Garbo eurent rarement une grande personnalité. — J. S.
23.55 Prélude à la nuit.
Les chœurs Harfa de Varsovie interprètent Kawarliry *et* Sur la route de Dijon, *sous la direction de J. Dabrowski avec Jacek Weiss au piano.*

Lundi 30 avril

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Et la tendresse... ? bordel !
Cycle « Rions français ». — Film français de Patrick Schulmann (1978), avec J.-L. Bideau, E. Dress.
Eloge d'un couple entretenant une relation de tendresse, contre un couple phallocrate et un couple pratiquant un romantisme hypocrite. Cette comédie satirique prétend redonner au sentiment la place trop investie par la liberté sexuelle. Mais le réalisateur a versé dans la gaudriole scabreuse, la vulgarité, le mauvais goût. — J. S.
22.15 Journal.
22.35 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Plus long que nous, tu meurs... reportage de W. Garit sur les nouveaux grands multicoques de compétition.
23.20 Prélude à la nuit.
Quintette en mi bémol majeur nº 2 *d'Anton Reicha, interprété par le Quintette à vent de Lille.*

Mardi 1er mai

20.05 Les jeux.
20.35 La dernière séance.
Emission de E. Mitchell et G. Jourd'hui, présentation Michel Sardou. Actualités Gaumont (1959) ; Chuck Jones ; à 22.10 Tex Avery, réclames de l'époque ; attraction, Sue et les Salamandres.
20.50 Cinéma : la Cible humaine.
Film américain de Henry King (1945), avec G. Peck ; H. Westcott (n.).
Un tireur d'élite, fatigué, cherche, en vain, à mener une vie paisible. Une œuvre dramatique, amère, sur la vieillesse d'un homme prisonnier d'une célébrité qui l'oblige à tuer. La sobriété du style et la performance de Gregory Peck donnent à ce western un cachet particulier. — J. S.
22.35 Journal.
22.55 Cinéma : le Cavalier du crépuscule.
Film américain de Robert D. Webb (1956), avec E. Presley, D. Paget (v.o. sous-titrée, n.).
Galopades et poursuites, à la fin de la guerre de Sécession. Pour avoir épousé la fiancée de son frère (il le croyait mort), Elvis Presley connaît un étrange destin. Il tient un rôle inhabituel. Cela ne l'empêche pas de chanter quatre de ses airs à succès. — J. S.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche

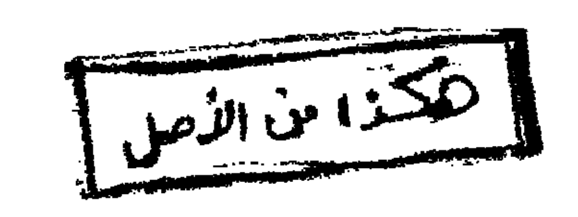
- R.T.L., 20 h, *le Désert des Tartares*, film de V. Zurlini et Ch. de Chalonge ; 22 h 15, R.T.L.-*le Monde* ; 22 h 35, Einstein et Cie.
- T.M.C., 20 h, Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 35, *Evénement sportif*.
- R.T.B., 20 h 15, Variétés : Supercool ; 21 h 15, *la Femme rompue*, téléfilm de J. Dayan, d'après le roman de S. de Beauvoir.
- T.S.R., 20 h, Série : Billet doux ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 50, Cadences : Symphonie nº 5, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.

Lundi

- R.T.L., 20 h, Série : L'île fantastique ; 21 h, *les Félins*, film de R. Clément (avec A. Delon, J. Fonda).
- R.T.B., 20 h, Écran-témoin : *Café express*, film de N. Loy.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : Ou vas coq d'awons ? ; 22 h 20, Indépendants à votre service.
- T.S.R., 20 h, Sports ; 20 h 15, A bon entendeur ; 20 h 20, Spécial cinéma.

Mardi

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *Le bahut va craquer*, film de M. Nerval.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Et la vie continue ; 21 h 5, Vidéogam ; 21 h 55, Ecritures, magazine du livre.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Folklore : Souvenirs de bois et d'ardoise ; 21 h, *le Locataire*, film de R. Polanski.
- T.S.R., 20 h, Sports ; 20 h 15, La chasse aux trésors (au Maroc) ; 21 h 25, Une danse pour l'exil (danse cambodgienne) ; 22 h 10, Rencontres.



Mercredi
2 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Vitamine.
Dessins animés, jeux vidéo, sport...
16.00 Jouer le jeu de la santé.
16.05 Temps X.
17.05 Un métier pour demain :
Les emplois du dessin industriel.
17.20 Les infos.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.10 Dix idées pour l'orientation :
Après le LEP, qu'elles études faire ?
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Jack spot.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
19.53 Tacotac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Feuilleton : Dallas.
Cette fois J. R. songe à faire de la politique...
21.30 Nuit du football.
Emission de Michel Denisot.
Edition spéciale de l'émission dominicale « Champion » à l'occasion de la dernière soirée du championnat de France de football. Avec Jacques Villeret, Julien Clerc, Francis Huster et de nombreux sportifs dont Michel Platini et Pelé.
23.30 Journal.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Les carnets de l'aventure.
Dans les puits des Incas.
14.25 Dessins animés.
15.00 Récré A2.
Yakari ; Emilie ; Les petites canailles ; Les mystérieuses cités d'or...
17.30 Micro-Kid.
Un vidéo-match en cinq jeux et cinq manches.
18.00 Platine 45.
The Smiths, Enzo-Enzo, fiction Factory, Lio, Howard Jones.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Attendez que maman revienne.
Un entraîneur de football, provisoirement au chômage est contraint d'accepter que sa femme travaille ; il va s'occuper de la maison et des enfants. Le nouveau feuilleton américain avec le comédien de « Starsky » en papa débordé, pour deux mois...
17 22.10 Magazine : Cinéma, cinémas.
de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Des interviews d'Alain Delon sur le tournage de Notre histoire, *de Bernard Blier, de Wim Wenders à Los Angeles, où il enregistre avec Ry Cooder la musique de son dernier film* Paris-Texas, *de Sergio Leone et d'Abraham Polonski, metteur en scène de* Willy Boy.
23.10 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

15.00 En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Ring Parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Léa Milcic.
Avec Hervé Vilard, François Valery et le groupe Duran Duran.
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : le Crime de la maison Grün.
D'après le roman de Y. Jacquemard et J.-M. Sénécal. Réal. R. Saint-Pierre. Avec J.-M. Sénécal, J. Franval, M. Séline...
Une nuit, une vieille dame découvre un corps de femme dans l'eau d'une rivière, mais au moment où la police arrive la noyée a disparu. Un des témoins semble avoir reconnu le cadavre de Diana, la maîtresse du fils aîné de Wotan Grun, le célèbre relieur d'art. Secret, suspense.
23.20 Prélude à la nuit.
Concerto en ré majeur *de J.-M. Leclair, interprété par l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Billet doux ; 21 h, *Joe Kennedy, le méconnu*, film de R.-T. Heffron ; 22 h 35, Essai automobile.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors (à la Réunion) ; 21 h 10, Série : Agence tous risques ; 22 h, Planète des hommes ; 23 h 15, Un autre regard.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Sports 2 ; 22 h, Informatix (Des mots pour le dire).
- T.S.R., 20 h, Sports ; 20 h 15, Série noire : Cœur de hareng ; 21 h 35, Téléscope, magazine de la science.

Jeudi
3 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Service de maintien à domicile.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15.30 Quarté, en direct de Vincennes.
16.55 Images d'histoire d'hier. La marine d'aujourd'hui, avec le capitaine de frégate J.-F. Tardiveau.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.10 Dix idées pour l'orientation : l'apprentissage
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Clip jockey.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : l'Homme de Suez.
Scénario de J. Robert et P. Gaspard-Huit, réal. C. Jaque. Avec G. Marchand, H. Franck, R. Palacios...
Premier épisode d'un feuilleton en six épisodes. La grande aventure du canal de Suez en 1832 et de son héros Ferdinand de Lesseps : intrépide, brûlant, il part à la découverte de l'Égypte, propose un projet. Une épopée romantique.
21.35 L'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : « La puce à l'oreille ou la monnaie électronique » : Remplacera-t-elle les chèques ? ; « L'Heure de la succession » : une entreprise quand son patron prend sa retraite, etc.

22.15 **Cinéma : la Constante.**
Film polonais de Kryzstof Zanussi (1980), avec T. Bradecki, M. Zajaczkowska (v.o.)
Hanté par le souvenir de son père, alpiniste mort en montagne, un jeune homme essaie de se comporter avec une absolue rigueur morale, souffre de l'incompréhension ou de la corruption des autres. Au-delà des trafics d'influence et des compromissions — qu'il déplore — de la société polonaise, Zanussi s'en prend à la décadence de la civilisation occidentale, allie une sorte de mystique au calcul des probabilités. Chez lui, les idées abstraites passent à travers des émotions. Prix du jury pour la qualité de la mise en scène, au Festival de Cannes 1980. — J. S.
0.25 Journal.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Les bêtes à concours.

14.55 **Cinéma : Pharaon.**
Film polonais de Jerzy Kawalerowicz (1965), avec G. Zelnik, B. Bryl,
La vie du prince héritier devenu pharaon sous le nom de Ramsès XIII, en lutte contre le pouvoir et les intrigues des prêtres. Reconstitution à grand spectacle de l'Égypte antique, d'après un roman historique polonais. Kawalerowicz a traité ce sujet dans une optique contemporaine. Ce film long et touffu comprend des moments splendides et des passages ennuyeux. Difficile d'apprécier, en fait. Plus de quarante minutes ont été supprimées dans la version exploitée en France. – J. S.
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Pelouse interdite.
17.45 Récré A2.
Pic Pic Pic ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Albatros ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 **Série : La Saga du Parrain.**
D'après M. Puzo ; réal. F. Ford Coppola.
L'attentat commis contre le Parrain donne lieu à une série de vengeances du fils aîné, Michael, qui passe aux actes dans une lutte effrénée contre le clan rival. Un grand film multiplié en feuilleton.

21.25 **Magazine : Résistances**
Le magazine des droits de l'homme présenté par Bernard Langlois.
Au sommaire « Pacifistes de tous les pays », les pacifistes de l'Est, la résistance de la population de Comiso en Sicile à l'implantation des fusées américaines (avec l'amiral Sanguinetti, M. Alain Joxe directeur du CIRPES et la chanteuse Colette Magny) ; « Les falashas d'Ethiopie » : une communauté victime de la discrimination raciale.
22.40 Histoires courtes
Elle s'appelle Alix, de S. de Mareuil ; *Morfocipris*, de J.-C. Villard ; *Ville brune*, de B. Dumas.
23.00 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 **Cinéma : Verdict.**
Film français d'André Cayatte (1974), avec S. Loren, J. Gabin
Mélodrame à thèse sur les défauts du système judiciaire français (l'article 353 du code pénal sur l'intime conviction des jurés, faute de preuves, est en cause). Deux numéros d'acteurs impressionnants : pour défendre et sauver son fils, accusé de meurtre, Sophia Loren affronte Jean Gabin, président de cour d'assises, enlève sa femme et le fait chanter. Il rugit. — J. S.
22.15 Journal.
22.35 Prélude à la nuit.
La Pastorale de Beethoven, transcription pour piano de Liszt; interprétée par Cyprien Katsaris.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Un espion de trop*, film de D. Siegel ; 22 h 5, Carrousel aux images ; 22 h 55, Judo : championnat d'Europe ; 23 h 30, La pensée socialiste.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, L'ordre nouveau : le temps des erreurs.
- T.S.R., 20 h, Sports ; 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, *Palermo*, film de W. Schroeter.

Vendredi
4 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Temps libres.
17.00 Destination... France.
Magazine de Y. Gauthier, C. Duroc, et F. Saint-Félix.
La Haute-Garonne.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.10 Dix idées pour l'orientation.
Après les conseils de classe du troisième trimestre.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Microludic.
Magazine de la micro-informatique.
L'actualité informatique.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Carnaval.
Hauts en couleur nous dit-on ! Avec Carlos, G. Jugnot, Karen Cheryl, Y. Orner...
21.50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Les déserts arides et les déserts de glace.
Autour des répartitions des zones désertiques, des déserts chauds et froids : des immensités brûlantes (le Sahara) aux gigantesques glaciers générateurs d'icebergs. L'explication des climats par l'illustre vulcanologue.
22.45 Branchés musique : La famille éléphant.
Touré Kunda, de R. Kolpa Kaboul.
(Lire notre article page IX).
23.30 Journal et cinq jours en Bourse.

ANTENNE 2

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
L'actualité : après la sidérurgie, les banques ?
14.55 Série : Vegas.
15.45 Reprise : Lire c'est vivre.
« Voyage dans les ténèbres », de J. Rhys (diff. le 17 avril).
16.40 Itinéraires : Manuel, Anna, Boundi et les autres...
17.45 Récré A 2.
Histoire comme ça ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : La bavure.
D'après J.-F Coatmeur, adapt. O. Barski, réal. N. Ribowski.
Dernier épisode. Laugel, parti à la recherche des assassins de son ex-femme et de son fils, continue de mener son enquête personnelle où les cadavres s'accumulent...
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Spécial Claude Lévi-Strauss.
22.50 Journal.

23.00 **Ciné-club : Seuls les anges ont des ailes.**
Cycle Howard Hawks. Film américain de H. Hawks (1939), avec C. Grant, J. Arthur (v.o. sous-titrée. N.).
Les pilotes d'une compagnie aéropostale en Amérique du Sud affrontent difficultés et dangers en idéalistes. Une présence féminine vient troubler leur milieu fermé. Du Hawks grande cuvée : esprit d'aventure chevaleresque, odyssée des hommes d'action, belles scènes d'aviation, jeu des passions. Le film connut à la fois un succès public et critique. Ici, Cary Grant et Jean Arthur ne sont pas des personnages de comédie. Une certaine Rita Hayworth apparaît dans un petit rôle. — J. S.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord.
émission de l'INC.

20.35 **Vendredi : la Brigade des stupéfiants.**
Magazine d'information d'A. Campana.
(Lire notre article page IX).
21.35 Macadam : Meurtres au paradis.
Téléfilm d'E. Roda, Gil et P. Danel. Avec P. Contin, Enzo, Kent, Made in France, P. Personne.
Une boîte de nuit à Lyon. Un de ces lieux où se retrouvent la nuit toutes sortes de gens, de l'expert-comptable au punk en passant par les branchés... On retrouve une jeune fille étranglée. L'enquête commence...
22.30 Journal.
22.50 Prélude à la nuit.
Première sonate en ut mineur pour violoncelle et piano de Camille Saint-Saëns interprétée par René Benedetti au violoncelle et Nathalie Nayser au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *l'Albatros*, film de J.-P. Mocky.
- R.T.B., 20 h, Série : Au nom de la loi ; 21 h 5, Dernière séance : *Enquête sur une passion*, film de N. Roeg.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Championnat d'Europe de judo : finales mi-moyens et moyens ; 21 h, Motocyclisme.
- T.S.R., 20 h, Sports ; 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 35, La grande chance, avec R. Magdane et A. Barrière ; 22 h 20, *l'Oiseau de feu*, de Stravinski, par le Ballet royal danois.

A Ecouter

Paris, Berlin, New-York

● *Transcontinentales I:* **France Musique, du lundi 30 avril au vendredi 4 mai, de 9 h à 12 h (sauf jeudi) :** *Stravinski à travers ses écrits :* **lundi 30 avril, jeudi 3 et vendredi 4 mai de 15 h à 18 h.**

Semaine faste sur France Musique, des matins aux soirs, en passant par les « Après-midis des musiciens » où Martin Kaltenecher, s'appuyant sur les écrits de Roland Manuel et Robert Craft, proposera un portrait de Stravinski. Rien moins. Il y a plus que matière... Il y a — à lire les paroles citées ou les anecdotes rapportées — bien des occasions de sourire, ou de jubiler carrément. Le compositeur du siècle, qui savait être méchant comme peu, maniait l'humour, le sarcasme, en artiste de la pique. Et savait se moquer de lui-même aussi. Les exégèses de son œuvre sont déjà volumineuses. C'est ici un digest, une promenade à travers les commentaires. Or, Stravinski ayant affirmé que *« le seul commentaire valable d'une œuvre musicale est une autre œuvre musicale »,* on risque de se régaler à réentendre de jour en jour la musique de... Stravinski et les musiques auxquelles l'associer.

Les matins étant consacrés au premier chapitre d'une série intitulée « Transcontinentales », on retrouvera le même Stravinski quasiment à chaque étape d'un voyage de Paris, en 1920, jusqu'à la deuxième révolution musicale des années 50, où, tandis que se lançaient les grands festivals qui existent toujours, apparaissaient de nouveaux noms comme ceux de Nono, Boulez ou Stockhausen.

Partis de Ravel, Debussy, Fauré et le groupe des Six, on sera passé entre-temps par Berlin en 1930, où Hindemith et Schönberg enseignaient, et par les années sombres où ceux-ci et bien d'autres, comme Bartok, Milhaud, Toscanini, exilés à New-York, continuèrent, redoublant d'énergie, de génie. La musique américaine, c'était alors Barber, Copland ; c'était Ives ; c'était surtout l'accueil réservé à tout ce que l'Europe comptait de talents. Certains de ces dinosaures de l'interprétation vivent encore là-bas. Cette leçon d'histoire propose d'écouter les enregistrements d'œuvres-clés à leur création. Tant mieux.

Un pianiste de la grande dimension

● *Récitals Kun Woo Paik.* **France Culture : samedi 28 avril, 10 h 50, 21 h 50 ; dimanche 29 avril, 12 h 45 ; 17 h 45 et 23 h.**

Même s'il se produit moins fréquemment à Paris qu'à New-York, Londres ou Berlin, le pianiste sud-coréen Kun Woo Paik est un virtuose de dimension vraiment internationale. Spécialiste de Scriabine dont il a exploré quasiment toutes les œuvres pour piano, il a également interprété l'intégrale des compositions de Ravel jusqu'aux concertos.

Grâce aux enregistrements proposés tout le long du weekend par Rémy Stricker — qui a longuement interviewé Kun Woo Paik, — on entendra également des pièces pour piano de Moussorgski rarement diffusées, telles le *Porte-Enseigne Polka* (1852) ou *Méditation* (1880).

M.-L B.

Virtuose

● **« Jazz vivant », France-Musique, dimanche 29 avril, à 19 heures.**

C'est un petit génie. A vingt-deux ans seulement, certains critiques le comparent déjà au grand Dizzy Gillespie ou à Miles Davis. La technique instrumentale, Wynton Marsalis la possède dans les doigts, le tempo il l'a dans les pieds, ce qui donne à quelques professionnels des envies expresses de recyclage. Trajet fulgurant. Découvert à l'âge de dix-sept ans au sein des Jazz Messengers d'Art Blakey, engagé ensuite par le pianiste Herbie Hancock, le contrebassiste Ron Carter et le batteur tonitruant Tony Williams, il improvise sur plusieurs niveaux, avec l'aisance d'un virtuose. *Jazz vivant* consacre un numéro spécial au prodige et plus exactement au concert présenté au public lors du Quatrième Festival de jazz de Paris, le 28 octobre 1983, au Théâtre municipal de Paris, son frère Bandford au saxophone, Kenny Kirkland au piano, Ray Drumond à la contrebasse, Jeft Watts au drum et Marsalis à la trompette.

Lyrique

● **« Tannhäuser ou le Tournoi des chanteurs à la Wartburg », samedi 28 avril, France-Musique, 18 heures.**

Wagner s'est inspiré de la légende de Tännhauser, ce trouvère allemand du XIIIe siècle qui, dit-on, tomba sous l'empire de Vénus. A partir du thème de la lutte entre l'esprit et les sens et de la rédemption par l'amour, le musicien a tracé un tableau de l'Allemagne du Moyen Age. Dans ce conflit élémentaire entre la soif de volupté et le renoncement ascétique, s'organise la structure musicale : d'un côté la nature spirituelle est fixée par le chant des pèlerins, la nature sensuelle étant figurée par le thème du Venusberg et de la Bacchanale de l'autre.

Interprété par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio France dirigés par Marek Janowski (avec Teresa Zylis-Gara dans le rôle d'Elisabeth, Waltraud Meiere pour Vénus, Manfred Schenk pour Hermann, William Johns pour Tannhäuser et Wolfgang pour Wolfram), cet opéra sera retransmis en direct de la salle Pleyel à Paris.

Cinéma sans images

● **« Bertrand Tavernier sans images », France-Culture, mercredi 2 mai, de 10 h 50 à 12 h, de 13 h 30 à 14 h 30, de 16 h à 18 h, de 20 h 30 à 22 h 30.**

Portrait sentimental, intellectuel et musical du cinéaste Bertrand Tavernier. Le metteur en scène d' *Un dimanche à la campagne* ouvre les jardins secrets de son enfance, marquée par la personnalité du père, fondateur de la revue *Confluences,* par sa grand-mère pianiste, traductrice d'Alberto Moravia, une enfance bercée par la radio, par le cinéma hollywoodien, le théâtre et l'histoire. Le cinéaste, à partir de l'analyse des relations qu'entretiennent l'image, le son et la musique, illustrée par des bandes sonores de musiques de films, tente de définir la signification qu'il accorde à l'image.

Radio-France internationale

Informations tous les quarts d'heure de 6 h à 10 h et à 21 h 15, 22 h 25, 23 h 15, 1 h, 1 h 30.

● Parmi les magazines signalons :

Carrefour, le dossier d'actualité de 15 h 15, présentera

— *le lundi 30 avril* : L'Argentine, que faire des disparus ?

— le mercredi 2 mai : L'illettrisme en France ; une réflexion sur l'école et le niveau intellectuel dans notre pays.

— le vendredi 4 mai : le jeu, pourquoi joue-t-on ? Depuis quand ? Un magazine sur l'histoire des jeux qui nous entraîne en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Priorité santé, le jeudi 3 mai à 11 h, (reprise le samedi 5 à 18 h), traite de l'aplasie médullaire, grave maladie du sang ; avec la participation de Mirko Belanjanski, chercheur, qui a mis au point le RLB, médicament destiné à soigner cette maladie.

● Emissions en langues étrangères :

En allemand, le mardi 1er mai à 19 h, sur ondes courtes, bandes des 49 m (6010 kHz) et des 41 m (7145 kHz), et sur ondes moyennes, 235 m (1278 kHz) ; retransmission des diverses manifestations de la fête du travail en France.

En anglais, (à 6 h 15, 6 h 45 et 18 h), le jeudi 3 mai : le Guide des grandes entreprises françaises publié en anglais et destiné à faciliter les contacts commerciaux.

France-Culture

SAMEDI 28 AVRIL

7.00 Nous tous chacun.
7.45 Entretien avec Suzanne Lilar.
8.00 Les chemins de la connaissance : demeures de la pensée, lieux du vertige.
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : génération 80, glissements d'époque.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarches.
10.50 Musique : trois récitals Kun Woo Paik (œuvres de Moussorgski) [et à 21 h 50].
11.30 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives (la voix refoulée de Tristan).
12.30 Chronique des livres politiques.
12.45 Panorama : cinéma.
13.32 Le cri du homard : les gonfleurs de textes ; les mains sales.
14.05 Les samedis de France-Culture : *confrontation des médecines dans le Sud andin péruvien : syncrétisme culturel ?*
17.10 Conte : la femme à la main heureuse (conte d'Asie centrale).
17.20 Pratiques corporelles et discours *sur le corps* : une histoire du sport et de la gymnastique.
19.20 L'univers des coïncidences, par C. Mettra et P. Namo. Avec Elemire Zolla.
20.15 « Sur les ruines de Carthage », de R. Kalisky, avec R. Rimbaud, J.-P. Miquel, C. La Borde (rediff.).
21.50 Musique : trois récitals Kun Woo Paik (Moussorgski : « Tableaux d'une exposition »).
22.30 Pierre-Paul Rubens, peintre. Avec J. Rowlans, Mme de Gepts, A. Hardy, conservateurs, et S. Cotté, P. Levallois. Musique baroque enregistrée.

DIMANCHE 29 AVRIL

7.00 Chasseurs de son. (Souvenir des déportés).
7.20 Horizon, magazine religieux (les foyers mixtes).
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Le temps d'aimer et le temps de mourir (philosophie de la chanson réaliste).
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme : Service religieux à la Maison de Radio-France.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10.00 Messe à l'église Saint-Martin de Brest.
11.00 La radio sur la place : à Nantes.
12.05 Le cri du homard : le Petit Mirliton illustré ; le patron mange ici.
12.45 Musique : trois récitals Kun Woo Paik (œuvres de Ravel, Mozart) [et à 17 h 45 et 23 heures].
14.30 En direct de la Comédie-Française : « Mort de Sénèque », de Tristan L'Hermite. Avec C. Winter, J. Destoop, N. Silberg, R. Fontana, J.-F. Remy...
18.30 La cérémonie des mots.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Clayton Eshleman (de l'Indiana à la Dordogne).
20.40 Atelier de création radiophonique : Bleu, blanc, beige et gris et rose... (deuxième partie), par Y. Paranthoën.
23.00 Musique : récital Kun Woo Paik (intégrale de l'œuvre pour piano de Ravel).

LUNDI 30 AVRIL

7.00 Matinales : nouveauté musicale ; la lettre à la famille ; la naissance du jour.
8.00 Les chemins de la connaissance : la marche à l'Etoile ; à 8 h 33, le rameau de mai.
8.50 Echec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : notes et carnets de Charles de Gaulle, avec O. Germain-Thomas, B. Ledwige et J. Julliard.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : les musiciens français contemporains (Desportes, Nikiprowetsky, Damais, Herbin, Tisné) [et à 14 h 50 et 21 h 50].
12.05 Agora, avec J.-Y. Loude.
12.45 Panorama : théâtre à Paris et en province.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « le Problème d'Aladin », d'Ernst Junger.
16.03 Art et gens : vitrines ; à 16 h 15, images (actualité de la photographie) ; à 17 h, œuvres-clés, clés du temps (la Renaissance en France : le château de Chambord) ; à 17 h 30, la radio sur la place (à Nantes).
18.30 Feuilleton : la vie entre les lignes.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique : informatique et documentation.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux, critique des théories du changement social, avec Raymond Boudon.
21.50 Les musiciens français contemporains : Antoine Tisné, « Bocéphale », avec M.-C. Chevalier, X. Guivelet, textes de D. Niemann ; « Héraldiques », avec P. Thibaud et I. Nodaira.
22.30 Nuits magnétiques : actualité des cultures.

MARDI 1er MAI

7 à 19.00 Programme unique avec France-Inter, France-Musique et FIP.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : les états limites (la psychosomatique, avec Jean Guir, psychanalyste lacanien).
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues franco-néerlandais : la littérature néerlandaise, un champ à explorer, avec C. Nooteboom et P. Noblet.
21.50 Musique : « le Pont Charles un soir de mai », poème de Nerval ; concert de musique tchèque.
22.30 Nuits magnétiques : série de création radiophonique.

MERCREDI 2 MAI

7.00 Matinales : nouveauté musicale ; la lettre de la famille ; la naissance du jour.
8.00 Les chemins de la connaissance : la marche à l'Etoile ; à 18 h 33, le royaume sacré de Léré.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Recherches et pensées contemporaines : information et signification, avec H. Atlan, I. Stengers, R. Thom, P. Laget et H. Verron.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : « Comme à la télé », de P. Byars ; « la Dernière Chance », de R. Newton-Peck ; « Nos amis les loups », de F. Mowat ; « Ricou et la rivière », de T. de Molènes.
10.50 Musique : Tavernier sans images (l'enfance et les sons ; les chansons ; les passions (et à 16 h 30 et 20 h 30).
12.05 Agora, avec John Saul.
12.45 Panorama : Berlin-Ouest.
13.30 Instantané : magazine musical (Iannis Xenakis).
14.30 Missus Bollinbrock, de J. Ebner, avec D. Gence, G. Tréjean.
15.05 L'homo audio-vidéographe, de R. Eichelbeck, avec F. Frayburger, B. Bloch, C. Hamsy.
15.30 Entretien avec le prince Sturdza (grandes familles de Grèce, d'Albanie et de Constantinople).
18.00 Le cri du homard.
18.10 L'école des parents et des éducateurs : favoriser l'épanouissement de votre enfant.
18.30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la richesse animale (le monde des singes), avec J.-J. Petter.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Tavernier sans images (rapports cinéma-musique ; musiques de films et extraits de films).
22.30 Nuits magnétiques : série de création radiophonique.

JEUDI 3 MAI

7.00 Matinales : nouveauté musicale ; la lettre de famille ; la naissance du jour.
8.00 Les chemins de la connaissance : la marche à l'Étoile ; à 8 h 33, le royaume sacré de Léré ; à 8 h 50, le serment de lune.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard : galerie marchande, ou tics de boutiques.
10.50 Musique : Episodes (et à 14 h 50).
12.05 Agora, avec Alfred Sauvy.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : « Modern style » d'Irène Frain.
16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, la vie qui change ; à 17 h, Persona (Catherine Sellers) ; à 17 h 30, Partition ; à 18 h 20, intime conviction (I. Xenakis).
18.30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la fertilité masculine.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « le Retour de la grande duchesse » de B. da Costa. Avec M. Robinson, P. Puymertin...
22.30 Nuits magnétiques : série de création radiophonique.

VENDREDI 4 MAI

7.00 Matinales : nouveauté musicale ; la lettre de famille ; la naissance du jour.
8.00 Les chemins de la connaissance : la marche à l'Étoile ; à 8 h 33, le royaume sacré de Léré.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent : société et économie.
10.30 Le texte et la marge.
10.50 Musique : Géorgiques (Absalon et Etery, opéra national de Georgie, de Z. P. Paliashvily, par le grand chœur et l'orchestre symphonique de la radio de l'URSS à 14 h 50).
12.05 Agora, avec P.-M. Sigaud.
12.45 Panorama, le travail et l'économie.
13.30 On commence... « Enfance », de N. Sarraute ; théâtres en Normandie.
14.10 Un livre, des voix : « la Maison près du marais », de Herbert Lieberman.
16.03 Communautés des radios publiques de langue française, la pelleterie en Amérique du Nord.
16.30 Les rencontres de Robinson, avec François Roux.
18.30 Feuilleton : La vie enre les lignes.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : les naines rouges et Cygnus X 3.
20.00 Histoire actualité.
20.30 Jacques Sternberg, une œuvre, une vie, avec M. Lonsdale, A. Desbois, E. Ker...
21.50 Musique : Georgiques (Heraclus Djabadery ; Vissarion Chebalin).
22.30 Nuits magnétiques : série de création radiophonique.

France-Musique

SAMEDI 28 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Guido Cantelli ; œuvres de Beethoven, Mozart, Debussy, Bartok, Mendelssohn.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Sarti, Pergolèse, Rameau, Schumann, Ibert.
9.10 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Hans Heiling » de Marchner.
14.04 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : débat autour de « la Passion selon saint Matthieu », de Bach.
17.00 Concert : Extraits de la Passion selon Saint-Matthieu de Bach par le solistes du Tölzer Knabenchor, le Leonhardt Consort, l'Ensemble Alarius.
18.00 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Tannhäuser » de Wagner par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski et les chœurs de Radio-France, premier violon, J. Prat, sol. T. Zylis-Gara, W. Meier, M. Schenk, W. Hohns...
23.00 Les soirées de France-Musique : le club des archives — Casals, chef d'orchestre ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 29 AVRIL

2.00 Contes et légendes : œuvres d'Offenbach, Liszt, Humperdinck, Wagner, Wolf, Ravel, Schönberg.
7.03 Concert-promenade : œuvres de Johann Strauss, Duclos, Ziehrer, Strohmayer, Rossini, Sandauer, Tchaikovski.
8.00 Cantate : « Cantate du Café » de Bach.
9.10 Intégrales : musique de chambre de Tchaikovski.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres de Beethoven, Haydn, Mozart, Brahms.
17.00 Comment l'entendez-vous ? œuvres de Debussy, Stockhausen.
19.05 Jazz vivant : le quartette du trompettiste Wynton Marsalis.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert : « Khamma », ballet de Debussy, Concerto « Coral » pour violon solo et chœur a capella de Marco, Symphonie no 1 en mi majeur de Scriabine par l'orchestre symphonique de la radio de Francfort dir., E. Inbal, sol. V. Martin, violon, E. Podles, alto, F. Tenzi, ténor.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 0 h, œuvres de Boulez, Scelsi, Forqueray, Murail ; à 1 h les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 30 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Sir Thomas Beecham ; œuvres de Bizet, Rimski-Korsakov, Haendel, Delius, Beethoven, Mozart, Mendelssohn, Berlioz, Sibelius.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Transcontinentales : Paris 1920 ; œuvres de Milhaud, Stravinski, Fauré, Satie, Ravel, Honegger, de Falla, Wiener et Doucet, Roussel.
12.05 Concert : œuvres de Kotter, Hofhaimer, Lublin, Luython, Cavazzoni, Antegnati, Correa de Arauxo, Frescobaldi, par R. Jaud, orgue.
13.32 Musique légère.
14.02 Repères contemporains : Ragnar Grippe, Larry Wendt.
15.00 L'après-midi des musiciens : Stravinski à travers ses écrits.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : actualités ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert : (festival d'hiver de Saint-Thomas d'Aquin) : « Glorissima Maria » de Dumont, « Beati Omnes » de Campra, Sonate en trio en si mineur de Haendel, « Lamentatio seconda pro die Veneris Sancto » de Zelenka, Sonate en trio, extraits de l'Offrande musicale de Bach, « Motet pour la Nativité de Notre Seigneur » de Bernier par R. Jacobs, haute-contre, B. Kuijken, flûte traversière baroque, F. Fernandez, violon baroque, W. Kuijken, viole de gambe, R. Kohnen, clavecin.
22.15 Les soirées de France-Musique : feuilleton ; à 23 h 10, Le musicien de minuit.

MARDI 1er MAI

PROGRAMME SPÉCIAL
7 HEURES A 19 HEURES

19.00 Le temps du jazz : portrait d'un jazz man ; Intermède ; feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Premières loges : œuvres de Verdi, Leoncavallo, Rossini par Ugo Ugaro, baryton.
20.30 Concert : (donné au Grand Auditorium le 28 février 1984) : « Les Brigands » d'Offenbach par le Nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. J. Mercier, M. A. Nicolas, premier violon, sol. P. Delange, M. Senechal, J.-C. Benoît, M. Sieyes, L. Masson...
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club (enregistré au Petit Opportun).

MERCREDI 2 MAI

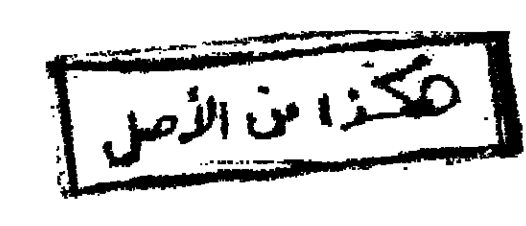
2.00 Les nuits de France-Musique : musiques de divertissement.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Transcontinentales : Berlin 1930 ; œuvres de R. Strauss, Weill, Milhaud, Eisler, Hindemith, Grieg, Pfitzner, Beethoven, Schönberg, Mozart.
12.05 Concert : Cantates de Bach par le Gaechinger Kantorei Bach Collegium de Stuttgart.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : Œuvres de Tisné, Richer, Lee, par M.-C. Chevalier, X. Givelet, *pianos.*
15.00 Microcosmos : Elle était une fois Blanche-Nouilles ; Un vocal dans la sono ; Microdigital ; Sonoscopie ; Maraboudeficel ; Court-circuit.
17.00 Histoire de la musique.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : où jouent-ils ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Musique contemporaine.
20.30 Concert : Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur de Haydn, Symphonie no 5 en ut dièse mineur de Mahler par l'Orchestre national de France, dir. J. Conlon, R. Pidoux, violoncelle.
22.34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod » ; 23 h 10, masques : œuvres de Mozart, Couperin, Monteverdi à 1 h, le violon selon Michaël Rabin.

JEUDI 3 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Messiaen ; œuvres de Messiaen, Lejeune, Wagner, Mozart, Debussy.
7.10 Actualité du disque.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Transcontinentales : New York 1940 — œuvres de Beethoven, Copland, Bartok, Barber, Stravinsky.
12.05 Concert : (Xe Festival Couperin 1982) : œuvres de Schubert par l'ensemble vocal Michel Piquemal.
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Repères contemporains : Michel Redolfi.
15.00 L'après-midi des musiciens : Stravinsky à travers ses écrits critiques et polémiques.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Concours international de guitare.
20.30 Concert (donné le 30 janvier 1984 au Théâtre de la Ville à Paris) : « Michaëls-Gruss » de Stockhausen, concerto de chambre de Guerrero, « Atrées » de Xenakis, « Scenic Railway » de Reverdy, « Oiseau exotique » de Messiaen par l'ensemble intercontemporain, dir. J.-C. Pennetier.
22.34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod » ; à 23 h 07, Masque : œuvres de Berlioz, Rossini, Ravel, Verdi, Mozart.

VENDREDI 4 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Ferenc Fricsay ; œuvres de Mozart, Tchaikovski, Bartok.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Transcontinentales : Europe 1951 ; œuvres de Schönberg, Mozart, Poulenc, Honegger, Petrassi, Nono, Stockhausen, Stravinsky.
12.05 Concert : œuvres de Webern, Liszt, R. Strauss par l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini, sol. K. Zimerman.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains : Frédéric Rzewski, Szemző.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 L'après-midi des musiciens : Stravinsky à travers ses écrits. Autour de la poétique musicale.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Avant-concert.
20.20 Concert (émis de Stuttgart) : Symphonie concertante pour flûte, hautbois, clarinette, cor, basson et orchestre en si bémol majeur de Lindpaintner, concerto pour cor et orchestre no 1 en mi bémol majeur de Strauss, « Idoménée », air du troisième acte de « Cosi fan tutte », rondo de Fiordiligi » de Mozart, Concerto pour piano et orchestre no 1 en si bémol mineur de Tchaikovski par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart dir. Jiri Starek, sol. E. Mueller, D. Jonas, K. T. Adler, D. Ulrich, R. Sabow.
22.20 Les soirées de France-Musique ; feuilleton « Hugues Guénod » ; à 23 h 10 Les masques dans la musique ; à 1 h, musique traditionnelle arabe.



Casaques de "papa"

L'Aga Khan en tête.

LE début de la saison de Longchamp marque un retour en force des anciens. Les casaques Robert Sangster, McNall, Hunt, qui avaient fait la pluie et le beau temps hippiques ces dernières années, sont reléguées dans l'ombre.

Même l'écurie Stavros Niarchos, championne 1983, dont le seul budget de fonctionnement, sans compter l'achat des chevaux, est, a révélé son entraîneur, de dix millions de francs par an, paraît être rentrée dans le rang. La seule casaque récente qui se maintienne au sommet est celle de Mahmoud Fustok, gagnante, dimanche, de la Poule d'essai des poulains et du prix Jean Prat. A côté d'elle, ce sont le bleu et jaune des Rothschild, le vert et rouge de l'Aga Khan et même le blanc et rouge de Mme Volterra, qu'on revoit caracoler en tête des pelotons. Délicieuse sensation : on peut se croire rajeuni de quinze ans, de vingt-cinq ans même, s'il s'agit de renouer avec le temps des grands succès de l'écurie Volterra.

Principale explication de ces résurgences : le désengagement des écuries vedettes – et cosmopolites – des dernières années. Américains, Anglais, Arabes ont craint, d'évidence, d'érailler leurs casaques aux épines de la rose socialiste et ont tourné la croupe au franc.

Même Mahmoud Fustok a transféré une large partie de son effectif aux États-Unis et en Angleterre, où il a accroché son wagon à celui du jeune entraîneur Olivier Douieb, lui-même transfuge de Chantilly. Robert Sangster, installé à demeure outre-Atlantique et en Australie – où il a pressenti que pouvait se situer une partie de l'avenir hippique avec les marchés grandissants qu'offrent Singapour, le Japon et Hongkong, – ne quitte plus guère sa base européenne d'Irlande que pour des raids ponctuels.

Stavros Niarchos, le moins infidèle aux pistes françaises, commence pourtant à entendre l'appel du large, d'autant qu'il tend une oreille complaisante vers Robert Sangster, à qui le lie un contrat d'association en bonne et due forme pour certains chevaux, un accord tacite de non-belligérance pour d'autres.

Devant cette fuite continue, et probablement irréversible à court terme, les anciens sont tout étonnés de se retrouver, face à face, sabots contre sabots. C'est comme si soudain, dans un silence stupéfait, les généraux battus se retrouvaient vainqueurs, par désertion de ceux qui avaient forcé le destin des armes.

L'Aga Khan, qu'on revoit tout sourire (mais un peu bedonnant, attention Monseigneur...) occupe les meilleures positions du champ de bataille, avec *Darshaan*, *Yashgan* et *Lashkari*.

Le premier nommé a gagné le Prix Greffulhe de cinq longueurs sur *Green Paradise*, de neuf sur *Long Mick*, classé l'an passé, par le collège international des handicapeurs, quatrième « deux ans » européen et premier français. D'évidence, ce *Darshaan* tient la corde pour le Jockey-club, voire pour le Derby d'Epsom. On ne sait encore si son premier lieutenant sera *Lashkari* ou *Yashgan*, vainqueurs de « Niarchos » très estimés par leur « maison » dans le Prix des Marronniers et le Prix de Guiche. Une certitude : l'un et l'autre ne tarderont pas à être décorés sur le front des troupes, un soir de grande bataille.

A noter que ces « Aga Khan » vedettes se relient, par leurs origines, aux OPA globales que le prince avait effectuées sur les écuries Dupré et Boussac lorsque celles-ci avaient été vacillantes.

Il s'agissait, à l'époque, de paris audacieux : l'Aga avait engagé dans les deux affaires quelque quatre milliards et demi de centimes qui, avec la dérive monétaire, en représenteraient aujourd'hui une douzaine. Mais, année après année, il apparaît que c'étaient là des placements de père de famille. A part *Shergar*, l'étalon kidnappé, et peut-être une ou deux autres exceptions, tous les sujets ayant le plus brillamment porté la casaque verte et rouge depuis cinq ans étaient issus, à une ou deux générations, d'apports Dupré ou Boussac. Le propriétaire ne l'avait évidemment pas, à l'époque, clamé sur les toits, mais il avait, à tout prix, voulu ces apports parce qu'il *s'était* rendu compte que son propre élevage s'était étiolé.

C'en était fini, après un demi-siècle de prospérité, de la descendance des grandes *Mumtaz*. Il fallait se reconvertir. Il y a des analogies entre la gestion d'une écurie et un portefeuille boursier : l'habileté est de savoir assez tôt quand il faut transférer une participation d'un titre sur un autre. Quitte à revenir aux premières amours si, par un itinéraire détourné, elles se sont chargées de nouvelles promesses.

C'est l'opération qu'a réussie Mme Volterra, avec *Cariellor*, autre grand vainqueur de ce début de saison. Voilà vingt-cinq ans, la propriétaire avait vendu une de ses pouliches, *Misty*, qui n'avait réussi qu'en province. Elle a redonné une chance juste à temps à cette ancienne branche de son élevage en rachetant *Bonicarielle*, arrière petite-fille de *Misty*. *Cariellor*, vainqueur du prix Noailles, est le premier produit de cette « repêchée ». Par parenthèse, ce *Cariellor* n'y va pas avec le dos du sabot : quatre longueurs d'avantage sur son second, *Vieux-Boucau*. L'an dernier, lorsque nous avions une première fois attiré l'attention sur lui, il avait gagné, à Deauville, de huit longueurs. Il s'agit d'un cheval – l'espèce en existe – à qui le fait de se trouver en tête donne des ailes.

Globalement, les courses continuent de voler bas. Le ministère des finances vient de leur insuffler un peu d'oxygène en augmentant de 0,38 % à leur seul profit le prélèvement sur les paris, donc, en fait, sur les joueurs. Recette supplémentaire attendue : 60 millions de francs par an.

On s'apprête à empocher ces 60 millions et à recommencer de pleurer pour en obtenir d'autres. Le pesage, envahi par des groupes grandissants d'affairistes, ne s'extrait pas de ses chères et détestables habitudes : la préoccupation majeure est d'y trouver quelque émir ou quelque nouveau riche américain à qui vendre de préférence trois fois son prix, avant même qu'il soit rentré aux balances, le cheval qui vient de passer la ligne d'arrivée. C'est peu de dire que les marchands sont dans le temple ; le temple est devenu un marché.

Les seules signes d'imagination viennent de province. Cagnes va faire, cet été, une expérience de « jackpot », forme de pari dans laquelle il faut désigner tous les gagnants d'une réunion, les rapports pouvant atteindre plusieurs millions de francs. Lyon, s'inspirant du célèbre « palio » de Vienne, va, pour la première fois en France, organiser, le 31 mai, une course dans laquelle chaque concurrent portera les couleurs d'un quartier de la ville.

L'expérience s'analyse comme une tentative de redonner aux courses de galop les racines disparues avec les petites et moyennes écuries. Le trot, ancré dans le monde agricole, a su et a pu, lui, garder ces racines. Ce n'est pas la moindre raison de sa popularité.

Cela dit, continuons la course aux émirs. Au moins, elle nous donnera du fond : maintenant pour les atteindre il faut courir loin.

LOUIS DÉNIEL.

N. B. – Une publication professionnelle [illegible] « [illegible] » par une récente chronique. C'est qu'elle voulait déjà être aveugle. Les réussites me « convainquent », et même m'enthousiasment quand elles sont loyales. Elles m'indignent quand elles empruntent à l'artifice. Les attaches structurelles de la publication dont il s'agit avec des marchands de chevaux, s'ils la placent au cœur des artifices, ne lui donnent évidemment pas vocation à les distinguer publiquement, encore moins à les réprouver.



L'Aga Khan (à gauche) face à son cheval Naishakar.

L'Amérique en version originale

Des familles accueillantes et amicales « qui ne se lassent jamais de répéter ».

DOROTHÉE, seize ans, rêvait de découvrir les Etats-Unis. *« Pour savoir si tous les Américains fumaient de gros cigares, avaient d'énormes voitures et des piscines individuelles »*, avait-elle écrit dans la lettre de présentation adressée depuis la France à sa famille d'accueil, à Washington D.C. A présent, elle est là, devant le grand gâteau meringué du Capitole, parmi la quinzaine d'adolescents qui profitent des vacances de Pâques pour confronter leurs rêves d'Amérique à la réalité. Elle a donc traversé pour la première fois l'Atlantique avec plusieurs camarades de seconde et de première du lycée Michel-Anguier, d'Eu (Seine-Maritime), accompagnés de Catherine, leur professeur d'anglais, et d'autres élèves français. Deux semaines studieuses dans des familles choisies par Foreign Study in Living (FSL), organisme spécialisé de séjours linguistiques en Angleterre et aux Etats-Unis (1).


CHRISTIAN RAUSCH/VIVA

Dorothée va de surprise en surprise. D'abord elle a fait connaissance de « sa » famille américaine, de l'immense maison nichée sous les arbres à Fairfax, de l'autre côté du fleuve Potomac. Et puis, poussant la porte du premier Mac Donald venu, elle a remarqué, non sans délectation, que *« le coca américain a bien plus de bulles »*. *« Pour les hamburgers*, regrette-t-elle, *c'est exactement pareil qu'en France »*. L'un de ses copains, qui aborde les « States » pour la première fois lui aussi, n'a pas encore reçu le choc attendu : *« L'Amérique*, confie-t-il, *j'y croirai peut-être en voyant New-York, à la fin du séjour. A Washington, j'ai l'impression d'être en Angleterre. »* Un séjour traditionnel dans une famille britannique a laissé à beaucoup de ces jeunes un goût amer : *« Ils ne pensent qu'à l'argent »*, critiquent-ils.

Aux Etats-Unis, en revanche, les familles sélectionnées qui accueillent des lycéens ne perçoivent aucune rémunération. Il s'agit, à Washington, capitale administrative par excellence, de personnes aisées et accueillantes qui, en ouvrant toutes grandes les portes de leur foyer à un hôte étranger, souhaitent parvenir à un enrichissement mutuel, connaître d'autres pays, d'autres mœurs, et partager intégralement leur intérieur et leurs loisirs. C'est dire que les sujets de conversation, en principe, ne manquent pas. Tout en découvrant le mode de vie américain, en particulier lorsque la famille d'accueil comprend des enfants, l'élève est interpellé sur la France, ses habitudes et ses goûts. Les Américains, s'ils ignorent parfois certaines évidences européennes, sont curieux d'en savoir plus. Et puis ils tirent une fierté légitime du fait que leur hôte se sente très vite chez lui... chez eux.

Grégoire, élève de première G, en fait l'expérience. Lorsqu'il est arrivé au début des vacances dans « sa » famille, John, le fils de la maison, lui a immédiatement ouvert le réfrigérateur, sans doute le point stratégique de la villa, en précisant devant l'armoire bourrée de boîtes diverses : *« Tu te sers quand tu veux. »* Depuis, le courant passe, et John, qui ne parle pas un mot de français, l'a présenté à une trentaine de ses copains. Grégoire a fini par prendre goût à l'accent américain.

Arlington, connu pour le cimetière où est enterré John F. Kennedy, est aussi une superbe zone résidentielle à quelques minutes du centre de Washington par la *highway* à six voies, où les Buick, les Cadillac et autres limousines ne dépassent pas les 90 kilomètres à l'heure. A l'infini, dans un immense domaine boisé, les maisons de brique et bois blanc alignent leurs silhouettes majestueuses. Des balcons à colonnades, des terrasses, ouvrent sur des jardins qu'un banlieusard de chez nous appellerait « parcs » sans hésitation. C'est là que Margaret et Valérie, les organisatrices du programme FSL sur place, ont trouvé des familles d'accueil bénévoles. Jupe écossaise et souliers plats, Margaret, dite Margot, est l'ange gardien américain du groupe. Elle veille aux bonnes relations entre élèves et familles, organise les sorties et les cours, et n'hésiterait pas à rappeler à l'ordre ceux qui ne joueraient pas le jeu. *« La drogue ou la violence*, explique Margot, *sont des motifs de renvoi immédiat et aux frais des parents. »* Mais les deux correspondantes permettent aussi aux familles françaises de contacter à tout moment et immédiatement leur enfant en cas de besoin.

A Arlington, les lycéens vivent cependant dans un cadre protégé. Delphine, quinze ans, est ainsi arrivée chez Brady et Carol, un couple dynamique, qui occupent avec leurs enfants une sympathique maison de dix pièces ! Lui est officier de marine, elle travaille à domicile pour une grande firme d'alimentation. Avec Christy, seize ans, Delphine a découvert l'ordinaire de la famille : la moquette de l'entrée moelleuse comme un édredon, le téléphone et la télé dans chaque chambre, le billard à coussin d'air, et le distributeur de glaçons intégré à la porte du réfrigérateur. Mais surtout, elle apprécie la patience de ses hôtes qui *« ne se lassent jamais de répéter »* lorsqu'elle ne comprend pas tout de suite.

Quatre fois par semaine, le programme comprend un cours de deux heures illustré par une sortie. La discussion sur les médias américains sera ainsi complétée par une visite du *Washington Post*. La découverte du Congrès et du cimetière d'Arlington sera suivie, le lendemain, par un exposé sur l'histoire des États-Unis fait

Une épreuve de vérité

DIFFICILE de sélectionner un organisme de séjours linguistiques ! Les parents se perdent dans les sigles des associations et constatent que les prix se tiennent d'un catalogue à l'autre. Il n'est guère que le bouche-à-oreille pour les décider pour tel organisateur plutôt que pour tel autre : *« Mme X... m'a dit que sa fille avait été ravie de son séjour à Bournemouth avec l'association British Teachers. »* Va donc pour British Teachers. Aucun label n'est parvenu à informer et à sécuriser suffisamment les parents pour qu'ils renoncent à ce système artisanal.

En voici un autre, dont l'apparition mérite d'être signalée et qui devra prouver à l'usage qu'il répond à l'attente de la clientèle : l'association LEC (Loisirs culturels à l'étranger) a décidé de pratiquer, chaque année, une « opération-vérité », afin de connaître l'appréciation que portent sur ses séjours ses jeunes usagers.

Tous les jeunes partis l'été dernier avec l'association ont reçu un questionnaire trois jours après leur retour chez eux. Il y était demandé de noter de 1 (faible) à 5 (très bien) les prestations (voyages, encadrement, cours, etc.), dont ils avaient bénéficié à l'étranger. Les réponses étaient à adresser directement à un huissier de justice, qui a authentifié chaque réponse et en a surveillé le traitement statistique. Six moyennes notées sur 20 ont été calculées à l'aide de ces questionnaires (53 % de réponses).

Les résultats ont été ainsi établis :

— Impression sur le séjour en général : 16,35/20 ;

— Appréciation sur la famille-hôtesse : 13,82/20 ;

— Appréciation sur l'encadrement : 16,33/20 ;

— Appréciation sur les cours : 14/20 ;

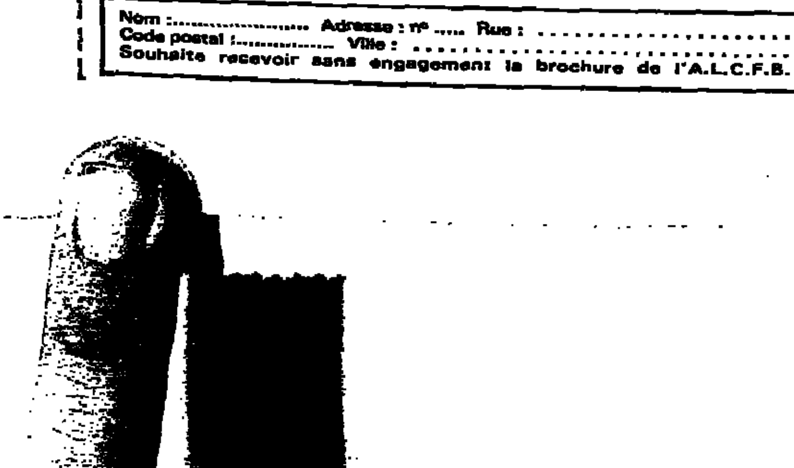
— Appréciation sur les activités sportives : 15,08/20 ;

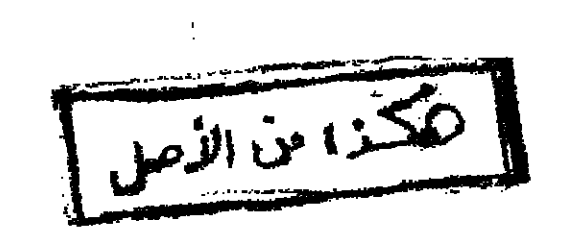
— Appréciation sur les activités culturelles : 14,02/20 ;

Des chiffres trop beaux pour être vrais ? Des chiffres bien banals puisqu'ils expriment la désaffection des enfants pour les cours et les visites de musée ? Assurément. Il n'empêche qu'ils traduisent une confiance certaine de l'organisateur dans le sérieux de son séjour. On n'interroge pas ainsi sa clientèle lorsqu'on redoute des plaintes.

Pour éclairer vraiment les parents, la même enquête devrait être étendue à d'autres organismes. Étant entendu que la satisfaction des enfants est un critère de choix important, mais sûrement pas unique.

* LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris, tél. 522-28-11.





هكذا من الأصل

par un très distingué professeur d'Université, que ses compétences n'empêchent pas d'articuler à l'intention de son jeune auditoire. *« Racontez-nous l'assassinat de Kennedy ! »*, réclame en anglais un élève. Et voilà l'orateur lancé dans la narration du drame qui passionne toujours l'Amérique. Mais tous les Français ne comprendront pas son récit. *« Qu'est-ce qu'il a dit ? »*, s'inquiète une lycéenne, sans recevoir de son voisin une réponse satisfaisante.

Etre venu de si loin et ne pas pouvoir suivre la conversation ! Les visites, le shopping, le week-end passé dans la famille, permettront aux plus consciencieux de combler leurs lacunes et en tout cas d'avoir mille et une nouvelles raisons de travailler leur anglais presque sans s'en apercevoir. Car on ira à la patinoire, on organisera une *party* avec des Américains, on visitera le port de Baltimore et aussi New-York juste avant le départ. On s'étonnera devant les « clips » diffusés en permanence par le réseau câblé de télévision et l'on s'extasiera devant le goût sucré du ketchup et la mollesse des petits pains. Et puis les familles d'accueil sont réalistes. Une mère américaine remarque que « son » Français progresse en anglais de jour en jour, car *« il ose se jeter à l'eau et dire lorsqu'il ne comprend pas »*. Ceux qui possèdent ces deux qualités profiteront pleinement de leur séjour outre-Atlantique et justifieront la manière d'investissement consenti par leurs parents. Ils découvriront, même si cela doit scandaliser leur professeur d'anglais au retour, les singularités de la langue américaine. Ils écriront « *nite* » pour « *night* » et s'habitueront à traduire « *second floor* » par « premier étage » et peut-être, triomphants, pourront-ils citer dans un prochain devoir d'anglais George Bernard Shaw, qui écrivait qu'une chose essentielle sépare les Anglais et les Américains : leur langue commune.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Forcing study in living (FSL), 13, rue de Grenelle, 75007 Paris ; tél. : 544-62-20. Le coût du séjour de quinze jours à Washington, pour les vacances de Pâques 1984, était de 6 980 F, enseignement et excursions compris. Pour les moins de vingt ans, FSL organise des séjours d'un mois dans une famille américaine à Boston : 9 780 F.

Babel pratique


COPES - VAN HASSELT/RUSH


LUC PERENOM/RUSH

Depuis 1970, la méthode de l'association English home holidays repose sur l'usage intensif du magnétophone. *« De même que l'on ne se coiffe pas sans l'aide d'un miroir, on n'améliore pas son accent sans l'aide de cet instrument. »* Ce qui n'empêche pas les élèves de s'adonner, selon les centres, à la voile, à l'équitation, au tennis ou au golf. De Paris à Paris par train et bateau : 3 semaines, 5 764 F et 4 semaines, 7 374 F. (Pays de Galles).

★ English Home Holidays, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. (1) 261-54-20.

School boy

Pour les 10-15 ans, British European Centre organise un séjour à Southampton dans un vrai collège anglais. Tout y est : le lavabo dans la chambre individuelle, le parc, la rivière et l'inévitable église du XIIe siècle. Kipling pas mort ! Trois heures de cours par jour. Tennis et excursions. Du 8 au 28 juillet et du 5 au 25 août. 5 600 F, voyage compris.

★ British European Centre, 5, rue Richepanse, 75008 Paris. Tél. (1) 260-35-57.

La langue et les muscles

Un vrai problème que les loisirs d'un séjour linguistique. L'enfant peut s'ennuyer dans la famille d'accueil, rester solitaire ou « traîner » dans les rues. Associer l'apprentissage de la langue avec la pratique d'un sport peut être très profitable. L'Office français d'action culturelle internationale et de langues propose à Oldenburg (République fédérale d'Allemagne), près de Brême, trois sports en option pour une durée minimale de deux semaines : le tennis (deux heures par jour, trois fois par semaine), le cheval (deux heures par jour, trois fois par semaine), la voile (trois heures par jour, deux fois par semaine). Par exemple, trois semaines avec option équitation : 6 175 F, voyage compris.

★ OFACIL, 12, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. (1) 268-01-23.

Yankee business

L'association Didac a mis sur pied un accueil dans des familles américaines de la région de Boston. Le prix varie selon la formule choisie : soit l'enfant est accueilli dans une famille comme hôte payant (trois semaines : 6 500 F, voyage aérien compris de Bruxelles à New-York), soit il est reçu avant de recevoir en France à son tour (trois semaines : 5 000 F, voyage aérien compris de Bruxelles à New-York).

★ Didac, B.P. n° 1, 92430 Marnes-la-Coquette. Tél. (1) 741-09-11.

A coups de soleil

Pas banal d'aller apprendre la langue de Shakespeare sur l'île de Malte ! Le club A 3 s'est essayé à la gageure d'enseigner et de divertir les potaches au cœur de la Méditerranée. Deux heures et demie de cours par jour, pension complète dans une famille pendant deux semaines, douze heures de sports nautiques, des excursions et l'avion de Paris à Paris : 6 065 F.

★ Club A 3, 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris. Tél. (1) 236-22-54.

Avec Florence en plus

L'association MIJE a pensé à ceux qui apprennent l'italien. Du 3 au 27 juillet, du 30 juillet au 24 août et du 3 au 28 septembre, elle héberge dans des familles, enseigne (quatre-vingts heures par session) et distrait grâce aux merveilles artistiques de Florence. 5 232 F ne comprenant ni les dîners ni les transports. Pour les plus de 16 ans.

★ MIJE voyages, 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris. Tél. (1) 274-23-45.

Ole !

OSFB-Richard Organisation a sélectionné en Espagne six centres où combiner la langue, le sport et le tourisme : Madrid, Valladolid, Salamanque, Castellan de La Plana, Valence et Alicante. Hébergement dans une famille. Exemple : trois semaines à Valladolid : 4 590 F.

★ OSFB, 7, rue de l'Eperon, 75006 Paris. Tél. (1) 329-76-31.

Avec des chaussures à crampons

Quinze jours alternant les cours d'anglais (douze heures par semaine) et la pratique du football avec des joueurs professionnels. Ce stage est prévu pour les 13-18 ans nonanglophones. Les stagiaires sont hébergés dans un village de vacances proche d'Ipswich (Grande-Bretagne). Du 7 au 21 juillet : 3 850 F, voyage compris.

★ Comité d'accueil de l'enseignement public. Tour Palatino, 17, avenue de Choisy, 75643 Paris cedex 13. Tél. (1) 584-12-55.

L'Autriche aussi

On parle allemand également en Autriche. Les 15-17 ans qui aiment la randonnée et la montagne apprécieront ce centre de vacances où les cours de langue (trois heures par jour) laissent du temps pour des excursions, du sport et même du ski d'été. Du 7 au 28 août : 4 350 F, tout compris.

★ Bureau international de liaison et de documentation, 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. (1) 387-25-50.

Vous avez dit Cambridge ?

Les étudiants les plus avancés dans la connaissance de la langue anglaise profiteront pleinement de l'université d'été de Cambridge. Un bain de civilisation et de littérature. Hébergement à New-Hall. Du 9 juillet au 3 août. 480 livres (5 520 F) comprenant l'hébergement, le petit déjeuner et les cours.

★ The Director. Board of extramural studies. Madingley Hall, Madingley, Cambridge CB3 8AQ. Grande-Bretagne. Tél. (0954-210636.

Et maintenant Mozart...

Si les neuf muses ne sont pas présentes dans les murs de New College, le plus ancien d'Oxford, peu s'en faut. Les potaches peuvent travailler le violon ou le piano, mais aussi préparer un film ou une pièce de théâtre et même peindre. Plutôt pour les élèves à l'aise dans un art comme en anglais. Du 29 juillet au 18 août. 5 550 F y compris le voyage en train et bateau depuis Paris.

★ A.L.C.F.B., 25, rue Gambetta - 78200 Mantes-la-Jolie. Tél. (3) 477-59-28.

Toujours Oxford

Oxford Intensive School of English propose une intensité pédagogique à la carte. Ceux qui préfèrent se limiter à l'anglais parlé dans la famille d'accueil prendront seulement cinq heures de cours par semaine (1 720 F, voyage non compris, demi-pension sauf le week-end). Les fanatiques choisiront l'immersion maximale, soit quarante-cinq heures par semaine (6 890 F).

★ OISE, 16, quai Boissy-d'Anglas, 78380 Bougival. Tél. (3) 918-19-12.

Un parloir en liberté

La musique ou l'informatique pour apprendre une langue en pensant à autre chose.


CHRISTIAN RAUSCH

« Rachel, go! » La petite écuyère tire légèrement les rênes de son cheval. Trotte l'animal, autour du manège. Au loin, se dressent les cheminées industrielles de Nottingham, la cité des Midlands chère à Robin des Bois. Rachel, jeune lycéenne française, pour la première fois a quitté sa famille pour un séjour de vacances studieuses au Royaume-Uni. Timide, mal à l'aise dans la langue de Shakespeare, l'adolescente fait de louables efforts pour converser en « british ». Rachel, fille de PDG, habite le cottage d'un conducteur de tramway, marié et père de deux petits enfants. Pension complète, sans un mot en français, et deux heures de trajet chaque jour pour se rendre au manège. Rachel aime l'équitation... et la compagnie des jeunes Français exilés comme elle. Ils sont une douzaine à avoir opté pour une formule originale de séjour linguistique, dit «sport-langue» qui mêle le traditionnel apprentissage de la langue en famille à la pratique collective d'un sport apprécié. Dans cette région comme dans le Sussex ou l'East Englia, ou encore dans les alentours de Londres, SILC, l'association Séjours internationaux linguistiques et culturels, a tissé un large réseau de stages en tous genres.

Créée en 1965, l'association propose, en bas de gamme, le «bain linguistique». L'appellation évoque la plongée dans une famille britannique. On y est reçu en hôte payant et pour le temps des congés. La formule s'adresse aux adolescents en cours de scolarité et aux adultes désireux de rénover quelque peu leurs connaissances linguistiques. Le système fait recette. Il remplace peu à peu la formule d'échanges de correspondants, devenue difficile à pratiquer. Car les jeunes Anglais apprennent de plus en plus rarement le français, lui préférant l'allemand ou l'espagnol. Signe des temps...

En vingt ans d'existence, l'association a parfaitement rodé le bain linguistique dans les familles hôtesses sélectionnées par ses correspondants locaux. Les familles hôtesses sont sélectionnées par les correspondants locaux de SILC. Lorsque le jeune invité arrive, il apporte son « cahier des charges » : il *« peut sortir le soir »* ou, au contraire, *« doit rester en famille »*. Ainsi les parents précisent-ils la règle du jeu. Enfin, au cours du séjour et à tout moment, l'invité et ses hôtes peuvent solliciter l'intervention du responsable local. Constaterait-on une incompatibilité d'humeur ou un manque sérieux à la règle de l'hospitalité? Le responsable local intervient et porte remède. Sur les quelque trois mille stages organisés chaque année en Grande-Bretagne, les échecs sont rares. Mais ce n'est pas toujours la vie de château...

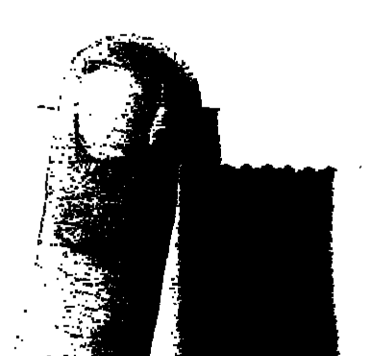
Muriel a quatorze ans, c'est sa première escapade hors de France. Boulotte, peu loquace, elle passe son après-midi devant la télé. *« Comme hier »*... Le cœur de Londres est à deux heures de trajet. Le quartier où réside l'adolescente évoque un paisible village. Les distractions sont rares. La famille hôtesse ne rentre au cottage que le soir. Muriel s'ennuie. Cela se voit. Elle finit par l'avouer : *« Je ne reviendrai pas l'an prochain. »*

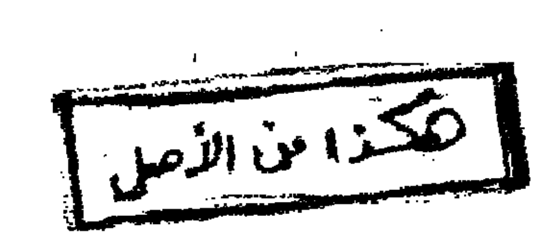
Julien, seize ans, fils d'un représentant de commerce de l'île de Ré, séjourne à Twickenham, proche de la capitale. Chaque matin, il se rend à la maison paroissiale pour y suivre les cours de langue accélérés assurés par des enseignants français. Pour Julien, comme pour ses camarades, *« c'est la découverte de la liberté »*. Seule ombre au plaisir de l'adolescent, *« les petites Anglaises ne sont plus ce qu'elles étaient »*. Julien cherche à rencontrer d'autres jeunes. *« Ils n'ont pas envie de nous parler, avec toutes ces histoires de Marché commun... »* Mis en garde par l'encadrement, les stagiaires évitent de fréquenter les quartiers où rôdent punks et skinheads. Certains éprouvent même de la peur à sortir le soir. D'autres *« se contentent »*, disent-ils, des activités organisées dans la journée. *« Le temps passe trop vite »*, affirme Marc, dix-sept ans, venu pour un séjour « langue-informatique ». Le jeune homme est ravi. Micro-ordinateurs et conseillers techniques sont à la disposition des stagiaires chaque matin. Les séances se font en anglais avec des animateurs français. Gare à l'intrus qui vient troubler l'intense concentration des informaticiens en herbe ! Marc n'a guère le temps de faire des confidences. Il reviendra en juillet prochain au Royaume-Uni. Il a pris sa décision. Ce sera pour un séjour « musique-langue ».

Cette formule est devenue le *must*. Pendant trois semaines, de jeunes Français, sous la houlette d'un enseignant féru de musique, préparent un concert. Le petit orchestre improvisé découvre ainsi les plaisirs de la tradition musicale anglaise, tout en parlant « british ». SILC est la première organisation à avoir lancé ce produit sur le vaste marché des séjours linguistiques. Les restrictions de change et les difficultés liées à la crise économique ont relancé la concurrence. Mais cela n'inquiète guère Pierre Deschamps, le fondateur de l'association. Pour cet ex-professeur habitant Angoulême, à la cinquantaine élégante, *« SILC, c'est avant tout une philosophie »* — celle d'un esprit en alerte pour découvrir un pays et d'autres manières de vivre. En 1965, au démarrage, l'association avait organisé douze stages en Grande-Bretagne. En 1983, elle en a assuré plus de vingt-six mille, non seulement en Grande-Bretagne, mais dans quinze autres pays. La palette des formules offertes est très variée. Durée et activités sont à la carte. Football, équitation, golf, tennis, planche à voile mais aussi informatique et musique permettent d'occuper agréablement son temps... tout en étudiant. Cela plaît. Partir avec SILC est désormais possible aux quatre coins du globe. On prend son billet pour Malte, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne, pour l'Allemagne et l'Autriche, pour les États-Unis, le Japon, le Mexique, Sri-Lanka, la Turquie ou même la Corée du Sud. Adultes et adolescents ont ainsi le choix parmi les sept langues proposées.

DANIÈLE ROUARD.

* SILC, 32, Rempart-de-l'Est, 16022 Angoulême Cedex. Tél. : (16-45) 95-83-56.





"Je monte à La Courneuve..."

L'équitation n'est plus un sport de privilégiés.

AU bout de l'autoroute, une délicieuse odeur de crottin. Ninive, Ester, Nipijnic, piaffent sagement dans leur box. Dans le manège réservé aux enfants, des poneys galopent fièrement au petit trot. Des adultes, ajustant leur bombe, se préparent pour le saut d'obstacle, sur la « carrière » centrale. Le boulevard périphérique gronde à moins de dix kilomètres. Nous sommes au cœur du plus parisien des centres équestres UCPA (1) de banlieue, à La Courneuve.

En confiant la gestion de cet équipement à l'UCPA voici presque un an, le conseil général de Seine-Saint-Denis avait posé une condition : qu'il soit utilisé selon des critères sociaux et serve aussi aux jeunes scolaires du département. Une mission conforme en tous points à la philisophie de l'association, dont la réputation de sérieux est bien ancrée dans le domaine des loisirs sportifs et de plein air. En quelques mois, elle a transformé un club équestre privé en un centre ouvert à tous, individuels, scolaires, comités d'entreprises, sans cotisation ni droit d'inscription, proposant des abonnements trimestriels à 595 F tout compris pour une reprise d'une heure hebdomadaire.

L'ancien club, victime d'une gestion défaillante, avait dû déposer son bilan en 1983, abandonnant au département, déjà propriétaire du terrain, la propriété des bâtiments. Mais le cadre, lui, n'a pas changé. Situé en bordure du parc paysager de La Courneuve, le centre équestre frappe d'une belle tache verte de sept hectares cette banlieue ensoleillée par les voies de communications. Sur les pelouses, dans les écuries, la ville pourtant proche se fait soudain oublier ; la pâture bien aménagée fait illusion. « *On entend même les oiseaux* », s'étonne un stagiaire.

Pourtant, rappelle M. Christian Renaud, directeur du centre, le parc départemental de La Courneuve a été aménagé sur l'emplacement du plus grand bidonville de la région parisienne des années 50. Ses habitants ont été relogés voici plus de vingt ans dans les blocs mitoyens : la cité des « 4 000 » était née. Aujourd'hui, l'autoroute du Nord sépare ces immeubles tristement célèbres du parc départemental. Du centre équestre, il faut escalader le sérieux talus qui stoppe efficacement la rumeur de l'autoroute pour constater que voitures et chevaux circulent non loin les uns des autres. L'enclave équestre en pays automobile est bien protégée, comme par miracle. Pour la moitié de sa clientèle, le centre UCPA accueille les habitants de la Seine-Saint-Denis, qui bénéficient d'ailleurs d'une priorité pour les stages. Mais les enfants des « 4 000 » ne traversent pas l'autoroute pour faire du cheval. « *Ils ne viendraient même pas si c'était gratuit* », regrette M. Renaud.

Dans sa volonté de démocratiser l'équitation, l'UCPA a toujours su que le premier obstacle à la pratique du cheval n'était pas tant financier que culturel. Bottes cirées et cravache renvoient souvent une image aristocratique. Au club privé, l'ancienne formule de La Courneuve, on pratiquait des « *reprises d'amazones pour les dames montant en jupe et bicorne, les deux jambes du même côté* », rappelle M. Pierre Grandsire, responsable national de l'équitation à l'UCPA. Aujourd'hui, on peut monter en tennis et blue jean et les stagiaires hésitants peuvent se faire prêter les bottes et la « bombe » — que l'on préfère appeler « casque » : « *Le centre de La Courneuve est un terrain idéal pour cette équitation sans complexe* », précise M. Grandsire.


LE DIASCORN/VIVA

En fait, le fonctionnement repose sur une philosophie de ce sport et sur une pratique pédagogique récente. L'UCPA a d'abord voulu « *changer la mentalité des enseignants* » en apprenant à ses moniteurs, formés dans son centre de Segonzac (Corrèze), à « *gommer de leurs attitudes toute apparence (et toute idée) de rapport hiérarchique* », et à éviter autant que possible tout langage ésotérique rebutant. Il ne s'agit pas seulement pour eux de transmettre une technique, encore moins une allure vestimentaire ou des rites élitistes, mais d'ouvrir leur enseignement à la connaissance du milieu animal, à l'obligation faite au cavalier de toujours compter avec le cheval.

Ainsi le stagiaire UCPA ne trouve-t-il pas sa monture sellée, harnachée et prête pour le départ en début de séance. Il n'a pas de palefrenier à son service mais est invité à prendre en charge « son » cheval en dehors du temps passé en manège ou en promenade.

Cette conception de l'équitation se double d'une réflexion pédagogique poussée, qui tend à privilégier le plaisir et les sensations plutôt que les convenances. Les premiers temps — environ un trimestre, — l'utilisation d'une selle creuse et de chevaux rustiques de type « camarguais », placides et de petite taille sans être amorphes, réduit les risques de chute.

Alexandrine, une étudiante de Noisy-le-Sec qui a débuté en septembre dernier regrette presque de n'être jamais tombée. « *J'attends pour voir ce que ça fait* », lance-t-elle. Toujours est-il que la méthode ne consiste pas, comme parfois, à enseigner qu'il faut « *chuter pour que le métier rentre* ». La selle creuse, véritable fauteuil du cavalier débutant, est utilisée pour accélérer l'apprentissage. L'obstacle de son coût élevé vient d'être contourné par la mise au point, par un sellier de Segonzac en collaboration avec l'UCPA, d'une « surselle » amovible qui s'adapte sur une selle plate normale.

Une partie du centre équestre de La Courneuve, le « poney-club » accueille les enfants dès six ans. Frédérique, quinze ans, le fréquente depuis longtemps car, « *elle aime les chevaux* », tout simplement, mais ses parents ont provisoirement décidé de la priver de son sport favori à cause de résultats scolaires médiocres. Alors elle arpente les écuries en répétant : « *Si mes notes remontent, je remonte* ». Les adultes, eux, disposent de cinq manèges, de quatre carrières et d'un parcours de cross. Ils peuvent aussi se promener sur une allée du parc paysager. Aucun d'entre eux n'est propriétaire de son cheval. Un Parisien du 19e arrondissement, Claude, cavalier expérimenté de quarante ans, a connu plusieurs clubs mais apprécie La Courneuve pour son ambiance — on peut dîner sur place — et sa proximité. Il profite aussi des sorties organisées dans les autres centres de l'UCPA en région parisienne, notamment à Vincennes, Bois-le-Roi (forêt de Fontainebleau) et Saint-Léger-en-Yvelines (forêt de Rambouillet).

A La Courneuve, la nature n'a pas reconquis le bitume, aucune forêt ne masque les blocs. Mais, à quelques minutes du bureau, de l'usine ou de l'école, on peut monter Ninive, Ester ou Nipijnic et s'imaginer en vacances sans fermer les yeux.

PHILIPPE BERNARD.

(1) UCPA : Union nationale des centres sportifs de plein air.

* Centre équestre de La Courneuve. Renseignements et inscriptions : 863-81-07. De juillet à septembre, des forfaits mensuels sont proposés (prix prévu : 180 F pour quatre séances). L'UCPA propose aussi des stages et des randonnées équestres en province (Bretagne, Lozère). Renseignements : 336-05-20.

échecs

N° 1070

Une indigestion

(Tournoi de Hastings, 1984)
Blancs : KARLSSON (Suède)
Noirs : SUBA (Roumanie)
Partie anglaise.

1. ç4	g6		22. g5	Td6!
2. Cç3	Fg7		23. Ta2 (m)	Fé6
3. g3	é5		24. Ff1	Cç6 (n)
4. Fg2	Cé7 (a)		25. Th2! (o)	Ca5
5. é3 (b)	0-0		26. Dh1	Fxh3 (p)
6. h4 (ç)	ç6 (d)		27. Cg3!! (q)	Fxa2
7. Db3 (é)	Ca6		28. Dxa2	Cé1 (r)
8. Cg-é2	Cç5		29. Cçxé4!! (s)	Cf3+
9. Dç2	Cé6 (f)		30. Rh1	fxé4
10. Db3 (g)	h6		31. Fh2! (t)	Cxh2 (u)
11. h5	d5!			
12. hxg6	Cç5 (h)		32. Fxg7+	Rxg7
13. gxh7+	Rh8		33. Cf5+	Rh8 (v)
14. Dd1 (i)	Cd3+		34. Dh2+	Td4
15. Rf1	dxç4		35. éxd4	Rxh7
16. b3	f5		36. Rxh2	Dd5 (w)
17. f4	é4 (j)		37. g6+!	Rxg6
18. Fa3	çxb3		38. Cé7+	Rf7
19. axb3	ç5 (k)		39. Cxd5	Th8+
20. Rg1	Tf6 (l)		40. Rg1	Tg8+
21. g4!	Tg6!		41. Rf2	Abandon.

NOTES

a) Les Noirs désirent faciliter l'avance f7-f5.

b) Les Blancs ont, dans cette position, un plan plus simple : d3 suivi du petit roque et de Ta-b1 préparant l'avance b2-b4-b5.

ç) Profitant du développement du C-R noir en é7 et non en f6.

d) Après l'avance d7-d5, les Noirs obtiendront un jeu dégagé.

é) Cette opposition à la réalisation du plan des Noirs semble quelque peu artificielle.

f) La poussée d7-d5 n'est pas encore possible, le Cç5 restant en l'air.

g) Les Blancs se contenteraient bien de la nullité par répétition de coups après 10..., Cç5 ; 11. Dç2, Cé6 ; 12. Db3.

h) Les Noirs sacrifient un pion pour entrer rapidement sur la case d3, jugeant que la position acquise vaut bien un pion. Il est vrai que la compensation ne fait aucun doute, mais la simple reprise laissait également les Blancs dans de sérieuses difficultés.

i) Et non 14. Dç2 à cause de 14..., Ff5.

j) Enfermant le Fg2.

k) Enfermant le Fa3.

l) 20..., Fb7 est à considérer.

m) La pression sur le pion d2 exercée par les Noirs force les Blancs à une défense difficile.

n) 24..., Cg6 obligeait les Blancs à examiner attentivement les menaces de sacrifice sur f4.

o) Voici que les Blancs imaginent, dans cette position si délicate pour eux, une contre-attaque fondée sur un sacrifice de C sur le pion é4!

p) 26..., Cxb3 était préférable.

q) Peu importe le prix.

r) En zeitnot, une erreur due à un appétit de qualité excessif.

s) Une magnifique riposte.

t) Qui aurait cru que la grande diagonale serait ainsi récupérée par les Blancs ?

u) Naturellement, le gain de la seconde qualité aboutit à une indigestion grave. Cependant, même après 31..., Cd4, la défense des Noirs restait ardue.

v) Si 33..., Rxh7 ; 34. Df7+.

w) L'erreur décisive en pleine crise de temps.

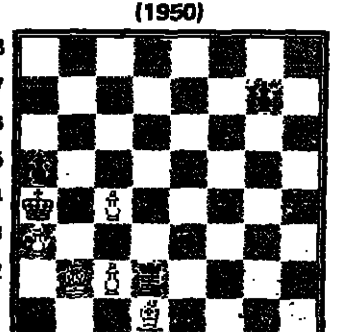
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1069
H. LOMMER, 1935.

(Blancs : Rg4, Fç2, Cd8, Pd6. Noirs : Ré5, Cg8, Pé7.)

1. Cf7+!, Ré6 ; 2. Fh3+, Rd7 ; 3. Fa4+, Ré6 ; 4. d7!!, Cf6+ ; 5. Rg5!, Cxd7 ; 6. Fb3 mat! Un bijou d'une rare élégance.

ÉTUDE

J. MUGNOS
(1950)



Blancs (5) : Rb2, Fd1, Pa3, ç2, ç4.

Noirs (4) : Ra4, Td2, Pa5, g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1068

Le grand chelem de Kelsey

La réussite de ce grand chelem, surtout si les mains adverses sont cachées, exige une technique exceptionnelle.

Nord : ♠ R V 5 ; ♥ A 10 4 3 ; ♦ 7 6 2 ; ♣ R D 9
Ouest : ♠ 10 7 ; ♥ R D V 9 8 5 2 ; ♦ 9 ; ♣ 7 6 3
Est : ♠ D 9 8 6 4 3 2 ; ♥ 6 ; ♦ V 10 8 4 ; ♣ 4
Sud : ♠ A ; ♥ 7 ; ♦ A R D 5 3 ; ♣ A V 10 8 5 2

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	3 ♥	contre	passe
4 ♦	passe	4 ♥	passe
4 ♠	passe	6 ♣	passe
7 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur pour le 6 de Cœur sec d'Est, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le GRAND CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

Il faut essayer de se protéger contre une mauvaise répartition des carreaux, et il ne coûte rien, après l'As de Cœur, de couper un premier cœur pour affranchir le 10 au cas (invraisemblable) où Roi, Dame et Valet de Cœur seraient secs. Le déclarant remonte au mort grâce au 9 de Trèfle et, les deux adversaires ayant fourni, il peut sans inconvénient couper encore deux fois Cœur avec la main longue à l'atout, et l'avantage de ce « mort inversé » sera de pouvoir *se servir du dernier atout du mort comme squeezante.*

Ainsi, après l'As de Cœur, la coupe à Cœur, le 9 de Trèfle, une seconde coupe à Cœur, la Dame de Trèfle, *une troisième coupe à Cœur,* l'As de Pique, le déclarant joue le 5 de Trèfle pour le Roi sur lequel Est est dans défense :

♠RV ♦762 ♣R — ♠D9 ♦V1084 — ♦ARD53 ♣5

L'adversaire (Est), qui a la Dame de Pique et la garde à Carreau, doit libérer le Valet de Pique ou le 5 de Carreau. Le mort inversé était donc ici un jeu de sécurité pour se protéger contre une répartition 3-1 des atouts et 4-1 ou 5-0 des Carreaux.

Le Blue Team à Cannes

Depuis 1966, un grand match a lieu chaque année au Festival de Cannes, entre une équipe française et le fameux Blue Team italien, qui s'est retiré des compétitions en 1973, mais qui se reforme à cette occasion. En seize rencontres, les Italiens ont gagné douze fois, mais, l'année dernière, les Français l'ont emporté de justesse et le match fut très serré, comme le prouve notamment la donne suivante.

Nord : ♠ A 4 ; ♥ 10 9 6 ; ♦ 10 7 6 4 3 ; ♣ D 10 3
Ouest : ♠ R 10 7 3 ; ♥ R D V ; ♦ D V ; ♣ R 9 6 4
Est : ♠ D V 9 8 6 5 2 ; ♥ 5 4 2 ; ♦ — ; ♣ 8 7 5
Sud : ♠ — ; ♥ A 8 7 3 ; ♦ A R 9 8 5 2 ; ♣ A V 2

Ann. : N. donn. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Crozet	Forquet	Frézouls	Garozzo
–	passe	2 ♥	contre
surc.	passe	2 ♠	3 ♦
3 ♠	4 ♦	passe	passe
4 ♠	passe	passe	5 ♦
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Garozzo, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Cœurs » promettait soit un Deux fort à Cœur, soit un Deux faible à Pique. Sur cette annonce, le partenaire ne peut évidemment passer, et il doit répondre « 2 Piques » s'il est faible. Ici Ouest était beau, mais, quand l'ouvreur a dit « 2 Piques », Ouest a eu la confirmation qu'Est avait une main faible avec six ou sept Piques.

A l'autre table, Est n'avait pas ouvert :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
de Falco	Lecnhart	Pabis T.	Poizat
–	passe	passe	1 ♦
contre	2 ♦	4 ♠	5 ♦
contre	passe	passe	passe

Ici, le deuxième contre de De Falco avait surtout pour but d'empêcher Est de redire « 5 Piques ».

SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Voici les trois paires qui ont fini en tête des finales de la sélection : catégorie Open : 1. *Mouiel-Svarc ;* 2. Covo-Paladino ; 3. Chemla-Perron... Catégorie Dames : 1. *Chevalley-Gaviard ;* 2. Cohen-Zuccarelli ; 3. Blouquit-Delor.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 188

Ne tirez pas sur le luthiste

Sc. Club Phocéen
21, rue Sylvabelle, Marseille
Tournois Lu. Ve. 20 h 30.

Vous êtes excusable d'avoir manqué LUTHISTE, il y a deux semaines, en rejouant la partie du dernier championnat de Tunisie (*le Monde* du 14 avril) : absent du Lexis, LUTHISTE est un mot relativement récent et aussi rare que l'instrumentiste qu'il désigne ; tombé en désuétude au treizième siècle, le luth ne revit que depuis la redécouverte du répertoire. Vous connaissez mieux le PIANISTE (une anagramme à trouver), l'ALTISTE (deux ana.), le FLUTISTE, et le HARPISTE. Moins courants sont le BASSISTE (2 ana.) ou CONTREBASSISTE, le CORNISTE, joueur de cor (8 ana., dont deux récentes), le VIOLISTE, sans compter le CHORISTE, qui chante dans les chœurs (une ana.). Passons des joueurs musiciens aux joueurs ludiques : on trouve le PONGISTE, dont Michel Duguet est un très bon exemple, le BOULISTE et, en un certain sens, le TURFISTE. Si vous voulez rentrer dans la corporation, trouvez un coup exceptionnel lors d'un tournoi de scrabble : vous serez sacré SOLISTE (une ana.). Les anagrammes sont données en fin d'article.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	RIUORNA			
2	N + DEARET	ROUIRA	H 3	14
3	CIQUARP	RETENDRA	3 B	74
4	RIQUE+EES	CAP	A 1	33
5	KDAMEIF	AREIQUES (a)	8 H	119
6	MEDA+BXN	KIF	J 2	48
7	DMN+EOTN	BIAXE	6 G	36
8	UTUSCM ?	EMONDENT	N 8	74
9	TNEMYU ?	C(O)UTUMES	13 H	70
10	UTN + IHVL	MY(R)TE (b)	15 K	72
11	VNL + EEIS	HUIT	5 K	24
12	LSASAGO	ENSEVELI (c)	E 3	72
13	NTGEAEE	AGLOSSA (d)	11 A	90
14	AGEE + SAJ	PRETENDRAIENT	3 A	32
15	SAGA + INP	JETE	D 1	42
16	EFLILUE	PAGANISA (e)	A 8	158
17	TELORZO	FILLEULE	C 8	74
18	OOL + IVRB	HERITEZ	K 5	38
19	VIROL + AH	COB	H 13	21
20	RH + DOW	JOVIAL	1 D	48
		SHOW	F 11	36
		Total	....	1175

NOTES

(a) Privé d'écoulement régulier des eaux ; RISQUEE, 2 I, 84 ; REQUISE idem. *(b)* CAPEY(E)NT, A I, 63. *(c)* NIVELES, VENIELS, 9 B, 69. *(d)* Papillon. *(e)* PAGINAS, 14 C, 67, maigre consolation.

1. G. Fardoux, 1 114 ; 2. R. Merle, 1 099 ; 3. A. Merle, 1 034 ; 10. 780 : 20. 450.

★ Anagrammes à trouver : PIETINAS ; LESTAIS, LITATES ; BISSATES, BATISSES ; TRICORNES, RECTIONS, CITERONS, CROISENT, RECITONS, SCIERONT, TERCIONS, TIERÇONS ; ORCHITES ; LOTISSE.

★ *Tournois homologués de juin.* – 9 au 11 : Festival de la Mariagne (Belgique), tél. 19 322 538 68 72 ; 17 et 18 : Festival de Lorraine, tél. (8) 730-45-07.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.S., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 299

Horizontalement

I. Ne les traitez pas de ragoûtantes. – II. Très ouvert. Fait un toit. – III. Ils font ce vous êtes en train de faire. Maître à Venise. – IV. Livrait bataille, jadis. C'est ma définition. – V. Pèse quand elle est forte. Préposition. – VI. Fausse ou vraie, elle est adorée. Apparue. Il permet une bonne prise. – VII. Pour agir sur lui, il faut en avoir la clé. Permet de ne pas trop se mouiller. Un bon tuyau. – VIII. Il n'y en a plus à Paris. Blesse les ânes. – IX. Au-dessus cette semaine ou la semaine prochaine. Manifeste. – X. Son art se déploie.

Verticalement

1. Lorsqu'il a été raccourci, il est allé de plus en plus vite. – 2. Fait partie de l'aventure. Dans l'aventure. – 3. Adepte des pages précédentes. – 4. Direction. Il est tout à fait breton. – 5. D'une manière ou d'une autre, elle est dépouillée. A New-York. – 6. Sous le retable. Fit des comptes. – 7. Participe. Participent, puisqu'ils sont là. – 8. Le Var est son point de chute. En place. – 9. Rayé de la liste. On le chante et on y va, parfois. – 10. On pourra la retrouver. Tient debout. – 11. Dessert. S'entêtent. – 12. Elles sont comme des sardines à l'huile. Dans la nuit. – 13. Amortie.

SOLUTION DU N° 298

Horizontalement

I. Boris Godounov. – II. Avenir. Abruti. – III. Lacération. Te. – IV. Utiles. Glénan. – V. Sitin. ENE. Awn. – VI. To. Gemme. Prao. – VII. Rabi. Ourdir. – VIII. Anobli. Angers. – IX. Déplorai. Ente. – X. Espérantistes.

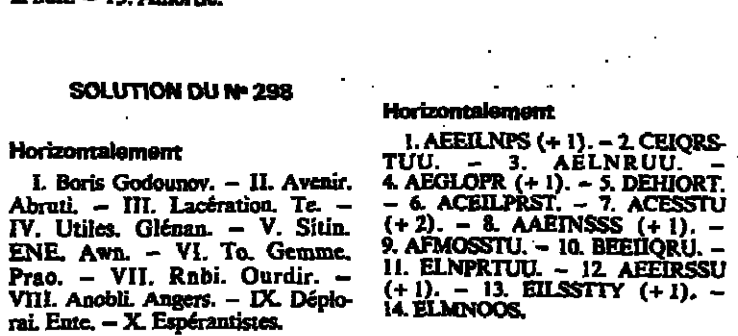
Verticalement

1. Balustrade. – 2. Ovationnés. – 3. Récit. Bopp. – 4. Inéligible. – 5. Sirène. Lor. – 6. Gras. Moira. – 7. Emu. An. – 8. Daignerait. – 9. Obole. DN. – 10. Urnes. Piges. – 11. Nu. Narrent. – 12. Ottawa. Rte. – 13. Viennoises.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 299



Horizontalement

1. AEEILNPS (+ 1). – 2. CEIQRSTUU. – 3. AELNRUU. – 4. AEGLOPR (+ 1). – 5. DEHIORT. – 6. ACEILPRST. – 7. ACESSTU (+ 2). – 8. AAEINSSS (+ 1). – 9. AFMOSSTU. – 10. BEEIIQRU. – 11. ELNPRTUU. – 12. AEEIRSSU (+ 1). – 13. EILSSTTY (+ 1). – 14. ELMNOOS.

Verticalement

15. AACCENPR. – 16. FIRSTUUU. – 17. ACENORU. – 18. ABEILMU (+ 1). – 19. EILOOPTU. – 20. AAENTTT. – 21. AERSSTT (+ 2). – 22. AEISSST (+ 1). – 23. DEHINOR. – 24. CEINPPRS. – 25. ABEILMNS (+ 1). – 26. AEIIMNNR. – 27. ACEIPSSU. – 28. AABLRRSU. – 29. AEIMRSST (+ 3).

SOLUTION DU N° 298

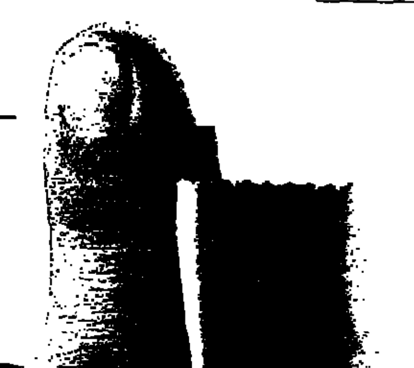
Horizontalement

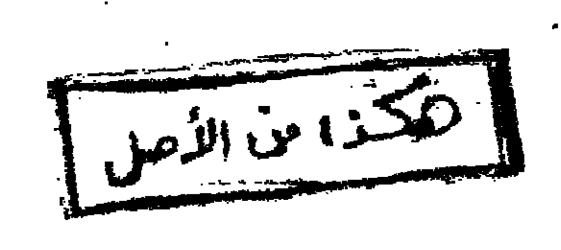
1. EMBOUTI. – 2. SECTION (NOTICES). – 3. DIACRES (DECRIAS). – 4. OCRONS (CORONS). – 5. DUALITE (DELUTAI, ELUDAIT). – 6. ECONOMIE (MONOECIE). – 7. GADIDES, poissons marins. – 8. NITRITE (TRINITE). – 9. DANCING. – 10. NEGONDO, érable d'Amérique du Nord. – 11. BRANLANT. – 12. LIEGEUSE. – 13. POURFEND. – 14. AISEES (ESSAIE).

Verticalement

15. EDREDON. – 16. AVIRONS (VAIRONS, VARIONS). – 17. INHALAS. – 18. BARRETTE (REBATTRE). – 19. KOUGLOF. – 20. UROLOGIE. – 21. NATTANT. – 22. ISOPODE. – 23. GABLES, architectures (GALBES). – 24. SORDIDE. – 25. DOURINE, maladie du cheval. – 26. ENOUEES. – 27. STANDING. – 28. ENCOLLEE. – 29. ONCTION. – 30. ENNUAGE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Classique

Motets de la famille Bach

L'imposante dynastie des Bach reste un merveilleux terrain d'investigations pour les chorales curieuses de musiques inconnues (ou presque) et tonifiantes, forgées à la tradition luthérienne et chantant les certitudes du croyant avec une émouvante unanimité.

Sont réunis ici trois des ancêtres de Jean-Sébastien : le vieux Johann, son grand-oncle, Johann Michael, cousin germain de son père, et Johann-Christoph, frère aîné du précédent. Trois figures de pionniers donc, dominées par la personnalité de Johann-Christoph (*qui a la stature d'un authentique créateur*) et qui illustrent admirablement le nouvel élan de la spiritualité réformée, passées les vicissitudes de la guerre de Trente Ans.

Sous un abord un peu abrupt, ce sont là des musiciens d'une ferveur intense, mais libérés des angoisses traversées par les maîtres de la génération précédente comme Schütz. Et sous l'angle de l'écriture, d'excellents professionnels à l'aise dans la technique du double chœur dont ils varient les effectifs et les effets, pour mieux jouer de la couleur ou du contraste dynamique et expressif.

Cela dit, il ne faut pas chercher chez eux l'individualisme souverain, l'émotion romantisante et les humeurs changeantes d'un Buxtehude, par exemple. Au vrai, leur nature ne s'y prête guère, préoccupés qu'ils sont de restaurer le répertoire d'église en insistant sur la signification communautaire du culte. Avant tout « serviteurs de la Parole », ils s'adressent à l'assemblée des fidèles, attentifs à être intelligibles à tous, mais toujours amoureux d'un symbolisme intimement mêlé au cheminement de la prière protestante.

Retrouvant pour cet enregistrement le Collegium Vocale de Gand qui lui a valu ses premiers triomphes, avant ses incursions plus controversées dans le monde de Lully et de Rameau, Philippe Herreweghe se fait l'avocat vibrant de ces puissants chants de l'âme, rayonnants de vie intérieure. Acquis bien entendu aux principes de l'exécution à l'ancienne, non pas dans une perspective virtuose, mais afin de valoriser au mieux la musique, il impose une direction d'une souplesse idéale, avec cette façon si particulière de sculpter les sonorités et d'illuminer le sens du mot, tout en refusant l'interprétation personnelle du texte. Un disque indispensable aux amoureux de l'illustre tribu... et à tous les autres.

● **Ricercar, distribution Adda, RIC 017.**

ROGER TELLART.

« Don Pasquale », par Ricardo Muti

Don Pasquale est l'un des rares opéras de Donizetti qui n'aient jamais quitté l'affiche. Régulièrement servi par les quatuors de stars les plus illustres, il a joui d'un succès constant qu'expliquent l'irrésistible verve qui l'anime, sans vulgarisation ni temps mort, l'indéniable délicatesse de ses arias et la maîtrise d'un Donizetti dans la maturité de son métier.

Le vif-argent de la direction de Muti (avec le Philharmonia Orchestra et les Ambrosian Singers), sa nervosité et son *agilita* éminemment italiennes, les contrastes subtilement équilibrés entre passages *andante* et *prestissimo*, le soin accordé aux détails instrumentaux que Donizetti chérissait et que Verdi lui reprendra sont le premier atout de cet enregistrement. S'y ajoute celui d'une distribution de haute réussite : Sesto Bruscantini, le vétéran, aux moyens évidemment bien amaigris par le temps, mais encore inégalé dans ce genre de rôle où le tempérament, la composition, importent autant que la voix ; la Freni ici dans ses justes emplois, la voix admirablement conduite, l'intention toujours juste, les manières exactes sans charge excessive ni fausse naïveté ; Léo Nucci, lui aussi dans sa


CLIVE BARDA

Ricardo Muti.

vraie mesure de baryton belcantiste, voix et style en plein accord avec ce répertoire. Une surprise enfin : le ténor Gösta Winbergh, au timbre solide, moins transparent et moins léger, moins riche en demi-teintes, que la coutume ne le veut dans ce rôle, mais du coup sans les afféteries auxquelles ce dernier prête souvent, et servi par une générosité convaincante.

Sans réserve.

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques EMI, 1434.363.**

Messe et motets de Michaël Haydn

Il n'est pas facile d'être le père de Mozart ou le frère de Haydn, mais il est sûr que Michaël Haydn a mieux résolu le problème que Leopold Mozart. Des deux, il est de loin le plus grand compositeur. Il apparaît souvent plus proche de Wolfgang Amedeus Mozart que de Joseph Haydn, mais son originalité n'en est pas moins éclatante. Des compositeurs de la seconde moitié du dix-huitième siècle ayant évolué dans l'orbite de Vienne, il est de ceux que l'on reconnaît sans hésiter.

Sa production instrumentale profane est très intéressante, mais il fut surtout célèbre, en son temps, pour sa musique religieuse. De ses nombreuses messes, celle qui nous arrive aujourd'hui de Hongrie est une des plus connues, sinon la plus connue. Composée en 1777 à Salzbourg, intitulée *Missa Sancti Aloysii*, elle est écrite pour deux sopranos, contralto, chœur de femmes et orchestre : aucune voix masculine, donc. L'œuvre, d'une durée d'une demi-heure, allie à une grande fraîcheur mélodique une indéniable densité d'écriture, qui ne se manifeste pas que dans les épisodes fugués : sa séduction augmente donc à chaque nouvelle audition. En complément de programme, trois motets assez développés faisant intervenir en des combinaisons diverses voix solistes, chœur et orchestre, et où l'on remarque notamment des trompettes typiquement salzbourgeoises par leur registre grave et une importante partie d'orgue.

Les solistes sont Eva Marton et Katalin Szokefalvi-Nagy (sopranos) et Zsuzsa Nemeth (contralto). Janos Sebestyen est à l'orgue, le Chœur féminin et l'Orchestre philharmonique de Gyor sont dirigés par Miklos Szabo.

MARC VIGNAL.

● **Hungaroton, coll. « Danube », UD 11.678.**

Manoury et Dusapin, par le Quatuor Arditti

Philippe Manoury (né en 1952) et Pascal Dusapin (né en 1955) comptent l'un et l'autre parmi les personnalités dominantes de la jeune génération des compositeurs français, mais diffèrent fortement par leurs conceptions esthétiques. Elève de Max Deutsch, puis de Michel Philippot et d'Ivo Malec, Manoury découle de la tradition sérielle et travaille depuis trois ans à l'IRCAM : deux raisons au moins permettant de voir en lui un des successeurs directs de Boulez. Dusapin, élève de Xénakis et grand admirateur de Varèse et de Sibelius, se situe quant à lui à l'écart du sérialisme. Sa musique est aussi tendue que celle de Manoury, mais si chez ce dernier la tension n'exclut pas — c'est en tout cas ce qui ressort à l'audition — la spéculation abstraite, elle apparaît chez Dusapin davantage synonyme d'explosions violentes.

Sont réunies ici trois œuvres : de Manoury, le *Quatuor à cordes* (1977-1978), et de Dusapin *Musique fugitive* pour trio à cordes (1980) et le *Quatuor à cordes* (1983). Ces œuvres durent respectivement vingt-sept, sept et onze minutes. Le Quatuor Arditti, spécialisé dans le répertoire contemporain, joua l'été dernier au Festival de La Rochelle les deux *Quatuors*, dont celui de Dusapin en première audition. Le disque que voici apparaît donc — et la pochette le souligne avec raison — comme un prolongement de ce festival. Les œuvres sont parmi les plus fortes et les plus denses de ces toutes dernières années, et les interprétations sont exemplaires. Voici un disque tout à fait exceptionnel, et qui s'adresse à tous les amateurs de musique, pas seulement aux habitués des ouvrages composés actuellement.

M. V.

● **Harmonia Mundi, « Musique française d'aujourd'hui », HM 5139.**

Rock

The Smiths

Français, les Smiths se seraient sûrement appelés les Dupont, ce qui est d'autant plus paradoxal que leur musique est à l'opposé du tout-courant, farouchement personnelle, singulière et fortement engagée dans des émotions écorchées, à fleur de peau. C'est une musique de climats qui s'installent à l'usure, sombres, intimistes et troubles, exacerbés par une voix exceptionnellement présente, une voix qui, elle aussi, est à l'opposé des parangons habituels, raide et rigide, traînant sur les mots, les étirant et les appuyant, à la limite du monotone et, pourtant, faisant mouche à tout coup, intense et poignante. Anglais, les Smiths ont des résonances de groupes américains (Velvet Underground, Television), les plus européens, il est vrai, dans l'esprit. On retrouve les mêmes thèmes tendus jusqu'à la corde, les guitares criépées, l'électricité intraitable, presque malsaine, avec cette énergie contenue, prête à exploser et qui reste, menaçante, sur chaque morceau.

A. W.

● **Virgin, 205540.**

The Cry : « Quick Quick Slow »

A première écoute, on croit l'avoir entendu mille fois. A seconde écoute, on est sûr de l'avoir entendu mille fois. Il y a dans ce disque de The Cry tous les ingrédients du moment, ceux qui font recette : des mélodies faciles et un brin frelatées mais suffisamment bien enveloppées pour être aisément mémorisables, des rythmes légers et très vaguement teintées funky pour être dans le ton et s'adapter aux besoins de la danse si d'aventure ils se faisaient sentir, une production bien propre et bien gentille pour ne pas froisser les programmateurs de radio, une voix claire au phrasé bien dessiné avec juste ce qu'il faut de personnalité pour ne pas être dérangeante, des arrangements qui coulent de source tant ils traînent un peu partout. Tout cela réuni donne un album joliment ficelé et tout à fait plaisant à écouter, mais surtout pas un groupe dont on se souviendra passé la cinquième écoute. The Cry ? Des larmes de crocodile sans doute.

ALAIN WAIS.

● **Arista, 206178.**

Vidéocassettes

Macadam cow-boy

● **Film américain de John Schlessinger avec Jon Voigt et Dustin Hoffman. Edité par Warner home video.**

Venu à New-York pour faire fortune en se prostituant, un jeune Texan est broyé par la civilisation urbaine. John Schlessinger, un des plus talentueux réalisateurs britanniques, détruit avec un réalisme implacable le grand mythe américain du cow-boy et conte avec beaucoup de tact et de tendresse l'histoire d'une amitié.

Carmen

● **Film espagnol de Carlos Saura avec Laura del So et Antonio Gades. Edité et distribué par René Chateau vidéo.**

En attendant celles de Rossi, de Godard et de Brooks, la première *Carmen* éditée en cassette est celle de Carlos Saura. Une adaptation très libre de l'intrigue sert de prétexte pour filmer les répétitions du ballet d'Antonio Gadès, à mi-chemin entre Bizet et le flamenco.

Répulsion

● **Film britannique de Roman Polanski avec Catherine Deneuve et Yvonne Furneaux. Edité par Cobra vidéo et distribué par Warner home video.**

Les fantasmes d'une manucure névropathe enfermée dans son appartement londonien. Un petit chef-d'œuvre d'humour noir et de perversité.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Excentrique - chic

« Les hommes ont peur des vêtements trop à la mode », dit J.-P. Gaultier.

JEAN-PAUL GAULTIER, enfant terrible de la mode, depuis plusieurs années déjà, a bousculé les lois du glamour. Dans le style Puces, il a inventé des fringues démesurées qui se déglinguent, un côté romanichel rigolo, avec des gags, des assemblages inattendus, un apparent désordre.

Cette manière insolente de porter les vêtements correspond si bien à la mentalité de sa génération qu'il est devenu une star.

« Habiller l'homme est contraignant, tant il y a de tabous à renverser. Le premier, le plus énorme, est la crainte de l'ambiguïté. La crainte de paraître efféminé. Les hommes ont peur des vêtements trop mode. Encore que j'aie affaire à un nouveau type d'homme : la génération dont les mères ont été MLF. Contemporaine des filles qui assument de paraître femme-objet, puisque leurs mères ont acquis l'autonomie. Elles se sentent libres, égales ; leurs relations avec les hommes ont évolué. Eux savent qu'ils sont sur le même plan, qu'ils doivent les séduire. Ils n'ont pas honte de montrer leur sensibilité.

» Cette génération a commencé à s'habiller aux Puces et a pris l'habitude du trop grand, du confortable. Il y avait le charme du vêtement exclusif, des tissus qu'on ne voyait pas ailleurs puisqu'on ne les fabriquait plus. Et ce n'était pas cher. Aujourd'hui, même les chemises hawaïennes coûtent plus cher que les neuves.

» Ensuite, quand on s'est retrouvé devant les boutiques traditionnelles, il y a eu un rejet. Surtout chez les hommes : quoi de plus ennuyeux qu'un costume d'homme... Les hommes de ma génération ont moins peur de la mode, ils ont envie de dire des choses avec leurs vêtements, et ils entraînent les autres...

– Pourtant, ils continuent à choisir des matières plutôt classiques.

– J'en suis conscient. Je suis d'ailleurs un peu comme ça. Le pull tapisserie, pour les sports d'hiver : bon, je ne dis pas. La veste entière... Là, j'hésiterais. Peut-être un soir, comme ça. En fin de compte, même si on les piétine, on a en soi des clichés d'élégance qui viennent des lectures, du cinéma. Quand j'étais enfant, Bogart, Errol Flynn me paraissaient très « classe ». Leurs images se sont emmagasinées dans ma tête.

» J'aime bien le matériau traditionnel. Je n'aurais pas honte de porter un costume, avec des proportions nouvelles, bien sûr, mais en prince-de-galles. La prochaine collection, je fais des rayures, de la flanelle gris anthracite portée avec de la panthère... Le contraste valorise. J'aime le chic anglais, présenté autrement.

– Le style anglais, c'est aussi l'excentricité.

– Londres, la ville la plus incroyable de la terre. Les Anglais ont des traditions tellement ancestrales, tellement solides, ils sont tellement conservateurs que l'extravagance est reconnue, acceptée.

» J'adore Paris, j'y ai mes amis. Seulement la rue est terne, uniforme, atteinte de sinistrose. A Londres, on célèbre à chaque instant le culte de l'individu. Chacun invente sa mode.

» Les stylistes? A l'exception de Vivian Westwood, que je trouve remarquable : elle est allée au bout, au bout de son voyage ; elle piétine le chic, elle est entièrement anticonformiste. Alors que mes modèles observent davantage les lois de l'élégance, même si je les contourne, si je les mélange avec des choses carrément vulgaires.

» Il y a toujours un double volet : par exemple le T-shirt marin classique devant, et dos nu. Nous sommes faits de paradoxes... C'est super-bourgeois, ce que je dis là. Ce sont les petits-bourgeois qui se cachent derrière une apparence convenable... Il y a autre chose : on n'est pas à tout moment celui qu'on paraît être au premier abord. Le vêtement doit pouvoir exprimer cette dualité.

– Dans les matières et les couleurs, les femmes peuvent se montrer audacieuses, elles harmonisent avec le maquillage.

– Justement, ça vient. A Londres déjà, je vois des jeunes gens maquillés, et je ne parle pas de Boy Georges, qui est un cas extrême. C'est comme le tatouage : la reine Victoria était tatouée, je l'ai lu dans un bouquin, et ses lords l'étaient la plupart du temps.

» Toujours le mélange chic-excentrique. Et voyez les punks, avec leur côté macho-dur-cuir, ils ont des dessins guerriers peints sur le visage. Le maquillage peut représenter la virilité. Ils ont commencé avec Orange mécanique : *le cercle autour de l'œil, un seul œil, l'effet d'asymétrie.*

» Evidemment, dès qu'un homme s'écarte de l'uniformité, il a peur de passer pour un pédé. Vous savez que j'emploie des mannequins professionnels et non professionnels. Il y a deux ans, j'avais un smoking, avec des proportions différentes, mais très traditionnel, directement sur le torse nu, très viril. Je trouvais amusant de l'accessoiriser avec une voilette, portée sur les yeux, en bandeau : le fétiche de la vamp sur une image virile. Le mannequin Stephane, qui est un vrai coureur de jupons, l'a présenté sans problème, alors que d'autres plus ambigus, non pas dans leur aspect mais dans leur personnalité, se sont trouvés gênés.

» Quand j'étais petit, on commençait seulement à parler d'after-shave. Aujourd'hui, les parfums et cosmétiques pour hommes sont en plein développement.

» J'ai vu une publicité incroyable aux Etats-Unis : une femme mûre, très belle, en robe du soir sur une plage. A côté, un garçon qui doit avoir dans les vingt ans, très beau aussi, torse nu, musclé, en jeans collants. Je ne me souviens plus de ce que ça vend, mais la légende est : « Pour les femmes qui savent ce qu'elles veulent ! » C'est sans équivoque ! Et pourtant, le gigolo, l'homme-objet qu'on choisit et dont on dispose, est un sujet super-tabou pour les femmes. Le retournement est total.

– Est-ce que c'est la publicité qui entraîne les modes ou le contraire ?

– La publicité essaie de coller aux mouvements qui naissent, et que les gens ressentent sans savoir. Elle n'invente pas, mais propose une image qui concentre les signes : une image choc. La mode est en avant de la publicité, elle crée les mouvements, les mène. Seulement, elle s'étend sur des images multiples, son influence est plus diffuse, plus sournoise.

» Par exemple, moi, je prends beaucoup d'images, même si ma collection a un seul thème : l'homme-objet. Mais mon rêve serait un défilé avec une idée, une seule, peu de couleurs, le trait le plus net, le plus précis, donc le plus fort. Seulement, je vendrais à six personnes. On est conduit à la diversité pour des raisons commerciales. Chez moi, ça compte.

» Si je regarde ma dernière collection femme, qu'est-ce que je retiendrais, idéalement : mes boudinés, les redingotes peut-être. En définitive, ce serait une attitude fascisante. Mais les gens peuvent toujours trouver ailleurs de quoi se diversifier.

» J'admire Comme des garçons : elle impose une seule ligne dans tout un défilé. En trois saisons, elle s'est fait connaître à Paris, elle l'était déjà au Japon, avec une image un peu moins forte. Elle a débuté dans la publicité et en a gardé le sens du choc. C'est fort et courageux, parce que, si ça ne plaît pas, c'est la catastrophe totale. En plus, c'est cher, comme tout ce qui vient du Japon. J'avais pris deux matières et je croyais avoir des facilités grâce à ma licence là-bas. Eh bien ! le prix du tissu a carrément triplé, il était à 60 francs, il s'est retrouvé à 180 francs avec les transports et taxes.

– Vous avez besoin de modèles « portables ».

– Oui, mais les journalistes souvent n'aident pas. Elles s'identifient trop aux vêtements, et si elles voient qu'elles ne pourraient pas s'en servir, elles décrètent qu'il est importable... Je ne suis pas comme ça. Des types que je présente, aucun ne me ressemble. Ils sont plutôt tous ceux que je voudrais être. »

COLETTE GODARD.

Fil à fil

Les costumes du bon faiseur.

ON en trouve dans tous les quartiers de la capitale. Leurs noms s'étalent sur plus de dix colonnes dans l'annuaire des professions, mais les tailleurs ont tendance à se regrouper entre la Bourse et la rue Royale, habillant sur mesures les hommes d'affaires ou dans le secteur des Champs-Elysées.

Très individualistes, les tailleurs n'ont pas à leur disposition la force de frappe que représente la chambre syndicale de la haute couture et se battent donc en ordre dispersé sur le marché du vêtement.

Si les prix oscillent entre 5 000 et 15 000 F pour un costume deux pièces – soixante heures de travail, – c'est que les tailleurs sur mesure dont il est question ici réalisent leurs pièces à la main, avec plusieurs essayages, même s'ils ont les « mannequins » de leurs clients dans leur atelier.

Tous sont optimistes, avec un chiffre d'affaires en hausse importante en 1983.

Parmi les groupements, celui des *« tailleurs de qualité »* compte huit membres (1), sous la présidence de Claude Berceville, Georges Quin orientant le style. Celui-ci se résume à des proportions confortables à partir d'épaules légèrement élargies, de revers étroits sur veste à deux boutons, couvrant les hanches.

Les pantalons à pinces et poches se terminent au bas d'un revers. Ces lignes intemporelles se coupent en peigné de laine, en tons clairs fondus, jouant les carreaux de tailles différentes pour les vestes sur pantalon uni. Les couleurs oscillent entre le bleu, le gris, le vert pâle ou la châtaigne dans des tons pastel.

Marcel Bur fait tisser à Huddersfield, dans le Yorkshire, des peignés de laine *superfins* de 400 grammes en marine à rayures grenat et blanc. Ses derniers costumes sont croisés à six boutons ou simples à revers étroits en V à une ou deux fentes dans le dos. Des prince-de-galles, des fil à fil secs ou des carreaux-fenêtre apportent une note de fantaisie discrète.

L'été, les mohairs unis, gris bleuté aux dessins réguliers, sont taillés en veste simple sur pantalon à pli et poche à l'italienne, un peu en avant et en biais. Le blazer revient en marine ou beige, mais en cachemire.

Charvet, le chemisier de la place Vendôme, a repris les ateliers de Paul Porte dans son nouvel immeuble au décor d'acajou. On peut marier les variations infinies des popelines rayées des chemises aux tons des costumes très *Savile Row*.

Chez *Lanvin*, Michel Van Hengel dirige maintenant le rayon tailleur, dont une des spécialités reste la confection des habits verts d'Immortel. Destinées à la nouvelle génération, des étoffes à 220 grammes en laine peignée de Tasmanie, particulièrement douce et peu froissable, reprennent en souplesse les chevrons des prince-de-galles. Les formes sont celles de Patrick Lavoix adaptées de son prêt-à-porter, un des meilleurs de Paris.

Les nouveaux voiles de coton et lin peuvent s'y couper en chemise à manches de chirurgien, amovibles à partir du coude. Le *kevlar*, matériau ultra résistant et léger de Du Pont de Nemours utilisé par la NASA, forme les gilets pare-balles, recouverts du tissu du costume.

C'est également chez *Lanvin* que Philippe Molins-Martin, de *Gelot*, façonne sur mesures feutres, *foulards* de l'été et panamas, grâce à un extraordinaire *conformateur* en bois d'ébène à lattes, utilisé aussi pour les melons.

Francesco Smalto occupe cent personnes dans ses ateliers, qui livrent trois mille costumes par an, dont 65 % à l'exportation. Il semble que la légèreté des tissus aille de pair avec les prix. En vedette : le *super-cent* en peigné de laine plume (300 à 350 grammes) d'une tenue exceptionnelle et d'un toucher plus agréable que le mohair ou l'alpaga normalement utilisé en cette saison.

Tailleur du roi du Maroc et de nombreuses vedettes, Francesco Smalto offre du lin et du coton à porter *nature* ou non : bleu Méditerranée, beige sable, blanc cassé ou brique rosé des tuiles romaines. Sa silhouette effleure la poitrine, à partir d'une carrure légèrement musclée, sur pantalon à pinces, poches et revers.

NATHALIE MONT SERVAN.

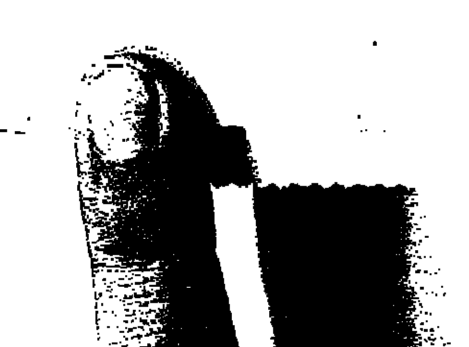
(1) Beaujoin : 43, rue Boissy-d'Anglas (8e) 265-38-86 ; Berceville : 4, boulevard Malesherbes (8e) 265-36-28 ; Buntley : 29, Rue de Marignan (8e) 225-59-36 ; Cambourakis : 97, boulevard Raspail (6e) 548-22-23 ; Chaumard : 7, rue d'Artois (8e) 359-17-66 ; Nitlich : 125 faubourg Saint-Honoré (8e) 225-02-41 ; Quin : 2, place des Victoires (1er) 233-75-05 ; Tangui : 26, avenue Félix-Faure (15e) 557-62-96.

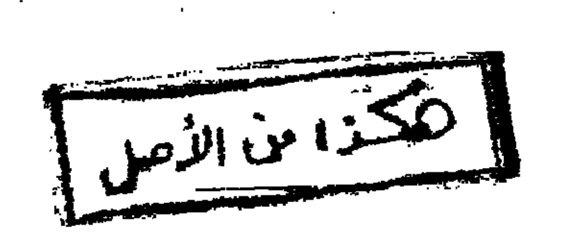
* M. Bur : 138 faubourg Saint-Honoré (8e) 359-45-68 ; Charvet : 28, Place Vendôme (1er) 260-30-70 ; Lanvin : 15, faubourg Saint-Honoré (8e) 256-14-40 ; F. Smalto : 44, rue François-Ier (8e) 256-09-09.











Le style B.D.

Rafik, sans préjugés.

IL est en passe de devenir le plus parisien, le plus à la mode, des jeunes stylistes d'aujourd'hui et pourtant Rafik est né de l'autre côté de la Méditerranée, il y a vingt et un ans, en Algérie, pays qu'il a quitté en 1970.

Avec toute la famille Bensaid, père algérien donc et mère française, il est venu s'installer dans l'est de la capitale, pour suivre, sans trop y croire, des études secondaires. Comme tout artiste qui se respecte, il rate son bac, fait quand même un an d'études dans une école de stylisme et décide de se lancer tout seul dans la mode en 1982.

Pendant une année, il récupère des vieux tissus d'ameublement – *«les plus intéressants»*, dit-il – les retaille, redécoupe de vieux vêtements dénichés dans des stocks oubliés et invente des modèles. Déjà plusieurs centaines depuis son premier coup de ciseau.

Commence alors l'aventure de la rencontre avec le public. Rafik n'emprunte pas les voies traditionnelles. Plutôt le réseau banlieue, le réseau rock, qui lui permet de faire défiler ses modèles – sa sœur cadette et des «copines» – d'abord à Joinville-le-Pont, la commune la plus parisienne hors Paris, puis au Bataclan, à l'Elysée-Montmartre et dans les salles de quartier où ont lieu des concerts et des expositions.

C'est là qu'il est remarqué par les patrons d'une boutique de la rue des Canettes, à Paris, le Creator's Studio, fer de lance du prêt-à-porter des jeunes stylistes talentueux inconnus du grand public. Premiers éloges dans la presse.

Soutenu par deux amis qui ont un peu d'argent, Rafik a ouvert boutique, il y a quelques jours, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, aux abords du Marais et un peu à l'écart de Beaubourg et du trou des Halles, *«pour fuir les odeurs de frites»*.

Rafik prétend, et cela semble vrai, qu'il ne subit l'influence d'aucun style. Pourtant, il a conservé de son Maghreb natal un goût certain pour le vêtement ample, confortable. Oriental, en somme. Pantalons larges, boutonnés sous la poitrine, resserrés à la cheville dans l'abondance d'un plissé de coton noir hyper-léger; sahrouels serrés sur la jambe, dans un mélange de coton, de jersey et d'ottoman; chemises de jersey fluide, percées sur les hanches et dans le dos.

Là s'arrête le souvenir du Maghreb dans le travail de Rafik. L'ensoleillement des réminiscences orientales est bientôt chaviré par quelque chose de sévère dans la coupe de ses modèles.

Il affectionne les cols colonel ou «mao», les vestes aux carrures militaires, les casaques sanglées sur les hanches tout comme les gilets. Toujours, le noir domine. Le gris, l'orange et le violet viennent parfois bousculer cette rigueur des tons.



XAVIER LAMBOURS

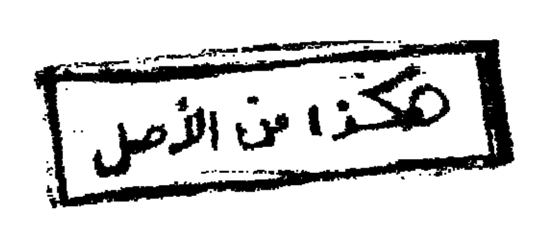
Les caractéristiques de la collection d'été 1984 sont dans la droite ligne des créations précédentes de Rafik. Il a choisi de s'ouvrir à tout et organisé son travail autour de thèmes : l'Ecosse, l'Ukraine, la brousse, la marine, l'hôpital, l'opéra ou... l'Eglise. *« Les vêtements habituels n'ont pas d'histoire,* confie-t-il, *ils ne racontent rien. Moi, j'ai des choses à dire quand je dessine mes modèles et, puisque, aujourd'hui, ils plaisent, c'est que ce que j'ai à dire passe bien dans le public. »*

On parcourt les cintres de sa boutique comme un livre d'images. L'homme vu par Rafik prend des allures de bande dessinée, la vraie, celle de l'aventure et du risque.

Ces vêtements s'accommodent mal de l'anonymat. Ils sont faits pour bouger, pour voir et être vus, bref pour sortir de la grisaille. En les découvrant, on mesure combien l'œil du public est conservateur. Alors que les couturiers s'amusent de toutes les matières, de toutes les couleurs, de toutes les formes, quand ils conçoivent des vêtements pour femmes, ils sont contraints par le poids des habitudes à dessiner des modèles bien plus traditionnels pour convaincre les hommes.

Rafik ne s'encombre pas de préjugés. Son discours est, comme celui de nombreux créateurs, un discours égoïste : il habille les autres comme il s'habille lui. Mais il ne prétend pas habiller tout le monde : ses modèles sont fabriqués en petite série même s'il a dû renoncer à ne confectionner que des pièces uniques. Leurs prix sont pourtant raisonnables : de 300 à 1 100 francs... pour un travail quasi artisanal de grande séduction.

OLIVIER SCHMITT.


هكذا من الأصل